DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12490 – 4,20 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   MERCREDI 27 MARS 1985

« Bavure » soviétique en RDA

La mort d'un officier américain, abattu dimanche par une sentinelle soviétique aux environs de Ludwigslust, en Allemagne de l'Est, ne peut être considérée de prime abord comme un incident banal. C'est en effet la première fois, en quarante ans de guerre froide entrecoupée de détente, qu'un militaire de l'une des superpuissances tombe sous les balles d'un militaire de l'autre au cours d'une confrontation directe. Aussi bien cette bavure est-elle en premier lieu l'exception qui confirme la règle de la coexistence jusqu'à présent scrupuleusement respectée entre les Deux Grands.

Ce n'est pas que les incidents aient manqué, y compris et surtout dans cette Allemagne où s'est d'abord organisée la difficile cohabitation des puissances victorieuses devenues rivales. En 1961, des chars soviétiques et des blindés américains se sont fait face plusieurs jours de part et d'autre du mur qui venait de couper en deux l'ancienne capitale du Reich. Il y a eu en d'autres occasions des mises en joue et même des tirs, sans conséquences fatales toutefois. La première victime alliée fut un Français, mort l'an dernier à la suite d'une collision due à une manœuvre d'un véhicule est-allemand. Ailleurs, des militaires et des experts soviétiques sont tombés anonymement sous les bombes américaines au Vietnam. Mais les gouvernements pouvaient se permettre de rester à l'écart.

Il n'en va pas de même cette fois, et c'est pourquoi les capitales intéressées ont dû donner des explications, généralement embarrassées. Du côté de l'URSS, l'affaire n'a été commentée que par l'ambassade soviétique à Washington, qui a protesté contre ce qu'elle a qualifié d'acte d'espionnage des militaires américains, tout en exprimant ses « regrets » pour l'issue tragique – du moins si l'on en croit les indications du département d'Etat.

En fait, le commandant Nicholson, tué hors de sa voiture alors qu'il s'approchait d'une installation militaire soviétique, faisait son métier d'« espion agréé » : officiellement, les membres des missions militaires accréditées auprès de l'armée rouge en RDA sont des « officiers de liaison », mais leur tâche essentielle est bien évidemment le renseignement, comme c'est le cas pour tous les attachés militaires dans le monde et pour les trois missions qu'entretient le commandement soviétique auprès des forces américaines, françaises et britanniques en Allemagne de l'Ouest.

Peut-être le commandant Nicholson s'était-il montré téméraire dans son exploration, mais la réaction de la sentinelle soviétique démontre une fois de plus, depuis l'affaire du Boeing sud-coréen en 1983, que les exhortations à la « vigilance » et la manie du secret dans laquelle sont éduqués les membres de l'armée rouge l'emportent sur toute autre considération, y compris l'humanité et le simple bon sens.

La réaction également embarrassée de M. Reagan montre cependant que les gouvernements n'entendent pas laisser affecter leurs impératifs de politique étrangère à des bavures de ce genre. Le président des Etats-Unis souhaite toujours de rencontrer M. Gorbatchev et l'a fait savoir. Malgré les protestations diplomatiques, le commandant Nicholson restera une victime de plus de la « guerre de l'ombre ».

(Lire nos informations page 3.)

LES ENLÈVEMENTS AU LIBAN

Les chiites dénoncent une manœuvre visant à les brouiller avec Paris

Aucun affrontement n'était signalé, ce mardi 26 mars en fin de matinée, sur la ligne de démarcation entre les secteurs de Beyrouth, mais les points de passage étaient très peu utilisés. Reçus la veille à Jounieh par M. Bonnefous, directeur d'Afrique du Nord-Moyen-Orient au Quai d'Orsay, en mission au Liban, les représentants de la communauté française lui ont fait part de leur vive inquiétude après l'enlèvement en quelques jours de quatre membres des services officiels français.

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – Treize ressortissants étrangers – cinq Américains, quatre Français, trois Britanniques, un Néerlandais – sont désormais détenus au Liban par diverses organisations. Neuf d'entre eux ont été enlevés en moins de deux semaines. Après le rapt, revendiqué par le Jihad islamique, vendredi dernier, du vice-consul français, M. Marcel Fontaine, et de deux fonctionnaires de l'ambassade de France, M. Carton et sa fille, Mme Perez, les forces armées révolutionnaires libanaises (FARL) ont revendiqué, le lundi 25 mars, l'enlèvement du directeur du centre culturel français de Tripoli, M. Gilles Sidney Peyroles, trente-deux ans. M. Peyroles, qui est le fils de l'écrivain Gilles Perrault, se trouve au Liban depuis octobre 1982.

Le rapt, lundi, en début d'après-midi, à Khaldé, à la sortie sud de Beyrouth, non loin d'un barrage de la milice chiite Amal où il avait été contrôlé, d'un fonctionnaire britannique de l'UNRWA, M. Alec Collet, n'avait toujours pas fait ce mardi, en fin de matinée, l'objet d'une quelconque revendication.

Les circonstances de l'enlèvement de M. Peyroles, porté disparu depuis dimanche soir, demeurent mystérieuses. Personne ne l'a revu depuis samedi matin. Ce n'est pourtant que lundi dans l'après-midi que les FARL ont, par un communiqué, donné quarante-huit heures au gouvernement français, en échange de la libération de M. Peyroles, pour relâcher *« notre camarade Abdel Kader Saadi »*, détenu en France.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 4.)

UNE SEMAINE EUROPÉENNE

Les Dix vont préparer l'élargissement et la relance de la CEE

La rencontre de MM. Mitterrand et Kohl, lundi 25 mars à l'Elysée, a ouvert une semaine chargée en importantes réunions européennes. Les négociations se poursuivent, ce mardi à Bruxelles, sur la fixation des prix agricoles et sur les aides à la sidérurgie. Jeudi, les ministres des affaires étrangères des Dix reprennent le dossier de l'élargissement. Enfin, vendredi et samedi, les dix chefs d'Etat et de gouvernement se retrouvent, à Bruxelles également, pour le premier sommet européen de l'année. Celui-ci sera dominé par la question de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les dix jours qui viennent, emplis de réunions ininterrompues, sont importants pour la Communauté. Ils vont offrir l'occasion d'achever une étape essentielle de la remise en ordre engagée en juin 1983 au conseil européen de Stuttgart, et d'en amorcer une autre, tournée vers l'avenir.

Il reviendra aux chefs d'Etat et de gouvernement qui se retrouveront les 29 et 30 mars de donner le ton, de faire savoir s'ils ont encore une ambition collective pour l'Europe, et laquelle. Le moment sera venu pour M. François Mitterrand de nous «surprendre» et de rallier ses partenaires à son initiative.

La Communauté vit depuis deux ans à l'heure nécessaire, mais peu exaltante, de la discipline et de l'austérité. Elle compte ses sous et harcèle ses paysans : c'est à l'évidence un programme insuffisant et bien des indices, parmi lesquels la fronde du Parlement européen qui a rejeté le budget de la Communauté pour l'année 1985, révèlent que la coupe est pleine. Un tel régime ne peut durer qu'un temps : l'esprit de réforme, lorsqu'il se réduit à un puritanisme excessif, ne conduit qu'au dépérissement.

Le moment est opportun pour relancer la Communauté. Les contentieux du passé, en particulier la lancinante affaire budgétaire qui opposait depuis si longtemps le Royaume-Uni aux autres Etats membres, sont réglés ou en voie de l'être.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 3.)

LA SÉCURITÉ DANS LA CAPITALE

Désaccord entre M. Chirac et le préfet de police

Le Conseil de Paris a consacré la quasi-totalité de sa séance du lundi 25 mars à la sécurité dans la capitale. La discussion a pris immédiatement une tournure politique. Il ne pouvait en être autrement : l'opportunité des mesures de prévention, les effectifs de la police – M. Chirac a demandé une nouvelle fois trois mille gardiens de la paix supplémentaires, – sont des choix de gouvernement.

Même si le débat a porté sur les données quotidiennes de la vie parisienne – et les maires d'arrondissement en ont amplement témoigné, – il a vite débouché sur la traditionnelle opposition entre la droite et la gauche.

Le préfet de police, M. Guy Fougier, mis en cause à plusieurs reprises dans le débat, a tenté de dédramatiser la situation, en rappelant notamment que la courbe de la délinquance s'était inversée à Paris pour la première fois depuis dix ans. Mais apparemment sans convaincre les amis de M. Chirac.

(Lire, page 12, l'article de MARC AMBROISE-RENDU.)

« LE MONDE MÉDECINE »

(Pages 15 et 16)

Ne plus souffrir inutilement

par le Dr Escoffier-Lambiotte

Les médecins disposent de tous les moyens pour maîtriser la douleur. Le scandale est qu'ils ne les utilisent pas.

Espoirs et succès des greffes d'organes

par le professeur Jean Dausset

L'attentat de la rue des Rosiers

I. – *Sur les traces d'Abou Nidal*

par LAURENT GREILSAMER

Le dossier d'instruction sur l'attentat de la rue des Rosiers, à Paris (six morts, vingt-deux blessés le 9 août 1982) n'est pas vide. Contrairement aux apparences, les enquêteurs ont accumulé depuis près de trois ans une multitude d'informations intéressantes sur les responsables présumés de cette tuerie. Leur enquête les a conduits à Vienne, à Londres, à Bruxelles, à Lisbonne et à Rome... sur les traces du groupe palestinien Abou Nidal.

L'enquête commence à Paris. Le haut magistrat veut bien parler, mais à condition de conserver l'anonymat. Il va droit au but : *« Nous avons peu de chance d'arrêter les auteurs matériels de la tuerie de la rue des Rosiers. Du reste, si on les arrêtait, ils ne parleraient pas. Pas à ce niveau. Non, notre objectif est de savoir précisément d'où le coup est venu. »* Cette déclaration pourrait faire l'effet d'une douche froide. Une autre phrase retient pourtant l'attention : *« C'est un dossier qui progresse dans l'ombre. »*

Bref, les enquêteurs n'ont jamais oublié. Les policiers de la section antiterroriste de la brigade criminelle, sous la responsabilité du commissaire Jean Dikran Tchividjian, et M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction, n'ont laissé à aucun moment la poussière recouvrir les premiers procès-verbaux. Mieux, ils ont parcouru les capitales européennes pour glaner le moindre indice, la moindre information susceptibles d'apporter un nouvel élément d'enquête.

Ainsi ont-ils pu esquisser le «profil» de ce commando de quatre à cinq hommes qui a laissé derrière lui, le 9 août 1982, à Paris, six morts et vingt-deux blessés dans le restaurant Goldenberg. Ainsi ont-ils pu dépasser les simples constatations d'usage après un tel attentat : les témoignages visuels, les soixante-sept douilles de pistolet-mitrailleur WZ-63, de fabrication polonaise, ramassées sur la chaussée, quelques cuillères de grenades à fragmentation, de fabrication soviétique, un PM WZ-63 retrouvé, quelques jours plus tard, dans un sac plastique accroché à un arbre du bois de Boulogne.

Il est vrai que l'attentat de la rue des Rosiers ne saurait s'isoler d'un contexte européen. Tout le rattache, au contraire, à une série d'actions meurtrières commises avant et qui continueront. Les mêmes armes, les PM WZ-63, qui présentent l'intérêt d'être de dimensions très réduites, ont été utilisées lors de l'attentat contre la synagogue de Vienne, le 29 août 1981, qui fit deux morts et dix blessés, et lors de la tentative d'assassinat de l'ambassadeur d'Israël à Londres, le 3 juin 1982. Deux attentats dont il est formellement établi qu'ils sont l'œuvre du groupe Abou Nidal, autrement dit l'organisation terroriste palestinienne Fath-commandement révolutionnaire.

A elle seule, l'utilisation des PM WZ-63 – dont les autorités polonaises n'expliquent pas comment ils peuvent se retrouver entre les mains des terroristes – est, de fait, une «signature». Entiché de cette arme, le groupe Abou Nidal ne recourt qu'à elle. Telle était la mémoire policière au moment de la tuerie de la rue des Rosiers. Solide, mais sans possibilité de rebondissement. Précieuse, mais figée.

L'attentat contre la grande synagogue de Rome, le 10 octobre 1982, va changer le cours des choses. Lentement, mais sûrement. Les circonstances de la fusillade, au cours de laquelle un enfant de deux ans trouve la mort, vont en effet frapper les policiers français par sa ressemblance avec celle de la rue des Rosiers. Sans que l'on puisse affirmer que les terroristes opèrent exactement de la même manière, les points de comparaison abondent. Et surtout, encore une fois, l'utilisation de PM WZ-63 et de grenades soviétiques est démontrée. La police antiterroriste chargée de l'enquête – la Digos – recueille plus d'une centaine de douilles sur place et plusieurs cuillères de grenades. Paris transmet aussitôt à Rome les résultats de ses premières enquêtes balistiques et les pièces saisies.

(Lire la suite page 13.)

AU JOUR LE JOUR

Casse-tête

Un casse-tête chinois, cette question du mode de scrutin pour les législatives ! Elle divise les socialistes, comme au temps où, dans l'opposition, ils vivaient les délices des tendances et des courants.

L'un en tient pour le scrutin majoritaire, l'autre aspire à la proportionnelle intégrale, le troisième veut un subtil dosage des deux. Face à l'opinion qui – proportionnellement au reste de ses soucis – semble s'en moquer intégralement, il faudra bien trouver une de ces synthèses dont le PS a le secret.

Une solution paraît heureusement s'esquisser : la proportionnaire multinominale à dose tendancielle variable de majoritelle, quasi intégrale et semi-pondérée – le cas échéant – au niveau départemental. En autant de tours qu'il faudra pour garder le pouvoir.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Edgard Pisani vient à Paris le jeudi 28 mars pour remettre au gouvernement son rapport sur la Nouvelle-Calédonie. Jean-Paul Fuchs demande que l'on permette un réel dialogue sur le terrain, et, pour Denis Langlois, l'ennemi n'est pas l'autre race, mais le colonialisme. Enfin, Albert Pen, pour les DOM-TOM, aimerait que l'on exalte les vertus de la présence française.

TÉMOIGNAGE

Mon père et ma mère

JE suis néo-calédonienne. Ma famille est installée là-bas depuis quatre générations, et je vis en France depuis treize ans, où je suis mariée. J'aime beaucoup la France, mais je suis toujours néo-calédonienne. (...)

Dès mon arrivée en France, je me suis aperçue de l'importance qu'avaient les Noirs dans notre vie à *nous*, les Calédoniens ; un pays où il n'y a que des Blancs, ce n'est pas un vrai pays. Il y a bien des Noirs en France, mais ils ne sont pas comme on est quand on est chez soi.

Depuis le mois de novembre dernier, je suis en train de vivre, totalement impuissante, le divorce de mes parents. Mon père, c'est le peuple blanc. Il a des projets, des objectifs, il a une certaine idée de lui-même qu'il oppose aux autres. Il veut que ses enfants s'intègrent à un cheminement, une trajectoire que les générations blanches se transmettent. Je suis aimée, respectée, dans la mesure où je m'inclus à ce projet, ce qui signifie avant tout la nécessité de réussir plus ou moins. Plus je réussis, plus je suis aimée et reconnue.

Ce peuple père est sévère, exigeant, et si je veux avoir ma place dans son affection, je dois avancer dans la direction qu'il a prise depuis des générations.

Je n'ai aucun sang noir et pourtant ma mère, c'est le peuple noir. Un peuple qui ne se projette pas dans l'avenir, qui se confond avec l'instant et la nature où il vit. Qu'importe que le moment présent ressemble à tous les autres ; il n'a pas de soucis de réalisation. Il a de grands rires, de la chaleur, de la joie, de l'affection. Il aime toucher ses interlocuteurs, les sentir quand ils parlent, quand ils rient. Je n'ai qu'à exister et à l'aimer pour être aimée en retour. On n'attend rien de moi. Je vis et je suis là, c'est tout, l'évidence suffit.

Ce peuple père et ce peuple mère s'entendaient bien, assez bien. C'est le peuple père qui portait la culotte, et, comme beaucoup de pères, il se montrait macho avec le peuple mère : gentil, bonhomme, mais bien convaincu de sa supériorité. Le peuple mère s'en accommodait. Mais le samedi et le dimanche, il s'enivrait et n'était plus gai. Je ne savais pas ce qui le rendait malheureux et farouche, car, la vie ayant toujours été ce qu'elle était, je n'imaginais pas qu'on pouvait se désespérer de ce qu'elle ne soit pas autrement. Mon enfance a profondément souffert de cette souffrance inconnue du peuple noir qui se manifestait chaque fin de semaine.

Parfois, il y avait des révoltes de sa part, mais tout rentrait dans l'ordre, et la vie reprenait comme avant, et *nous étions* assez heureux.

Depuis novembre dernier, le peuple noir relève la tête. Au début, j'étais contente : je l'aime, et ça me remplissait de bonheur *qu'il prenne conscience de lui*-même et sorte de l'ombre.

Le peuple père n'a pas réagi avec intelligence, il manque de maturité. Mais s'il avait été mature, le peuple mère n'aurait pas eu besoin *d'en arriver* là. (...)

Et mon peuple père et mon peuple mère se battent maintenant comme au spectacle. Sous les regards, les encouragements fous, stupides, irresponsables, chacun d'eux est devenu le jouet de ses supporters. (...)

Au début, j'avais confiance en la force que les Noirs se découvraient, car je connais leur humour et leur sagesse. C'est eux, je l'espérais, qui feraient changer les choses, qui établiraient une vraie Calédonie.

Nous, les Blancs de Calédonie, ne serons jamais plus des Français. Ça nous est aussi impossible d'être français qu'à eux, les Noirs. Même ceux qui n'ont pas de sang noir dans les veines sont métis : nous sommes noirs et blancs. Les Noirs nous ont enfantés à une autre sensibilité, à une autre mentalité. Que les Calédoniens qui ne savent pas encore viennent passer six mois en France, ils verront à quel point un Français est différent d'eux. (...)

La réponse au conflit néo-calédonien, il faut la demander à un couple semblable à mon peuple père et à mon peuple mère. Un couple qui s'est déchiré pour des problèmes d'*identité* de chacun et qui, prêt à divorcer, s'apercevrait de son attachement réciproque malgré les rancunes, les haines, et qui déciderait de retenter l'aventure en tenant compte de ce que les bagarres ont appris à chacun sur les besoins de l'autre.

MARIE-THÉRÈSE LÉTOCART
(Chambéry).

Lettre à une île

Blancs ou Noirs, leurs os, au fond de ta terre, auront la même couleur

par DENIS LANGLOIS (*)

AH ! Nouvelle-Calédonie, pour un simple « caillou », tu auras fait parler de toi ces derniers temps ! On ne savait même pas où tu te trouvais. Maintenant, selon les convictions, on connaît la moindre de tes plages à pique-nique, le moindre village de ta côte est.

C'est flatteur. Record d'articles, de télex et de photos par habitant. Juste derrière les îles Malouines et leur sanglante médaille d'or.

On te connaît, mais es-tu sûre qu'on t'aime ? On *te promet* l'indépendance – pour une île, c'est la moindre des choses, – mais es-tu sûre de ne pas jouer le rôle des hannetons que les enfants libèrent avec un fil à la patte ? Ton nickel est attirant, et ceux qui t'ont asservie rêvent de continuer à décider de ton sort à la corbeille des Bourses internationales ou dans les conseils d'administration des multinationales.

Je sais bien que la liberté n'est *guère de ce monde, mais tu ferais* bien de te méfier. Mine de rien, le sourire aux lèvres ou avec de grandes envolées, on est en train de te rouler.

Des enfants, tu en as de toutes les couleurs. C'est une chance, mais aussi un problème. On s'efforce de les dresser les uns contre les autres. Leurs doigts sont crispés sur les détentes. Il suffirait de peu de chose pour qu'ils appuient. Ils l'ont déjà fait. Les plus anciens de tes fils réclament leur liberté et leur dignité. Comment pourrait-on leur dénier ce droit ? Les plus récents, ceux dont les pères sont arrivés dans les frégates de la chiourme ou les cargos d'émigrants, veulent rester chez toi. Comment pourrait-on leur dénier ce droit ? Tous sont nés sur tes rivages : Noirs, Blancs, Jaunes. La plupart ne connaissent aucune autre terre.

On parle de référendum, d'élections. Moi, personnellement, j'ai toujours été sceptique envers ce genre de procédé. Mais, en la circonstance et en attendant mieux, je suis obligé de reconnaître que c'est le moins mauvais moyen qu'on ait trouvé. On parle de voter, mais là aussi on est en train de te rouler.

Aucune de tes communautés n'a la majorité. Il faudrait des alliances sur des bases sensées. Mais de chaque côté on s'oppose selon la couleur de sa peau. Blancs contre Noirs. Jaunes méprisés par les deux autres. C'est une solution sans issue. Ce qui est important, c'est que ceux qui souhaitent une véritable indépendance et une véritable égalité s'unissent. L'ennemi n'est pas l'autre race, mais le colonialisme, ceux qui croient que l'on peut *encore dominer les* autres à coups de mépris, d'argent et de violence.

Si chacun se prononce selon ses intérêts profonds, la violence justement peut être *évitée*. Les nostalgiques du casque colonial et de *la trique font croire* aux *Blancs et* aux Jaunes que, leur seul salut, c'est le maintien de la situation actuelle. Quelques Noirs croient sincèrement qu'en rejetant les autres à la mer ils connaîtront la vraie indépendance, la vraie démocratie.

C'est, de chaque côté, une illu*sion qui ne peut mener qu'à un* bain de sang. La seule solution, c'est que chacun fasse un pas vers l'autre. Les caldoches et les Asiatiques, en comprenant que l'indépendance est légitime et inéluctable. Les Kanaks, en comprenant qu'ils n'ont rien à attendre d'un affrontement armé, car le rapport de forces leur est défavorable. Quoi qu'on ait pu dire et écrire, la majorité des caldoches et des Asiatiques, même s'ils ont un niveau de vie plus élevé que la plupart des Kanaks, sont des exploités entre les mains des riches colons de Nouméa ou des financiers de Paris. Ils ont tout à gagner en se libérant de cette tutelle. On leur fait peur, on leur dit qu'ils seront massacrés, expulsés.

Pour faire le pari de l'indépendance, pour se débarrasser du colonialisme et de la fausse protection des paras et de la gendarmerie française, ils ont besoin de certaines assurances. Ils ont besoin que les Kanaks s'engagent solennellement à les garder sur cette terre qui est aussi la leur, à condition, bien sûr, de respecter les règles d'égalité et de justice que le colonialisme – leur ennemi commun – a toujours bafouées.

Pour éviter un drame sanglant, c'est finalement demander à chacun peu de chose. Un peu de réalisme, un peu d'intelligence. Un peu d'humanité.

S'ils rechignent à cet accord, toi, le « caillou » doré du Pacifique, insiste un peu. Dis-leur que, Blancs ou Noirs, leurs os au fond de ta terre auront la même couleur. Dis-leur que le sang caillé d'un cadavre est toujours noir. Métisse-toi toujours et encore. C'est le seul espoir. Notre seul espoir.

(*) Avocat et écrivain.

Que faire des DOM-TOM ?

Réalisme contre idéologie tiers-mondiste

par ALBERT PEN (*)

DEPUIS 1981, la gauche au pouvoir s'embarbouille dans les DOM-TOM comme elle s'était embarbouillée dans la querelle scolaire. Au nom de l'idéologie, armée de sa « mauvaise conscience », et confondant les DOM-TOM avec le tiers-monde, la gauche semblait n'avoir qu'une idée : accorder aux anciennes colonies une indépendance que leur population était pourtant loin, dans sa grande majorité, de revendiquer.

Ce faisant, elle donnait une fois de plus des armes à la droite, responsable pourtant de l'incurie qui avait régné pendant les dernières décennies à travers l'outre-mer français. En apportant de fausses réponses à de vraies questions, elle aggrava les problèmes au lieu de les résoudre, endossant du même coup les responsabilités de ses prédécesseurs...

Ces derniers se sont contentés, au fil des années, de « soigner le décor » en négligeant les fondations, à coup d'assistance semée *via* la fonction publique indexée, l'« argent-braguette » et autres sucettes susceptibles de piper les voix qui procurent des députés majoritaires... Détruisant la culture autochtone en plaquant les schémas hexagonaux sur ces morceaux d'empire éclatés aux quatre coins du monde, la droite suscitait les revendications des célèbres « minorités agissantes » mais contentait, en même temps que les profiteurs de l'import-export, la grande masse d'électeurs surtout soucieux des fins de mois...

Arrivant au pouvoir, nos penseurs tiers-mondistes ont cru « libérer » les DOM-TOM en faisant passer les « minorités agissantes » au rang de représentants de « majorités éclatantes », ce qu'elles ne sont pas, et sans donner ce qui était en réalité attendu : d'abord des « moyens de travail », appelés à remplacer progressivement l'assistance. Bien sûr, les difficultés économiques hexagonales aidant, il n'était pas facile de tout faire en même temps... Mais au moins convenait-il de mieux analyser la situation et de ne pas mettre la « charrue devant les bœufs » !

Car l'analyse, elle, doit être faite avec les yeux d'un Chevènement. Comme pour l'école, l'important ce n'est pas la querelle idéologique ; l'important, c'est le réel : des DOM-TOM *qui ne sont pas que les restes* d'un ancien empire à sauvegarder à tout prix avec des discours pleurnicheurs du style de certains députés RPR ! Des DOM-TOM qui peuvent être une nouvelle richesse pour une France mondialiste, à condition de ne pas seulement les supporter comme des « boulets inutiles et coûteux »...

Les DOM-TOM, c'est Ariane à Kourou, c'est le nickel et la position stratégique de Nouméa, c'est le poisson et sans doute le pétrole de Saint-Pierre-et-Miquelon, c'est partout la culture française hors Hexagone... et 12 millions de kilomètres carrés de zones économiques. Alors, au lieu de rougir de nos possessions lointaines, affirmons plutôt la fierté d'y voir planter le drapeau tricolore, et faisons ce qu'il faut pour que leurs populations aient envie qu'il continue d'y flotter !

C'est d'abord une question de volonté politique, de direction politique. On la voit mal actuellement à travers un petit secrétariat d'Etat dépourvu de moyens et de pouvoirs (où l'on connaît cependant bien la situation et les dossiers), s'épuisant à coordonner les interventions dispersées des ministères techniques en dépit du constant « barrage » du budget, soumis en outre à l'« arbitrage » de Matignon et à la supervision de l'Elysée !

Les DOM-TOM sont une chance pour la France et pour la gauche ; ils méritent d'abord un ministre de plein exercice, ayant pouvoirs et moyens. On reparle de Jules Ferry à propos de l'école. Pourquoi ne pas en reparler à propos d'un outre-mer dont il s'était aussi, en son temps, occupé ?

(*) Député apparenté PS, maire de *Saint-Pierre (îles Saint-Pierre et Miquelon).*

Pour une réelle négociation

Le gouvernement ne doit plus appuyer exclusivement le FNLKS

par JEAN-PAUL FUCHS (*)

DEPUIS quelques mois, la situation se dégrade jour après jour en Nouvelle-Calédonie. La sécurité des biens n'est plus assurée dans la brousse, *l'économie s'effondre*, les moyens de production sont immobilisés ou détruits.

L'autorité de l'Etat est bafouée. Elle l'a été – et les répercussions sont et seront considérables – lorsque le gouvernement fut incapable de faire respecter le vote qu'il avait provoqué, lorsqu'il n'a pas eu le courage de prendre des sanctions contre ceux qui, tel Machoro, ont détruit devant les caméras de la télévision une urne, symbole de la liberté de vote. Elle l'est encore aujourd'hui. Et sur le territoire, la surenchère succède à la surenchère.

L'erreur de M. Pisani est celle de tout socialiste qui croit qu'une doctrine toute faite est applicable sur tout terrain :

– *« Il faut aller dans le sens de l'histoire, c'est-à-dire favoriser l'indépendance avec ceux qui la veulent même si ce sont des minorités. »*

– *« Essayer de faire que cette minorité d'environ 35 % devienne majorité. »*

Or le plan de M. Pisani ne peut réussir. On ne peut gagner 16 % d'anti-indépendantistes à sa cause en appuyant à fond le FNLKS, en proposant aux caldoches des garanties que tout Etat souverain récusera immédiatement et en mettant en œuvre un plan qui aboutira à une indépendance uniraciale. Il a eu, au contraire, pour résultat le regroupement des Calédoniens, individualistes par nature et combien peu organisés, pour la défense de la seule cause qui les touche tous viscéralement : rester français.

Pourtant le plan Pisani a eu au moins deux mérites : celui de proposer l'autodétermination et celui de faire évoluer les idées des anti-indépendantistes. Le plan Ukeiwé va dans bien des domaines plus loin que le plan Lemoine rejeté auparavant. L'idée d'une autonomie dans le cadre de la République française est maintenant acceptée par la plupart *des intéressés anti-indépendantistes*. Et c'est là que réside la chance d'une solution proche, pourvu que l'on crée les conditions de la négociation. Le gouvernement ne peut plus et ne doit plus appuyer exclusivement le FNLKS. Il doit respecter une certaine neutralité et avoir pour mission essentielle de permettre un réel dialogue.

Les partis métropolitains ne devront plus alors voir le problème à travers le prisme de la politique intérieure et de l'antagonisme gauche-droite. Ne mettons plus d'huile sur le feu et, dès lors, le sens des responsabilités que l'on connaît à MM. Ukeiwé, Lafleur et Djibaou leur permettra, entre Calédoniens, de s'entendre sur l'essentiel. Et je suis *certain* que des *solutions* pourront être trouvées dans tous les domaines, y compris dans celui de la souveraineté des terres.

Car l'intérêt des Calédoniens est de s'occuper des affaires locales. Paris est à 20 000 km, et nous sommes à l'ère de la régionalisation. Mais aussi de rester dans le cadre de la République française, car elle est la seule capable de relancer la machine économique et de faire progresser la justice sociale dans le respect de la dignité de chacun.

(*) Député UDF-CDS du Haut-Rhin.

● *Rectificatif.* – Dans l'article de Maurice Duverger publié dans *le Monde* du 14 mars, la phrase suivante a été omise : « Le baromètre mensuel de la SOFRES révèle que le PS et le MRG recueillent actuellement 71 % de bonnes opinions et l'opposition parlementaire 78 % (chaque citoyen interrogé pouvant désigner plusieurs partis). »

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
TÉL : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 500.000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au *moins* avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 330 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 85 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 315 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

DIPLOMATIE

LA RENCONTRE ENTRE M. MITTERRAND ET M. KOHL A PARIS

La France et la RFA réaffirment leur soutien de principe à l'élargissement de la CEE

Le chancelier Kohl a regagné Bonn dans la soirée du lundi 25 mars, après s'être entretenu avec M. Mitterrand en fin d'après-midi à l'Elysée, et avoir pris part à un dîner auquel assistaient également MM. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, et Jacques Attali, conseiller spécial du président de la République. L'entretien avait pour objet principal de préparer le conseil européen qui se réunira les 29 et 30 mars à Bruxelles.

Les deux seules questions étrangères à cette préoccupation communautaire, ont été l'initiative de défense stratégique américaine – mais *« très brièvement »*, a dit M. Mitterrand – et l'impression produite sur le président et le chancelier par le nouveau « numéro un » du Kremlin qu'ils ont rencontré à l'occasion des obsèques de Tchernenko. A propos des projets de défense spatiale de M. Reagan, MM. Kohl et Mitterrand ont assuré lundi soir, au cours de leur conférence de presse commune, que leurs positions étaient très voisines.

Quant à la préparation du sommet de Bruxelles, le président français a souligné la complexité des dossiers encore en suspens dans le domaine de l'élargissement. M. Kohl, de son côté, s'est refusé à toute *« prophétie »* sur son éventuel succès. Mais, a ajouté M. Mitterrand, *« la France ne négligera rien »* pour que réussisse le processus d'intégration de l'Espagne et du Portugal dans la CEE. *« Les dossiers sont encore ouverts*, a-t-il ajouté, *ils touchent les intérêts légitimes pour des professions, des producteurs, des travailleurs, qui, espagnols et français, ont bien le droit de vivre. Mais mon parti est pris et je souhaite l'élargissement. »*

Il semble en fait que l'une des inquiétudes majeures de Paris et de Bonn à ce sujet tienne désormais à ce que pourra être, à Bruxelles, l'attitude de la Grèce. Celle-ci est manifestement décidée à monnayer au prix fort, sous forme d'aides supplémentaires, par le biais des PIM (Programmes intégrés méditerranéens), son accord à l'entrée de Madrid et de Lisbonne dans le cénacle des Dix.

Certains se demandent même si, dans la foulée de son opération présidentielle, qui a provoqué l'éviction de M. Caramanlis, M. Papandréou ne va pas chercher à faire un nouvel éclat, de nature à flatter le nationalisme de ses compatriotes toujours méfiants à l'égard des « technocrates apatrides » de Bruxelles. Avec le risque, il est vrai – et la question a été soulevée entre MM. Mitterrand et Kohl, – que ses neuf partenaires manquent un peu d'entrain pour le presser de ne pas quitter la CEE.

B. B.

Les Dix et la relance de l'Europe

(Suite de la première page.)

La réforme de la politique agricole commune est engagée de manière irréversible. La tâche des Dix consiste maintenant à trouver un nouvel équilibre et des perspectives d'avenir, car il est évident que, à terme, elle ne peut réussir sans l'adhésion des agriculteurs.

Or cette adhésion – les manifestations de la semaine passée en témoignent – fait défaut. Les ministres de l'agriculture, réunis du 25 au 27 mars à Bruxelles, puis du 1er au 4 avril à Luxembourg pour essayer de déterminer une nouvelle grille de prix, s'apprêtent à adopter des décisions une nouvelle fois impopulaires : ils ne s'écarteront guère des propositions de la Commission, soit un relèvement minime du prix du lait, une baisse du prix des céréales et du colza, et du soutien accordé aux productions méditerranéennes, un gel du prix de la viande de bœuf... La seule manière d'éviter le rejet pur et simple par le monde paysan consiste à ouvrir quelques pistes : perspectives de débouchés industriels pour les céréales et le sucre, participation des agriculteurs au financement des exportations, etc.

Les Dix sont en alerte, un programme de réflexion a été lancé par la Commission : M. Michel Rocard a sans doute raison de souligner qu'il faut hâter les choses. Autrement dit, ne pas se contenter, au mois d'avril, d'un nouveau train de décisions frustrantes.

Au reste, ces décisions ne seront pas simples à prendre. Si les Italiens comprennent la nécessité de réduire hardiment les dépenses de soutien qui les concernent, les Allemands n'ont, jusqu'à présent, pas accompli le même chemin. M. Ignaz Kiechle, leur ministre de l'agriculture, proclame qu'il n'y aura pas de baisse du blé, alors que l'emballement de la production la rend inévitable. Sans arbitrage du cabinet fédéral, c'est l'impasse avec, au bout du compte, en mai ou juin, comme unique moyen d'en sortir, un vote pour mettre le ministre allemand de l'agriculture en minorité.

Majorité qualifiée

Il serait préférable, pour créer un climat propice aux initiatives de relance, que de tels conflits, fussent-ils de gestion, soient évités. L'Allemagne, qui a beaucoup obtenu de ses partenaires depuis deux ans, saura-t-elle en cette phase charnière s'écarter d'une position trop exclusivement défensive ? Le récent compromis sur la «voiture propre», même s'il lui est très largement favorable, paraît plutôt encourageant. De même, la relative facilité avec laquelle les Dix sont parvenus mardi dernier à une position commune à propos des conditions de l'ouverture des nouvelles négociations commerciales multilatérales dans le cadre du GATT, c'est-à-dire un thème hautement sensible, à propos de leurs relations avec les Etats-Unis. On a noté à cette occasion le rôle actif de conciliant joué par M. Martin Banguemann, le nouveau ministre de l'économie et président du Parti libéral, qui vient à point renforcer le camp européen, quelque peu dégarni au sein du gouvernement de Bonn. Son souci d'accommodement devait être mis à l'épreuve le 26 mars, lorsque les ministres de l'industrie examineront une nouvelle fois les demandes française et italienne, appuyées par la Commission, de prolonger d'un an et d'augmenter sans réduction supplémentaire des capacités de production les aides à la modernisation de la sidérurgie.

Un « saut » politique qualitatif

Jeudi 28, à la veille du conseil européen, reprendront les négociations en vue de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal. Si, comme on le devine, un compromis d'ensemble est trouvé, qui reprochera à M. Roland Dumas d'avoir voulu éviter la semaine passée la précipitation ? Il est bon que les concessions et ajustements de dernière minute, dont le poids se fera sentir durant une longue période de transition, soient opérées dans l'ordre. C'est en tout cas le tribut minimum à payer à l'anxiété légitime des agriculteurs et pêcheurs français.

Les chefs d'Etat et de gouvernement, s'ils évitent de parler trop longuement des Programmes intégrés méditerranéens, (PIM) c'est-à-dire de l'effort de solidarité financière à consentir par les pays septentrionaux à l'Europe méridionale, et singulièrement à la Grèce, pourront remplir cette fois leur mission de pourvoyeurs d'idées et de bâtisseurs. Ils ont le champ libre tant apparaît limité l'intérêt des rapports qui leur sont fournis, pour ranimer les institutions communautaires et davantage intéresser le citoyen à la construction européenne.

Il est clair que les Dix, demain les Douze, sont prêts à faire un usage plus modéré de l'exigence d'unanimité, et qu'un nombre croissant de décisions sera pris à l'avenir à la majorité qualifiée. L'affirmer constituera sans doute un progrès, mais ne reviendra en réalité qu'à formuler une évolution des mentalités déjà accomplie.

L'intuition générale est que le renforcement du Marché commun, c'est-à-dire la libération des échanges des services, des mouvements de capitaux, l'harmonisation partielle de la fiscalité, le soutien à la coopération industrielle, que la commission dirigée par M. Delors voudrait programmer d'ici à 1992, doit s'accompagner d'un « saut » politique qualitatif, et que celui-ci, à l'heure de la stratégie des étoiles, ne peut avoir de meilleur terrain d'application que la défense.

PHILIPPE LEMAITRE.

UN CALENDRIER CHARGÉ

Agriculture : fixation des prix, du 25 au 27 mars, puis du 1er au 4 avril.

Industrie : aides à la sidérurgie le 26 mars.

Affaires étrangères : négociations sur l'entrée de l'Espagne et du Portugal le 28 mars.

Chefs d'Etat et de gouvernement : conseil européen de Bruxelles les 29 et 30 mars.

LE MEURTRE D'UN OFFICIER AMÉRICAIN EN RDA

L'URSS affirme que le commandant Nicholson se livrait à l'« espionnage »

C'est avec près de vingt-quatre heures de retard qu'a été connu, lundi, l'incident survenu dans l'après-midi du dimanche 24 mars et qui a coûté la vie au commandant Nicholson. Selon la version des événements donnée à Washington, l'officier de la mission militaire américaine de liaison en Allemagne de l'Est se trouvait en uniforme, avec un autre membre de sa patrouille, dans une zone non interdite et ne se cachait nullement quand il a été attaqué vers 15 h 30 locales.

« Aucune force soviétique n'était alors visible », a précisé M. Richard Burt, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires européennes. Selon M. Burt, le commandant Nicholson, qui était sorti de sa voiture, a été atteint en pleine poitrine par la deuxième ou troisième balle tirée par un soldat russe. Ce dernier aurait ensuite empêché l'autre membre de la patrouille américaine, le sergent Schatz, de se porter au secours de son compagnon et l'aurait forcé à remonter dans sa voiture. Les autorités américaines n'ont été prévenues de l'incident que vers 18 h 30 locales, a encore dit M. Burt. Elles n'ont été autorisées à se rendre sur les lieux que vers 21 heures, obtenant alors la libération du sergent. Le corps du commandant Nicholson a pu cependant être acheminé vers Berlin-Ouest, et il sera transporté prochainement en République fédérale.

Dans un communiqué publié dans la journée de lundi, l'ambassade soviétique à Washington avait pour sa part accusé l'officier américain d'*« espionnage »*, précisant qu'il se trouvait dans une zone militaire interdite dans la région de Schwerin, à environ 160 kilomètres au nord-ouest de Berlin. Le commandant Arthur Nicholson et un autre officier américain qui l'accompagnait ont pénétré dans ce périmètre *« en dépit de la présence de panneaux d'avertissement clairement visibles, en russe et en allemand »*, indique encore le communiqué, qui ajoute que Nicholson ou son compagnon portait une tenue camouflée et avait en sa possession un appareil photographique.

Sur ce point, M. Burt a indiqué à Washington qu'il ne savait pas si le commandant Nicholson portait un appareil photo. Il a toutefois précisé que les militaires américains accrédités comme Nicholson en RDA se déplaçaient habituellement avec de tels appareils dans le cadre de leurs activités légitimes de surveillance des troupes soviétiques.

Les Etats-Unis ont protesté, dans une note, contre cet incident et ont demandé aux autorités soviétiques une *« explication détaillée »* des faits. De son côté, l'URSS a émis également une *« ferme protestation »* et a exprimé son *« regret »* à propos de la mort du commandant Nicholson.

Cette affaire attire l'attention sur le rôle des missions militaires de liaison en RDA et en RFA des anciennes puissances alliées. L'une de leurs tâches, selon plusieurs spécialistes, est de collecter des renseignements. *« C'est un travail très dangereux, et je ne suis pas surpris que quelqu'un ait été touché. Je suis étonné que cela ne soit pas arrivé auparavant »*, a déclaré, lundi, un ancien membre de la mission américaine en apprenant la mort du commandant Nicholson. Un autre responsable militaire américain a indiqué, pour sa part : *« Je dirais que, dès le départ, 95 % du travail était du renseignement et les 5 % restants de la représentation. »*

Le Pentagone se refuse à qualifier d'espionnage les activités des officiers de ces missions dans la mesure où ils opèrent ouvertement, ajoutant que les Soviétiques en font autant *« de l'autre côté de la barrière »*. Les officiers américains, britanniques et français se rencontrent à intervalles réguliers pour coordonner leurs efforts et *« éviter de doublonner »*. Selon le Pentagone, le commandant Nicholson parlait couramment le russe et possédait une maîtrise en relations internationales.

Washington dénonce l'« assassinat » mais modère sa réaction

De notre correspondant

Washington. – Les Etats-Unis semblent vouloir éviter que la mort du commandant américain abattu dimanche 24 mars par un soldat soviétique en Allemagne de l'Est n'ait de trop lourdes répercussions sur leurs relations avec l'URSS. M. Reagan s'est contenté de parler d'un *« acte de violence qui n'était pas justifié* (et) *choque et peine les Américains »*. Il a toutefois ajouté que cet incident le rendait *« encore plus désireux »* d'avoir une rencontre au sommet avec M. Gorbatchev.

Très remarquée à Washington, cette modération du président américain tient à sa volonté de ne pas laisser au nouveau secrétaire général soviétique le monopole du beau rôle que pourraient lui conférer sa relative jeunesse et les espoirs d'évolution qu'il incarne parfois auprès des opinions publiques.

S'entretenant, lundi matin, avec un groupe de journalistes américains, M. Reagan a d'ailleurs pris soin de se montrer très ouvert sur les modalités pratiques d'une éventuelle rencontre avec M. Gorbatchev en acceptant à l'avance l'idée d'un rendez-vous en septembre prochain à l'occasion de l'ouverture de l'Assemblée générale de l'ONU. M. Gorbatchev n'a jusqu'à présent pas même accusé réception de l'invitation que M. Reagan lui avait fait remettre il y a deux semaines, et l'insistance que met à chaque occasion le président américain à évoquer cette future rencontre relève ainsi d'un pressant assaut de bonne volonté.

C'est au secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes, M. Richard Burt, qu'il est revenu, dans ce contexte, de s'élever contre l'« assassinat » du commandant Nicholson qui appartenait à la mission militaire américaine auprès du commandement soviétique en RDA.

Contrairement aux affirmations soviétiques, a déclaré M. Burt, le commandant Nicholson et le sergent Schatz qui l'accompagnait ne se trouvaient pas dans la zone interdite lorsqu'ils ont été pris pour cibles.

« Même s'il avait été dans la zone interdite, il aurait été totalement injustifié de tuer le commandant Nicholson », a souligné M. Burt, sans offrir d'explication à ce meurtre généralement considéré comme une bavure dans les milieux diplomatiques américains.

BERNARD GUETTA.

UN MILITAIRE FRANÇAIS AVAIT ÉTÉ VICTIME, EN MARS 1984, D'UN INCIDENT ANALOGUE

Le 22 mars 1984, l'adjudant-chef Mariotti, qui appartenait à la mission française de liaison de Potsdam, avait trouvé la mort dans la collision de sa voiture avec un véhicule militaire est-allemand alors qu'il effectuait une patrouille près de Leipzig, en RDA. Deux des passagers du véhicule français, blessés dans la collision, ont ensuite rapporté que l'accident avait été délibéré, c'est-à-dire provoqué par le véhicule est-allemand alors que la patrouille française était à un endroit où elle avait le droit de circuler. A l'époque, le Quai d'Orsay avait demandé des explications sur les conditions de la mort du sous-officier. L'incident ne fut connu que huit hours après avoir eu lieu.

Des patrouilles créées en 1947

Les patrouilles militaires occidentales, en RDA, et soviétiques, en République fédérale, sont une survivance de l'immédiat après-guerre. Officiellement baptisées « Missions militaires de liaison auprès des commandants en chef des zones occupées en Allemagne », elles ont été créées le 4 avril 1947 par trois accords bilatéraux entre les commandants en chef des forces occidentales (Etats-unis, Grande-Bretagne et France) et le commandant en chef des forces soviétiques.

Chaque pays occidental possède sa mission auprès des Soviétiques en RDA, basée à Postdam, près de Berlin. Les Soviétiques entretiennent trois missions analogues auprès des Occidentaux en RFA. Formées de militaires, ces missions ont un rôle d'information et de protocole auprès des commandants en chef.

Leurs membres – dix-huit hommes au maximum de chaque côté dans le cas de la France et de l'URSS – ont liberté de circulation sur le territoire de l'autre partie à l'exception de certaines zones interdites. Les militaires occidentaux circulent en RDA dans des limousines dotées de plaques d'immatriculation spéciales, et les voitures sont équipées de petits rideaux qui restent tirés lors de la traversée des agglomérations. – *(AFP.)*

NOUVEL AMBASSADEUR DE LIBYE A PARIS

M. Hamed El Houderi a présenté ses lettres de créance

Quatre nouveaux ambassadeurs ont présenté leurs lettres de créance à M. Mitterrand, lundi après-midi 25 mars. Parmi eux figure celui de la Libye, M. Hamed El-Houderi. Le poste de chef de la représentation diplomatique libyenne à Paris était vacant depuis quinze mois. Les trois autres ambassadeurs sont MM. Ekhart Peters Seevers (Costa-Rica), Gheorghe Tache (Roumanie) et Carlos Reis (Cap-Vert), dont *le Monde* publiera la notice biographique ultérieurement.

M. El-Houderi a prononcé une allocution à l'occasion de la remise de ses lettres de créance. Après avoir évoqué les *« liens historiques unissant la France et le monde arabe »*, le nouvel ambassadeur s'est félicité de la rencontre, en novembre dernier en Crète, entre MM. Mitterrand et Kadhafi, rencontre *« qui a permis de donner une nouvelle impulsion aux relations franco-arabo-libyennes et de dégager le meilleur moyen de renforcer la coopération bilatérale dans tous les domaines »*. Il s'est déclaré convaincu de *« bénéficier du soutien de M. Mitterrand »* pour remplir sa mission, *« au moment*, a-t-il ajouté, *où certaines puissances n'ont, semble-t-il, d'autre objectif que celui d'éloigner les peuples méditerranéens et la nation arabe de leurs liens historiques avec l'Europe en général et la France en particulier »*.

M. Mitterrand, de son côté, a souligné la nécessité de traiter sérieusement les problèmes qui se posent encore et pourraient être de nature à altérer les relations entre les deux pays, indique-t-on à l'Elysée.

[Né en 1940, M. El-Houderi a déjà été en poste à Paris, de 1970 à 1974, comme conseiller culturel, puis comme représentant de son pays auprès de l'UNESCO. Il a été nommé, en 1975, ambassadeur, durant cinq ans, en Guinée, Guinée-Bissau et au Sierra-Leone. Chef de la mission libyenne à Bruxelles de 1980 à 1984, il a ensuite dirigé le département Afrique au bureau populaire des liaisons extérieures (ministère des affaires étrangères), jusqu'à sa nomination à Paris, où il remplace M. Saïd Hafiana, rappelé en décembre 1983.]

DIPLOMATIE

La visite de M. Weinberger en France

Avions radars contre téléphone du champ de bataille

Le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, sera l'hôte officiel, du mercredi 27 au samedi 30 mars, de son collègue français, M. Charles Hernu. Les deux ministres auront des entretiens sur le projet des Etats-Unis de défense spatiale, sur la sécurité européenne et sur les relations Est-Ouest. Mais il sera aussi question de la coopération bilatérale en matière d'armements classiques et, surtout, à propos de l'intention de la France d'acheter des avions radars Boeing-AWACS en échange de compensations qui pourraient être l'acquisition, par l'armée américaine, d'un système français de transmissions ultramoderne du champ de bataille.

Outre son entretien, probablement le 27 mars, avec M. Mitterrand, deux visites — symboliques — doivent marquer le séjour en France de M. Weinberger et lui donner toute sa signification politico-militaire.

La première concerne les missiles nucléaires stratégiques du plateau d'Albion, en Haute-Provence, où l'armée de l'air a déployé dix-huit engins S-3 capables de larguer, à 3 500 kilomètres de distance, une charge thermonucléaire d'une puissance supérieure à la mégatonne (plus de cinquante fois la puissance de la bombe d'Hiroshima).

C'est la première fois qu'un secrétaire américain à la défense visite cette installation — plusieurs chefs militaires américains y ont eu accès dans le passé — et qu'il accepte ainsi, indirectement, de rendre hommage aux efforts de la France, en toute souveraineté nationale, dans le domaine de la dissuasion nucléaire. M. Weinberger devrait se rendre, vendredi matin 29 mars, sur le plateau d'Albion avant d'être reçu, l'après-midi, à Villeurbanne (Rhône), par le maire de la ville, M. Hernu.

La seconde visite, prévue pour le jeudi après-midi 28 mars, a trait à la mise en œuvre, au camp de Suippes (Marne), par l'armée de terre française, de son réseau intégré de transmissions (RITA) qui est, en quelque sorte, un supertéléphone du champ de bataille reliant les PC et toutes les unités.

Conçu par la société Thomson, le RITA est un réseau de transmissions chiffrées (téléphonie, télégraphie, transmissions d'images et de données) qui permet des liaisons permanentes entre les PC de corps d'armée et leurs unités déployées sur le terrain, quelle que soit la position géographique ou hiérarchique des autorités ou des exécutants du dispositif. Il peut être relié à l'infrastructure des PTT ou à des réseaux de forces alliées (la Belgique est, aussi, équipée du RITA).

Pour doter d'un tel matériel vingt-cinq de ses divisions, l'armée de terre américaine a mis en concurrence le RITA de Thomson avec un équipement britannique, le Ptarmigan, de la société Plessey. Afin d'emporter un marché estimé à 4 ou 5 milliards de dollars, Thomson s'est allié avec le groupe américain GTE-Sylvania, et son rival, Plessey, a choisi de collaborer avec la firme américaine Rockwell International.

Une décision majeure

Dans l'esprit des Français, une décision de Washington en faveur du RITA aurait pour effet de faciliter, en retour, la commande par l'armée de l'air française aux Etats-Unis de deux ou trois exemplaires de l'avion-radar Boeing-AWACS, sensé améliorer la détection à basse altitude grâce à son radar qui porte à 300, voire 700 kilomètres selon le profil du vol. Ces AWACS, en service aux Etats-Unis, en Arabie saoudite et dans les pays de l'OTAN, seraient équipés du réacteur CFM-56 de dix à douze tonnes de poussée que co-fabriquent la SNECMA française et le groupe américain General Electric.

C'est, pour la France, une décision majeure sur un double plan, financier et technico-militaire. Depuis quelques années, déjà, la France est en conversations, sur ce sujet, avec le Pentagone et le constructeur de l'AWACS, après avoir éliminé un rival de Bœing, l'avion-radar Hawkeye E 2C de la société américaine Grumman.

Les discussions achoppent principalement sur les compensations industrielles et technologiques que les Etats-Unis pourraient consentir à la France. A Washington, on estime avoir déjà fait un geste en direction des industriels français en leur commandant, par exemple, des réacteurs CFM-56 pour les avions-ravitailleurs en vol KC-135 de l'armée de l'air américaine et des bombes anti-pistes Durandal ou BAP-100 chargées de neutraliser des aérodromes.

Voilà pourquoi on attache à Paris une grande importance à la visite de M. Weinberger au camp militaire de Suippes.

JACQUES ISNARD.

PROCHE-ORIENT

LES ENLÈVEMENTS AU LIBAN

Les chiites dénoncent une manœuvre

(Suite de la première page.)

« *Passé ce délai* — poursuit le communiqué — *nous déclinons toute responsabilité quant à la sécurité du diplomate, et la responsabilité des autorités françaises sera retenue pour toute action qui pourrait toucher M. Peyroles ou tout Français résidant en France ou à l'étranger.* »

Les FARL réclament également la libération, par l'Italie, de M. Abdallah Mansouri et de Mme Joséphine Abdo et concluent leur communiqué en prévenant qu'en cas de refus de cette exigence : « *Nous considérerons tout Français et tout Italien, où qu'ils soient, comme une cible.* » Samedi dernier, les FARL, dans une lettre adressée au correspondant à Tripoli d'une agence de presse étrangère, avaient déjà menacé « *les intérêts français et italiens dans le monde* », si Paris et Rome ne relâchaient pas leurs trois camarades.

Dimanche, dans la nuit, une grenade d'exercice avait été lancée contre une succursale de la banque libano-française à Beyrouth-Ouest. Cette action, qui n'avait pas fait de dégâts, avait été revendiquée, lundi, par une « *organisation révolutionnaire arabe* » jusque-là inconnue. Celle-ci demandait aussi la libération de M. Abdel Kader Saadi, mais sans mentionner les deux autres personnes détenues en Italie.

Dans cette vague d'enlèvements qui a frappé quatre diplomates français en quatre jours, il semble qu'il faille distinguer le cas de M. Peyroles de celui des trois diplomates, dont le rapt a été revendiqué par le Jihad islamique et assorti d'exigences — arrêt de l'aide française à l'Irak et suspension du contrat de vente des Mirage 2000 à l'Arabie saoudite — manifestement impossibles à satisfaire.

Deux éléments sont apparus dans l'enquête sur le rapt de M. Carton et de sa fille. En effet on indique de bonne source que « *le mouvement Amal affirme avoir retrouvé le véhicule Peugeot 505* » dans lequel tous deux se trouvaient. Celui-ci, dit-on, était « *à moitié calciné comme si les ravisseurs avaient essayé de le faire disparaître* ». D'autre part on affirme de source proche d'Amal, que Mme Perez n'était pas visée par les ravisseurs mais qu'elle aurait voulu suivre son père malade. M. Carton qui vit au Liban depuis de nombreuses années est âgé de soixante-cinq ans.

M. Berri : « Des agents israéliens »

Ces enlèvements ont fait l'objet d'une partie de l'entretien qu'a eu lundi M. Marc Bonnefous, directeur d'Afrique du Nord–Moyen-Orient au quai d'Orsay, avec M. Nabih Berri, ministre du Liban du Sud et chef de la milice chiite Amal. Si M. Bonnefous s'est refusé à toute déclaration à sa sortie, M. Berri a réaffirmé qu'il avait insisté auprès de son interlocuteur français pour lui dire que ces enlèvements n'étaient pas le fait du Jihad islamique. Il a de nouveau accusé « *des agents israéliens* ».

« *Dans cette période, agir contre la France, c'est agir contre le Liban du Sud* », nous a déclaré M. Berri, « *surtout après le vote français en faveur de la plainte libanaise au sujet des exactions de l'armée israélienne au Liban du Sud* ». M. Berri a encore dit qu'il avait reçu des assurances de M. Bonnefous quant au maintien de l'ambassade de France à Beyrouth-Ouest.

A l'heure actuelle, ses services fonctionnent dans cette partie de la capitale ainsi que dans la banlieue est et à Jounieh (secteur chrétien). A Beyrouth-Ouest, quinze personnes assurent les services d'une antenne de la chancellerie, d'une antenne consulaire du service commercial et du service culturel. Une cinquantaine de gendarmes assurent la garde de l'ambassade, mais on indique de bonne source que les diplomates encore présents à Beyrouth-Ouest auraient reçu depuis samedi dernier la consigne très stricte de ne plus quitter l'enceinte de la chancellerie. L'enlèvement du vice-consul, M. Fontaine, s'était produit à environ 300 mètres de l'ambassade.

M. Bonnefous aurait aussi assuré le chef d'Amal que la France maintiendrait son rôle dans la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban), dont Beyrouth vient de demander officiellement le renouvellement pour une période de six mois. Le mandat de la FINUL, reconduit périodiquement, expire le 18 avril. M. Berri a enfin encouragé la communauté française, « *qui fait partie intégrante du Liban* », à résister.

Dans les milieux proches d'Amal, on continue à disculper le Jihad islamique, rejetant la responsabilité de l'enlèvement des trois diplomates français sur « *ceux qui ont intérêt à un pourrissement de la situation* », en premier lieu, dit-on, Israël ou ses agents. « *Il est incompréhensible d'enlever des Français maintenant*, nous a ainsi déclaré un proche de M. Berri *sauf si l'on souhaite créer des problèmes entre les chiites et les Français qui nous aident au sud. Les demandes faites au nom du Jihad sont irréalisables, donc le but poursuivi*, nous a encore dit notre interlocuteur, *est de semer la panique dans la communauté étrangère, pour vider Beyrouth-Ouest de toutes ses institutions internationales et disqualifier le mouvement islamique qui se bat au sud contre Israël.* »

Dans un pays où chacun règle ses comptes à coups de kalachnikov ou à la mitrailleuse lourde, les hypothèses ne manquent pas pour chercher une explication à cette vague d'enlèvements, et les pistes sont multiples. On peut penser, en tout cas, que M. Bonnefous, dont la venue à Beyrouth, dimanche, a été officiellement expliquée par le souci de Paris de rassurer la communauté française, n'a pas fait le voyage dans cette seule intention.

Le diplomate français, dont la mission demeure entourée de mystère, a été aussi reçu lundi dans la soirée par le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé. Ce n'est que ce mardi qu'il devait rencontrer la communauté française, à Jounieh, un endroit où elle n'est guère menacée.

FRANÇOISE CHIPAUX.

L'anxiété des Français de Beyrouth-Ouest

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. — « *Nous sommes atterrés, c'est un coup très dur.* » Résidant au Liban depuis deux ans, M. X..., qui vit avec sa femme à Beyrouth-Ouest, ne cache pas ses sentiments. « *Nous connaissons personnellement — dit-il — les personnes enlevées, donc ça nous touche directement. Ce n'est plus quelque chose d'extérieur.* » La vague d'enlèvements au Liban — cinq en quatre jours — commence à inquiéter sérieusement la communauté étrangère et particulièrement celle qui vit à Beyrouth-Ouest.

Parmi les sept mille Français qui vivent au Liban — dont cinq mille cinq cents ont la double nationalité, — mille six cents environ habitent la partie à majorité musulmane de la capitale libanaise. Fonctionnaires détachés, enseignants, coopérants ou employés d'entreprises privées, *tous aujourd'hui se sentent plus ou moins menacés.* Ils se partagent entre ceux, plutôt rares jusqu'à maintenant, qui envisagent tout simplement de partir et ceux qui disent : « *Après tout ce qu'on a subi durant les dix années de guerre on ne cédera pas au chantage.* »

Les réactions sont mitigées, mais tous admettent qu'ils font « *plus attention qu'avant* ». Tous, en tout cas, nous ont demandé de protéger leur anonymat. « *Depuis trois ans que je suis là*, avoue M. Y..., *c'est la première fois que j'ai peur. Peur parce que ça me dépasse. Je n'ai jamais senti, même dans les pires moments, que cette ville m'était hostile. Or, aujourd'hui, je me méfie de tout. Je ne veux pourtant pas aller habiter à l'est* (secteur chrétien) *car si on doit sélectionner les endroits où l'on peut vivre au Liban, autant partir, et je n'ai pas l'intention de partir.* »

Cadre d'une grande entreprise française, M. G..., marié, deux enfants, avoue n'avoir rien changé « *momentanément* » à sa façon de vivre. « *Mais* — ajoute-t-il *ça peut évoluer très vite.* » A-t-il peur ? « *Je ne vous permets pas* — répond-il — *de me poser une question de confessionnal.* » Réponse brutale qui cache mal un profond malaise. Plus décontracté, R... journaliste, dit cependant : « *C'est la première fois que j'y pense. A toutes fins utiles, j'ai donné le double des clés de mon appartement à des amis. Pour le reste, inch Allah.* »

Si tous ont le sentiment qu'on ne peut pas faire grand-chose pour se protéger, chacun admet être plus attentif dès qu'il sort. « *Je regarde d'abord s'il n'y a pas de voiture suspecte devant chez moi,* dit M. Y... *Je ne sors jamais à la même heure, je marche vite dans la rue tout en essayant de me mêler aux gens. Quand je suis en voiture, je regarde derrière, devant, s'il n'y a rien et, honnêtement, quand une voiture me dépasse un peu vite je sursaute.* »

« Si on ne peut plus se déplacer... »

Les attitudes sont devenues routine pour des résidents français de Beyrouth-Ouest. « *J'ai laissé près du téléphone un numéro où mes enfants peuvent appeler si je ne rentre pas à l'heure prévue,* dit Mme A..., *c'est tout ce que je peux faire, le reste est une question de chance* ». Installé à Beyrouth depuis quatorze ans, M. S... refuse d'envisager son départ : « *Ma femme veut aller avec les enfants s'installer à l'est mais, moi, je reste ici. Pourtant,* note un autre Français, *l'atmosphère a changé à l'égard des étrangers, les gens sont plus fermés. Personnellement,* ajoute-t-il, *je me surprends à ne plus parler français dans la rue.* » Pour l'instant, aucune consigne particulière sinon de « *faire attention* » — mais à quoi et à qui ? — n'a, semble-t-il, été donnée à la communauté française.

« *De toute façon,* admet M. X..., *si des consignes de sécurité draconiennes devaient être instaurées, je commencerais à me demander si on a raison de rester. Car, si on ne peut plus se déplacer, à quoi ça sert !* »

Fatalistes dans leur grande majorité, les Français de Beyrouth-Ouest font le gros dos en attendant des jours meilleurs. « *C'est une question de dignité* », dit Mme A... Toutefois, même les plus vieux « Beyrouthins » admettent qu'il n'en faudrait pas beaucoup plus pour qu'ils remettent en cause leur volonté de « *résister* ». En attendant, certains d'entre eux ont quitté leur domicile et s'installent dans les hôtels pour se rapprocher de leur lieu de travail.

F. C.

Les Forces armées révolutionnaires libanaises :

Un groupe terroriste démantelé en Europe

Pour les spécialistes des services de renseignement français, l'authenticité de la revendication par les Forces armées révolutionnaires libanaises (FARL) de l'enlèvement de M. Gilles Peyroles, directeur du Centre culturel français à Tripoli (Nord-Liban), ne fait pas de doute.

Trois membres des FARL sont actuellement emprisonnés en Europe. Deux en Italie : Abdallah Mansouri, arrêté le 6 août à Trieste, et Joséphine Abdo, arrêtée le 19 décembre à Ostie. Un autre en France qui, selon les enquêteurs, aurait été le responsable militaire de ce groupe terroriste sur le continent européen : Abdallah Georges Ibrahim, interpellé par la Direction de la surveillance du territoire (DST) à Lyon, le 24 octobre 1984. C'est sous la fausse identité sous laquelle il fut arrêtée — Abdel Kader Saadi, figurant sur un passeport algérien authentique — que les FARL réclament aujourd'hui sa libération, en échange de M. Peyroles.

Ce chantage intervient alors que les polices européennes estimaient avoir porté un coup fatal à ce groupe terroriste en Europe. Ne regroupant guère plus qu'une dizaine de personnes, tous originaires d'un même village à dominante chrétienne du nord-Liban, Koubeyat, en zone contrôlée par les troupes syriennes, les FARL seraient issues, selon les spécialistes du contre-espionnage, du Parti populaire syrien (PPS), qui, malgré son sigle, est une organisation libanaise à l'orientation « panarabe » et, surtout, alignée sur la Syrie. De ce fait, le PPS, dirigé par des chrétiens orthodoxes, a tissé des liens avec le FPLP palestinien de Georges Habache, lui aussi lié à la Syrie.

Ce groupe a réalisé plusieurs opérations meurtrières en France : cinq attentats, dont trois mortels, surtout en 1981 et 1982. Le 12 novembre 1981 : attentat manqué à Paris contre M. Christian Adison Chapman, chargé d'affaires des États-Unis en France ; 18 janvier 1982 : assassinat à Paris du lieutenant-colonel Charles Ray, attaché militaire de l'ambassade américaine ; 3 avril 1982 : Yaacov Barsimantov, deuxième secrétaire de l'ambassade d'Israël à Paris, est assassiné à Boulogne-Billancourt ; 22 août 1982 : deux artificiers de la police parisienne sont tués alors qu'ils tentent de déminer un colis piégé destiné au conseiller commercial de l'ambassade des Etats-Unis ; enfin, le 26 mars 1984, les FARL revendiquent l'attentat contre le consul général des Etats-Unis à Strasbourg, M. Robert Onan Homme, blessé par balles.

Les arrestations de 1984 avaient été permises par un hasard policier : l'interpellation à Trieste, à bord d'un train venant de Yougoslavie, d'Abdallah Mansouri, qui voyageait avec un faux passeport marocain. Une jeune Libanaise, qui avait séjourné avec celui-ci dans un hôtel de Ljubljana (Yougoslavie), fut « *filée* » en France, ce qui permit de découvrir quelques « planques » du groupe, notamment à Lyon. C'est alors qu'il allait tout bonnement reprendre une caution qu'il avait laissée pour la location d'un de ses appartements lyonnais qu'Abdallah Georges Ibrahim fut arrêté par la DST, en possession notamment d'un faux passeport maltais.

Déjà en 1984, les services spécialisés français avaient fait échouer un attentat prévu par les FARL, hors du territoire français, pour obtenir des libérations. Selon les spécialistes du renseignement, ce groupe a, de plus, la particularité d'avoir obtenu des soutiens au sein de la « mouvance » terroriste française. Ainsi est-ce Action directe qui prêta sa logistique — tracts, coups de téléphone — pour la revendication de certains attentats des FARL. L'enquête aurait permis de confirmer *a posteriori* l'existence de ces relations suivies.

EDWY PLENEL.











« RÉFORMES » EN CHINE, « DISCIPLINE » EN URSS

Deng Xiaoping et Mikhaïl Gorbatchev, même combat ?

Le parallèle est tentant entre l'aube d'un nouvel âge qu'inaugurerait pour l'URSS l'accession au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev, et les profondes transformations qui ont accompagné en Chine les quelques années au pouvoir de M. Deng Xiaoping. Les deux hommes appartiennent à des générations différentes mais l'un et l'autre apparaissent, dans leurs pays respectifs, comme porteurs de changement.

par ALAIN JACOB

Notre confrère londonien l'*Economist* saluait récemment la nomination du nouveau numéro un soviétique en posant la question : *« Peut-il être un Deng ? »* L'interrogation en dit long sur les espoirs fondés sur la personnalité de M. Gorbatchev, dans un pays où, il n'y a pas si longtemps, le *Financial Times* s'autorisait une incursion remarquée dans les affaires intérieures chinoises en titrant un de ses éditoriaux : « La Chine a besoin de Deng Xiaoping ».

Certaines similitudes de situation apparaissent, de fait, entre l'URSS et la Chine. Plus exactement, quelques-uns des problèmes politiques, sociologiques, qui se posent dans les deux pays sont voisins.

Au premier plan, celui d'un meilleur exercice de leurs responsabilités par tous les cadres de la petite et moyenne nomenklatura qui forment l'armature de ces deux pays socialistes. En Chine comme en URSS, les structures du parti se confondent non seulement avec celles de l'Etat, mais aussi avec celles de la nation, dont elles constituent le ciment unitaire. C'est aux organisations du parti qu'il incombe dans l'un et l'autre cas, au moins théoriquement, de jouer un double rôle d'animation et de contrôle, pour le compte d'un pouvoir central qui lui-même se confond avec la direction du parti. Quelle que soit l'audace des réformes entreprises par M. Deng Xiaoping, il ne s'est nullement écarté de cette conception. Entre autres exemples, l'attitude plus que réservée adoptée par les communistes chinois envers les formes polonaises de contestation syndicale témoigne sur ce point d'une philosophie politique très peu différente de celle de Moscou.

Décentralisation, autonomie

Or les PC chinois et soviétique sont l'un et l'autre menacés de dégénérescence. En devenir membre est, pour la plupart de leurs adhérents, une sorte de garantie de carrière qui, à condition de faire le moins de vagues possible, assure un statut matériellement privilégié jusqu'à une retraite paisible et décorée – sans parler des opérations plus ou moins juteuses dont la parcelle de pouvoir détenu peut offrir l'occasion. Ni M. Gorbatchev ni M. Deng Xiaoping n'étant prêts à se passer de leurs PC respectifs, la seule voie est d'y instaurer des mœurs différentes, au mieux d'y faire souffler un esprit plus dynamique, au minimum d'y faire respecter un peu plus de discipline. C'est, pour l'instant, sur ce dernier point que l'accent est mis dans un cas comme dans l'autre, et que les langages tenus à Moscou et à Pékin se ressemblent le plus.

Si le parti ne joue pas le rôle moteur qui devrait être le sien – et si la tâche s'annonce longue avant qu'il y parvienne, – du moins peut-on tenter d'éviter qu'il n'agisse comme un frein au développement de l'activité nationale. Problème commun, là aussi, à la Chine et à l'URSS. Comment limiter l'emprise de cette « nouvelle classe » de micropotentats sur tous les mécanismes qui, à travers le système étatique, lui donnent la haute main sur l'appareil de production et contribuent ainsi à maintenir son pouvoir comme ses privilèges ? Comment aussi inciter ceux qui ne font pas partie de cette hiérarchie omniprésente à prendre les risques que comporte toute initiative, surtout lorsqu'elle n'est pas officiellement bénie par les autorités locales ? Comment, en bref, faire qu'un directeur d'usine puisse se comporter en chef d'entreprise et non en exécutant prudent de l'organisation du parti ?

Les choses sont à cet égard plus avancées en Chine qu'en URSS, mais c'est bien, de part et d'autre, dans la même direction qu'on paraît vouloir aller, les projets de *« décentralisation »*, de *« réforme économique »*, d'*« autonomie des entreprises »*, dont parle M. Gorbatchev étant cousins, pour l'industrie et à un moindre degré pour l'agriculture, de ceux que M. Deng Xiaoping a fait adopter par plusieurs plénums successifs du PC chinois.

Mais, dans les deux cas, les embûches sont de deux ordres : celles, d'abord, que dresse une lourde bureaucratie peu disposée à se défaire de ses prérogatives (Alexis Kossyguine en fit en son temps l'expérience) ; celles, ensuite, des dérapages résultant d'une « désétatisation » plus ou moins poussée des unités de production et qui risquent de toucher à la nature même du système socialiste. M. Deng Xiaoping, qui ne peut être soupçonné de timidité dans ce domaine, vient tout juste de lancer à ce sujet un sévère rappel à l'ordre – que M. Gorbatchev pourrait avoir un jour à reprendre à son compte. Quelle que soit la valeur des « modèles » offerts par d'autres régimes socialistes, il est juste d'observer que les réponses, partielles, données à ce genre de problème dans un pays comme la Hongrie – qui compte moins de onze millions d'habitants – ne sont pas nécessairement adaptées à des masses humaines qui se chiffrent en centaines de millions de personnes inégalement réparties sur des espaces aux dimensions de continents.

Troisième similitude : on assiste en Chine comme en URSS à un passage des générations qui a déjà profondément modifié le type des relations entre gouvernants et gouvernés. Dans les deux pays, les forces vives étaient encore constituées, il y a deux ou trois décennies, d'hommes et de femmes qui conservaient le souvenir des dures années de guerre, d'un militantisme nécessaire à la survie de la nation, qui pouvaient en tout cas mesurer les progrès accomplis depuis les temps héroïques. Des populations où les moins de trente ans sont largement majoritaires ne sont plus guère sensibles à ce genre d'évocation, jugent avec scepticisme les résultats atteints et attendent de l'Etat, s'il les sollicite, qu'il les paye en retour par une amélioration de leur niveau de vie d'autant plus rapide que l'opulence au moins relative de l'Occident s'étale, en dépit de toutes les censures, sous leurs yeux. Les mêmes ressorts, en bref, ne jouent plus aujourd'hui comme hier.

Le génie de M. Deng Xiaoping est d'avoir, malgré son âge, parfaitement compris ces nouvelles réalités, ainsi que leurs implications morales. M. Gorbatchev paraît bien être sensible aux mêmes impératifs lorsqu'il parle, dès son premier discours, à la fois d'amélioration des conditions de vie et de *« relèvement de la conscience sociale »*.

Niveaux de développement

Là sans doute s'arrêtent les analogies. En regard, les différences sont profondes – comme les priorités qui en découlent pour les dirigeants de Moscou et pour ceux de Pékin.

Si la Chine, pour commencer, peut se permettre de faire passer sa défense au quatrième et dernier rang de ses programmes de « modernisation », l'URSS, qu'on le veuille ou non, subit des contraintes internationales différentes qui l'obligent à d'autres choix. Social-impérialisme peut-être, mais il arrive qu'on se prenne à rêver, à Moscou, d'un monde où des sacrifices aussi lourds ne devraient pas être consentis au budget militaire. Il est vrai qu'avec un peu d'optimisme, il ne serait pas impossible que le rêve devienne réalité, que M. Gorbatchev innove dans ce domaine, que Soviétiques et Américains progressent à Genève vers une authentique réduction des armements. C'est un espoir qui, dans le passé, a déjà pris forme.

Plus fondamentalement, les niveaux de développement respectifs des deux pays posent à la Chine et à l'URSS des problèmes différents. Alors que quatre Chinois sur cinq vivent encore à la campagne, la population urbaine est désormais plus nombreuse en URSS que la population rurale. Pays fortement industrialisé, l'Union soviétique doit d'abord tirer meilleur parti des ressources dont elle dispose – c'est-à-dire, comme l'a déjà répété plusieurs fois M. Gorbatchev, mettre fin à un gaspillage multiforme. Et cela de manière d'autant plus urgente qu'elle commence à s'apercevoir que ces ressources ne sont pas inépuisables. La mise en œuvre de méthodes de production plus intensives – qu'il s'agisse de la productivité du travail pour une main-d'œuvre trop peu nombreuse ou de l'utilisation plus rationnelle de l'énergie et des matières premières – constitue donc un impératif absolu.

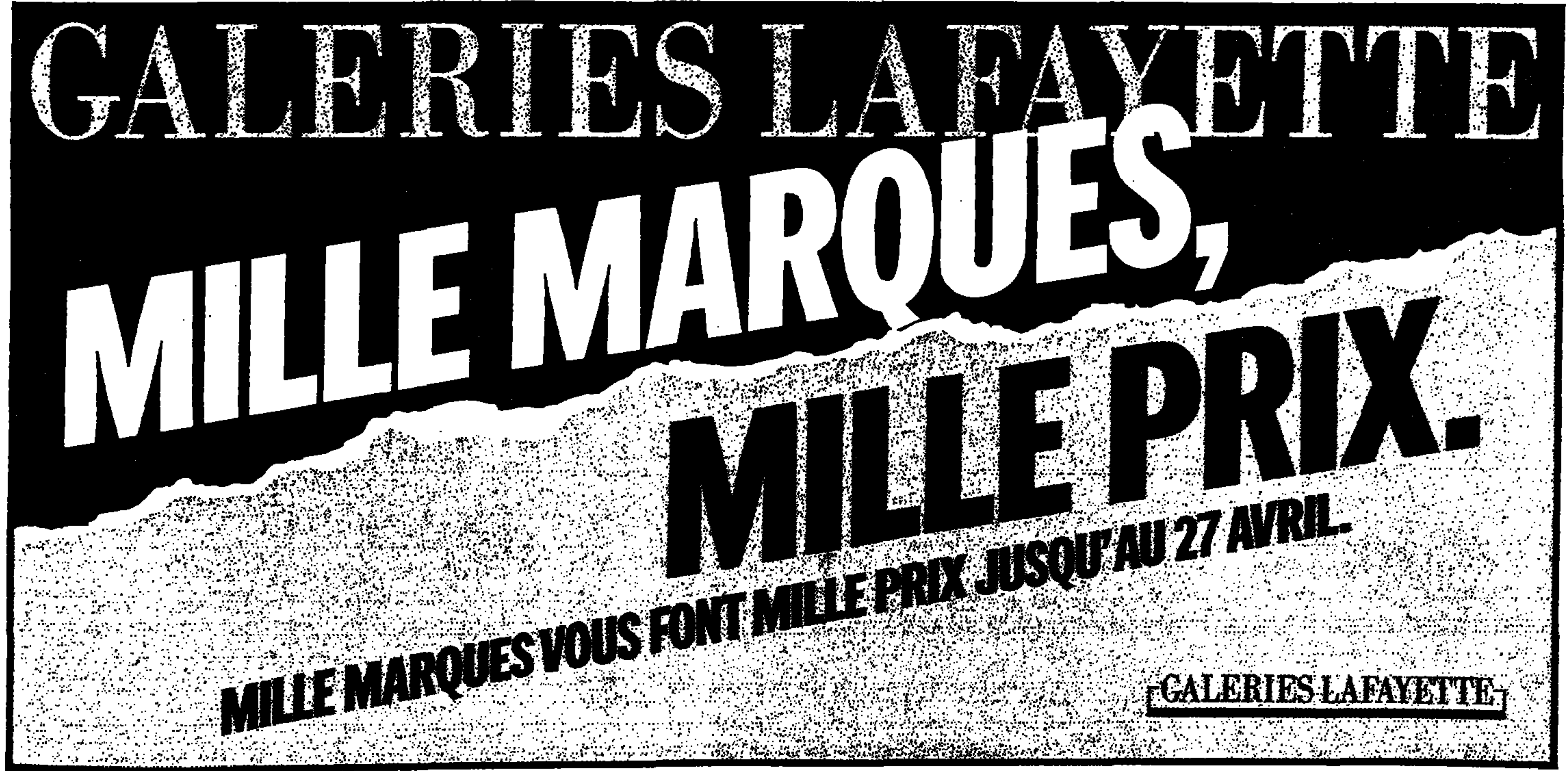
seulement la Chine, pour sa part, dispose d'une main-d'œuvre pléthorique, mais elle commence à peine à faire l'inventaire de ressources naturelles encore mal connues, la difficulté principale étant de trouver les capitaux et les moyens techniques nécessaires pour les mettre en valeur.

Une différence de taille

Pour une grande part, l'industrialisation est encore à faire, et si la Chine est toujours un pays pauvre, souffrant notamment d'une pénurie aiguë d'énergie et d'un réseau de transport très insuffisant, sa jeune économie connaît des taux de croissance impressionnants (12 % en 1984 contre... 2,6 % pour l'URSS).

Les risques correspondants existent : déséquilibre dans le développement des différents secteurs, persistance ou apparition de « poches de pauvreté accrue » dans les régions les moins favorisées, inflation (le phénomène a déjà été sensible dans les années 1979 et 1980). La navigation ne peut être de tout repos pour une société aussi traditionnelle qui veut ainsi entrer à vitesse accélérée dans le monde moderne. Il demeure que le contexte conduit – et cela ne date pas de M. Deng Xiaoping – à une stratégie de développement extensif qui n'est plus aujourd'hui celle de l'URSS.

Plus facile ? C'est à voir, et les successeurs de M. Deng Xiaoping – qui seront les véritables contemporains de M. Gorbatchev – envieront sans aucun doute leur collègue du Kremlin de ne pas avoir à supporter le fardeau, prévu pour l'an 2000 dans le meilleur des cas, d'un milliard deux cents millions d'habitants. Encore une différence, et de taille. Une raison aussi peut-être pour les Soviétiques de juger, par comparaison, que si leur nouveau numéro un fait preuve d'un peu d'imagination ils ne seront pas demain nécessairement les plus mal lotis.



ASIE

Pakistan

M. M.-K. Junejo est nommé premier ministre

Islamabad *(AFP)*. — Le président pakistanais a annoncé, samedi 28 mars, à Islamabad, devant le nouveau Parlement, qu'il poursuivrait dans tous les domaines la politique suivie depuis huit ans. *« Je n'ai rien d'autre à offrir que l'islam »*, a déclaré le général Zia Ul Haq, qui prenait officiellement ses fonctions de président de la République islamique du Pakistan pour cinq ans.

A l'issue de son discours prononcé devant les deux cent vingt-quatre députés et les sénateurs élus le mois dernier, le chef de l'Etat a nommé au poste de premier ministre M. Mohammad-Khan Junejo, cinquante-trois ans, membre de la Ligue musulmane, ancien ministre, originaire de la province méridionale du Sind.

M. Junejo a conservé pour une période intérimaire trois ministres du gouvernement présidé par le général Zia Ul Haq et qui a été dissous : M. Sahabzaba Yaqoub Khan (affaires étrangères), Mahbulbul Haq (finances, industries, affaires économiques, plan de développement), et Mahammad Afzal (éducation, affaires religieuses et minorités). Il a pris en charge les autres ministères jusqu'à la formation d'un nouveau cabinet.

Le général Zia Ul Haq s'est refusé, contrairement au vœu de la majorité des élus, à annoncer la date de la levée de la loi martiale en vigueur depuis son accession au pouvoir en juillet 1977. Il expliqué aux députés et aux sénateurs silencieux que la loi martiale serait maintenue *« le temps de consolider le nouveau gouvernement »*.

Mollement applaudi par les députés, qui ont réservé leurs plus chaleureuses acclamations au jeune président de l'Assemblée nationale, M. Syed Fakhr Imam, élu la veille contre le désir du chef de l'Etat, le général Zia Ul Haq a prononcé un long discours moralisateur sur la nécessité de poursuivre dans les domaines politique, économique et social le programme d'islamisation mis en œuvre par son régime. En politique étrangère, il a réaffirmé son hostilité à toute négociation avec Kaboul tant que les troupes soviétiques ne se seraient pas retirées d'Afghanistan. Il a confirmé qu'au cours de son entretien avec M. Gorbatchev, en marge des obsèques de Constantin Tchernenko, les responsables du Kremlin avaient menacé de « refroidir » leurs relations avec Islamabad si le Pakistan persévérait dans son attitude à l'égard du conflit afghan.

Inde

RELANCE DU CONTROLE VOLONTAIRE DES NAISSANCES

New-Delhi *(Reuter)*. — Le gouvernement indien a annoncé, samedi 23 mars, qu'il envisageait de consacrer l'équivalent de 416 millions de dollars, pour l'année budgétaire 1984-1985, au contrôle des naissances et espérait que 100 millions de couples y auraient recours d'ici à l'an 2000 (contre environ 20 millions actuellement).

Le semaine dernière a été lancée une campagne — strictement volontaire — en vue de la stérilisation de 1,2 million de personnes en l'espace de dix semaines. Des contraceptifs seront également distribués à 1 million d'autres personnes et des stérilets à 700 000 femmes. Dans un message de soutien aux animateurs de cette campagne, le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, a déclaré que le contrôle des naissances était essentiel à la prospérité et au progrès national.

L'Inde est actuellement le deuxième pays le plus peuplé au monde avec 740 millions d'habitants. Selon des experts, elle pourrait dépasser la population de la Chine avant la fin du siècle si son taux de natalité, qui est actuellement de 34 pour mille, ne diminue pas.

AMÉRIQUES

Nicaragua

ALORS QUE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET MILITAIRE SE DÉGRADE

Washington entend accentuer la « pression » sur Managua

Deux rapports américains viennent alimenter la polémique entre Washington et Managua. *Une première étude réalisée par le département d'Etat et le Pentagone chiffre à 18 000 tonnes les livraisons militaires des pays communistes en 1984, contre 900 tonnes en 1981 et 6 700 en 1982. Ce dossier de quarante-cinq pages, illustrées de cartes, de plans militaires et de photographies, doit servir de référence aux membres du Congrès, qui vont prochainement devoir se prononcer sur l'octroi d'une aide de 14 millions de dollars aux rebelles antisandinistes. Selon ce rapport, l'Union soviétique aurait fourni plus d'aide militaire à Cuba et au Nicaragua en cinq ans que les Etats-Unis au reste de l'Amérique latine pendant la même période.*

D'autre part, un dossier intitulé « La santé et la guerre contre le Nicaragua 1981-1984 », rendu public dimanche 24 mars par une association regroupant une trentaine de comités de spécialistes de la santé fournissant une assistance en Amérique centrale, accuse les *contras* d'exactions. Le rapport indique qu'ils *« opèrent en terrorisant la population »* et que *« des médecins, des infirmières, des professeurs ont souvent été enlevés, torturés, violés ou tués par les contras »*.

La situation économique et militaire du Nicaragua ne cesse de se détériorer alors que les Etat-Unis restent déterminés à multiplier et à intensifier les pressions sur le régime de Managua.

Pressions diplomatiques : directes, ou par l'intermédiaire des alliés de Washington en Amérique centrale dans la perspective de la reprise des pourparlers du groupe de Contadora. Pressions économiques : le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, a écrit une lettre personnelle au président de la BID (Banque interaméricaine de développement) pour justifier le véto de l'administration Reagan à l'octroi d'un prêt de 150 millions de dollars au Nicaragua. *« Ces crédits*, dit M. Shultz, *pourraient permettre aux sandinistes de financer leur agression contre leurs voisins. »* Pressions militaires : même si le Congrès ne renouvelle pas l'aide de 14 millions de dollars aux *contras*, Washington recherchera ou favorisera d'autres « méthodes » pour que les organisations armées antisandinistes puissent poursuivre leurs opérations de harcèlements au Nicaragua.

« Notre objectif numéro un est d'éviter un nouveau Cuba en Amérique centrale. C'est notre sécurité qui est en jeu... » C'est la formule employée par une haute personnalité américaine chargée de mission par M. Reagan. En agissant *« sur tous les leviers à la fois »*, il s'agit de *« faire changer les sandinistes »* et de les contraindre *« à instaurer un régime démocratique »*.

Pour l'instant, Washington estime que *« rien n'a changé »*. C'est la raison, selon cette personnalité, pour laquelle les Etats-Unis ont décidé d'interrompre les entretiens secrets de Manzanillo, au Mexique, avec les représentants du Nicaragua. *« Nous nous sommes réunis neuf fois. Pour rien. Les sandinistes ont utilisé Manzanillo pour*, disent-ils, *normaliser leurs relations avec nous. Nous avons essayé sans succès de les persuader de ne plus menacer leurs voisins, mais, au contraire, de négocier avec eux, et de revenir à des règles vraiment démocratiques. »*

Pas question donc, pour Washington, de *« retourner à Manzanillo »* avant que les sandinistes aient fait la preuve, dans le cadre de Contadora, qu'*« ils sont vraiment décidés à négocier »*. La promesse de retrait de cinquante conseillers militaires cubains en mai ? *« Pas sérieux. Ortega vient d'admettre pour la première fois devant nous qu'ils sont huit cents. Nous pensons qu'il y en a plusieurs milliers. A ce rythme, ça peut durer longtemps... »* De toute façon, le potentiel militaire du Nicaragua est *« excessif »* et *« dangereux pour la paix dans la région »*. Il faut *« rétablir l'équilibre »*.

Face à cette détermination américaine, les sandinistes apparaissent de plus en plus isolés. Les Cubains multiplient leurs conseils de *« modération »*. La Havane a publié un communiqué officiel pour approuver *« inconditionnellement la décision nicaraguayenne de retrait »*. La Havane joue délibérément la détente en Amérique centrale, particulièrement au Nicaragua. Depuis plusieurs semaines, M. Fidel Castro adresse des messages personnels, et insistants, à certains dirigeants latino-américains, leur demandant d'intercéder auprès de M. Reagan afin que celui-ci accepte de *« dialoguer avec lui »*.

Le mécontentement grandit

Le contexte international est de *toute manière moins* favorable aux sandinistes, même au sein du groupe de Contadora, où le Mexique est à peu près le seul à continuer d'afficher une attitude plutôt favorable aux thèses de Managua (ce qui lui vaut d'ailleurs des « mises en garde » de plus en plus nettes de Washington, si l'on en croit des personnalités mexicaines informées). Mais l'Internationale socialiste aussi s'interroge sur l'évolution du régime sandiniste, qui sait, en tout cas, ne devoir compter *que sur lui-même* en cas d'aggravation dramatique de la situation militaire. Les Soviétiques et les Cubains l'ont très nettement fait savoir. Tout en qualifiant l'attitude américaine au Nicaragua de *« terrorisme d'Etat »* et de *« brigandage impérialiste »*, la *Pravda* et l'agence Tass se gardent de faire la moindre allusion à un éventuel soutien soviétique *« direct »* au régime sandiniste en cas de malheur.

A Managua, les nuages s'amoncellent. Le « dialogue national », amorcé avant les élections générales du 4 novembre 1984 avec la plupart des formations de l'opposition, avec le secteur *privé* et *même avec* l'Eglise, est au point mort. Les rapports sont de nouveau tendus et aigres entre le gouvernement et les différents secteurs de l'opposition interne. M. Daniel Ortega a sèchement mis en garde leurs dirigeants qui seraient tentés de *« s'allier aux groupes armés de l'extérieur »*. MM. Jaime Chamorro, codirecteur du journal *La Prensa*, Enrique Bolanos, dirigeant du COSEP (Conseil du secteur privé), et Eduardo Rivas, l'un des leaders de la Coordination démocratique (une coalition de petits partis ayant refusé de participer aux élections du 4 novembre), ont été convoqués à la sécurité d'Etat, dont le patron est M. Tomas Borge. Ils ont été avertis que le régime ne tolérerait pas un « complot » fomenté en liaison avec les *Etats-Unis et les* rebelles antisandinistes.

M. Arturo Cruz, principal dirigeant de la Coordination démocratique — maintenant rallié à la FDN de M. Calero basée au Honduras — n'a pas pu, comme il en avait l'intention, se rendre à Managua. Le gouvernement s'est opposé à son voyage affirmant que *« la CIA projetait de l'assassiner »*. Une affirmation qualifiée de *« ridicule »* par M. Arturo Cruz, qui venait, au nom de la *contra*, offrir un cessez-le-feu en échange d'un véritable plan de démocratisation et d'une amnistie générale. D'autre part, le chef du conseil politique du Parti social-démocrate (PSD), M. Tomas Coc, a été arrêté la semaine dernière.

Dans la population, le mécontentement grandit de façon préoccupante pour les sandinistes. Le plan d'austérité décrété pour lutter contre la spéculation et le marché noir a immédiatement provoqué une hausse des prix de l'ordre de 100 % des produits de base (jusqu'alors subventionnés et maintenus à des niveaux artificiellement très bas). La pénurie se généralise.

L'accent est plus que jamais mis sur l'effort de guerre. Tout pour les combattants et pour la défense, qui absorbe déjà officiellement plus de 40 % du budget. L'extension du service militaire patriotique — qui avait provoqué des incidents très graves avec les familles d'appelés en 1984 — est un autre sujet d'irritation pour la population. La grogne est montée d'un cran avec les menaces d'incorporation des hommes âgés de vingt-cinq à trente ans dans le service *militaire patriotique de réserve*. Les groupes de *contras*, particulièrement actifs dans le Nord près du Honduras, n'ont sans doute pas réussi à paralyser sérieusement la récolte de café, qui vient de se terminer. Ils restent cependant dangereux et très présents.

Pour faire face à leurs opérations et créer une zone de « tir libre », les autorités ont décidé d'évacuer massivement les populations civiles. Des responsables sandinistes admettent que des *« erreurs »* et le *« manque d'attention »* du gouvernement ont facilité, dans certains cas, la complicité plus ou moins volontaire des paysans du Nord avec les bandes armées de la *contra*. Mais cet exode, qui rappelle fâcheusement celui des Indiens Misquitos, contraints il y a trois ans de quitter les rives du rio-Coco pour des campements improvisés dans la jungle, 100 kilomètres plus au sud, s'accompagne cette fois encore et, selon de multiples témoignages, de violences. Le gouvernement a promis la « sécurité » et de nouvelles demeures aux paysans déplacés. Mais pour les contraindre à partir, l'armée sandiniste brûle aussi leurs villages.

M. N.

Etats-Unis

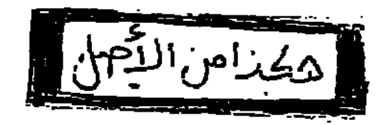
LES FERMIERS AMÉRICAINS VICTIMES DE L'HUMOUR DE M. REAGAN

Washington *(AFP)*. — La Maison Blanche s'est trouvée, lundi 25 mars, dans l'obligation d'atténuer les ravages de l'humour du président Reagan, qui venait de s'exercer, cette fois, aux dépens des fermiers américains. Au cours d'une soirée satirique, organisée, samedi à Washington, par une très ancienne association de journalistes, le Giridon Club, M. Reagan avait dit, à propos des ventes de céréales américaines à l'Union soviétique : *« Je crois que nous devrions garder les céréales et exporter les fermiers. »*

La blague du président n'a guère été appréciée par les milliers d'agriculteurs américains qui sont actuellement menacés de faillite en raison de la politique de réduction des programmes de soutien des prix agricoles du gouvernement : *« Les fermiers savent maintenant que le sourire jovial et chaleureux du président cache, en réalité, un cœur sec et cynique »*, a déclaré, de son côté, un représentant démocrate de l'Arkansas, M. Bill Alexander.

Voulant réparer les effets de la plaisanterie présidentielle, le porte-parole de la Maison Blanche a fait savoir, lundi, que les remarques attribuées à M. Reagan *« ne reflètent en rien la sympathie et la compréhension qu'il éprouve pour les nombreux fermiers en difficulté »*.

هكذا من الأصل


هكذا من الأصل

EUROPE

Hongrie

LE TREIZIÈME CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE

Un Kadar familier et rassurant

De notre envoyé spécial

Budapest. – Quand Janos Kadar monte à la tribune du congrès, les neuf cent trente-cinq délégués applaudissent bien sûr comme un seul homme, mais personne ne songe à se lever. On n'est pas à Moscou, et le discours de celui qui dirige la Hongrie depuis vingt-neuf ans ne sera interrompu qu'une seule fois par des bravos plutôt mesurés. Au physique, l'homme tient d'un boxeur un peu fatigué, mais encore assez solide (on dit pourtant qu'il a dû prendre deux semaines de repos avant le congrès) en dépit de sa grande pâleur. Il a de la présence, avec cette voix qui parfois va chercher des grondements au fond de la gorge, une présence familière, rassurante mais sans éclat.

Comme prévu, il se contente d'ouvrir les débats sans lire le rapport, qui a été distribué et publié à l'avance *(le Monde* du 26 mars). Cela durera tout de même plus d'une heure et demie, et, après avoir commencé sur le ton de l'improvisation, l'orateur déçoit un peu en en venant à paraphraser le texte du rapport. Son discours sera un mélange de slogans *(« L'Internationale prolétarienne », « le parti, avant-garde de la révolution »)* et de considérations très simples *(« l'hiver a été rude, le chauffage parfois défaillant »).* Il a les accents du vieux militant, ferme sur les principes et la bonhomie du grand-père qui en appelle à un retour aux valeurs humaines fondamentales, au culte *« non de la violence, mais de la vie familiale, de la mère... ».* Il veut qu'on cesse de singer l'Occident, qu'on en finisse avec la grossièreté qui, en Occident précisément, est en train, selon M. Kadar, de passer de mode...

Tout n'est certes pas de cette douce eau. Il est aussi question d'inculquer aux jeunes le marxisme-léninisme, mais par une propagande « intelligente » *(« pas du matin au soir pour que cela leur sorte par les yeux et les oreilles »).* Plus sévèrement encore, il est question d'empêcher, désormais dans la presse, tout *« accent antisocialiste, antisoviétique »,* même allusif.

Il y a dans tous ces propos beaucoup de fermeté, mais pas de crispation. Le parti, dit-il, doit être *« guidé par des principes solides, pas par des dogmes ».* Le parti est et restera unique, mais, cela posé, M. Kadar n'oublie pas de rappeler les différents efforts *« d'élargissement de la démocratie socialiste »* (autonomie des conseils d'entreprise, élection des directeurs d'entreprise, nouvelle loi électorale qui rend obligatoire les candidats multiples). Avec ce postulat : *« Notre peuple est mûr, on peut lui faire confiance. »*

Il est aussi, et surtout, question d'économie, des succès, des difficultés surmontées mais aussi du niveau de vie qui a baissé, de l'aide qu'il conviendra d'apporter aux plus défavorisés parmi les jeunes et les retraités. Cette nécessité de mettre un terme à la dégradation des conditions de vie, aux inégalités croissantes, sera, de toute évidence, au centre de ce treizième congrès. Elle occupe une large place dans les premières interventions des délégués, y compris dans celle, presque menaçante, du nouveau premier secrétaire de Budapest, M. Karoly Grosz. Cet homme « qui monte » a averti que, dans la capitale les « tensions sociales » avaient augmenté, qu'on se rapprochait des limites de la patience de la population, et que des craintes se manifestaient pour l'avenir. Avec sans doute une crainte supplémentaire que n'a évidemment pas mentionnée M. Grosz : celle, à présent souvent exprimée à Budapest, de l'après-Kadar, d'une Hongrie où les délicats équilibres actuels seraient compromis, d'un socialisme du goulasch dont le cuisinier serait parti en emportant sa recette.

JAN KRAUZE.

A TRAVERS LE MONDE

Cameroun

• L'UNION NATIONALE CAMEROUNAISE CHANGE DE NOM. – A l'occasion de son premier congrès depuis l'accession au pouvoir de M. Paul Biya, qui s'est réuni du 21 au 24 mars à Bamenda, l'Union nationale camerounaise (UNC) a changé de nom pour devenir le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC). Cette décision a été prise à l'unanimité des six cents délégués qui ont, par ailleurs, reconduit à la tête du parti, pour un mandat de cinq ans, le président Biya. – *(AFP, Reuter.)*

Inde

• LA DÉFECTION D'UN DIPLOMATE SOVIÉTIQUE. – M. Igor Gueza, diplomate soviétique en poste à New-Delhi, a quitté l'Inde *« de son plein gré »* et se trouve actuellement aux Etats-Unis, où il a été *« admis sous les auspices du programme américain d'aide aux réfugiés en Europe »,* a déclaré, lundi 25 mars, le porte-parole du département d'Etat américain. L'Inde a demandé des précisions à ce sujet au gouvernement américain. L'ambassade américaine à New-Delhi a souligné, pour sa part, qu'il n'y avait aucun lien entre cette défection (*le Monde* du 26 mars) et le meurtre d'un autre diplomate soviétique, le 21 mars, dans la capitale indienne. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

Maroc

• LE BUREAU NATIONAL DE L'UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DU MAROC (UNEM) organise, le jeudi 28 mars, à 20 heures, salle de la Mutualité, à Paris, une conférence sur le thème : « La question du Sahara et la construction du Maghreb démocratique. »

★ UNEM, 115, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris. Tél. : (1) 354-66-53.

URSS

• GREVES DE LA FAIM. – Trois Soviétiques, une femme et deux hommes, ont commencé une grève de la faim, entre le 18 et le 25 mars, pour obtenir le droit de rejoindre leurs conjoints en Occident. Youri Balovlenkov demande, depuis 1979, un visa pour les Etats-Unis, où vivent sa femme et sa fille. Tamara Tretiakova, avec son fils, attend de pouvoir retrouver son mari, établi à Chicago depuis 1978. Quant à Alexandre Pereldik, il tente, depuis 1981, de rejoindre au Pérou sa femme et sa fille. – *(AFP, Reuter.)*

• M. SCARGILL A MOSCOU. – M. Arthur Scargill, dirigeant du Syndicat des mineurs britanniques, est arrivé lundi 25 mars à Moscou pour une visite qui n'avait pas été annoncée à l'avance. M. Scargill a simplement indiqué qu'il devait rencontrer des *« représentants de l'Organisation internationale des mineurs ».* – *(Reuter.)*

Pologne

Trois journalistes catholiques sont détenus depuis un mois

Varsovie *(AFP, AP, Reuter).* – L'hebdomadaire de l'épiscopat polonais, *Przeglad Katolicki,* a annoncé cette semaine l'arrestation, il y a un mois, de trois journalistes catholiques : Bogdan Kurowski, Riszard Kulakowski et Josef Lubieniecki. Tous trois rédacteurs du *Poslaniec Warmii* (le Messager de Warmia), ils ont été arrêtés le 22 février pour avoir *« colporté »* des bulletins clandestins de Solidarité, affirme la publication de l'épiscopat. Cependant, une perquisition à leur domicile aurait permis de découvrir chez chacun d'eux plusieurs de ces bulletins, mais en un seul exemplaire chaque fois. Il s'agirait en fait de représailles contre une « semaine de la culture catholique » qu'ils avaient organisée à Olsztyn. Les autorités religieuses de l'évêché de Warmia ont demandé en vain la libération des trois journalistes et n'ont même pas été autorisées à les voir.

Six imprimeurs d'éditions clandestines des aciéries de Katowice (Silésie) ont, d'autre part, été condamnés, jeudi 21 mars, à des peines de deux ans et demi à trois ans de prison pour *« vol de biens sociaux ».*

Les six militants de Solidarité, arrêtés entre octobre 1983 et janvier 1984, devaient normalement être remis en liberté (leur détention provisoire couvre, en effet, leurs condamnations, qui sont automatiquement réduites de moitié par l'amnistie de juillet dernier). Considérés par l'opposition comme des prisonniers politiques, les six métallurgistes n'avaient cependant pas été rendus à la liberté après l'amnistie, les autorités considérant que le *« vol d'une machine à écrire et de deux polycopieuses »* les faisait relever du droit commun.

A Podkowa-Lesna (40 kilomètres au sud-ouest de Varsovie), deux mille personnes ont assisté à une messe célébrant la fin de la grève de la faim observée par dix-neuf militants pour protester contre la condamnation à deux ans et demi de prison d'un jeune appelé, Marek Adamkiewicz, qui avait refusé de prêter le serment militaire. Dans un message rendu public à cette occasion, M. Lech Walesa écrit notamment : *« Je suis de tout cœur avec vous. Les prisons polonaises se remplissent de prisonniers de conscience. Il ne faut pas les oublier. Il faut lutter pour leur mise en liberté. »*

Italie

Un nouveau préfet de Palerme va poursuivre la lutte contre la Mafia

De notre correspondant

Rome. – Dans le cadre d'une série de nominations de préfets et de commissaires du gouvernement, le conseil des ministres a décidé, vendredi 22 mars, de confier de nouvelles fonctions à M. De Francesco, haut commissaire chargé de la lutte contre la Mafia et préfet de Palerme. Il sera remplacé à ces postes par M. Riccardo Boccia, actuellement préfet de Naples.

M. De Francesco, qui a été nommé conseiller à la Cour des comptes et préfet de Calabre, fut l'homme qui a dirigé la Sicile au lendemain de l'assassinat du général Dalla Chiesa (1981). Une période qui a constitué un tournant dans la lutte contre la Mafia : les autorités ont bénéficié de pouvoirs renforcés grâce à la loi Pio La Torre (permettant notamment des enquêtes sur les comptes en banque) ; les homicides ont diminué, passant de 152 en 1982 à 34 au cours des huit premiers mois de 1984 ; certains mafieux ont commencé à parler (comme Tommaso Buscetta) ; enfin, l'année dernière, après un vaste coup de filet de la police (360 arrestations), la justice s'est attaquée à des personnages jusque-là jugés « intouchables », comme les puissants cousins Salvo, fermiers généraux de Sicile.

Les journaux, en particulier en Sicile, se font l'écho des interrogations soulevées par le retrait de M. De Francesco. Allait-il atteindre la limite d'âge (il a soixante-quatre ans) ? Désirait-il vraiment changer de fonctions ? Il est en tout cas remplacé par un homme à poigne âgé de soixante-deux ans, ayant l'expérience de la lutte contre la criminalité organisée en Campanie. C'est sous sa direction qu'ont été combattus les clans de la Camorra napolitaine.

Ph. P.

AFRIQUE

Soudan

A WAD-KOWLI, CAMP DE RÉFUGIÉS TIGRÉENS

« Il ne meurt plus que quarante personnes par jour »

De notre correspondante

Genève. – Selon le Haut Commissariat pour les réfugiés des Nations unies (HCR), Wad-Kowli est, sans conteste, la *« ville d'Afrique à la croissance la plus rapide ».* Il s'agit, en fait, d'un camp de réfugiés éthiopiens venus du Tigré et situé au Soudan, à 15 kilomètres de la frontière éthiopienne. Wad-Kowli compte, à ce jour, soixante-douze mille personnes et, chaque semaine, dix mille autres affluent, fuyant le Tigré. La situation alimentaire et sanitaire s'y est quelque peu améliorée au cours de ces toutes dernières semaines : il n'y meurt plus que quarante réfugiés par jour au lieu de quatre-vingts précédemment... Les victimes appartiennent surtout à la tranche d'âge allant de cinq à quatorze ans, les nourrissons ayant pu être sauvés grâce aux efforts intensifs de divers organismes bénévoles, notamment le Fonds britannique de secours aux enfants *(Save the children's fund).*

Le HCR s'efforce de fournir à tous le minimum vital sur le plan alimentaire, mais se heurte, depuis quelques jours, au tragique problème du ravitaillement en eau car la rivière Atbara, qui longe le camp, est à sec. Etant donnée la chaleur suffocante (45° à l'ombre, mais une ombre pratiquement inexistante), les délégués du HCR estiment que de *4 000 à 5 000 litres d'eau par jour* sont indispensables. Neuf camions-citernes sont chargés du transport de ce précieux liquide, mais trop souvent, tombe en panne ou se détériorent au point de n'être plus utilisables. Le pire, hélas ! est peut-être à venir car ce camp, dès le début de la saison des pluies, en juin, risque d'être coupé du monde et ses habitants ne pourront plus recevoir non seulement de l'eau mais aussi de la nourriture et des médicaments.

Totalement démunis...

Le HCR a prévu une évacuation hebdomadaire de 10 000 réfugiés de Wad-Kowli vers d'autres camps moins surpeuplés. Cette opération nécessite des centaines de camions et pose nombre de difficultés, dues, entre autres, à l'état de santé des réfugiés qui arrivent affamés, épuisés et souffrant de mille maux, et, en dépit du dévouement de tous ceux qui luttent pour les sauver, le voyage est des plus pénibles.

Les petites pluies, qui viennent de faire leur apparition en Ethiopie, ont fait espérer que des réfugiés seraient tentés de regagner le Tigré, d'autant que des pluies plus conséquentes sont prévues en juin. Cependant, les candidats au rapatriement ne se sont pas pressés au portillon. Ces réfugiés sont totalement démunis : durant leur exode, ils ont tout perdu ou vendu pour survivre. Ils ne possèdent plus d'outils ni d'animaux de trait et n'ont pas la moindre semence qui puisse faire germer une prochaine récolte. Il s'agit donc de mobiliser toutes les bonnes volontés pour leur fournir, avant la venue des pluies, de quoi semer et labourer. La nécessité d'une mobilisation en ce sens a été récemment mise en évidence au cours d'une conférence de presse de M. Michel Barton, l'un des porte-parole du HCR, à son retour du Soudan.

Le peu d'enthousiasme que manifestent les réfugiés du Tigré pour revenir dans leur village peut s'expliquer également par des motifs politiques, car, autant que la sécheresse, c'est la guerre entre le Front de libération populaire du Tigré et Addis-Abeba qui les a contraints à fuir.

ISABELLE VICHNIAC.

Algérie

NOMADES CHASSÉS PAR LA SÉCHERESSE

Vingt mille Maliens et Nigériens sont dans un état de « misère effroyable »

De notre correspondant

Alger. – *La situation de quelque* 20 000 réfugiés maliens et nigériens dans le sud algérien est *« très alarmante »,* estime un responsable du Programme alimentaire mondial (PAM), à Alger, à son retour d'une visite dans la région.

Ces réfugiés, des nomades chassés par la sécheresse, affluent en Algérie depuis plusieurs mois. La protection civile algérienne les a d'abord pris en charge, distribuant 600 tentes abritant chacune plusieurs familles, un millier de couvertures, des réchauds à gaz, et fournissant de la nourriture, essentiellement à base de semoule. Mais les réserves sont épuisées et Alger s'apprête à lancer officiellement un appel à l'aide internationale.

Le représentant du PAM s'est rendu aux confins de l'Algérie et du Niger pour faire un rapport préliminaire avec les autorités de Tamanrasset, à la demande du Croissant-Rouge algérien. Autour des puits de la localité d'In-Guezzam, il y avait, fin février, 6 600 réfugiés nigériens et 2 300 Maliens, sans parler de quelque 2 000 nomades algériens partageant le même sort que les étrangers. *Les enfants constituent* 70 % de cette population. Selon leurs dires, certaines familles s'étaient d'abord présentées en Libye où elles ont été refoulées.

D'après un recensement effectué en février, il y avait, d'autre part, 4 000 réfugiés maliens à Tin-Zaouten, au Tassili du Hoggar, 2 000 autres réfugiés maliens à Bordj-Moktar, à la frontière vers Gao, et encore 3 000 à Timiaouine, petite localité située entre Adrar et Bordj-Moktar.

En principe, l'armée algérienne a pris en charge les problèmes sanitaires de ces réfugiés, mais, selon le récit d'un voyageur qui s'est rendu à Timiaouine au début de l'année, ceux-ci sont loin d'être résolus. Appelé à l'aide par des Touaregs désemparés, l'homme qui nous a apporté ce témoignage a constaté qu'*« un père et une mère ont vu mourir quatre de leurs enfants en trois jours »* faute de mesures sanitaires efficaces. Ce témoin fait état d'une *« misère effroyable »* parmi les réfugiés.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Côte-d'Ivoire

Le maire d'Abidjan est impliqué dans une affaire d'abus de biens sociaux

Le bureau de l'Assemblée nationale ivoirienne a autorisé, lundi 25 mars, le parquet général à entamer des poursuites pénales contre M. Emmanuel Dioulo, maire d'Abidjan et député. La levée de l'immunité parlementaire est fondée sur une requête du parquet général d'Abidjan, à la suite d'une plainte de la Banque nationale de développement agricole (BNDA), pour abus de biens sociaux et détournement de gages.

M. Dioulo est président-directeur général de la Compagnie d'export-import (COGEXIM), l'une des principales sociétés de négoce de café et de cacao, à laquelle la BNDA réclame une créance de 19 milliards de francs CFA (1), assortie de 10 milliards de francs CFA au titre des agios. M. Dioulo conteste le montant de cette créance et déclare avoir été victime d'une escroquerie menée de concert par d'anciens responsables de la COGEXIM et de la BNDA.

Le tribunal d'Abidjan, saisi en première instance, avait condamné, lundi 18 mars, la COGEXIM à payer 7 milliards de francs CFA à la BNDA, tout en ordonnant une nouvelle expertise. Ce jugement avait été considéré comme *« léger »* par le bureau politique du Parti démocratique de la Côte-d'Ivoire, réuni, mardi 19 mars, sous la présidence de M. Houphouët-Boigny.

Le maire d'Abidjan est devenu la principale cible de la campagne d'assainissement lancée par le gouvernement contre la corruption dans les milieux politiques, à l'approche du scrutin présidentiel et des élections législatives prévues pour l'automne. M. Houphouët-Boigny, âgé de quatre-vingts ans, devrait se représenter à la présidence, sans rival, mais avec un colistier candidat à la vice-présidence.

Le nom de ce dernier n'est pas encore connu, ce qui donne lieu à d'intenses spéculations dans les milieux politiques, puisqu'il serait, le cas échéant, appelé à succéder au président en exercice, en cas de démission ou de décès.

F. F.

(1) 1 franc CFA = 0,02 franc.

République sud-africaine

M. PIETER BOTHA REFUSE DE DESTITUER LE MINISTRE DE LA POLICE

Le gouvernement sud-africain fait face à une crise politique qui gagne en ampleur, après la mort d'une trentaine de personnes depuis le 21 mars, dans le sud du pays.

Le président Pieter Botha a rejeté, lundi 25 mars, une demande d'exclusion du ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, formulée par cinq partis politiques, dont deux formations de la coalition gouvernementale (le Parti travailliste et le Parti national du peuple), qui reprochent au ministre de s'être montré incapable de contrôler la police.

Jusqu'à présent, seul le Parti national authentique (extrême droite) a salué, lundi 25 mars, le rejet de la demande d'exclusion de M. Le Grange, qui, selon le responsable du parti, M. Jaap Marais, a été déposée par des *« agitateurs et des émeutiers gauchistes ».*

Des hommes politiques de l'opposition libérale, ainsi que des avocats des victimes des émeutes ont réaffirmé, lundi, que le bilan officiel de la fusillade de Langa (*le Monde* du 23 mars) ne correspondait pas aux données recueillies auprès des témoins. Un député du Parti progressiste fédéral, Mme Molly Blackburn, a indiqué que le bilan pourrait être de cinquante-trois morts. *« Mais nous sommes incapables de le vérifier »,* a-t-elle ajouté. Un porte-parole du Front démocratique uni (antiapartheid), avait affirmé dimanche que soixante-dix personnes étaient mortes jeudi à Langa.

L'évêque anglican noir Desmond Tutu, prix Nobel de la paix 1984, a déclaré, de son côté, que la violence ne cesserait pas tant que l'apartheid ne serait pas démantelé. Enfin, une banque américaine, la Bank of Boston a annoncé, lundi, qu'elle n'accorderait plus de crédits au secteur privé d'Afrique du Sud, en raison de *« la nature oppressive de la politique d'apartheid qui met en cause la stabilité économique et politique du pays ».*

Les crédits en cours de la Bank of Boston atteignent actuellement quelque 75 millions de dollars et doivent venir à échéance au plus tard à la mi-1986. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

PROPOSITION 11

POUR REUSSIR EN 86.

Aujourd'hui, une large majorité de Français a plusieurs bonnes raisons de voter contre la politique suivie depuis 1981 ; une autre majorité d'autres bonnes raisons de voter contre celle menée avant 1981. De plus en plus nombreux sont ceux qui affirment que ce sont les mêmes raisons : l'antipathie croissante entre l'État et la société civile.

L'opposition, cette fois-ci, va bénéficier de ce rejet. Faut-il s'en contenter frileusement, en attendant on ne sait quelle "divine surprise" ? Allons-nous nous complaire dans les imbroglios tactiques, les ambitions personnelles, la peur de l'échéance suivante ? Allons-nous saisir, au contraire, l'occasion de proposer aux Français l'organisation nouvelle des pouvoirs, des libertés et des responsabilités qui, seule, peut éviter l'engrenage de l'échec et du rejet. Une chance historique d'en sortir s'offre. Les conditions sont réunies. Les Français sont désormais tous convaincus de la réalité de certaines valeurs, l'initiative, le risque, la responsabilité. La famille, la commune, la région, l'entreprise, l'association, autant de communautés hier bridées, contestées, voire combattues, aujourd'hui unanimement reconnues. Les contours de la société de demain sont là.

Encore faudrait-il oser présenter un projet et savoir lui donner les meilleures chances de succès : un projet, une méthode, un élan. Il faut retrouver l'esprit conquérant de 1958 ! Le temps est venu.

UN PROJET : LA SOCIÉTÉ DE LIBERTÉ DÉCENTRALISÉE ET EUROPÉENNE.

Chacun le discerne. Il est dans une nouvelle distribution des rôles entre l'État et la société civile, au détriment de celui-là, au bénéfice de celle-ci. Il ne pourra pas y avoir de désocialisation rampante. A la société mixte du Président de la République, n'opposons pas une mixte société, en prétendant que c'est le contraire. Opposons la société de liberté.

Société de liberté, et non simplement libéralisme. La France est un pays mal organisé, mais organisé quand même. La plupart des fonctions actuellement assurées par l'État, notamment dans le domaine de la solidarité, ne sauraient être abandonnées purement et simplement. Moins d'État, beaucoup moins d'État, ne veut pas dire forcément moins de service. Au contraire, le désengagement de l'État sera d'autant plus hardi qu'il aura été prévu de l'accompagner d'un vaste transfert de compétences, voire d'autorité.

Trois voies, qui sont complémentaires, ont été ouvertes, naguère, par le Général de Gaulle : la décentralisation, l'Europe, la coopération. Nous pensons qu'elles doivent être au cœur du projet de l'opposition, parce que, seules, elles rendent opérationnel – et donc crédible – tout le reste :

– la dénationalisation complète et rapide de la banque, de l'assurance et de l'industrie, au profit d'un nouvel actionnariat populaire ouvert aux collectivités et aux Européens ;
– la fin du monopole dans l'audiovisuel, les transports, les télécommunications, l'autonomie dans l'éducation, la sécurité des personnes et des biens, la protection sociale ;
– l'éclatement des carcans historiques, comme le monopole syndical ou le statut de la fonction publique ;
– la refonte de notre système fiscal, lui-même décentralisé et allégé, en fonction de l'organisation nouvelle des pouvoirs ;
– notre présence active dans les grands défis de l'avenir : technologies nouvelles, énergies renouvelables, maîtrise de l'espace ;
– la mise en œuvre d'une véritable Alliance pour le Développement entre pays industrialisés, pays détenteurs de capitaux et pays en voie de développement, seul projet d'avenir, efficace et généreux, face au drame de la faim, au déséquilibre nord-sud, seule solution à terme au problème de l'immigration.

Décentralisation, Europe, Alliance pour le Développement, sont les vecteurs d'une nouvelle confiance dans la France, d'une nouvelle fierté d'être Français ; les fondements d'une société libre, accueillante, ouverte, civilisée. Elles en sont en même temps les garants, les garde-fous, face au regain des égoïsmes, exacerbés par une crise qui n'en finit pas.

UN ÉLAN, PAR LE RÉFÉRENDUM.

L'émergence de libertés nouvelles, la relance d'une décentralisation véritable, l'accélération de la construction européenne, forment un tout indissociable, sans lequel le désengagement de l'État ne serait qu'un leurre, un repli tactique.
Déjà la technocratie s'empare des idées neuves, qu'elle balaye avec mépris parce qu'elles dérangent par trop ses schémas de pensée. Déjà, elle cherche comment gérer, contrôler, guider, le nécessaire repli de l'appareil d'État. Déjà, ceux qui ont voué leur destin au service de l'État, modernes prétoriens, se veulent à la fois juge et partie. Cette récupération est le premier danger qui menace les chances de réussite. Le second, c'est le calendrier.
Ne nous leurrons pas. Il n'y aura pas d'état de grâce. Le Président de la République dispose de pouvoirs considérables pour manœuvrer, empêcher ou retarder toutes les actions, pour "pourrir" la situation, spéculant sur une décomposition rapide. Lui seul est maître du temps : droit de dissolution et démission lui appartiennent. Le compromis, puis l'impuissance, sont au bout du chemin.
Le moyen d'éviter à la fois ces deux dangers, c'est d'en appeler à la volonté populaire, d'associer le plus rapidement possible les Français à l'œuvre entreprise. Il existe : c'est le référendum tel qu'il est défini par l'article 11 de la Constitution.
La majorité de demain doit s'engager, dès maintenant, à soumettre son projet aux Français par référendum dans les trois mois qui suivront sa victoire aux élections législatives. Et on verra, alors, qui s'y dérobe. Un projet, un élan populaire. C'est ainsi que nous retrouverons un sentiment perdu : l'espoir.
A présent, le débat est ouvert. Demain, pour porter ce projet, nous agirons avec tous ceux qui, depuis 1976, ont mené, avec Jacques Chirac, le combat pour le renouveau des idées et qui, comme nous, pensent que l'important, ce n'est pas seulement de gagner, mais de réussir 86.

P R O P O S I T I O N 1 1

William Abitbol. Jacques Benne, maire du Rouret. Franck Borotra, maire-adjoint de Versailles. Richard Dell'agnola, maire de Thiais. Patrick Devedjian, maire d'Antony. Christian Dupuy, maire de Suresnes. Jean-Jacques Guillet, premier adjoint au maire de Sèvres. Jean-Paul Hugot, maire de Saumur. Pierre Lataillade, premier adjoint au maire d'Arcachon. Gérard Pourrez, secrétaire général du Mouvement national des élus locaux. Jean-François Probst, maire-adjoint de Bois-Colombes.

politique

LE DÉBAT SUR LA PROPORTIONNELLE

Tour de piste...

Après les débats du comité directeur du PS, qui ont révélé de profondes divisions entre socialistes sur la question du mode de scrutin (*le Monde* du 26 mars), un bureau exécutif extraordinaire sera réuni à Paris, jeudi 28 mars, au terme des journées parlementaires socialistes de Rennes, les 27 et 28 mars, où ce débat reprendra.

Voici la liste la moins improbable de systèmes électoraux envisagés.

● Maintien de l'actuel système majoritaire uninominal à deux tours, avec ou sans redécoupage des circonscriptions.

● *Maintien du système* actuel, mais adjonction d'un « additif » proportionnel. C'est le système que souhaitent notamment, au PS, M. Jean Poperen, numéro deux du parti, et le CERES. Deux *variantes* : avec ou sans redécoupage des circonscriptions.

● Adoption du « système Le Gall ». Système établi par M. Gérard Le Gall, l'un des experts électoraux du PS : il s'agit d'une proportionnelle régionale, à deux tours, sans possibilité de fusion de listes au second tour, avec obligation d'obtenir 5 % des inscrits au premier tour pour se maintenir au second. (En cas d'abandon du système majoritaire, qu'il ne souhaite pas, le CERES est lui aussi en faveur d'un système proportionnel régional.)

● *Adoption du système dit* « Giscard » ou « Joxe », selon les sources. Maintien du scrutin majoritaire uninominal à deux tours dans les départements n'atteignant pas un certain seuil démographique. Proportionnelle départementale dans les autres.

● *Système « Allouche ».* Système établi par M. Guy Allouche, sénateur (courant Mauroy), du Nord. Proportionnelle départementale à deux tours, avec possibilité de fusion de listes au second tour. Obtention obligatoire d'un seuil minimal de suffrages au premier tour pour se maintenir au second.

● Proportionnelle départementale à un tour. C'est le système souhaité par M. Claude Estier. C'est celui que M. Poperen — qui ne souhaite pas son adoption — juge pratiquement le seul possible si le scrutin majoritaire *devait être abandonné.*

Il semble que les divers types de scrutins mixtes « à l'allemande » par exemple, après avoir séduit, aient été écartés, en raison de leurs difficultés d'application, à la fois techniques et politiques.

J.-L. A.

M. Chirac dénoncera surtout l'« esprit de tricherie » de la future loi électorale

Un bureau politique le 28 mars, un comité central à la mi-avril, un congrès le 1er juin, la participation de M. Jacques Chirac à la convention des clubs Perspectives et Réalités le 9 juin aux côtés de MM. Va*léry Giscard* d'Estaing et Raymond Barre, la signature d'une déclaration politique conjointe avec l'UDF, la conclusion en septembre d'un accord de gouvernement au sein de l'opposition : le programme du RPR est bien rempli pour les prochains mois.

Toutes ces échéances arriveront alors que la campagne pour les élections législatives de mars 1986 sera en fait déjà entamée. Et d'abord avec le débat sur la réforme du mode de scrutin. Sur ce sujet l'accord est total entre les trois chefs de l'opposition pour défendre le main*tien du scrutin majoritaire uninomi*nal à deux tours. C'est même le seul domaine sur lequel il n'y a pas eu l'ombre d'une divergence entre M. Barre et M. Chirac au cours de leur entretien en tête-à-tête du mercredi 20 mars à l'Hôtel de Ville de Paris.

De même, le lendemain, lorsque le président du RPR a rencontré à son domicile M. Giscard d'Estaing, l'ancien chef de l'Etat a précisé que la prochaine consultation devrait se dérouler selon l'actuel mode de scrutin et qu'une modification éventuelle ne devrait pas intervenir immédiatement avant, mais être étudiée immédiatement après une élection générale.

Dans l'entourage du maire de Paris, les débats du comité directeur du PS (*le Monde* du 26 mars) sont analysés à divers niveaux. Le fait que plusieurs ministres n'aient pas hésité à prendre des positions en contradiction avec les intentions supposées du gouvernement prouve soit que le chef de l'Etat n'a pas encore arrêté son choix et que sa décision est suceptible d'être influencée, soit, au contraire, que ses ministres jouent d'ores et déjà l'après-Mitterrand en n'hésitant pas à se démarquer de lui.

Artifices

Deuxième analyse : la réforme de la loi électorale a pour objectif de contraindre le RPR et l'UDF à s'allier à l'extrême droite pour pouvoir constituer une majorité. Ces deux grands partis repoussant cette solution, les socialistes pourraient alors, à leur tour, constituer une majorité par débauchage à droite ou au centre. Il s'agit, dit-on au RPR, de *« protéger M. Mitterrand en lui laissant une marge de manœuvre ».*

Si le scrutin majoritaire n'est pas maintenu, l'opposition et plus précisément le président du RPR feront campagne sur deux thèmes essentiels.

Tout d'abord celui du danger que représente pour les institutions l'introduction de la représentation proportionnelle dans la mesure où celle-ci favorise l'instabilité gouvernementale par le moyen de majorités changeantes. C'est le « le retour au régime des partis » tant dénoncé par de Gaulle et sur le rejet duquel a été fondé la Ve République. Selon M. Chirac le système majoritaire est consubstantiel à l'esprit des institutions, même s'il admet que le *mode de scrutin ne doive pas être du* domaine constitutionnel. M. Chirac n'a pas toujours été de cet avis puisqu'il expliquait en 1974 qu'il n'est ni *« vrai »* ni *« sérieux »* d'affirmer qu'on mettrait en cause les institutions, en touchant à la loi électorale. Toute la Constitution de 1958, révisée en 1962, avec l'élection du président au suffrage universel, est fondée, remarque-t-il ajourd'hui, sur le principe majoritaire qui assure clarté, durée, stabilité et autorité jusqu'à ce que joue l'alternance. Le principe proportionnel qui assure une plus grande justice et reflète mieux la force des courants peut en revanche trouver son application au niveau de l'administration des collectivités locales où les intérêts catégoriels doivent être pris en compte.

Le deuxième thème que développera M. Chirac sera celui de l'« esprit de tricherie » qui aura animé le gouvernement. La modification de la loi électorale, affirme-t-il, n'a pour objectif que d'assurer le maintien au pouvoir du Parti socialiste grâce à des artifices de scrutin. C'est ce thème que M. Chirac avait utilisé au moment du vote de la loi municipale de 1982 réformant le mode d'élection dans les grandes villes, la loi de « PLM ». Il estime que cet argument a été alors assez fort, qu'il a contribué à sa victoire totale à Paris et que les résultats de Marseille ont, *a contrario*, démontré son bien-fondé.

En revanche, M. Chirac ne devrait pas trop mettre l'accent sur le risque qu'entraîne la proportionnelle de faire élire des députés d'extrême-droite. En effet, ce phénomène lui paraît conjoncturel et géographiquement circonscrit, comme le montre, selon lui, le résultat des élections cantonales. Il estime surtout que le refus qu'il a opposé à tout accord avec le parti de M. Le Pen, est, désormais, une donnée admise sur laquelle il n'y a plus à discuter.

Et pourtant, au cours de la réunion du groupe RPR de l'Assemblée nationale, au lendemain des cantonales, le mardi 19 mars, le maire de Paris a dû réaffirmer avec force, sa position, approuvée d'ailleurs par les *autres anciens premiers ministres.* Certains députés — peu nombreux, — comme M. Kaspereit, élu de Paris, regrettaient, en effet, que le maintien d'un candidat RPR ait facilité l'élection d'un communiste alors que cela aurait été évité par un report de voix sur le candidat de l'extrême droite.

La clarté de l'attitude de M. Chirac sur ce sujet a été aussi interprétée par une majorité de députés RPR — notamment parmi les plus jeunes — comme un désaveu infligé *a posteriori* à certaines positions fluctuantes prises naguère par M. Claude Labbé, président du *groupe (depuis 1973)* à propos des relations du RPR avec l'extrême droite. Mais le pécheur s'étant depuis repenti, il n'est pas question — dans l'esprit de M. Chirac — de le punir. Le président du RPR n'encouragera donc pas la candidature à la présidence du groupe qui doit statutairement avoir lieu le 2 avril d'un « anti-Labbé » — le nom de Mme Hélène Missoffe a été avancé — car cela aurait surtout pour effet de révéler un conflit de générations. M. Chirac juge préférable d'attendre le renouvellement de l'Assemblée nationale l'année prochaine.

Le maire de Paris explique, cette année encore, que le taux des nouveaux adhérents au RPR et la vitesse de recouvrement des cotisations n'ont jamais été aussi grands depuis 1976. Cette satisfaction rituellement affirmée, il peut s'étonner des sondages d'opinion récents qui ont enregistré de façon concomitante une baisse de sa popularité et le « frémissement » en faveur de M. Mitterrand et de M. Fabius. M. Chirac assure qu'il n'a nullement ressenti de telles tendances au cours de la campagne électorale.

Cela lui rappelle « l'opération-*sondages* » *dirigée contre* lui en 1977 lorsqu'il était candidat à la mairie de Paris contre la volonté du pouvoir et qui a longtemps fait apparaître qu'il n'avait aucune chance de gagner jusqu'au jour où la tendance s'est brusquement inversée.

Ses collaborateurs expliquent cependant le phénomène par une image « brouillée » qu'a pu donner l'attitude fluctuante de certains responsables RPR à l'égard de l'extrême droite et la réconciliation trop spectaculaire du maire de Paris avec M. Giscard d'Estaing. Pouvait-il en être autrement ?

Son entourage affirme que M. Chirac, souhaitant avant toute chose l'union de l'opposition et refusant de faire un choix entre M. Giscard d'Estaing et M. Barre, a *« tendu les deux mains sans arrière-pensée ».* Or, ajoute-t-on, *« l'un a sauté dessus et saisi tout le bras, alors que l'autre l'a ignoré et dédaigné le moindre doigt ».* Et l'on conclut : *« C'est cela qui renforce l'impression d'un axe Giscard-Chirac ».*

Il est donc pour le moment aussi difficile à M. Chirac de donner l'impression qu'il repousse les avances d'un soupirant insistant que de faire croire qu'il recherche les rencontres avec un courtisé qui se dérobe.

ANDRÉ PASSERON.

La répartition des présidents de conseils généraux



Les élus du CNIP (Centre national des indépendants et paysans) *ont été comptabilisés avec les divers opposition*

DROME : M. Rodolphe Pesce (PS)

M. Rodophe Pesce (PS), a été élu, lundi 25 mars, président du conseil général de la Drôme par 20 voix contre 16 à M. Jean Mouton (div. opp.). M. Pesce succède à M. Maurice Pic (PS), battu le 17 mars dans le canton de Montélimar-II.

Le quorum des deux tiers n'avait pas été atteint, vendredi 22 mars, lors de la première réunion du conseil. C'est la raison pour laquelle *le scrutin a été reporté* au lundi.

[M. Pesce est né le 10 octobre 1935 à Marseille. Professeur de mathématiques, il est conseiller général de la Drôme depuis 1973, et maire de Valence depuis 1977. M. Pesce a été élu *député (socialiste) de la Drôme* en 1978, et réélu en 1981. Il est membre du comité directeur du Parti socialiste.]

GUADELOUPE : M. Larifla (PS)

M. Dominique Larifla (PS), a été élu, lundi 25 mars, président du conseil général de la Guadeloupe, au premier tour de scrutin, par 24 voix contre 17 au président sortant, Mme *Lucette Michaux-Chevry* (div. opp.), fondatrice du Parti de la Guadeloupe (LPG). Il y a eu un bulletin blanc.

[M. Dominique Larifla, qui est âgé de *quarante-neuf ans*, est médecin des hôpitaux, en cardiologie. Premier secrétaire de la fédération guadeloupéenne du PS depuis 1983, il dirige depuis 1977 la municipalité de Petit-Bourg qui présente l'originalité d'être la seule du département gérée par *les socialistes* et les communistes.

Président de l'association des maires, M. Larifla a réussi, au lendemain des élections cantonales, à imposer son point de vue unitaire en faisant accepter par ses propres amis la conclusion avec le Parti communiste guadeloupéen (PCG) d'un accord prévoyant un programme de gestion départementale établi pour trois ans et en faisant élire un bureau de quinze membres composé de huit socialistes, sept communistes et un élu « divers gauche ».]

● SAONE-ET-LOIRE : contentieux électoral. — A la suite des élections cantonales, deux recours en annulation ont été déposés devant le *tribunal administratif. Ils concer*nent les cantons de Lucenay-l'Evêque et de Chalon-sur-Saône-Nord. Dans le premier canton, M. Naudin (PS) avait été élu avec six voix d'avance (pour 2 428 suffrages exprimés) sur M. de Ganay (RPR) et, dans le second, M. Mathus, député PS, a été réélu avec 89 voix d'avance (pour 6 607 suffrages exprimés) sur Mme de Mazière (RPR). Dans le premier cas, il s'agit de bulletins contestés et dans le second d'une distribution de tracts le dimanche matin 17 mars, jour du second tour. — (Corresp.)

● PRÉCISION. Le Centre national des indépendants et paysans nous demande de préciser que, sur les 211 candidats qu'il présentait aux élections cantonales (155 candidats investis par le CNPI ; 5 se réclament de l'UNIR et 51 « indépendants » soutenus par le CNIP), il a obtenu au soir du second tour 76 élus (56 conseillers généraux sortants et 20 nouveaux élus).

RECTIFICATIFS

ARDENNES : M. Jacques Sourdille, RPR, président du conseil général des Ardennes, n'est pas président du conseil régional Champagne-Ardenne.

ALPES - DE-HAUTE - PROVENCE : M. Roger Vial, div. opp., nouveau président de l'assemblée départementale, est conseiller général depuis 1958.

LE COLLOQUE DU CLUB ESPACES 89

Crises d'identité et conversion socialiste

La gauche au pouvoir depuis mai 1981 a le plus grand mal à identifier ses anciens points de repère qui demeurent valides et à en inventer de nouveaux à la fois légitimes et rentables. Elle a offert plus d'une fois, jusqu'à ces dernières semaines du *moins, le spectacle de son vertige et de son affolement* momentané face aux critiques et aux attaques venues de droite et *quelquefois* d'extrême droite. A défaut d'être toujours justifiées ou même vraisemblables, les flèches de l'opposition ont souvent été dommageables pour le pouvoir et son image.

Interdite et paralysée dans ces diverses occasions, la gauche socialiste a même eu l'effarement de se découvrir fréquemment inapte à faire valoir ses réussites esquissées, tout autant qu'à s'expliquer sur ses échecs.

Incertain enfin de son avenir politique en dépit de « frémissements » récents et limités et de leur habile valorisation, le Parti socialiste ne sait plus guère, pour l'heure, à quels *saints idéologiques* ou *culturels* se vouer.

C'est dans ce contexte composite de prospective, de désarroi et de contre-attaque *qu'il* faut replacer le renouveau des instances de réflexion et de propositions aux marges d'un pouvoir que ces instances avaient contribué en d'autres temps à édifier et à alimenter en projets, en têtes pensantes et en futurs cadres.

Au nombre de ces instances, le club Espaces 89, créé en juillet 1983, animé, entre autres, par l'épouse du premier ministre, Mme Françoise *Castro*, multiplie depuis quelques mois débats internes, colloques et publications. Espaces 89 balaye large et voit loin. Comment expliquer autrement que, sur un thème peu cultivé par la gauche depuis que la pensée conservatrice l'a arraché aux idéaux de la Révolution, « l'identité française », ce club ait cru bon de débattre pendant trois jours ?

L'identité française : vaste programme, eût dit certain général qui en connaissait un chapitre sur le sujet. Pour sa part, Espaces 89 avait *réuni*, les 22, 23 *et* 24 mars, à Paris, autour d'une quarantaine de philosophes, juristes, historiens, scientifiques, *écrivains* ou *journalistes*, de quatre cents à six cents auditeurs au fil d'exposés et de tables rondes aussi divers par leur intérêt que par leur propos.

Mais comment éviter sur un tel sujet cette incertaine polyphonie, ce va-et-vient entre le dernier salon socialisant où l'on cause, le séminaire universitaire et l'invention collective d'arguments renouvelés, nés d'une idée générale ? Un historien de renom côtoyait l'écrivain à la mode du moment. Mme Elisabeth Badinter, épouse du garde des sceaux, consacrait un propos pertinent à cette identité nationale qui paraît désormais *« à la fois trop légère et trop rigide »*, juste avant un petit cours de philosophie pour élèves d'hypokhâgne...

C'est ainsi que l'on entendit Mme Marguerite Duras délivrer de sa *voix captivante* des bribes de l'hymne d'admiration infinie dont elle honore le chef de l'Etat, avant de *décréter que « 30 % de la France* [l'opposition vue par elle] *vit dans une sorte d'autisme, de schizophrénie »* ; et plus tard le philosophe Michel Serres décerner sans se faire prier, à un public ravi, le quart d'heure de prose poétique dont il enjolive depuis quelque temps plus d'une réunion intellectuelle ou savante organisée par ou autour du pouvoir. Moments aussi fascinants que gratuits.

Pour le reste — et le sérieux — de l'affaire, *il était naturel que demeu*rent sans réponse les questions aiguës qui étaient pour partie les véritables tenants de ce large tour d'horizon sur l'identité française. *Comment les immigrés ou* les Français de fraîche date, de peau ou de culture « différentes » peuvent-ils s'adjoindre à la communauté nationale dans des conditions acceptables par tous et respectueuses de *tous* les individus et de *tous* les groupes ? Où faire passer la voie étroite qui serpente entre les principes et les conduites concrètes, entre la générosité plus ou moins inconsciente et laxiste et la xénophobie plus ou moins ouvertement proclamée et pratiquée ?

Incertitude et trouble

L'incertitude et le trouble règnent sur ce point comme sur bien d'autres ; on l'a perçu à tous les moments des débats d'Espaces 89. Jusqu'à l'intérieur de la gauche socialiste s'opposent les partisans d'une politique des *« petits pas »* pour agglomérer à l'identité nationale sans gloutonnerie assimilatrice les « gens d'ailleurs » et les volontaristes *partisans de gestes rapides et forts.*

Porte-parole discret des premiers, M. Raymond Forni, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, s'est entendu rappeler avec *force que l'entassement* des dossiers de naturalisation équivaut pour certains à un reniement des principes de la gauche. A Me Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, venu plaider au nom des seconds pour le droit de vote aux immigrés lors des élections locales, furent en revanche objectés l'irréalisme et le danger... électoral d'une telle proposition.

Du reste, la crise de l'identité nationale si souvent invoquée ou décrite au cours de ces trois journées, les incertitudes d'une « nouvelle citoyenneté » à inventer pour notre temps et ceux qui viennent ne sont-elles pas aussi autant d'aspects d'une crise de l'identité... socialiste ? Cela fut peu dit au cours du colloque d'Espaces 89, mais avec trop de force pour ne pas en demeurer comme le propos sous-jacent.

Fallait-il alors convoquer l'identité française, réelle ou mythique, sereine ou en crise, et de toute façon aussi difficilement définissable que prégnante, s'il s'agit au fond de cette *identité socialiste en sérieux désarroi* et en phase instable de redéfinition ? Beaucoup d'orateurs du colloque d'Espaces 89 ont paru contents de la trouver à leur disposition, cette *« identité française »*, tout comme cette « République » à la majuscule flamboyante et même cette *« certaine idée de la France »* (c'était le thème d'une séance) chère à un de Gaulle jadis si peu chéri par ceux qui s'y réfèrent.

Élargir

C'est de bonne guerre, puisque le combat politique est inséparable d'une guérilla de mots et de significations dans laquelle la gauche socialiste s'est souvent fait « voler » les *siens* (*« libertés », « République »...*) avant de se les voir renvoyer à la figure.

Dès lors, autant ne pas laisser les conservateurs ou les extrémistes accaparer à *leur* seul *profit* l'identité nationale.

Mais il faut aussi se souvenir qu'un club de réflexion *qui* s'appelle Espaces 89 regarde probablement surtout vers 1989, même s'il ne perd pas de vue les idéaux de 1789.

Mme Elisabeth de Fontenay, maître-assistant de philosophie à l'université de Paris-I, l'a dit à sa manière, en stigmatisant *« nos camarades* [qui] *ne veulent plus marcher ni courir, sauf à pratiquer le tennis et le jogging ». « Il y a de l'ignominie*, a-t-elle affirmé, *de la vulgarité, de l'incivilité, je veux dire de l'incivisme, dans cette complaisance aux illusions perdues, dans ce dandysme* « version deuil et mélancolie » *qui autorise le repliement sur la vie privée et la subjectivité égoïste ».*

Elle a, pour compléter ce propos sévère mais politiquement très précis, renvoyé dos à dos communisme et libéralisme, également incapables à ses yeux d'engendrer une nouvelle communauté. Elle a aussi appelé à la résistance contre l' *« idéologie moderniste et modernitaire ».*

M. Maurice Benassayag, conseiller socialiste de Paris, a invoqué *« la parole de de Gaulle* et *de Mitterrand »* pour mieux repousser *« celle de Pétain ».* Il a parlé de *« rassembler une majorité de Français »* autour de *« valeurs universelles »* — qu'elle semble lointaine l'époque de la rupture socialiste avec le capitalisme ! — et décrit la République comme *« notre club à tous ».*

Avant lui, M. Claude Nicolet, historien perspicace de l'idée républicaine en France, avait, à point nommé, souligné avec force la fragilité et l'inachèvement plus grands qu'il n'y paraît en général de cette idée-là et la force exigente et prometteuse de son avenir.

De là à penser que l'on se fait aussi, à Espaces 89, une *« certaine idée »* des contours possibles d'un territoire politique élargi — d'autres l'appellent recentrage — accueillant des *« républicains »* pas nécessairement socialistes, il n'y a qu'un pas, ou un Rubicon, dont il faudra bien reparler avant 1989.

MICHEL KAJMAN.



POLITIQUE

La constance de M. Rocard

M. Michel Rocard insiste : après avoir pris position contre la proportionnelle devant le comité directeur du Parti socialiste (*le Monde* du 26 mars), il a affirmé lundi 25 mars à Europe 1 que ce choix éventuel pour le scrutin législatif de 1986 est *«une affaire grave»* qui donnerait *«un terrible coup de vieux»* à la vie politique. La proportionnelle entraînerait, selon lui, un *«vieillissement général»* de la classe et des mœurs politiques, puisque les candidats seraient choisis par les états-majors, ce qui ne favorise pas le renouvellement des hommes, et que, selon les résultats électoraux, les alliances conclues pourraient manquer de clarté. M. Rocard a fait allusion, à ce propos, au *«pourrissement»* de la SFIO sous la IVe République.

M. Rocard dispose de bons arguments, à commencer par celui de sa propre constance, puisqu'il a toujours été attaché au scrutin majoritaire. Mais il en expose aussi quelques-uns qui sont plus fragiles. Violemment opposé avant 1981 à une éventuelle dissolution de l'Assemblée nationale après la victoire de la gauche à l'élection présidentielle, il est maintenant saisi d'effroi à l'idée que la proportionnelle rendrait inutilisable le droit de dissolution dont dispose le président de la République. Mieux, après avoir dit solennellement qu'il s'agissait d'une *«affaire grave»*, M. Rocard a fini par réduire la querelle à un *«débat tactique»*. Si le débat n'est que *«tactique»*, on comprend mieux que M. Rocard, au bout du compte, n'en fasse pas une affaire. *«Bien entendu»*, *«comme toujours»*, il obéirait au président de la République si le choix de M. Mitterrand était différent du sien.

La journée de lundi a confirmé que le débat sur la proportionnelle divise tous les courants du Parti socialiste. M. Gérard Fuchs, membre du secrétariat national du PS, proche de M. Rocard, a indiqué que, contrairement au ministre de l'agriculture, il est favorable à la proportionnelle intégrale, départementale ou régionale. L'entrée de l'extrême droite à l'Assemblée nationale ne l'effraie pas, car elle aurait au moins le mérite de clarifier les positions entre le Front national et la droite traditionnelle : *«Je préfère avoir un loup (dans la bergerie) plutôt que deux cents animaux dont je ne saurais pas qu'ils sont des moutons ou des loups.»*

L'opposition s'amuse de ces débats compliqués parmi les socialistes, ou s'en indigne, comme M. Jacques Toubon. La réforme, selon le secrétaire général du RPR, n'est envisagée par les socialistes que parce qu'ils ne veulent pas *«perdre le pouvoir tout en perdant les élections»*. M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, bat des records de machiavélisme dans l'analyse de la situation. Il se demande si les dissensions internes au PS ne sont pas *«organisées par l'Elysée»* afin que M. Mitterrand puisse dire aux Français qu'il décide du mode de scrutin en fonction de l'intérêt du pays et non pas de celui du Parti socialiste.

Le Parti communiste, comme d'habitude, met tout le monde dans le même sac. Charles Silvestre écrit mardi dans l'éditorial de *l'Humanité* que les débats, à droite et au Parti socialiste, ne tournent qu'autour de deux questions : *«Comment obtenir et sauver le maximum de sièges avec le même nombre de voix ? Comment fabriquer une majorité de circonstance pour gouverner en dépit de la volonté populaire telle qu'elle peut s'exprimer ?»*

D'une loi électorale, il y a toujours quelque profit à tirer. Si ce n'est après, en nombre de sièges, c'est avant, dans la polémique qui fait obligatoirement passer ceux qui concoctent le projet pour des champions du «tripatouillage», comme dirait M. Michel Noir (RPR).

J.-Y. L.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Ukeiwé propose la partition du territoire en deux régions

M. Edgard Pisani a quitté Nouméa mardi matin 26 mars à bord d'un avion militaire. Il doit remettre jeudi à M. Mitterrand le rapport dans lequel il expose les conclusions qu'il a tirées de son séjour de quatre mois en Nouvelle-Calédonie, ainsi qu'une version amendée de son plan d'indépendance-association (*le Monde* du 20 mars). Avant son départ de Nouméa, où il doit normalement revenir à la mi-avril, le délégué du gouvernement a notamment déclaré : *« Je crois que tout le monde commence à se dire que la Nouvelle-Calédonie est un mauvais dossier, qu'on se passe de gouvernement en gouvernement, et que se mettre autour de la table pour voir quelle solution trouver constitue la seule attitude politique raisonnable. Les indications que j'ai me laissent penser que, peut-être, ce processus de recherche d'un non-désaccord n'est pas impossible. »*

M. Pisani s'est montré confiant sur l'attitude du président de la République à son égard : *« Croyez-vous vraiment,* a-t-il dit à la presse, *que le projet que je déposerai puisse,* a priori, *être contraire à l'idée que le gouvernement se fait de la situation et de la solution qu'il est possible de lui apporter (...). Il est clair que, si, d'aventure, ce que je n'imagine pas, des aspects substantiels de ma proposition étaient rejetés, je considérerais que j'ai commis une erreur et je demanderais au gouvernement d'en tirer les conséquences. »*

De notre correspondant

Nouméa. — C'est au terme d'un petit déjeuner pris en compagnie de M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du PS, à la terrasse du Saint-Hubert, sur la place des Cocotiers, que M. Pisani s'est envolé pour Paris. Au même moment s'ouvrait à l'assemblée territoriale la session administrative, au cours de laquelle le président du gouvernement local, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, a exposé, lui, les variantes qu'il apporte au contre-projet d'« autonomie élargie » exposé par ses soins devant le Sénat, le 24 janvier, au nom du mouvement anti-indépendantiste.

M. Ukeiwé ne change pas, lui non plus, d'objectif : il s'agit de maintenir la Nouvelle-Calédonie au sein de la République française. La principale innovation, dans la version retouchée de son propre plan, consiste en une accentuation de la régionalisation qu'il préconise. Renonçant à la création de *« trois ou quatre régions »*, M. Ukeiwé propose maintenant une véritable partition du territoire, qui reposerait sur un découpage longitudinal de la Grande Terre en deux régions qui disposeraient chacune d'une assemblée élue au suffrage universel. Chacune de ces nouvelles régions coïnciderait *grosso modo* avec chacune des deux circonscriptions législatives existant dans le territoire : la circonscription dite « noire », à dominante mélanésienne, dont le député est M. Roch Pidjot, président de l'Union calédonienne, principale formation indépendantiste, et la circonscription dite « blanche », à dominante européenne, dont le député est M. Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR).

Dans le schéma de M. Ukeiwé, la région de l'Est et des îles Loyauté comprendrait en effet l'extrême nord du territoire, les îles Belep et les communes de la côte est jusqu'à Thio incluse, et bien sûr les îles Loyauté. La région de l'Ouest et du Sud regrouperait toutes les communes de la côte occidentale, dont l'agglomération de Nouméa, ainsi que la localité de Yaté et l'île des Pins. Ces deux régions composeraient le congrès du territoire, qui élirait annuellement son président, et remplacerait l'actuelle assemblée territoriale.

Les deux régions disposeraient d'un « pouvoir budgétaire et fiscal ». *« Le découpage longitudinal correspond le mieux à la réalité des communications actuelles,* affirme M. Ukeiwé. *Certes la prise en compte des relations coutumières aurait peut-être privilégié un découpage transversal. Mais un organe spécial, le Sénat coutumier, a précisément été conçu pour répondre au souci de maintenir les liens créés par le droit coutumier, et d'abord de permettre le développement économique et l'aménagement du territoire. »*

L'idée d'un tel Sénat coutumier retenue dans la version initiale s'inspire du statut du 6 septembre 1984 dû au secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine. Enfin, la réforme foncière que propose le président du gouvernement territorial se fonde sur le *« maintien du droit inaliénable à la propriété privée »*. Pas question donc d'une quelconque restitution des terres aux Mélanésiens dans ce plan retouché, qui se situe à l'opposé de celui de M. Pisani.

Après une visite de quatre jours dans le territoire, M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du PS, a lui aussi quitté Nouméa. Il a souligné, avant son départ, qu'aucune des quelque trente personnalités auxquelles il avait demandé rendez-vous ne s'était dérobée. *« Personne ne m'a dit : je ne dialoguerai jamais avec M. Pisani »*, a-t-il indiqué.

« L'indépendance, a ajouté M. Delanoë, *est un mot plus tabou dans les discours publics que dans les conversations privées. »* Avec le président du gouvernement territorial, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, le dialogue a été franc. M. Delanoë avait tenu à le rencontrer en tête à tête. Pour le chef de l'exécutif calédonien, le refus de rencontrer le délégué du gouvernement se fonde sur l'existence entre eux de ce que M. Ukeiwé nomme *« le cadavre de l'indépendance ». « Je ne sais pas s'il y a ce mort entre Dick Ukeiwé et Edgard Pisani, mais ce que je sais, c'est que le mot indépendance n'est pas tabou dans une conversation entre Dick Ukeiwé et le secrétaire national du Parti socialiste. Je ne suis pas sûr que ce soit le secrétaire national qui ait prononcé le premier le mot d'indépendance. Ce sont d'autres raisons qui font qu'il* [M. Ukeiwé] *ne dialogue pas avec Edgard Pisani. »*

A propos des relations avec l'opposition nationale, M. Delanoë a dénoncé l'attitude *« criminelle »* des partis métropolitains qui *« se servent de la Nouvelle-Calédonie pour des batailles politiciennes en France (...). Il faut que tout le monde s'engage, en métropole, à ne pas faire de la politique intérieure sur le dos de la Nouvelle-Calédonie »*, a souligné le député de Paris. En conclusion, le voyage de M. Delanoë se traduit par un soutien sans faille à la démarche de M. Pisani, que le secrétaire national du PS a jugé *« intelligente, courageuse et utile »*.

FRÉDÉRIC FILLOUX.



société

TANDIS QUE LA MÈRE DE GRÉGORY RESTE HOSPITALISÉE

Un complément d'expertise en écritures est ordonné dans l'affaire Villemin

Epinal. — Si Mme Françoise de Ricci, expert en écritures, déteste qu'on écorche son nom — tic professionnel sans doute, — elle ne craint pas d'érafler le secret de l'instruction : erreur professionnelle, assurément. C'était à 18 heures environ, à la sortie du palais de justice d'Epinal. Mme de Ricci encerclée par la meute ne peut s'éviter de dire tout haut ce que

De notre envoyé spécial

chacun était censé ne pas savoir mais savait déjà : une complément d'expertise en écritures a bien été ordonné, lundi 25 mars, par le juge d'instruction, M. Jean-Louis Lambert.

Une nouvelle série de documents écrits par quatre personnes a été établie dans la journée et sera soumise, par référence aux mêmes « pièces de question » — probablement les quatre messages du « Corbeau », — à nouvelle expertise, une expertise confiée aux deux mêmes spécialistes, Mme de Ricci et M. Alain Bucquet.

Une journée ambiguë

Le complément d'expertise est donc ordonné avec pour délai un mois de travail supplémentaire et pour mission vraisemblable de cerner, avec plus de certitude encore, la vérité scientifique. « *C'est comme si on repartait de zéro* », dira Mme de Ricci. A cette nuance près tout de même que, dans la phase précédente, les deux experts avaient eu, séparément, à examiner cent cinquante documents anonymes et numérotés pour en arriver à une conclusion identique. Comme le précisera Mme de Ricci : « *On est très sûr de ce qu'on a dit, mais on n'est jamais assez sûr.* »

« Très sûr, jamais assez sûr », le mot, c'est évident, n'échappera pas à qui pourrait éventuellement avoir à en user. Les limites de cet art, plutôt de cette science, ainsi posées résumaient bien cette journée ambiguë. Une journée sous le double signe du secret de l'instruction et du secret de polichinelle, une journée de grand écart par-dessus la Moselle et les ponts d'Epinal à hauteur d'une clinique, La Roseraie et d'un palais de justice.

Journée ambiguë et d'abord une sale journée par la nouvelle, communiquée très tôt le lundi matin, de l'admission la veille, à 23 heures, dans cette clinique, de Mme Christine Villemin. La mère de Grégory, enceinte de deux mois, avait été victime dans la nuit de « saignements ». Son état — le secret médical, en plus du secret de l'instruction — l'empêchait en tout cas de répondre à la convocation du juge d'instruction qui avait prévu de lui faire savoir, à 14 heures, les résultats des expertises en écritures.

Ce malaise de Mme Villemin ajoutait encore au malaise d'une situation paradoxale en ce moment de l'instruction : voir la mère de Grégory, partie civile, sinon en accusation, du moins sous suspicion et l'inculpé Bernard Laroche déjà en projet de partie civile.

Car cela ne fait plus de doute en fin de matinée. Mme Christine Villemin était bien, selon les experts, l'auteur présumé des lettres anonymes. Me André-René Garaud qui, au palais de justice, venait, en compagnie de Jean-Marie Villemin, l'époux de Christine, de s'entendre notifier les résultats de ces expertises, déclarait d'ailleurs : « *Nous allons déposer dès cet après-midi, une demande de contre-expertise. La valeur des expertises en écritures est toute relative et, depuis l'affaire Dreyfus, je crois qu'on est édifié.* »

Auparavant, l'avocat parisien avait fait référence au malaise de sa cliente : « *L'assassin du petit Grégory doit pouvoir se réjouir. Il n'a plus besoin d'envoyer des lettres anonymes pour torturer les parents.* » Sans cesse, dans la journée, Me Garaud allait ainsi revenir sur « les véritables torture morales subies depuis quelques semaines par sa cliente ». Sans cesse, il allait évoquer « son état » et « le risque pour elle de perdre cet enfant ». Sans cesse, il allait marteler cette vérité : « *Nous sommes la partie civile. Nous sommes la victime. Jusqu'à présent, en France, on inculpe pas encore les victimes* ». Me Garaud faisait en somme son métier d'avocat.

M. Lambert le sien. Apparemment tout à fait rassuré sur l'état de santé de Mme Christine Villemin, le juge d'instruction allait organiser, dans l'après-midi, un transport de justice à la clinique. Un transport, en effet, au sens littéral du terme : le procureur de la République, M. Jean-Jacques Lecomte, le juge d'instruction, un greffier, les deux experts en écriture venant ainsi, avec Me Garaud et M. Villemin au chevet de Mme Villemin. Ils lui rendirent visite un peu plus d'une heure, pour lui notifier le résultat des expertises et lui demander une nouvelle série de tests d'écriture. Me Garaud ne parlait plus, à ce moment-là, de « contre-expertise », mais de « complément d'expertise » : « *Ma cliente est dans la douleur* disait-il. *C'est une mère éplorée et elle attend avec confiance, comme partie civile, c'est-à-dire comme victime, qu'on découvre le ou les assassins de son enfant. Elle a participé à tous les actes nécessaires à la manifestation de la vérité.* »

C'est « avec confiance » également que M. Bernard Laroche, inculpé d'assassinat et convoqué en fin d'après-midi par le juge Lambert, s'est rendu au palais de justice. C'est « avec confiance » qu'il en est sorti une heure plus tard. D'abord parce que comme l'ont indiqué ses conseils, Me Gérard Welzer et Me Paul Prompt, les rapports d'expertise le mettent « *de manière claire et précise hors de cause et désignent une autre personne* ». Ensuite, parce que ceux-ci vont « *déposer un mémoire pour aller au non-lieu* » en faveur de leur client.

Enfin, parce que M. Bernard Laroche se voit déjà en position de partie civile puisque, Me Prompt l'a rappelé, « *notre client, au mois de février, a déposé une plainte avec constitution de partie civile pour faux, usage de faux et subornation de témoin. Cette plainte a été transmise à la chambre criminelle de la Cour de cassation qui choisira une chambre d'accusation pour instruire l'affaire* ».

Mardi, M. Lambert, juge d'instruction, part en vacances pour une quinzaine de jours. Les experts se mettent au travail. Mme Christine Villemin se repose dans une clinique spinalienne. M. Bernard Laroche sollicite comme cadeau de Pâques un non-lieu et les policiers de Nancy ont maintenant, sauf imprévu, un mois de plus pour remonter le temps jusqu'à ce 16 octobre 1984, et la Vologne.

PIERRE GEORGES.

DEVANT LE TRIBUNAL DE PARIS

Relent de comptes suisses au procès des frères Willot

Ce devait être, lundi 25 mars, la dernière journée de débat au procès des frères Willot et de M. Jean-Claude Taté, président de Conforama. Ça ne l'a pas été. Tout le monde se retrouvera donc à la onzième chambre du tribunal de Paris le 15 avril, après la trêve judiciaire de Pâques. Tout cela à cause d'une surprise constituée par la communication au tribunal de pièces adressées par la Suisse à la France en retour d'une commission rogatoire internationale qu'avait lancée, le 21 février 1983, M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction alors chargé de l'affaire.

M. Michau souhaitait ainsi obtenir quelques lumières sur l'existence de transferts de fonds et de titres effectués de Bruxelles à Genève par les Galeries Anspach, société reprise par les Willot et dans laquelle ils possédaient 90 % des actions. A ces transferts, M. Bernard Field avait déjà fait référence le 19 mars à la fin de son réquisitoire (*le Monde* du 21 mars). Et voilà que, lundi 25 mars, le président Culié, dès la reprise de son audience, faisait savoir qu'il se trouvait maintenant en possession de documents sur ce sujet. Car le 26 février, la Suisse, répondant, enfin, à la curiosité de M. Michau, avait adressé aux autorités françaises ces nouvelles pièces. Le ministère de la justice devait les recevoir le 12 mars, les adresser, le 19, au parquet de Paris et, ce dernier, auquel elles étaient parvenues le 21, les avait communiquées au tribunal le 22. Elles étaient donc là, emplissant trois classeurs sous forme de feuillets faisant état de chiffres, de comptes émanant de la banque genevoise Kayser-Ullman, livrés en vrac, sans l'accompagnement du moindre procès-verbal de saisie ni du moindre rapport de synthèse.

Du coup, s'agissant des résultats d'un acte d'instruction ordonné dans le cours de la procédure française ouverte à Paris contre les Willot, il fallait bien en donner connaissance à toutes les parties, puisque les débats du procès n'étaient pas achevés.

« En guise d'épilogue »

Ainsi fut fait et, pendant que plaidaient Me Bernard Casanova pour M. Jean-Claude Taté, président de Conforama, et pour lequel ne manquaient pas les arguments, puis Mes Bernard Lebas et Jean-Pierre Dufour, défenseurs respectifs de Régis et Bernard Willot, leurs confrères se livraient à un premier examen de ces pièces non sans avoir exprimé leur surprise. Car, devaient-ils dire en susbtance, voilà une bien curieuse façon de faire. Certes, cette commission rogatoire internationale a bien été délivrée par le magistrat français chargé du dossier Willot.

Mais, les transferts de fonds et de titres, qui en étaient l'objet, sont intervenus entre la Belgique et la Suisse et, s'il y eut délit, la justice française ne saurait être compétente pour en connaître. De surcroît, que viennent-ils faire ici ? Les faits, dont les Willot ont à répondre devant la onzième chambre du tribunal de Paris, ont été énumérés par le réquisitoire définitif du parquet. Celui-ci vise la banqueroute, des présentations de bilans faux ou inexacts et des abus de biens sociaux, mais rien d'autre. Il n'a jamais été question de transferts illicites de fonds. Cette communication des résultats d'une commission rogatoire faite *in extremis* doit être purement et simplement déclarée nulle.

Me Bernard Lebas, plaidant pour Régis Willot, devait même ajouter : « *Les délits reprochés aux quatre frères seraient-ils si difficiles à établir pour l'accusation qu'après trois ans de procédure, un rapport d'expertise de dix mille pages, il faille avoir recours à un procédé assi peu estimable que cette façon de jeter, en guise d'épilogue, les mots de « comptes suisses » avec tout ce qu'ils peuvent avoir de relent malin aux yeux de l'opinion ?* »

Mais, pour le président Culié, on ne pouvait faire table rase de pièces officiellement communiquées, même en dernière minute. D'autant moins que ni le ministère public, ni les parties civiles, ni la défense n'avaient encore eu le loisir de les étudier véritablement et, par conséquent, ne pouvaient être en mesure de présenter à leur sujet les observations nécessaires à la bonne règle d'un débat qui doit être jusqu'au bout contradictoire.

On reviendra donc le 15 avril, bien que, déjà, le substitut et les défenseurs aient fait savoir qu'ils n'auraient pratiquement rien à ajouter. Pour le premier, il suffit que les documents soient joints au dossier; pour les autres, qu'ils en soient radicalement écartés. Mais la réponse ne leur sera donnée, de toute façon, qu'avec le jugement qui interviendra ultérieurement sur le fond même de l'affaire.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

ALORS QUE LE DOCTEUR DIALLO TRAVAILLE A L'HOPITAL DE PARTHENAY

Le docteur Archambeau attend toujours un poste

L'affaire du CHU de Poitiers est loin d'être close. Dans l'attente du rapport de synthèse des experts, c'est aujourd'hui l'heure des premières séquelles.

Si le docteur Bakari Diallo a, avec l'appui du secrétariat d'État à la santé, retrouvé un travail à l'hôpital de Parthenay (Deux-Sèvres), le docteur Denis Archambeau, inculpé comme son confrère d'assassinat, est pour l'heure considéré comme indésirable à Saintes (Charente-Maritime) bien que la commission médicale consultative de l'hôpital se soit prononcée favorablement sur sa venue. A Poitiers, le conseil d'administration du centre hospitalier régional a indiqué, le 22 mars, que *« contrairement à certaines informations, la fréquentation de l'hôpital reste identique à ce qu'elle était au cours des périodes correspondantes des dernières années »*.

De notre envoyé spécial

Parthenay. — Le docteur Diallo exerce à l'hôpital. Oui et alors ? Pour un peu, on prierait le visiteur d'aller poser ailleurs ses questions incongrues. Le fait qu'un médecin inculpé d'assassinat à 50 kilomètres d'ici ait, depuis une semaine, pris des fonctions d'anesthésiste-réanimateur n'a suscité aucun mouvement hostile.

Tout se passe sans heurt. « *L'hôpital est plein,* assure le docteur Girault, anesthésiste-réanimateur lui aussi et président de la commission médicale consultative de l'hôpital. *On travaille, personne ne s'est sauvé en courant et aucun malade n'a retiré son bras lorsque le docteur Diallo l'a piqué.* » « *En huit jours,* confirme un observateur de la vie locale, *personne n'a crié au scandale. On l'a bien vu le jour du marché : soit on ne savait pas que le docteur Diallo était à Parthenay, soit on regardait tout cela avec une indifférence bienveillante.* »

Le non-événement en somme ? Un parfait exemple de l'information artificiellement et injustement grossie par les loupes médiatiques ? M. Michel Hervé, maire de Parthenay (PS, tendance rocardienne) et président du conseil d'administration de l'hôpital, fait une autre lecture. Pour lui, si tout s'est très bien passé, c'est avant tout l'un des résultats de l'action municipale. Une action qui a pour religion « *la prise en compte de la diversité* ». Qu'un élu voisin, Me Philippe Marchand, de Saintes (PS lui aussi — mais « mitterrandiste », précise M. Hervé), n'adopte pas la même ligne de conduite, voilà qui, pour le maire de Parthenay, « *est un bon exemple du fait que le débat gauche-droite est dépassé ou, plus exactement, que les clivages sont ailleurs que là où on les imagine habituellement* ».

Car le surprenant dans toute cette affaire n'est sans doute pas l'acceptation par une petite ville des Deux-Sèvres d'un médecin inculpé d'assassinat, mais bien la différence de traitement entre le docteur Diallo et le docteur Archambeau. Si le premier a été nommé grâce à l'action — discrète mais efficace — du secrétariat d'État à la santé, le second n'a pas bénéficié, loin s'en faut, des mêmes soutiens parisiens. A Saintes pourtant — à la différence de Parthenay, — l'hôpital ouvrait grands ses bras à ce médecin étudiant en CES d'anesthésie-réanimation.

« *La commission médicale consultative,* explique son président, le docteur Louis Roux, anesthésiste-réanimateur, lui encore, et président de l'association de Poitou-Charentes des anesthésistes-réanimateurs (APCAR), *s'est prononcé favorablement, sans ambiguïté et à une large majorité. Mais le conseil d'administration de l'hôpital ne s'est pas encore réuni. Pourquoi ?* » « *Je n'ai pas encore été saisi officiellement de cette demande de stage,* rétorque M. Philippe Marchand, président du conseil d'administration. *Cette question sera traitée dans le cadre de la marche générale de l'établissement lors du prochain conseil d'administration qui se tiendra fin avril.* » « *La vérité,* ajoute-t-il, *c'est qu'on a voulu me piéger avec cette affaire entre les deux tours des cantonales. Je m'en remettrai, bien sûr, à l'avis du conseil d'administration mais ce qui est certain c'est que si ce médecin est embauché, il faudra faire une information terrible auprès du public. Imaginez un seul instant qu'il y ait un accident d'anesthésie...* »

« Un discrédit inadmissible »

Deux poids, deux mesures, ou bien des conceptions différentes de la présomption d'innocence ? Quoi qu'il en soit, l'APCAR (président d'honneur de cette association, le professeur Mériel en a récemment démissionné) fera tout ce qui est en son pouvoir pour trouver un stage au docteur Archambeau.

A Poitiers, où le professeur Pierre Mériel, inculpé d'homicide involontaire, est demeuré aux commandes du SAMU et du département d'anesthésie-réanimation du CHU, la mort de Nicole Berneron n'a pas fini de faire parler.

Question centrale : l'hôpital public a-t-il ou non souffert de toute cette affaire ? Renversant curieusement la situation, le conseil d'administration de l'hôpital a tenu, le vendredi 22 mars, à prendre la parole, « *à l'heure,* souligne-t-il, *où le grand public est en droit de s'interroger sur la campagne de discrédit qui entache l'image de marque du CHU de Poitiers* ». Pour dire quoi ? Que « *le conseil d'administration et les travailleurs hospitaliers, toutes catégories et grades confondus) attirent l'attention sur le fait qu'ils restent fiers de leur outil de travail* ». « *Les rumeurs non fondées et qui atteignent l'opinion publique jettent un discrédit inadmissible et font apparaître la nécessité d'un rappel serein des performances positives du CHU.* »

JEAN-YVES NAU.

LE DÉBAT SUR LA SÉCURITÉ AU CONSEIL DE PARIS

Vieilles dames et gardes du corps

A compter du 15 avril prochain, toutes les personnes âgées de la capitale qui désirent opérer des retraits d'argent pourront se faire accompagner gratuitement par un garde du corps dépêché par leur mairie d'arrondissement. Ce service, expérimenté dans le dix-huitième depuis cinq mois, sera étendu à l'ensemble de Paris. L'effectif de la brigade des inspecteurs des parcs et jardins, qui compte actuellement cent trente hommes, va être porté à deux cents d'ici à la fin de l'année, puis à trois cents en 1986. Enfin, le système de télé-alarme, qui permet à mille personnes âgées, isolées, malades ou handicapées de demander du secours, sera étendu à trois mille autres ainsi qu'aux pharmaciens, bijoutiers et armuriers de la capitale qui en feront la demande.

Telles sont les mesures annoncées par M. Jacques Chirac au cours du débat sur la sécurité qui a occupé le Conseil de Paris, lundi 25 mars. Quarante élus, dont les vingt maires d'arrondissement, ont pris la parole et, au total, leurs interventions n'ont pas duré moins de dix heures. Comme il fallait s'y attendre, le débat a pris, d'emblée, un tour très politique. La majorité municipale, rangée derrière M. Chirac, a rejeté sur le gouvernement la responsabilité de l'insécurité régnant à Paris. La gauche, notamment par la voix des élus socialistes, a rétorqué que l'Etat faisait son devoir et que la Ville devrait mieux assumer ses responsabilités.

Dans son allocution d'introduction, M. Chirac a rappelé que Paris est la seule ville de France dont le maire n'a aucun pouvoir de police. Puis il a brossé un tableau « accablant » de la situation. Citant les professionnels de l'assurance, il a fait figurer la capitale parmi les villes les moins sûres du monde, avec cent cinquante-cinq victimes d'actes délictueux pour mille habitants, à l'égal de Francfort et de Copenhague. « *L'insécurité,* a-t-il dit, *atteint les limites du tolérable.* » Puis il s'est efforcé de démontrer que le gouvernement avait échoué à assurer la sécurité des Français. « *La politique suivie depuis quatre ans,* a-t-il estimé, *a favorisé directement le développement de l'insécurité* ».

Enumérant les actions de la Ville, le maire a tenté de prouver que la municipalité avait accompli tout ce qui était en son pouvoir : formation de comités de sécurité et de prévention dans les arrondissements, publication de leurs Livres blancs, création d'une délégation à l'amélioration de la sécurité des Parisiens, etc. Il a enfin esquissé ce que devrait être, selon lui, la politique de prévention et de répression de l'Etat. « *Il est temps que la peur change de camp et que les honnêtes gens reprennent confiance* » a conclu le maire de Paris.

Au nom du groupe socialiste, M. Georges Sarre a noté que la montée de la délinquance urbaine ne datait pas d'hier et que si elle était plus accentuée à Paris c'est que « *la solitude et le déracinement y sont plus grands qu'ailleurs* ». Après avoir défendu les actions du gouvernement, il a demandé que la Ville développe de son côté une vigoureuse politique de prévention : rénovation des quartiers à l'abandon, ouvertures de maisons de jeunes, de gymnases et de terrains de sport, équipement de HLM en portes de sécurité, gardiennage des immeubles, aide aux clubs de prévention, création de locaux pour les associations, etc. « *Pour en finir avec la peur arrêtons nos polémiques et mettons-nous au travail* », a-t-il conclu.

Moins de surveillances statiques

Mis en cause à plusieurs reprises, M. Guy Fougier, préfet de police, a tenté de dédramatiser le débat en rappelant que, pour la première fois depuis dix ans, la courbe de la délinquance à Paris s'est inversée (*le Monde* du 2 janvier). En 1984, comme au cours des deux premiers mois de 1985, le nombre des délits constatés est en diminution. En regard, celui des affaires élucidées est en augmentation. Preuve que « *la police a travaillé plus et mieux* ». Cela est dû, selon lui, à une meilleure organisation des services et à une sévérité accrue : arrestations, fermetures de débits de boissons, étrangers reconduits à la frontière.

En passant, le préfet de police a réfuté une critique habituelle concernant l'emploi des effectifs de police à Paris : « *Jamais,* a-t-il précisé, *il n'y a eu moins de gardiens de la paix affectés à des surveillances statiques* ». Celles-ci, qui mobilisent cinq cent soixante hommes, sont trois fois moins nombreuses qu'en 1980.

Parmi les mesures qui devraient améliorer le fonctionnement de la police parisienne, M. Fougier a annoncé que la période de formation des gardiens de la paix allait être portée à huit mois. Un nouveau commissariat est en construction dans le septième arrondissement. En 1986, un autre sera mis en chantier dans le dix-huitième. Enfin, l'ensemble des locaux de la police parisienne vont être informatisés à la suite de l'expérience lancée depuis six mois au commissariat du sixième arrondissement.

Ces aménagements conjugués avec les mesures annoncées par l'Hôtel de Ville seront-ils de nature à rassurer les Parisiens ? Après d'interminables discours, aucun plan d'ensemble n'a été proposé aux élus, et aucun vote n'a clos le « grand débat sur la sécurité ».

MARC AMBROISE-RENDU.

La criminalité comparée de quelques villes du monde

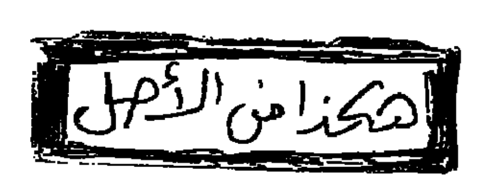
Ville	Population	Année	Homicides volontaires	Taux pour mille
Paris	2 176 243	1983	226	0,10
Hambourg	1 617 759	1983	84	0,05
Munich	1 284 321	1983	61	0,05
Francfort	614 852	1983	35	0,06
Bruxelles	1 058 105	1983	53	0,05
Chicago	3 010 862	1982	668	0,23
Los Angeles	3 101 979	1982	849	0,28
New-York	7 096 559	1982	1 668	0,24
Amsterdam	700 759	1982	205	0,29
Copenhague	488 493	1982	6	0,01
Tokyo	11 669 135	1982	169	0,01
Londres	7 307 800	1981	178	0,02

Les taux de criminalité comparés cités par M. Jacques Chirac à la tribune du conseil de Paris émanent en fait du ministère de l'intérieur et non du Centre de documentation des assurances (1).

Les chiffres avancés par le maire de Paris concernent le total des crimes et délits commis dans un certain nombre de villes et leur taux par rapport à la population, comparaison bien hasardeuse quand on constate que les données statistiques font défaut pour certains crimes et délits et pour certaines villes. La seule criminalité comparable serait celle des « homicides volontaires ». Et encore...

Le tableau que nous publions ci-dessous doit être interprété avec précaution. D'abord, il ne fait état que des « homicides volontaires » reconnus comme tels et enregistrés par la police et la gendarmerie. Or la définition légale d'un homicide volontaire et l'efficacité de la police peuvent différer sensiblement d'un pays à l'autre. On constatera en outre que les années de référence ne sont pas les mêmes. Sur des chiffres aussi faibles, les statistiques peuvent aussi varier d'une année à l'autre et de manière non négligeable.

(1) *La Criminalité en France en 1983*, La Documentation française, comparaisons internationales, page 63.



TERRORISME

L'attentat de la rue des Rosiers

(Suite de la première page.)

Une analyse extrêmement fine en laboratoire permet alors de constater que les cuillères des grenades utilisées à Paris et à Rome portent les mêmes imperfections. La frappe des chiffres et des lettres « imprimés » dans le métal correspond en tout point. Comme si les grenades jetées par les terroristes dans le restaurant Goldenberg et sous le porche de la synagogue de Rome provenaient du « même lot », de la même caisse.

Du coup, le lien « logique » entre les deux attentats est établi. De Paris à Rome, les enquêteurs sont assurés de travailler sur une même piste, sinon sur les mêmes hommes. La connexion ainsi réalisée est d'autant plus précieuse que l'enquête italienne va connaître rapidement d'importants développements, non pas à Rome ni en Italie, mais en Grèce.

Un mois après la fusillade contre la grande synagogue, les douaniers de la brigade de Komotini (Grèce) arrêtent effectivement par hasard deux Palestiniens à la frontière gréco-turque. Les deux hommes sont des ressortissants jordaniens. Ils n'ont qu'un seul tort et de taille : dissimuler cinquante-six kilos d'explosifs à bord d'une Mercedes immatriculée à Bari (Italie). Les deux terroristes, qui essayaient ainsi d'entrer en Grèce, s'appellent Mohammed Fayez, trente-trois ans, électricien, et Abel Al Zomar, vingt-trois ans.

Selon certaines informations, ils font alors preuve de confiance. Ils expliquent qu'ils ont chargé leur « matériel » en Bulgarie et n'ont aucune intention de s'en servir sur le territoire grec. Leur destination, disent-ils, est l'Italie. Les autorités grecques n'écoutent pas ce discours. Peu leur importe. Un tribunal juge, selon une procédure de flagrant délit, les deux Jordaniens et les condamne, chacun, à une peine de vingt mois d'emprisonnement, dont deux avec sursis.

Le plus jeune, Al Zomar, retient cependant l'attention des Grecs et des Italiens. La coopération entre les deux polices et, plus largement, entre les deux pays en matière d'antiterrorisme a beau n'être pas bonne, Rome est informée. Et Rome, aussitôt, soupçonne Al Zomar d'être impliqué dans l'attentat contre la synagogue...

Abdel Al Zomar a été arrêté le 22 novembre 1982. Le 8 janvier 1983, le gouvernement italien formule à son encontre une demande d'extradition aux autorités grecques. Pour les Italiens et les Français, non seulement Al Zomar a participé plus ou moins directement à l'attentat meurtrier de Rome, mais il était chargé d'autres missions. *« C'est clair,* dit un magistrat. *Il revenait en Italie pour faire ou monter d'autres opérations. »*

Ce jeune homme aux allures de play-boy résidait depuis plusieurs années dans la péninsule italienne. Tout d'abord inscrit à l'université internationale de Pérouse, il s'était finalement résolu à s'installer dans le Sud, à Bari. Là, il s'était inscrit pour suivre – en principe – des cours de langues, de médecine et une formation d'ingénieur. Al Zomar ne suivit, en fait, jamais aucun cours, mais milita activement au sein de la General Union of Palestinian Students (GUPS).

« Il existe une colonie palestinienne assez nombreuse à Bari raconte un haut-fonctionnaire italien. *La GUPS entretient des contacts avec les principaux partis politiques. Al Zomar était assez agité. Il a très vite été perçu comme un extrêmiste et s'est de lui-même détaché de cette organisation. Il a commencé à voyager sans arrêt – principalement en Italie – et a brusquement disposé de revenus importants sans rapport avec une quelconque activité professionnelle. Son père est tailleur en Jordanie. »* Bref, Al Zomar devait être repéré...

Son identité, sa Mercedes immatriculée à Bari, permirent, en tout cas, aux policiers de faire une perquisition intéressante à son domicile. *« Nous avons des preuves contre lui,* disent-ils. *Nous ne l'accusons pas d'avoir tiré ou jeté des grenades sur la foule sortant de la synagogue, tuant un enfant, blessant trente-cinq personnes, mais nous l'accusons d'avoir préparé cette action terroriste. »* Le dossier italien assure ainsi qu'Al Zomar était présent à Rome, les jours précédents l'attentat et jour même de la fusillade, à proximité de la synagogue.

L'enquête est délicate. En fait, les Italiens attendent désormais l'extradition d'Al Zomar. Car on assure, à Rome, n'avoir jamais pu interroger ce jeune palestinien sur ses liens avec le groupe Abou Nidal et encore moins, bien sûr, le confronter aux témoins et aux preuves amassées contre lui. Or, l'extradition tarde...

Al Zomar, arrêté le 22 novembre 1982, condamné à dix-huit mois de prison ferme, aurait dû être libéré en juin 1984 comme le fut son complice Mohammed Fayez. Son maintien en détention tient à un fil... L'équivalent en Grèce de notre chambre d'accusation a rendu un avis favorable à la demande d'extradition des autorités italiennes, mais la décision appartient, en dernier ressort, au ministre de la justice. Une décision apparemment bien embarrassante à prendre.

« On a cru, un moment, qu'Al Zomar avait été libéré, nous a indiqué un haut fonctionnaire italien. *Mais c'était inexact. La justice grecque a estimé que nous lui avions fourni des preuves suffisantes contre ce terroriste pour accorder son extradition. La décision du ministre sera pour une bonne part politique. »* A ce point politique que la communauté juive de Rome a noté qu'Al Zomar a récusé son premier avocat, Me Assimakis, pour choisir Me Phytrakis, plus disposé à adopter une défense de ce type.

Quoi qu'il en soit du sort réservé à Al Zomar, son cas démontre que le groupe Abou Nidal, outre son usage quasi exclusif des *PM WZ-63*, recourt tout à la fois à des « agents » implantés dans les pays où il commet ses attentats et à des équipes « action » plus mobiles. Nous le vérifierons encore dans le deuxième volet de cette enquête consacré à une « mission » exécutée au Portugal, où il sera à nouveau question d'Al Zomar.

« Un réseau antisémite et antiaméricain »

Mais avant de s'orienter vers le Portugal, l'enquête sur la tuerie de la rue des Rosiers devait s'arrêter début 1983, en Grande-Bretagne. Un temps d'arrêt dont on a trop vite dit, à l'époque, qu'il n'était qu'une incidente sans intérêt. En fait, l'enquête s'enrichissait tout à coup d'un élément nouveau.

Au lendemain de l'attentat de la rue des Rosiers, les spécialistes de la police judiciaire avaient réalisé, grâce aux témoignages de passants et de clients du restaurant Goldenberg, quatre portraits-robots des auteurs présumés de la tuerie. Or les témoignages, formels, faisaient état de la présence parmi les terroristes de deux Européens. L'un des portraits-robots, tout à fait saisissant de précisions, représentait un jeune homme, visage carré, machoires puissantes, cheveux courts coupés en brosse.

Une étude attentive de ces portraits-robots permettait très vite aux fonctionnaires de la direction centrale des Renseignements généraux d'établir un rapprochement avec les traits de deux néo-nazis ouest-allemands, Walter Kexel et Odfried Hepp : deux terroristes recherchés activement en RFA pour avoir commis des attentats contre l'OTAN en 1982.

La police se met alors en alerte. Certaines informations permettent de penser que Walter Kexel et Odfried Hepp étaient à Paris lors de l'attentat de la rue des Rosiers. Les deux hommes ne pourront pas être arrêtés lors d'un de leur passage en France. Seul Walter Kexel, alors qu'il se trouve en Grande-Bretagne, sera appréhendé le 18 février 1983 à Poole.

La France, qui ne dispose d'aucune preuve contre lui, ne peut formuler une demande d'extradition. En aucun cas, le portrait-robot ne constitue, en soi, une charge décisive. La RFA, en revanche, n'hésite pas une seconde, reprochant à Walter Kexel plusieurs attentats contre l'OTAN. Les Allemands déclarent à propos de Kexel et de quatre autres néo-nazis arrêtés en même temps : *« Ils voyageaient dans ces pays* [Autriche, France, Suisse, Belgique et Grande-Bretagne] *et avaient formé un réseau antisémite et antiaméricain. »* Depuis 1981, la République Fédérale d'Allemagne a fait connaître que nombre de néo-nazis sont liés au terrorisme « international » et trouvent des possibilités d'entraînement dans les camps palestiniens du Liban.

Quelques jours après l'arrestation de Kexel, M. Bruguière et des policiers de la Brigade criminelle lui rendent visite. Selon des informations puisées à Londres, sa ressemblance avec l'un des quatre portraits-robots dessinés après la tuerie de la rue des Rosiers est « frappante » et le personnage particulièrement « ambigü ».

Naturellement, Kexel n'a pas reconnu sa participation à l'attentat du 9 août 1982. On ne peut, pour l'heure, prouver quoi que ce soit contre lui dans cette affaire. Soupçons et présomptions ne sont pas de l'ordre de la preuve. La France n'est donc toujours pas en mesure de demander son extradition.

Il reste que la piste est troublante. *« A supposer qu'elle soit juste* confie un enquêteur, *il ne s'agirait pas d'une piste néo-nazie mais bien d'une piste palestinienne. »* Autrement dit, un commando mixte, groupant des terroristes de l'organisation Abou Nidal et des néo-nazis, a pu être l'auteur de la fusillade de la rue des Rosiers. Paris n'écarte pas l'hypothèse.

Prochain article :

UNE MISSION AU PORTUGAL

● *Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale,* a déposé mardi matin 26 mars une gerbe à la mémoire d'Aziz Madak, au cimetière franco-musulman de Bobigny (Seine-Saint-Denis).

Après s'être recueillie quelques instants devant la mosquée, Mme Dufoix a déposé une gerbe portant cette simple inscription : *« A Aziz et à toutes les victimes du racisme. Georgina Dufoix. »*

LA JOURNÉE DE PROTESTATION DE SOS-RACISME

« Ils ont touché à notre pote. Il est mort ! »

Mardi 26 mars : journée de protestation, organisée par SOS-Racisme, après le meurtre, à Menton, d'un aide-cuisinier marocain, Aziz Madak (*le Monde* daté 24-25 mars). Sur le thème : *« Ils ont touché à notre pote. Il est mort ! »*, l'association SOS-Racisme – qui a déjà diffusé 330000 badges « Touche pas à mon pote » – appelait *« tous ceux qui se reconnaissent dans son action »* à manifester leur *« réaction et leur solidarité »*, en observant à 11 heures une minute de silence. Elle invitait lycéens et étudiants à tenir de 10 à 11 heures une réunion d'information, et demandait aux communes de faire retentir leurs sirènes, aux églises de faire sonner leurs cloches.

Plusieurs associations, partis, syndicats, se sont joints à cette dénonciation du racisme. La Ligue des droits de l'homme déclare, dans un communiqué, que le crime de Menton *« n'est malheureusement pas isolé »* et qu'elle a été *« saisie, ces derniers jours, de plusieurs cas d'agression témoignant de la même logique, en particulier à Saintes et à Ajaccio ».*

« Cette recrudescence des violences racistes, ajoute le communiqué, *est la conséquence des thèmes xénophobes largement développés par de trop nombreux politiciens dès les municipales de 1983 et dont le Front national s'est fait le champion. »* L'Association des travailleurs algériens en France *« s'inquiète devant ce comportement ouvertement raciste conduisant jusqu'au meurtre ».*

La CGT avait appelé *« toutes ses organisations à définir avec les travailleurs dans les entreprises les formes d'une réponse massive : pétitions, arrêts de travail, prises de parole, minutes de silence ».*

Enfin, l'Association pour l'administration des œuvres sociales d'outre-mer, dont la victime était un employé à Menton, a lancé une souscription pour permettre, comme le souhaite sa famille, de rapatrier son corps à Casablanca.

SCIENCES

MM. Curien et Nucci définissent les grands principes d'une aide accrue au tiers-monde

Plus de cinq mille chercheurs et techniciens ; un effort financier de 2 milliards de francs, qui, rapporté au PNB, place la France au premier rang mondial en matière de recherche scientifique et d'innovations technologiques au service du développement des pays du tiers-monde. Voilà pour le constat, qui semble parfait. Mais il ne suffit pas d'aligner les chiffres les plus encourageants pour conclure à l'excellence de l'effort français en direction des pays les plus défavorisés. L'argent et les hommes ne sont rien sans qu'en amont soit menée *« une réflexion stratégique différenciée par région et sous-région, compte tenu des potentialités des pays et de leur situation politique et économique ».* MM. Hubert Curien et Christian Nucci, respectivement ministre de la recherche et de la technologie et ministre chargé de la coopération et du développement, l'ont rappelé en présentant le bilan de l'effort français au travers du programme mobilisateur conçu par le gouvernement en 1983.

Si l'on en juge par les propos de M. Curien, les résultats sont plutôt positifs. Il ne faut guère cependant se cacher, a-t-il ajouté, *« le chemin qui reste à parcourir pour parvenir aux objectifs fixés initialement »* et garder à l'esprit que l'on doit, dans les pays du tiers-monde, se présenter non seulement *« comme de simples visiteurs mais comme des partenaires ».* Cela suppose une prise en compte, meilleure encore, des proplèmes sociaux et culturels des pays auxquels on vient en aide, mais aussi la mise en place d'une coopération scientifique qui, de l'avis des deux ministres, réponde à un certain nombres de grands principes :

– Totale liberté, dans la mesure où la logique de la recherchee ne se calque pas sur celle des relations d'Etat à Etat ;

– Constance des efforts, et ce, sur une longue période, même s'il est légitime d'attendre de la recherche des réponses à des problèmes urgents, car elle ne peut le faire qu'à partir d'une accumulation antérieure des connaissances de base ;

– Coopération élargie à d'autres pays et en relations avec eux ;

– Mise en place de formations de qualité et accentuation des efforts de diffusion et de valorisation économique ;

– Redéploiement géographique, *enfin, de l'effort français vers* d'autres pays que les pays africains, comme le Brésil, l'Inde et l'Indonésie.

A cette fin, les organismes français (l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer et le Centre de coopération internationale en recherches agronomiques pour le développement) devront *« servir de locomotives »* pour mobiliser l'ensemble de la communauté scientifique française, tout en renforçant la cohérence de leurs programmes et en redéfinissant de nouvelles priorités, notamment en ce qui concerne les problèmes liés à l'eau, la conservation et la transformation des aliments, la télédétection des ressources terrestres, la formation et l'information scientifiques et techniques.

LE CARNET DU Monde

Décès

– M. Albert Beja,
Ses enfants Yves, Michèle,
M. et Mme Roland Rozenbaum
et leurs enfants.
Les familles Lahmi, Licha, Liscia, parents et alliés,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur très chère et regrettée

Ginette BEJA,
née Sitruk,

survenu le 23 mars 1985.
Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Pantin.

Les prières de huitaine seront dites le samedi 30 mars à 11 h 30 à l'oratoire du 17, rue Saint-Georges, Paris (9e).

– Le docteur Robert Boccara, radiologiste, et Mme,
M. et Mme Jules Cohen-Codar,
M. et Mme Charles Saffar,
M. et Mme Salomon Samama,
M. et Mme Lucien Haggiag,
M. Benjamin Boccara,
M. et Mme Freddy Boccara
et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté

M. Meyer BOCCARA,

survenu le 24 mars 1985.

Les obsèques auront lieu le mercredi 27 mars.
Réunion à la porte principale du cimetière parisien de Pantin, à 14 h 15.

– M. et Mme Léon Schlaifer,
Mme Cécile Schlaifer,
Mme Anna Schlaifer,
Mme Madeleine Leblanc,
Régine et Jean Schlaifer,
Simone et Jean Mathieu,
Liliane et Claude Schlaifer,
Arlette et Serge Schlaifer,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henriette BRENOT,
née Schlaifer,

survenu à Fréjus le 23 mars 1985, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 28 mars à 15 heures au cimetière de Fayence.

– M. et Mme Jean Malivel,
Le docteur et Mme Louis Sauvé,
M. et Mme Cadoret de l'Epineguen,
leurs enfants et petits-enfants,
Janine et Joëlle,

ont la tristesse de faire part du décès de

Michel CADORET,
peintre,

survenu le 22 mars 1985.

L'inhumation aura lieu le jeudi 28 mars, à 15 h 30, au cimetière de Cerny, 91590 La Ferté-Alais.

– Nous apprenons la mort de

Mgr Norbert CALMELS,
ancien abbé général
de l'ordre des Prémontrés,

survenu le 24 mars à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris, à l'âge de soixante-seize ans.
Un service funèbre sera célébré en l'église Notre-Dame du Val-de-Grâce, jeudi 28 mars, à 8 h 30, et les funérailles auront lieu à l'abbaye Saint-Michel-de-Frigolet (Tarascon), le samedi 30, à 11 heures.

[Né le 27 décembre 1908 à Vézin-de-Lévezou (Aveyron), Mgr Calmels était entré, en 1926, chez les Prémontrés de l'abbaye de Saint-Michel-de-Frigolet, en Provence. Ordonné prêtre en 1934, combattant volontaire de la Résistance, officier et aumônier divisionnaire de la première division française libre de 1944 à 1946, blessé au combat, Mgr Calmels avait été élu, en 1946, abbé de Frigolet, avant d'être porté douze ans plus tard à la tête des Prémontrés, ordre de chanoines régulier fondé au douzième siècle par saint Norbert. Il avait démissionné de cette fonction en 1982.
Evêque titulaire de Dusa, Mgr Calmels était depuis 1978 représentant du pape auprès du roi Hassan II avec la fonction de pro-nonce au Maroc.]

– On nous prie de rappeler le décès, le 10 mars 1985, de

Françoise CARON,
fille de Pierre Caron,
ancien directeur des Archives de France
et de Jeanne Hunebelle,
son épouse.

De la part de
Son fils Michel Dutilleul,
son épouse et de Philippe.
Son frère, le docteur Jacques Caron,
son épouse, née Zuber
et de leurs enfants,
Sa cousine Anne-Marie Lamaze-Gutmann
et de sa fille Caroline,
Et de tous ses cousins et amis.

– Le général Jacques de Berterèche de Menditte, son époux,
Jean-Melchior et Jacqueline d'Azémar de Fabrègues, ses enfants,
Guillaume et Paule, Xavier, Marie, Laurent, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jacques
de BERTERÈCHE de MENDITTE,
née Marie-Isabelle Diez,

survenu le 25 mars 1985.

Ses obsèques seront célébrées le 27 mars, à 15 h 30, en l'église de Gestas (Pyrénées-Atlantiques).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Gestas, 64190 Navarrenx.
25, rue de Lorraine,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– Saint-Flour. Nice.
Mme Pierre Fouilleron,
M. et Mme Joël Fouilleron
et leurs enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre FOUILLERON,
ingénieur IDN,

survenu, à Nice, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques seront célébrées à Saint-Flour en la cathédrale Saint-Pierre, le jeudi 28 mars, à 15 heures.

– M. Amédée Funaro,
M. et Mme Lucien Funaro
et leurs enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès de leur épouse, mère, grand-mère,

Emma FUNARO,
née Medina.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 26 mars 1985.

Cet avis tient lieu de faire-part.

96 *bis*, rue de la République,
95100 Argenteuil.

– Le doyen,
Le vice-doyen,
Les assesseurs,
L'ensemble des professeurs et enseignants de la faculté de médecine de Créteil,
L'ensemble de ses collègues de l'hôpital Henri-Mondor et des hôpitaux associés,
Le président du conseil d'administration,
Et les administrateurs du centre hospitalier intercommunal de Créteil,
Ses collègues,
La direction,
Et le personnel du centre hospitalier intercommunal de Créteil,

ont la douleur et la tristesse de faire part du décès du

professeur Jean-Pierre GAUTRAY.

– Le personnel du service universitaire de gynécologie obstétrique de l'hôpital intercommunal de Créteil

a la tristesse de faire part du décès de leur chef de service, le

professeur Jean-Pierre GAUTRAY,
gynécologue accoucheur des hôpitaux,

le 19 mars 1985.

[Né à Alger le 7 mai 1924, le professeur Jean-Pierre Gautray fait ses études au lycée d'Oran et à la faculté de médecine d'Alger et devient maître de conférences agrégé en 1963. Gynécologue accoucheur, chef de service au CHU de Créteil depuis 1970, professeur à la faculté de médecine de Paris-Val-de-Marne depuis 1975, il est membre de diverses sociétés savantes, dont la Royal Society of Medicine et l'Académie des sciences de New-York. Considéré comme un des meilleurs spécialistes français en neuro-endocrinologie – il est un des « pères » de la pompe à LH-RH, – le professeur Gautray est l'auteur de nombreux ouvrages scientifiques dont, en 1983, *Clinical Pathology of the Endocrine Ovary.*]

– M. Jean-Pierre Krémer,
son fils
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges KRÉMER,
diplômé
de l'Ecole des sciences politiques,
avocat honoraire,
ancien bâtonnier de l'ordre des avocats
au barreau de Charleville-Mézières,
ancien président
de la chambre départementale
des avoués,

survenu à Paris le 20 mars 1985, dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale le 25 mars 1985 au cimetière de Cumières (51).
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Le Parc », 15, rue Daux,
08000 Charleville-Mézières
BP 274, 59607 Maubeuge Cedex.

– Mme Louis LAFARGE,
née Germaine Decaux,

est décédée le 12 mars 1985, à Saint-Germain-en-Laye, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu le 14 mars à Saint-Chamant (Cantal).

Une Eucharistie, présidée par le P. Paul Faynel, au cours de laquelle interviendra le pasteur Maurice Carrez, sera célébrée le samedi 20 avril, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 90, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

De la part de :
Mme Jacques Fagard, née Janine Lafarge, sa fille,
MM. Olivier, Gilles, Luc et Thierry Fagard, ses petits-fils,
Dorothée, Caroline et Nicolas, ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille.

7, rue du Docteur-Germain-Sée,
75016 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès, le 22 mars 1985, de

Mme Maurice MORTREUX.

De la part de

M. et Mme Alain Mortreux,
leurs enfants et petits-enfants.
Les familles Delabost, Sirot, Deberripont et Bottiglione.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 28 mars, à 10 h 30, à Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris-15e.

24, rue Martin,
Lyon-3e.

– Marie-Ange Paldacci,
Jean et Louise Paldacci,
Pierre et Michèle, Claire, Anne Paldacci,
Antoine, Mathieu, Jéromine Paldacci,
Emile Biogeau
et ses enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès, survenu à Marseille dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Germaine PALDACCI,
née Roby.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont lieu le mardi 26 mars, à La Celle-Dunoise, dans la Creuse.

9, rue du Sud,
13003 Marseille.
48, val du Caret,
06500 Menton.

– Christiane Payen a la douleur de faire part du décès de sa mère,

Mme veuve PAYEN,
née Louise Bardin,
survenu à Brest le 15 mars 1985.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Michel de Brest le lundi 18 mars 1985, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Landunvez (Nord-Finistère).

23, avenue Clemenceau,
Brest.
85, boulevard Pasteur,
75015 Paris.

– La Société d'ethnologie française a la grande tristesse de faire part du décès de son fondateur et président d'honneur,

Georges Henri RIVIÈRE,

survenu le 24 mars 1985.

– La Société des amis du Musée national des arts et traditions populaires a le regret d'annoncer la mort de son président d'honneur,

Georges Henri RIVIÈRE.
(voir page 17.)

– Mme André Zimmermann,
née Josèphe Bury, son épouse,
Christian et Simone Zimmermann,
René et Jacqueline Zimmermann,
Michel et Marie-Claire Zimmermann,
Marie-France Zimmermann,
ses enfants,
Sœur Madeleine de Jésus,
sa sœur,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu dans sa quatre-vingt-septième année, de

M. André ZIMMERMANN,
professeur honoraire de philosophie
au lycée Claude-Bernard,
chevalier
de l'ordre du Mérite social,
officier des Palmes académiques,
muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 27 mars 1985, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Marais, à Villefranche-sur-Saône.

210, boulevard Vermorel,
69400 Villefranche-sur-Saône.

Remerciements

– Ville-d'Avray.

Ne pouvant le faire individuellement,
Ses parents
Et toute la famille
remercient bien vivement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie et offert des dons pour la recherche médicale, à l'occasion du décès de

M. Pierre-Jean CHARLES.

Anniversaires

– Christiane DESCOMPS,
née Christiane Abinal,

quittait les siens le 24 mars 1983.

Pierre Descomps,
Les familles Abinal, Descomps, Pailhiez, Peyronnet, Thibaud et Vannier,
prient les personnes qui l'ont connue d'être en communion de pensée avec eux au moment où sera dite pour elle la messe, en l'église Sainte-Thérèse de Montpellier, à 18 heures, le 30 mars.

Communications diverses

– Une table ronde sur la Pologne et les juifs aura lieu le mercredi 27 mars, à 20 h 30, au cercle Bernard-Lazare (10, rue Saint-Claude, Paris-3e, tél. : 271-68-19), avec la participation de M. Aleksander Smolar, représentant du KOR en France, de M. Michel Wieviorka, de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, et de Mme Annie Daubenton, journaliste.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-I, mercredi 27 mars à 17 heures, salle C 22 04 *bis*, centre Pierre-Mendès-France, M. Ernest Specht : « L'entreprise hongroise, objet ou sujet de la reprise économique ».

MÉDECINE

MALADIE MUSCULAIRE A TRANSMISSION GÉNÉTIQUE

La myopathie de Duchenne pourra être dépistée avant la naissance

Mis au point par des équipes de plusieurs pays, un test de dépistage anté-natal de la myopathie de Duchenne peut être pratiqué désormais dans deux centres spécialisés français (1). Il devrait permettre, dans bien des cas, d'éviter des interruptions de grossesse inutiles.

La myopathie de Duchenne est la plus fréquente des maladies musculaires à transmission génétique liée au chromosome X. N'atteignant que les garçons, elle se manifeste le plus souvent avant quatre ans, par des chutes et quelquefois des crampes. Fait typique, l'enfant éprouve des difficultés pour monter un escalier ou pour courir. Il a du mal à se relever après s'être accroupi. Le diagnostic biologique de cette maladie, qui touche en France quelque vingt cinq mille enfants, repose sur le dosage dans le sang d'une enzyme, la créatine kinase.

Jusqu'à présent, on se contentait de mettre en garde les couples lorsqu'il existait déjà des cas de myopathie dans leurs familles. Dans le cas d'une grossesse à risque, on déterminait le sexe de l'enfant par ponction du liquide amniotique à la seizième semaine de grossesse. S'il s'agissait d'une fille, pas de problème. Pour un garçon, en revanche, le risque était de 50 %. Il appartenait alors aux parents de décider de la suite à donner à la grossesse.

Aujourd'hui, avec la mise au point d'un test de dépistage anté-natal, tout est changé. Il est possible de mettre en évidence, au niveau des chromosomes du fœtus, dès la douzième semaine de grossesse, un marqueur génétique de la maladie. « *Il s'agit*, précise Mme C. Junien (Unité 73 de l'INSERM) *de la mise en évidence deux sondes génétiques placées de part et d'autre de l'endroit où est situé le gène responsable de la myopathie de Duchenne. Ce test n'est fait qu'après une étude familiale très poussée. L'étude peut demander entre un et deux mois. C'est pourquoi il est préférable, pour les famille à risques, de venir consulter avant même le début de la grossesse.* »

La fiabilité de ce test varie entre 97 % et 99 %. « *Il ne faut pas en conclure pour autant*, ajoute M. Jean-Louis Mandel (Unité 184 de l'INSERM), *que la myopathie de Duchenne va disparaître d'ici peu. Il demeurera toujours un certain nombre de cas sporadiques qu'il sera difficile de dépister. Etant entendu qu'un dépistage systématique est, pour l'instant, impossible.* »

Conséquence pratique : les femmes à risque qui décidaient le plus souvent, lorqu'elles étaient enceintes d'un garçon, d'interrompre leur grossesse pourront, dans bien des cas, éviter de recourir à un avortement thérapeutique.

FRANCK NOUCHI.

(1) Sa description est signée dans le dernier numéro du *Lancet* par des chercheurs des Pays-Bas, de France, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et du Canada. Deux équipes françaises au moins sont actuellement équipées pour faire un tel dépistage : celle du professeur A. Boué (Unité 73 de l'INSERM, Centre international de l'enfance, château de Longchamp à Paris) et celle du professeur Chambon (Unité 184 de l'INSERM, Université Louis-Pasteur, Strasbourg).

LES INTERNES DE MÉDECINE GÉNÉRALE TOUCHERONT UNE INDEMNITÉ DE 650 F PAR MOIS

Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a décidé, le lundi 25 mars, d'accorder une indemnité de 650 F par mois aux internes de médecine générale lors de leurs deuxième, troisième et quatrième semestres d'internat. Cette indemnité est portée à 850 F pour les internes des régions sanitaires. Mme Dufoix avait d'autre part décidé, il y a quelques jours, d'accorder une indemnité de 1500 F par mois aux internes de spécialités.

Ce système d'enchères successives sera-t-il de nature à apaiser le mécontentement des diverses catégories d'internes des hôpitaux ? Les internes de CHU diront, le mercredi 27 mars, s'ils sont ou non décidés à poursuivre leur mouvement de grève. D'ores et déjà, certains représentants des internes de médecine générale expriment leur vif désaccord. « *La décision de Mme Dufoix*, nous a déclaré M. Patrice Louville, président du CICN (Comité inter-CHU national), *est contraire à la lettre et à l'esprit de la réforme des études médicales. De plus, la différence de traitement entre les futurs généralistes et les futurs spécialistes entraînera une totale dévalorisation de la médecine générale.* » Comme on devait s'y attendre, le CICN entend « *utiliser tous les moyens pour faire respecter le principe de l'égalité* ».

RELIGION

L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET LES NON-CROYANTS

De l'athéisme à l'indifférence

De notre correspondant

Cité du Vatican. – « *La parole de Dieu devient, pour le monde, lettre morte* », écrivait déjà, il y a quarante ans, le philosophe Emmanuel Mounier. Ce qui singularise l'incroyance, aujourd'hui, ce n'est plus son caractère théorique, c'est l'indifférence religieuse. « *Beaucoup semblent s'être éloignés de Dieu et de l'Église, sans rupture dramatique apparente, comme engloutis dans un océan de sécularisation* », a déclaré Jean-Paul II, dans son discours à l'assemblée plénière du secrétariat romain pour les non-croyants, qui s'est tenu à Rome du 20 au 23 mars.

Créé il y a vingt ans par Paul VI, dans le sillage du concile Vatican II, comme organe de dialogue avec les hommes sans religion, le secrétariat pour les non-croyants a pour tâche d'essayer de comprendre l'athéisme et d'examiner comment y faire front. L'assemblée plénière disposait d'un nouvel outil : l'enquête internationale lancée en 1983 auprès des membres du secrétariat, des conférences épiscopales, des universités catholiques et des non-croyants, sur l'évolution de l'athéisme au cours des deux décennies écoulées et sur les possibilités et les limites du dialogue avec les non-croyants.

Le retour ambigu du sacré

Selon Mgr Paul Poupard, pro-président du secrétariat pour les non-croyants, ces vingt dernières années n'ont pas donné naissance, sur le plan intellectuel, à de grandes nouveautés : « *L'athéisme continue à vivre de l'héritage du dix-huitième et du dix-neuvième siècle* ». Le déclin du néo-marxisme des années 60 a conduit cependant à un « *athéisme moins agressif, et même vers une sorte d'agnosticisme* » et une « *incroyance pratique* ».

Le phénomène est particulièrement marqué en Europe et en Amérique du Nord et il s'inscrit dans une quête du bien-être, un « *éconoimisme* », selon le terme qu'affectionne Jean-Paul II, donnant la primauté à la production et à la rentabilité.

Pour les pays à régime socialiste, un autre diagnostic s'impose, selon Mgr Poupard : « *On est passé de l'athéisme réaliste, qui a engendré l'optimisme révolutionnaire, à un athéisme pessimiste et désenchanté, celui de l'ennui et du désespoir* ».

L'indifférence religieuse est également très sensible en Amérique latine (où vivent aujourd'hui la majorité des catholiques de la planète). Mgr Antonio Quarracino, président du conseil épiscopal latino-américain (CELAM), a souligné le recul important de la participation à la vie religieuse dans l'ensemble du continent. « *Voici des peuples de foi chrétienne qui vivent dans une société aux structures injustes et non chrétiennes* », a-t-il déclaré. D'où la nécessité d'« *évangéliser la culture* » de ces pays.

En Afrique, la sécularisation progresse aussi, qui entraîne souvent, sous l'influence étrangère, une perte des racines religieuses. Il en va de même en Asie dans les pays non soumis à des régimes se réclamant du marxisme. Parallèlement à ces phénomènes de sécularisation, se manifeste néanmoins un peu partout une recherche diffuse et ambiguë du sacré. Les nouvelles sectes d'inspiration orientale profitent à cette quête, à laquelle s'efforcent aussi de répondre certains courants au sein de l'Eglise, comme le mouvement du renouveau charismatique.

PHILIPPE PONS.

ÉDUCATION

DU 15 AVRIL AU 31 MAI

Les trente-trois stations du train « Vive l'école »

M. Jean-Pierre Chevènement a présenté officiellement le 25 mars, au cours d'une conférence de presse, les missions du train « Vive l'école » qui, du 15 avril au 31 mai, sillonnera la France pour faire connaître le système éducatif. A cette occasion, toutes les académies organiseront des « semaines de l'éducation » (*le Monde* du 6 mars).

« *En 1984, on a beaucoup parlé de l'école privée, en 1985, on parlera de l'école publique* », a affirmé M. Chevènement, accumulant une série de slogans pour la définir. L'école publique est « *un passeport pour l'avenir* », « *le fer de lance de la modernisation* », « *le creuset de l'unité nationale* », « *la chance de la République et de la France* »... Cette campagne coûtera 8 millions de francs.

Le train s'arrêtera dans trente-trois gares, où l'on pourra visiter les wagons d'exposition et assister à des débats : Lille (15 avril), Amiens (16), Rouen (17), Caen (18), Chartres (19), Rennes (20 et 21), Nantes (22), Tours (23), Orléans (24), Poitiers (25), Limoges (26), Bordeaux (27 et 28), Toulouse (29 et 30), Montpellier (2 mai), Nîmes (3), Marseille (4 et 5), Aix-en-Provence (6), Nice (7), Grenoble (9), Saint-Etienne (10), Lyon-Perrache (11 et 12), Clermont-Ferrand (13), Dijon (14), Besançon (15), Belfort (17), Mulhouse (18), Strasbourg (20), Metz (21), Nancy (22), Reims (23), Versailles (28), Melun (29), Paris-Montparnasse (30) et Paris-Est (31). Sur le parcours du train, M. Chevènement et ses secrétaires d'Etat participeront à quatorze débats nationaux.

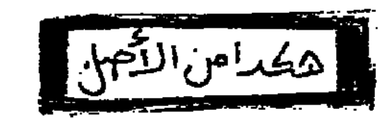
● *Nouveau secrétaire général pour les enseignants CGT.* – Le congrès du Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (SNETP-CGT) réuni à La Rochelle (*le Monde* du 23 mars) s'est terminé par l'élection de Mme Michèle Baracat au poste de secrétaire générale. Enseignante de lettres et d'histoire, âgée de trente-quatre ans, Mme Baracat, ancienne secrétaire départementale de son syndicat dans le Val-de-Marne, remplace M. Gérard Montant.

Ce dernier, après onze ans passés à la tête du syndicat, abandonne le milieu enseignant pour devenir rédacteur en chef de la *Vie ouvrière*, hebdomadaire de la CGT.

SPORTS

● FOOTBALL : *Specht et Buscher contre la Yougoslavie.* Dix-sept joueurs ont été sélectionnés dans l'équipe de France qui rencontrera la Yougoslavie le 3 avril à Sarajevo. Ce sont Bats (Auxerre), Rust (Sochaux), Amoros (Monaco), Ayache (Nantes), Bibard (Nantes), Bossis (Nantes), Domergue (Toulouse), Specht (Bordaux), Platini (Juventus), Giresse (Bordaux), Tigana (Bordeaux), Tusseau (Bordeaux) Fernandez (Paris-SG), Bellone (Monaco), Buscher (Brest), Stopyra (Toulouse), Touré (Nantes).

● RUGBY : *Pas de visa australien pour les Sud-Africains.* – A la suite de l'annonce, par l'International Board, du projet de Coupe du monde pour 1987 en Australie et en Nouvelle-Zélande, M. Bob Hawke, premier ministre australien, a déclaré, le 24 mars, qu'« *aucun joueur de rugby sud-africain n'obtiendrait de visa pour jouer en Australie pour quelque raison que ce soit* ».



Le Monde

MEDECINE

Douleur : ne plus souffrir inutilement

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Les médecins disposent aujourd'hui de tous les moyens pour maîtriser la douleur. Le scandale est qu'ils ne les utilisent pas.

« *NOUS demandons aux gouvernements de tous les pays d'organiser un enseignement systématique des traitements de la douleur, de veiller à ce que leurs législations contrôlant l'usage des opiacés n'empêchent pas les malades qui souffrent d'en bénéficier lorsqu'ils en ont besoin, d'adhérer au réseau de diffusion des connaissances concernant la douleur et son traitement, de diffuser les directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à ce sujet, et de favoriser la diffusion dans les médias de l'information nécessaire afin que les malades et leurs familles prennent conscience du fait que la douleur n'est pas inévitable et qu'elle est presque toujours maîtrisable.* »

Adressant ces « *recommandations pressantes* » à tous les pays membres, les experts que l'OMS vient de réunir à Genève lancent une croisade sans précédent et dénoncent l'un des grands scandales médicaux de ce siècle. « *Des millions d'êtres humains souffrent inutilement, alors que nous disposons aujourd'hui des bases scientifiques pour un traitement efficace de la douleur cancéreuse.* » *(...)*

A l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud, c'est, en effet, dans l'inadéquation radicale entre les moyens disponibles pour maîtriser la souffrance et leur usage que réside le scandale dénoncé par l'OMS. Un scandale qui tient, pour une part, à l'ignorance ou à l'incompétence, mais aussi, mais surtout, à de très anciennes traditions bibliques (la douleur châtiment divin, purificatrice ou rédemptrice) et à l'indifférence trop longtemps manifestée par les personnels soignants à l'égard d'un symptôme qui leur paraissait accessoire...

Une telle attitude pouvait être compréhensible il y a un siècle et demi, à l'ère pré-anesthésique. Elle ne peut s'expliquer que par des facteurs psychologiques profondément enracinés si l'on compare – en 1985 – l'importance des progrès scientifiques et thérapeutiques concernant la douleur et l'indifférence trop fréquente de certains milieux médicaux lorsqu'il s'agit de les mettre en œuvre.

Des études conduites récemment dans les services de chirurgie des Etats de New-York et du Kentucky sur plusieurs centaines de patients ayant subi des interventions majeures, abdominales, urologiques, gynécologiques ou orthopédiques ont montré que la plupart (90 %) avaient anormalement souffert après l'intervention et, surtout, que les prescriptions analgésiques étaient trop faibles, donc inadéquates (dans 70 % des cas) ou que les infirmières espaçaient ou diminuaient délibérément les doses de calmants ordonnées, ces calmants devenant dès lors inopérants.

La mise au point de petits appareils à perfusion portatifs permettant au malade de s'injecter lui-même de la morphine selon ses besoins a permis de montrer, tant aux Etats-Unis qu'en France (professeur Yves Lazorthes, Toulouse) que l'analgésie ainsi obtenue était excellente dans près de 95 % des cas, et cela pour des doses totales de morphiniques inférieures à celles résultant des prescriptions médicales.

Un tel fait peut paraître surprenant. Les connaissances actuelles l'expliquent pourtant, qui montrent qu'il est plus facile de maîtriser la souffrance en agissant avant qu'elle ne s'installe, renforçant ainsi le système de protection naturelle dont dispose l'organisme.

Ce système commence à être connu grâce à la découverte, durant ces dix dernières années, des mécanismes nerveux et biochimiques qui sous-tendent à la fois la perception de la douleur, sa transmission vers les centres cérébraux au sein de la moelle épinière et sa modulation par un dispositif tant électrique que chimique qui permet de l'atténuer.

Une modulation naturelle

Dès 1965, deux chercheurs, MM. Melzack et Wall, avaient émis l'hypothèse que les impulsions douloureuses qui sont transmises de la périphérie vers la moelle épinière puis vers le cerveau peuvent être bloquées si l'on stimule électriquement ou mécaniquement les grosses fibres nerveuses motrices du voisinage. Cette théorie dite de « contrôle du seuil » ou de la « barrière » a donné un essor considérable à une thérapeutique de la douleur fondée sur la stimulation de ces fibres nerveuses, qu'elle se fasse par voie chirurgicale (stimulation électrique ou par stimulateurs implantables) ou par simple application d'électrodes sur la peau, aux alentours de la zone douloureuse. Cette dernière technique ou électrostimulation transcutanée, peut être utilisée par le malade lui-même et ne nécessite pas d'intervention chirurgicale. Elle a l'avantage de n'impliquer aucun recours à des médications et donne des résultats excellents dans un certain nombre de douleurs chroniques rebelles à toutes les tentatives thérapeutiques (douleurs d'amputation, névralgies, radiculalgies, douleurs localisées secondaires à des métastases osseuses). Résultats qu'avaient découverts les Grecs lorsqu'ils utilisaient, un demi-siècle après Jésus-Christ, les décharges du poisson-torpille.

Il n'est pas exclu que cette action soit due en partie, comme celle de l'acupuncture, à une sécrétion accrue des « morphines naturelles » ou endorphines, dont l'existence a été révélée en 1975, et qui suscitent depuis lors d'innombrables recherches. Leur présence en plus ou moins grande quantité dans l'organisme explique sans doute les différences individuelles ou ethniques de sensibilité à la douleur, beaucoup mieux que les accusations gratuites selon lesquelles les uns seraient des « durs » et les autres des « poltrons »...

Ces différences individuelles relèvent aussi de phénomènes psychologiques encore mal connus, résultant de l'interprétation du message douloureux par le cerveau, de sa projection dans un ensemble émotif et conscient, et de son intégration en un contexte qui transforme la douleur – phénomène mécanique et chimique – en souffrance.

L'importance de ces facteurs psychologiques est confirmée depuis quelques années par l'efficacité de certains neuroleptiques (anti-dépresseurs ou anxiolytiques) pour le traitement de douleurs persistantes et en adjonction aux analgésiques. Ces derniers, fort efficaces s'ils sont bien employés, sont de nature diverses selon leur point d'impact.

Certains agissent au niveau des terminaisons nerveuses périphériques qui captent les sensations douloureuses d'ordre mécanique (inflammation, compression, déchirure) ou chimique. Des substances sont libérées autour de ces récepteurs nerveux, qui constituent les « médiateurs chimiques de la douleur » par lesquels sont activées les fibres destinées à transmettre le message vers la moelle épinière puis vers le cerveau. Un certain nombre de ces médiateurs ont été identifiés ces dernières années, qui provoquent des douleurs violentes lorsqu'ils sont injectés, et qui agissent de façons diverses selon qu'il s'agit de l'histamine, de la sérotonine, de la bradykinine, des prostaglandines ou de la fameuse « substance P », un peptide qui semble être un véritable « transmetteur » de la douleur.

Les médiateurs chimiques

De nombreux analgésiques dits « périphériques » exercent leur action en neutralisant ces médiateurs. Il en est ainsi de l'aspirine qu'utilisait déjà Hippocrate sous forme d'infusion d'écorce de saule, des anti-inflammatoires stéroïdiens ou non qui neutralisent les prostaglandines, ou des anesthésiques locaux qui exercent leur action sur la substance P, en particulier.

La connaissance des mécanismes centraux de modulation de la douleur a conduit, ces dernières années, au développement de recherches visant à la mise au point de médicaments dotés de propriétés analogues à celles des modulateurs naturels de la douleur, des endorphines notamment. Il s'agit des dérivés ou des analogues de la morphine (les propriétés de l'opium sont connues depuis quatre mille ans), laquelle exerce une action non plus périphérique mais centrale, bloquant non la propagation de la sensation douloureuse mais sa perception consciente. Nombre de ces dérivés ont une efficacité moindre que la morphine mais leurs effets secondaires (somnolence, nausées, vomissements, constipation) sont moindre également, et ils conviennent au traitement de douleurs d'intensité moyenne.

Les morphiniques restent irremplaçables pour l'instant en cas de douleurs sévères, et l'école anglaise a joué un rôle pilote en montrant qu'ils devaient être utilisés par la bouche, en potion dite de Brompton, à intervalles réguliers (toutes les quatre heures), de façon à empêcher l'apparition de la douleur et l'anxiété que suscite cette attente.

Pas d'accoutumance

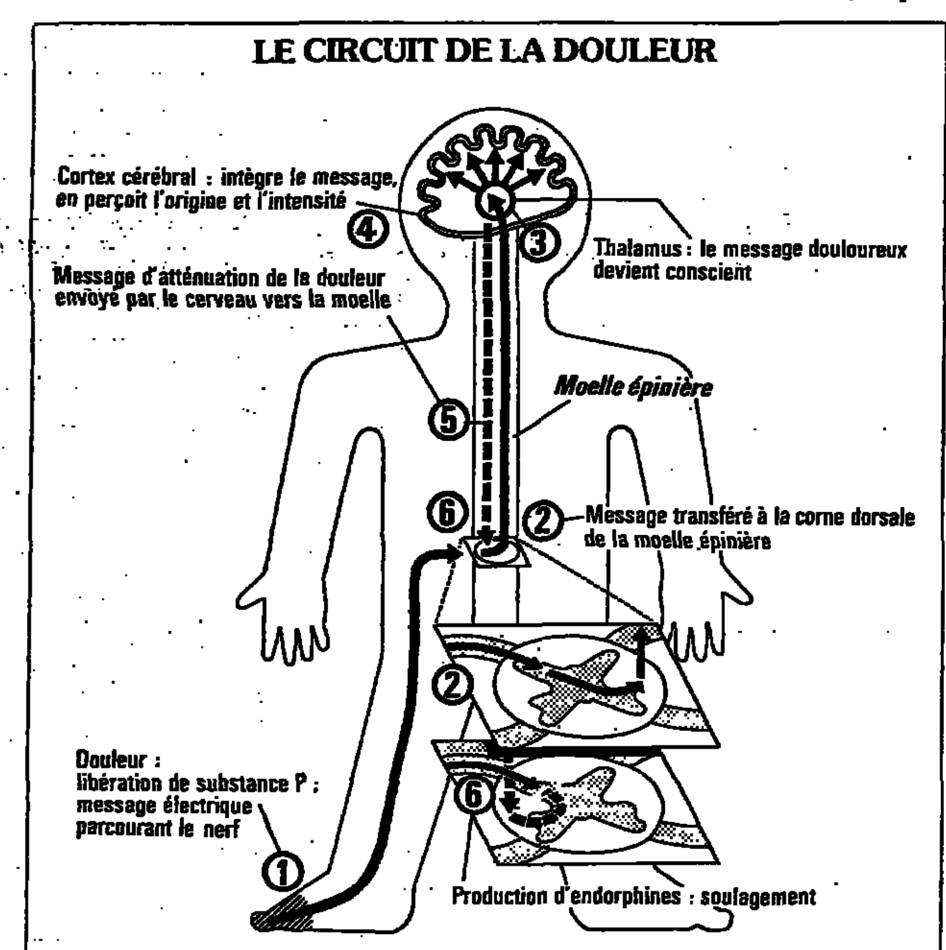
L'accoutumance, tant redoutée du corps soignant, et qui était censée conduire inéluctablement à la toxicomanie et à une escalade continue des doses chez les patients calmés par la morphine, n'est nullement apparue chez les milliers de patients traités de cette façon. Le docteur Michèle Salamagne, chef du département d'anesthésie-réanimation de l'hôpital de la Croix-Saint-Simon à Paris, indique, bien au contraire, que les doses de morphine efficaces peuvent rester indentiques pendant des semaines. Elles peuvent même être diminuées si des traitements adjuvants permettent d'amoindrir les stimulants douloureux (radio ou chimiothérapie, par exemple, s'il s'agit de tumeurs malignes).

Encore faut-il que les médecins apprennent à manier cette forme d'analgésie et que les pharmaciens se résignent à préparer les potions prescrites, surmontant à cette fin et les règles du Codex et leur répugnance à conserver des stupéfiants qui pourraient attirer la convoitise des drogués.

Dans certains cas extrêmes, rares au demeurant, la morphine peut être administrée directement autour de la moelle épinière ou dans le liquide céphalorachidien, par des sondes laissées à demeure et régulièrement alimentées.

Dans les cas, exceptionnels, où ces moyens restent inopérants, il reste encore l'arme absolue de l'inhalation de protoxyde d'azote, ou de la perfusion de fentanyl qui doivent se faire en milieu hospitalier et permettent une analgésie radicale.

(Lire la suite page 16.)



La grande famille des analgésiques

DANS les potions morphiniques prises par voie orale, on administre de cinq à trente milligrammes de morphine, six fois par jour (toutes les quatre heures), selon les besoins du malade.

Le médecin prescrira par exemple :

« 420 mg de chlorhydrate de morphine dans 50 millilitres d'éthanol à 95 %, 100 millilitres de sirop aromatisé, et de l'eau chloroformée à 0,50 % jusqu'à 420 millilitres pour une ordonnance de 10 mg de morphine toutes les quatre heures pendant sept jours. » Cette prescription, que le pharmacien se doit de préparer, sera renouvelée, tous les sept jours, ou modifiée entre temps si besoin, selon les dispositions légales. La potion dite « de Brompton », mise au point par les Anglais, contient les mêmes ingrédients mais également de la cocaïne, qui ne se révèle pas utile.

Un grand effort devra être fourni pour informer les pharmaciens d'officine et pour que les praticiens ne se heurtent plus aux difficultés actuelles de préparation de cette potion, fondement même de l'analgésie des grands douloureux que sont certains cancéreux.

On n'utilisera les morphines de cette façon que pour les douleurs chroniques sévères, et il existe toute une gamme d'analgésiques qui peuvent être employés, souvent de façon fort efficace, avant d'en venir à cet extrême. On peut recourir, comme l'indique le docteur M. Salamagne (1) :

● **Pour les douleurs d'intensité légère** aux dérivés de l'acide acétylsalicylique (toutes les aspirines), ou au diflunisal (dolobis) ; aux dérivés de la phénacétine (comme le compralgyl) ou du paracétamol (comme la véganine). Tous ces analgésiques dits périphériques doivent être prescrits à raison d'une prise toutes les quatre heures, systématiquement. On ne répétera jamais assez que la classique prescription hospitalière : « analgésique X à la demande » est absurde. Il faut prévenir l'apparition d'une douleur et ne pas attendre qu'elle se soit installée, ce qui impliquerait l'administration anarchique de doses beaucoup plus élevées.

● **Pour les douleurs d'intensité moyenne**, on dispose de toute une série de dérivés de la noramidopyrine (comme la baralgine), du dextropropoxyphène (comme l'antalvic) ou de la pentazocine (ou fortal) qui, s'ils sont administrés régulièrement toutes les quatre heures et, si un traitement adjuvant (tranquillisant, antidépresseur, cortisoniques, etc.) les accompagne, permettent à eux seuls de calmer la plupart des douleurs chroniques cancéreuses.

● **Les morphiniques** représentent, dans l'état actuel de la pharmacologie, la dernière étape de cette hiérarchie analgésique, en ce qui concerne les douleurs chroniques tout au moins. Ils seront administrés en première intention pour les douleurs aiguës passagères, après des brûlures, des traumatismes ou une intervention chirurgicale, par exemple.

● **Les douleurs de l'accouchement**, considérées par les spécialistes des centres de la douleur comme « les plus intenses qui soient », peuvent être parfaitement maîtrisées par l'injection d'analgésiques locaux (dérivés de la cocaïne notamment) autour de la moelle épinière, technique qui autorise une analgésie parfaite sans retentissement sur le travail de l'accouchement, sur le fœtus, ou sur la conscience de la parturiente.

Enfin, et pour certaines grandes douleurs dites « terminales » ou dont on connaît le caractère très intense mais temporaire, on peut recourir en milieu hospitalier à l'injection intraveineuse, à intervalles réguliers et par une pompe adaptée à cette fin, de l'étonnant analgésique « absolu » qu'est le fentanyl, ou encore à l'administration de protoxyde d'azote, dans les cas les plus extrêmes.

Les malades ou les opérés ont, à présent, le droit d'exiger de ne plus souffrir, et les médecins disposent de tous les moyens qui permettent de satisfaire ce droit..

Il importe néanmoins de ne pas se lancer seul, sans surveillance médicale, dans une thérapie de la douleur, car tous les analgésiques (même l'aspirine) peuvent avoir des effets secondaires fâcheux qu'il importe de surveiller et de prévenir.

Dr E.-L.

(1) Dans l'excellent numéro spécial des *Cahiers Laennec* « La souffrance de celui qui meurt » (12, rue d'Assas, Paris (6e).

Ne plus souffrir inutilement

(Suite de la page 15.)

Comme le souligne Mme Salamagne, c'est toute la prise en charge, et non la seule prescription d'un analgésique quelconque, qui permet de maîtriser la douleur, son attente, son souvenir, l'angoisse et la dépression qu'elle suscite. Outre les thérapies spécifiques d'une pathologie donnée, initiale ou secondaire, on manie à cette fin des psychotropes (anti-dépres- seurs, tranquillisants, neuroleptiques) qui potentialisent l'action des morphiniques et filtrent les retentissements psychologiques de la souffrance, des anti-inflammatoires stéroïdiens ou non, ou des relaxants musculaires.

On ne saurait négliger en outre les moyens adjuvants que sont la *relaxation*, *l'acupuncture* ou même l'hypnose, le mode d'action de ces deux dernières techniques et surtout de la dernière, restant encore largement inconnu, bien qu'elles soient utilisées depuis plus de quatre mille ans.

Enfin et pour les douleurs chroniques qui représentent non plus un symptôme mais la maladie elle-même, les spécialistes des centres de la douleur recourent à des techniques très variées, allant des rayonnements les plus divers à la kinésithérapie, des bêtabloquants pour les migraines à la psychothérapie et même... aux placebos ou substances inertes dont l'action — par des relais psychologiques — reste elle aussi mystérieuse, mais qui pourrait se faire par la stimulation des sécrétions de morphines naturelles, comme pour l'acupuncture vraisemblablement.

Si l'on ajoute aux rhumatisants divers les migraineux, les colopathiques, les cancéreux et autres, il n'est pas impossible de dire qu'un tiers de la population présente, à des degrés divers, des douleurs rebelles que les moyens thérapeutiques *modernes permettraient* pourtant d'atténuer. La création de centres spécialisés dans le traitement de la douleur — qui date de 1972 pour le premier au monde créé à Seattle par l'Américain Bonica — a déjà permis de grands progrès, hélas encore trop fragmentaires, vers un changement de comportements que l'impuissance expliquait jadis mais que rien n'excuse plus aujourd'hui.

« J'ai examiné vingt-deux mille pages de livres concernant la chirurgie, la médecine générale et le cancer, dit le professeur Bonica. *Je n'en ai trouvé que cinquante-quatre consacrées à la douleur... »* Le professeur M. Sommerville (Canada) estime quant à elle que *« le fait de ne pas traiter une douleur ou de ne pas référer un patient, si besoin est, à un centre spécialisé lorsque son état le justifie, devrait être considéré comme une faute professionnelle sérieuse et puni comme tel ».*

Sans aller jusqu'à ces extrémités, il semble que tous les moyens sont réunis en 1985 pour que la douleur soit enfin considérée comme nocive, pour que son combat justifie de profonds changements, tant dans l'enseignement de la médecine que dans les comportements des soignants, et pour que les justes revendications de *ceux qui souffrent indûment* soient prises en considération.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Un homme au chevet de la douleur

« IL n'existe pas une fatalité de la douleur. Certains amputés souffrent atrocement au niveau de leur membre fantôme, et d'autres absolument pas. Le plus important est d'aider ces patients à se reprendre en charge pour arriver à contrôler leur douleur. » Un travail souvent épuisant, qui nécessite une écoute constante.

Le docteur Jean Bruxelle, trente-sept ans, anesthésiologiste, une « force tranquille » au physique d'athlète, se passionne pour les aspects socioculturels de la douleur. Il dirige la consultation de la douleur de l'hôpital Cochin, une consultation — la première à Paris — créée en mars 1981, conformément au souhait de Pierre Viansson-Ponté et grâce à l'aide financière de la Fondation pour la recherche médicale. Sa vocation : venir en aide aux douloureux chroniques, ceux qu'aucune thérapeutique classique n'a réussi à soulager.

Selon le docteur Bruxelle, *« la nécessité de tels centres est aujourd'hui admise par tout le monde. Au cours des quatorze derniers mois, nous avons reçu environ 1 300 demandes de consultations ; 75 % concernaient des patients qui nous étaient adressés soit par un médecin généraliste, soit par un spécialiste, et 25 % des patients déjà hospitalisés, soit à Cochin, soit dans un autre hôpital. Nous n'acceptons un patient que lorsqu'il nous est adressé par un médecin ».*



Le docteur Jean Bruxelle.

Principales causes de consultation : les maux de tête, les douleurs articulaires et les douleurs nerveuses.

« Nous évitons d'avoir une conception exclusivement technique et algophobe du traitement de la douleur. Celle-ci a pris une place telle chez le patient qu'il n'est souvent pas concevable de la faire disparaître brutalement. On risquerait de créer un vide générateur d'angoisse ou de dépression. L'évaluation du retentissement psychique et comportemental de la douleur est une priorité. De même que la vérification qu'un bilan organique a été correctement fait et qu'aucune lésion curable n'a été ignorée. »

Bien entendu, cet abord global du douloureux chronique nécessite une grande disponibilité de la part du thérapeute. *« La première consultation dure entre une heure et une heure et demie,* précise le docteur Bruxelle. *Elle permet, entre autres choses, d'essayer de connaître la nature de la demande et les motivations du patient. Certains attendent beaucoup de cette consultation, d'autres y viennent contraints et forcés — par leur entourage ou leur médecin.*

« Vivre »

» Aux cancéreux, je demande toujours : « Que voulez-vous ? » *La réponse est invariable :* « Vivre. » *Vivre, mais en tenant compte du fait qu'ils ont un cancer. Ainsi je romps la logique du cancer-maladie terminale. Nous parlons du futur, mais aussi de la mort. Ce souci d'affronter les vrais problèmes renforce mon image de thérapeute auprès des malades. Je ne partage pas la peine de mes patients. J'essaye seulement de me représenter ce qu'ils vivent. »* Une conception somme toute très analytique de la douleur, considérée non pas comme un simple symptôme, mais comme une des composantes majeures de la vie du malade et de son entourage.

« Entendons-nous bien. En général, chez de tels patients, une analyse ne donnerait pas grand-chose. En revanche, une compréhension de type analytique du phénomène douloureux est importante, ne serait-ce que pour pouvoir l'utiliser à des fins psychothérapeutiques. Ici, le « truc miracle » n'existe pas. C'est un ensemble de thérapies — électrostimulation, méthodes de relaxation, hypnose, chimiothérapie, etc. — qui vont peu à peu permettre au patient de s'en sortir. On peut même aller plus loin et « prescrire », cela m'est arrivé plus d'une fois, la compagnie d'un chien ou une partie de Scrabble. » Mais, parfois, il faudra tout simplement apprendre au malade — et à son entourage — à vivre avec sa douleur.

130 F pour une consultation, ce n'est évidemment pas rentable pour l'hôpital. D'autant moins que les tarifs de certains nouveaux traitements (électrostimulation, infiltrations, relaxation, hypnose) n'ont pas encore été officiellement fixés. *« Dans le cadre strict d'une structure hospitalière, cette consultation est forcément déficitaire. Si l'on avait une vision plus globale du coût social de ces patients — qui tiendrait compte, par exemple, du nombre de journées de travail gagnées, — les choses seraient peut-être différentes. Les directeurs d'hôpitaux hésiteraient moins à investir dans ce type de consultations. A plusieurs égards, il existe une véritable économie de la douleur. »*

FRANCK NOUCHI.

Centres et consultations

VOICI la liste des centres et consultations consacrés à la douleur qui, à notre connaissance, fonctionnent en France à l'heure actuelle, et dont le premier fut créé en 1980. Les malades ne peuvent y être reçus que sur prescription de leur médecin traitant.

● **Centres.** — Hôpital Bichat, 46, rue Henri-Huchard, 75018 Paris, tél. : 228-80-08 ; hôpital Cochin-hôpital Tarnier, 89, rue d'Assas, 75006 Paris, tél. : 329-12-89 ; hôpital Henri-Mondor, 51, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 94 Créteil, tél. : 207-51-41 ; hôpital Saint-Antoine, 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris, tél. : 344-33-33.

● **Consultations.** — Hôpital Avicenne, 125, route de Stalingrad, 93009 Bobigny, tél. : 830-12-33 ; hôpital Beaujon, 100, boulevard du Général-Leclerc, 92110 Clichy, tél. : 739-33-40 ; hôpital Jean-Verdier, avenue du 14-Juillet, 93140 Bondy, tél. : 847-31-03 ; hôpital Lariboisière, 2, rue Ambroise-Paré, 75010 Paris, tél. : 280-62-33 ; hôpital Laennec, 42, rue de Sèvres, 75007 Paris, tél. : 544-39-39 ; hôpital de la Pitié, 83, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris, tél. : 570-21-12 ; hôpital Raymond-Poincaré, 104, boulevard Raymond-Poincaré, 92380 Garches, tél. : 741-79-00 ; hôpital Rothschild, 33, boulevard de Picpus, 75012 Paris, tél. : 341-72-72 ; hôpital Tenon, 4, rue de la Chine, 75020 Paris, tél. : 360-01-70 ; hôpital Necker, 149, rue de Sèvres, 75015 Paris, tél. : 555-92-80.

Il existe en outre deux départements de la douleur : à l'Institut Curie, 28, rue d'Ulm, 75005 Paris, tél. : 329-12-42, et à l'Institut Gustave-Roussy, 39, rue Camille-Desmoulins, 94800 Villejuif, tél. : 559-49-09, qui traitent les patients, cancéreux, hospitalisés dans ces établissements.

En ce qui concerne les hôpitaux de province, les consultations antidouleur sont pour la plupart installées dans les services de neurochirurgie. Il en existe notamment à Bordeaux (hôpital Pellegrin), Grenoble, Lyon (hôpital neurologique), Montpellier (centre anticancéreux, dirigé par le professeur Gestin ; consultation d'alcoologie du professeur Roquefeuille ; Strasbourg (hospices civils, clinique de la Toussaint) ; Toulouse (hôpital Purpan).

Espoirs et succès des greffes d'organes

Le manque de donneurs restreint cruellement le nombre de malades que l'on pourrait sauver.

par le professeur JEAN DAUSSET (*)

VOICI trente-deux années que Marius Renard recevait à l'hôpital Necker le rein de sa mère. Depuis cette date héroïque des progrès ont été accomplis, et la transplantation est devenue une thérapeutique quotidienne.

Il faut distinguer nettement les greffes d'organes des greffes de moelle, qui posent chacune des problèmes spécifiques. L'immense majorité de celles-ci sont, à l'heure actuelle, des greffes de rein ; car le rein est un organe *privilégié* pour *lequel* il existe une substitution mécanique, le rein artificiel, qui permet au malade d'attendre un organe disponible.

Pendant de nombreuses années, les résultats du rein artificiel et de la transplantation rénale étaient statistiquement équivalents, l'une ou l'autre méthode étant préférable selon les cas. Depuis quelques années les résultats de la transplantation sont supérieurs, et surtout, les malades greffés, libérés de l'assujettissement à la machine, retrouvent une liberté, une qualité de vie incomparables. La survie du greffon de rein est actuellement de 70 à 90 % à deux ans, et sa survie à long terme ne cesse de s'allonger.

Liste d'attente

A quoi est due cette spectaculaire amélioration ? Probablement à l'addition patiente de plusieurs facteurs favorables. Les médecins, les chirurgiens, ont appris à mieux poser les indications, à mieux préparer les futurs receveurs, à mieux choisir le donneur et enfin à mieux contrôler les traitements immuno-suppresseurs.

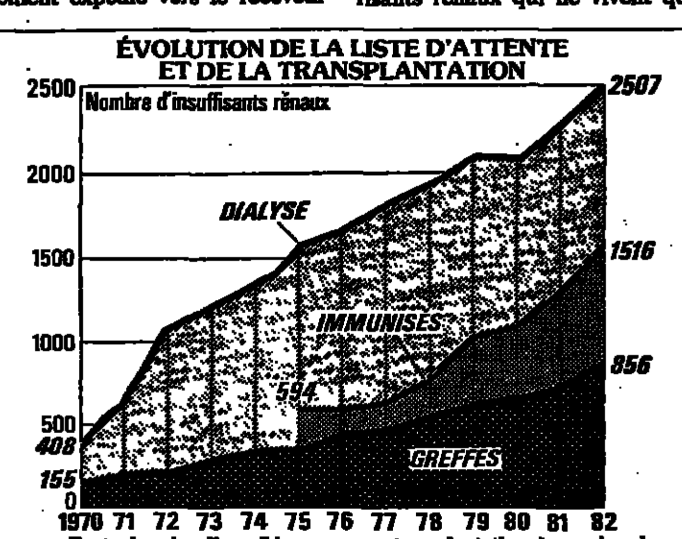
Un progrès considérable a été la découverte du rôle bénéfique des transfusions faites avant greffes. Jusqu'à 1975, on pensait *que les transfusions allaient* immanquablement immuniser le malade contre des antigènes étrangers et donc favoriser le rejet de greffe. On s'abstenait, au prix de grandes difficultés, de transfuser les malades en dialyse. La comparaison des résultats statistiques des survies de greffons chez les malades ayant, ou non, été transfusés a démontré clairement la valeur des transfusions. Elles ont donc un pouvoir, encore mal compris et apparemment paradoxal, d'instaurer un état réfractaire, facilitant l'acceptation du greffon.

La compatibilité des groupes tissulaires du système majeur d'histocompatibilité HLA entre donneur et receveur a été raffinée. Il apparaît nettement, maintenant, que les incompatibilités HLA-B et HLA-DR (1) sont les plus néfastes. Or le système HLA comporte de nombreuses variantes, de telle sorte qu'un organe provenant d'un donneur non apparenté est rarement totalement compatible. Grâce au choix par ordinateur, on peut *sélectionner sur la liste* d'attente nationale celui des malades qui a le groupe tissulaire le plus proche de celui du donneur. C'est la mission qu'assume France-Transplant. Le rein est alors rapidement expédié vers le receveur et la greffe effectuée dans un délai qui ne doit pas excéder trente-six heures. Grâce à ces échanges et à la coopération de toutes les équipes de transplantation françaises, et même étrangères, une bonne compatibilité est ainsi le plus souvent assurée.

Enfin, un progrès, non moins important, a été l'introduction de nouveaux produits immunosuppresseurs d'une grande efficacité, dont la cyclosporine A est le prototype. Ils inhibent les cellules qui normalement amplifient la réponse immunitaire. Ils permettent, ainsi, à l'organisme de mieux tolérer un greffon, même partiellement incompatible.

Ces trois percées ont transformé l'avenir des transplantés, mais peuvent encore être perfectionnées. Il faudra comprendre le mécanisme d'action des transfusions préparatoires à la greffe. Et, ainsi, éviter que ces transfusions, armes à double tranchant, n'immunisent, comme elles le font encore trop souvent, les malades, rendant bien plus difficile le choix du donneur. Et, enfin, faire en sorte que le traitement immunosuppresseur n'entraîne qu'une tolérance limitée aux antigènes incompatibles du donneur, de façon à laisser au malade toutes ses défenses contre les autres agressions.

Chaque jour, en France, sont pratiquées en moyenne deux à trois transplantations rénales. Leur nombre augmente chaque année, lentement mais régulièrement. Il a presque atteint le millier en 1984, mais ce chiffre est encore insuffisant pour couvrir tous les besoins français. La liste d'attente ne fait que s'accroître. Elle comporte plus de 3 000 insuffisants rénaux qui ne vivent que par la dialyse, souvent dans des conditions très pénibles, assujettis trois fois par semaine à la machine épuratrice. Ils attendent jour après jour leur chance d'être transplantés.



Faute de reins disponibles pour une transplantation, le nombre des malades en attente sous rein artificiel augmente constamment, de même que le nombre de ceux qui sont immunisés par des transfusions répétées et pour lesquels il existe très peu de donneurs compatibles.

Les raisons pour lesquelles nous n'avons pas encore réussi, comme d'autres pays européens, à couvrir nos besoins nationaux sont multiples. Logistiques, car les équipes médico-chirurgicales françaises manquent cruellement de moyens et de personnels. A ce propos, il y a urgence à créer une carrière spécifiquement consacrée à la transplantation. Psychologiques, le personnel du corps de santé doit se rappeler que le serment d'Hippocrate ne s'arrête plus aux malades dont ils avaient la charge. Le grand public doit être mieux informé de ses droits et de ses devoirs. La loi Caillavet fait de tous les Français, après leur mort, des volontaires donneurs d'organes, à moins qu'ils n'aient écrit, ou simplement fait savoir, leur refus. C'est donc une loi généreuse et respectueuse des libertés individuelles. Le don d'organes entre progressivement dans la conscience collective comme un geste naturel de solidarité.

Dans le sillage de la greffe de rein s'inscrit désormais la transplantation d'autres organes, pour lesquels s'appliquent intégralement les mêmes lois génétiques et biologiques.

C'est ainsi que les greffes de cœur, après un démarrage publicitaire déplaisant, se font régulièrement et sans battage. Les résultats sont extrêmement encourageants et ne cessent de s'améliorer.

Les greffes de foie sont encore au stade expérimental et d'une technique chirurgicale délicate, mais elles sont, là aussi, porteuses d'espoir, surtout chez l'enfant.

Des tentatives sont actuellement faites de greffes doubles : cœur-poumon ou rein-pancréas. Ces organes sont souvent jumelés dans la déficience, ce qui explique ce choix.

Enfin, n'oublions pas que les greffes de cornée, habituellement bien tolérées sont, néanmoins, rejetées lorsqu'elles sont vascularisées, donc infiltrées par des cellules du receveur. Dans ce cas, elles nécessitent, pour survivre, une bonne compatibilité tissulaire.

20 000 donneurs sains

Les greffes de moelle osseuse — c'est-à-dire de la fabrique du sang — ont également fait des progrès considérables au cours de ces dernières années, à tel point qu'elles deviennent le traitement de choix de certaines catégories de leucémies ou d'appauvrissement de la moelle (aplasie).

Elles diffèrent, sur le plan biologique, de la greffe d'organe. En effet, un rein ne contient aucune cellule capable d'agresser le receveur. Par contre, la moelle contient un grand nombre de cellules capables de développer une réaction immunologique contre le malade. Des désordres très sévères, voire mortels, peuvent alors survenir. Ils sont connus sous le nom de *réaction du greffon* contre l'hôte. Cette grave complication est, sans doute, due aux multiples incompatibilités tissulaires qui existent entre deux individus — surtout s'ils ne sont pas apparentés, aussi bien au niveau du système majeur HLA qu'à celui de nombreux systèmes mineurs encore non identifiés.

Le clinicien est donc pris dans un dilemme apparemment insoluble, puisqu'il doit assurer la comptabilité dans les deux sens : d'un côté, pour éviter le rejet du greffon par le malade, et de l'autre, pour éviter la réaction du greffon contre l'hôte. Seul un vrai jumeau serait le donneur idéal. Pour s'en rapprocher au maximum, l'immense majorité des greffes de moelle sont actuellement faites en *utilisant*, comme donneur, un frère ou une sœur ayant hérité du même groupe tissulaire que celui du malade. Or il n'y a qu'une chance sur quatre qu'un frère ou une sœur soit HLA identique au malade. Cela réduit considérablement les possibilités de greffe. Néanmoins, deux cents greffes sont ainsi pratiquées annuellement en France.

On estime qu'il y aurait, dans notre pays, deux mille à trois mille indications annuelles à la greffe de moelle alors que dans seulement cinq cents à six cents de ces cas existerait un frère ou une sœur HLA identique, pouvant servir de donneur. Ces chiffres soulignent l'intérêt considérable qu'il y aurait à trouver des donneurs compatibles dans la population générale et à développer des techniques permettant de les utiliser.

Dans l'état actuel de nos connaissances, les greffes de moelle de donneur non apparenté ne donnent pas encore tous les résultats attendus, mais des progrès rapides seront très vraisemblablement réalisés. Le but essentiel est d'éviter les réactions du greffon contre l'hôte. On commence à y parvenir en traitant *in vitro* la moelle avant son injection dans la veine du receveur. Par différents procédés, on cherche à éliminer les cellules capables de réagir contre le malade. L'un de ces procédés utilise des anticorps monoclonaux, dirigés contre ces cellules. On espère de la sorte égaler les résultats obtenus avec des donneurs apparentés.

Il faut donc nous préparer à cette éventualité et constituer, dès maintenant, une liste de volontaires sains, donneurs de moelle osseuse. Plus le nombre des volontaires sera grand, plus on aura de chances de trouver, pour chaque malade, un donneur compatible.

Ces volontaires doivent savoir qu'une greffe de moelle réussie entraîne la guérison totale et définitive de la maladie (2). Lorsque les hématologues de ma génération constatent la guérison d'une leucémie aiguë de l'enfant — et c'est pourtant bien le cas, — ils croient rêver.

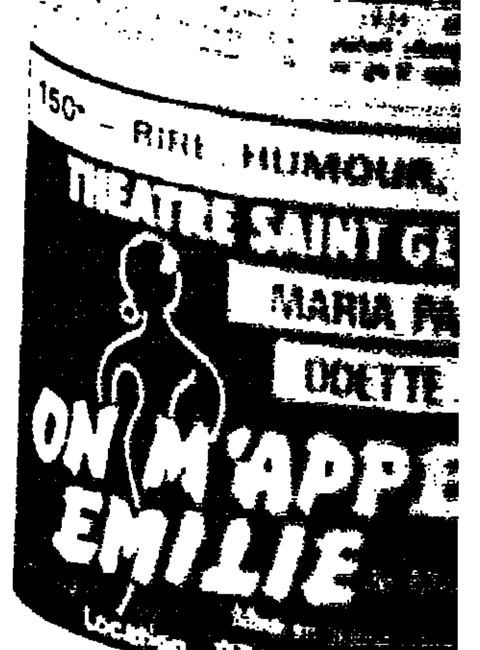
On voit l'immense champ qui s'est ouvert progressivement à cette nouvelle thérapeutique grâce aux efforts conjugués et souvent passionnés des cliniciens et des biologistes. Trente années de lutte, de déception et d'espoir, de surprises et de satisfactions ont amené la situation présente. Celle-ci n'est encore qu'un point de départ, et ces succès ne doivent pas nous faire oublier que la transplantation n'est qu'une étape en attendant un traitement médical ou même préventif de ces multiples affections.

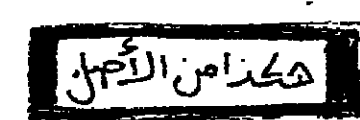
(*) Président de France-Transplant, prix Nobel de médecine.

(1) HLA (Human, Leucocyte, Antigen), système de classification immunologique des tissus de l'organisme.

(2) S'adresser à la Fédération des donneurs d'organes et de tissus humains, Hôpital Saint-Louis, 2, place du Dr-Alfred-Fournier, 75475 Paris Cedex 10.

Mardi prochain (numéro du mercredi 3 avril) notre supplément sera consacré aux sciences.





culture

NOTATIONS POUR UN PORTRAIT

Une journée avec Pierre Boulez

par YVONNE BABY

Le compositeur Pierre Boulez, ce 26 mars, a soixante ans. Du 29 mars au 1er avril, Südwestfunk (SWF), la radio de Baden-Baden, organise un festival de ses œuvres tandis que le Musée de la ville expose textes, photos, manuscrits. Cet anniversaire forme tout un ensemble. Et c'est aussi une suite de journées orchestrées par Pierre Boulez lui-même, au rythme d'un rituel, à l'unisson de la musique.

Sur la colline de la radio SWF, c'est presque un retour à Noël, ce matin de mars. La neige s'accroche aux sapins de la Forêt-Noire, un Noël boulézien — chaud et froid, suspens et harmonie, beauté sans guirlandes ni fioritures — un paysage accordé au vers de Mallarmé, le poète de Boulez, avec René Char : *« Le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui »*...

Un peu avant 9 heures, Pierre Boulez, en pardessus gris, gare sa Mercedes blanche, décapotable : *« Elle a bientôt dix-huit ans,* dit-il. *En effet, je conduis vite. Les voitures allemandes sont construites pour la vitesse. »* Comme de coutume, Pierre Boulez a commencé la journée vers 7 heures : il a écrit de la musique sur une page géante, semblable aux partitions qu'il transporte maintenant, reliées en cahiers sous le bras.

Sa présence, tout à coup, remplit l'espace, il y a de l'allégresse dans sa démarche et dans sa voix. Il est content de répéter avec ce jeune orchestre de la radio, de fêter ses soixante ans ici, dans cette petite ville où Heinrich Strobel (alors directeur de la musique à SWF) l'avait accueilli en 1958, où il devait s'établir pour longtemps, où il revient dès qu'il peut, afin de se reposer et de travailler dans sa maison, une altière villa de grès rose. En 1958, précisément, Pierre Boulez célébrait les soixante ans de Heinrich Strobel, devenu un ami cher.

« J'avais trente-trois ans, dit-il, *le chiffre soixante me paraissait loin. Cette fois, mon anniversaire est un rappel à l'ordre : si je veux faire quelque chose, il ne faut pas tarder. On ne retiendra de moi que ce que j'aurai produit, là-dessus, uniquement, je serai jugé. Des projets, j'en ai plein la tête, je ne pourrai me contenter de fermer ce que j'appelle les œuvres ouvertes.*

» Grâce à la technologie, et sans être un fanatique de la technique pour la technique, je sais ce qu'on peut découvrir de territoires qui seraient, sinon, inexplorés. A ceux qui craignent la déshumanisation, je dirai : si c'était vrai, alors quel aurait été le destin de l'homme à travers les siècles ? Une pensée nouvelle crée un matériau nouveau, et c'est la rencontre avec ce matériau qui oblige la pensée à se redéfinir elle-même. Regardez l'architecture. Parce qu'ils ont pris en compte le béton, l'acier, le verre, les architectes ont renoncé à faire de faux temples grecs et se sont mis à repenser les formes de a à z. A l'IRCAM (1), nous essayons d'inventer tout ensemble matériau et pensée.

» Oui, l'IRCAM me prend un temps fou. Etre égoïste serait de dire : j'aimerais mieux être l'invité de l'IRCAM plutôt que d'en être le directeur. A l'âge que j'ai, ne faudrait-il pas apprendre l'égoïsme ? »

L'un de ces grains de blé

Les bâtiments de la SWF sont neufs. Vaste, la salle de répétition a des boiseries claires, des appliques Art Déco. Accrochées au plafond, des plaques en plastique transparent se balancent et réfléchissent le son. Décor et atmosphère classiques, à ceci près que les cent dix musiciens que vient de réunir Pierre Boulez (et pour la plupart nouveaux visages d'un orchestre massivement rajeuni) constituent une grande formation, au-delà des normes courantes en Europe. Violons, violoncelles, contrebasses, hautbois, bassons, trompettes, harpes, piano, percussions, chaque instrument se soumet à la main de l'interprète et du chef, chaque musicien répond à la précision par la précision. A l'aise dans son sweater bleu ciel, Pierre Boulez dirige ses *Notations*. D'abord le silence, puis le geste, le mouvement réinventent et transforment la musique. C'est la stridence et le calme, la douceur succédant à l'éclat.

Les contrebasses se couchent, la salle se vide, un violoniste s'exerce en marchant : une pause après *Notations*.

La villa rose

Ces Notations, dit Pierre Boulez, *datent de 1945 ; ce sont des pièces pour piano de vingt ou trente secondes que j'ai agrandies, orchestrées. Elles vont quatre par quatre, cahier par cahier, c'est un matériau sur lequel je travaille pour le développer. Je souhaiterais le faire germer de la même façon que l'un de ces grains de blé retrouvé dans les civilisations mortes et qui peuvent renaître. Aujourd'hui,* Notations *m'intéresse, car je confronte mon expérience de chef à une œuvre printanière, verte et finalement rudimentaire.*



Le Chef d'orchestre, de Paul Klee.

» Le métier sert énormément, et, sans avoir même à le changer, je peux interpréter la musique avec plus de rendement. Je sais, le mot est affreux ; pourtant, je suis partisan d'une écriture qui favorise le rendement, l'immédiateté. Je voudrais que les difficultés d'une œuvre portent la musique au lieu de la gêner, que ces difficultés aident les musiciens à se surpasser au lieu de les enliser dans des problèmes insolubles. J'ai révisé dans ce sens Improvisations III sur Mallarmé *(au programme de Baden) et elles se jouent bien plus facilement.*

» Je ne suis pas en paix si je ne suis pas satisfait, et comment l'être ? Dans la composition, par exemple, comment parvenir à une juste adéquation musicale, comment faire pour que la réalisation s'empare du spéculatif et lui donne un contenu performant ?

» Rien de plus décourageant, pour un chef, de répéter, même avec un petit orchestre de chambre, sachant qu'on a vingt-huit chances sur cent d'équilibrer écriture et réalisation, et de trouver l'harmonie. Au bout de deux heures, on a une chance de plus, vingt-neuf, ce n'est pas assez pour éviter ce décrochage. Mais l'animal musical est perfectible, et, tant qu'à être approximatif, je préfère diriger mes propres œuvres. »

La matinée s'achève avec *le Soleil des eaux*, une cantate sur des poèmes de René Char. L'orchestre va répéter l'œuvre détail par détail, le chef intervient parfois pour indiquer ou modifier une cadence, dans une sorte de « parlé-chanté ». A cette cantate, il manque les chœurs et surtout la soprano américaine Phyllis Bryn-Julson, interprète favorite de Boulez et qui possède, selon lui, une qualité primordiale : la continuité dans le timbre et le phrasé de la voix. *« En apparence discontinues, les œuvres contemporaines ont souvent de grands intervalles,* dit-il. *Un chanteur qui ne réussit pas à saisir et maintenir la ligne musicale risque de sauter comme l'oiseau, de branche en branche, et de se retrouver au bord d'un ravin. »*

Les musiciens quittent la radio pour le déjeuner, il n'y aura pas de répétition cet après-midi. Dans la loge des solistes et des chefs — que la présence d'un cymbalum, l'un des instruments de *Répons*, rend moins banale — Joseph Haussler, rédacteur-éditeur du département musique de la SWF vient apporter un présent : c'est un livre, *Ecrits de fête*, qui regroupe des textes consacrés à Pierre Boulez. La couverture marron est barrée de sa signature en blanc, deux lignes nettes comme le début d'une portée, et le nom élégamment posé au centre, en lettres détachées et fermes. Sur la photo d'une page de garde, le compositeur écrit, penché sur le bureau de sa maison à Porchères, en Haute-Provence : *« Je ne vais plus là-bas depuis cinq ans,* dit-il. *Ces quatre derniers été, je suis resté à Paris pour travailler. Je me levais tôt, je descendais dans mon sous-sol désert de l'IRCAM, et le soir je remontais dans ma tour du quai Citroën. »*

La vraie maison, c'est la villa rose dominant le parc de Baden-Baden, entourée de balcons qui s'ouvrent sur une masse de sapins. L'entrée est provinciale, l'escalier presque vieillot, puis, soudain, de hautes pièces pleines de lumière, où le métal et le verre jouent avec le bois et le cuir, informent sur les goûts résolument modernes du maître de maison. Partout des lampes, boules, lampadaires, « mobiles » attachés à de longues tiges, telles des plantes en acier, et partout des montres, des horloges. *« Je les adore autant que les lampes,* dit Pierre Boulez. *Les horloges aussi, je les aime pour leur forme, je ne suis pas un maniaque du temps. »* Joue-t-il du piano ? Un Steinway noir provoque la question. *« Non,* dit-il, *presque jamais. Je n'en ai pas besoin, la musique, on l'entend en soi. »*

Wagner et l'empereur

Stravinski par Giacometti, des tableaux qu'Ubac et que Zao Wou-ki donnèrent à Pierre Boulez, dans les années 50, pour des pochettes de disques, beaucoup de Miro et de Vieira da Silva (de différentes périodes), un Klee, près du lit (probablement aussi essentiel que le portrait de Webern, à côté du bureau), ces peintres tracent sur les murs un parcours esthétique et révèlent l'élan d'une admiration, d'une amitié. Justement, les amis ? *« Mes amis,* dit Pierre Boulez, *je les rencontre de moins en moins, je suis trop pris. Avec les amis de jeunesse, les relations se sont distendues et si on se retrouve... eh bien ! écoutez plutôt Claudel :* « Qui a coupé un fruit en deux n'en recollera jamais les deux parts. » *Jeune, on est extraverti, on veut sortir, on veut voir et avoir des amis, découvrir ceci ou cela. Plus vieux, on devient introverti, on se replie pour pouvoir s'enrichir, on ressent la nécessité de s'approfondir, de se concentrer sur soi. »*

A quatre heures et demie de Paris, la maison de Baden-Baden c'est ce havre qui détend Pierre Boulez de ses tournées, de l'IRCAM, de son cosmopolitisme, et qui le protège de tous les fracas. Sur lui veillent Astrid Schirmer, sa secrétaire, et Hans Messner, la première s'occupant des activités artistiques, le second des questions domestiques. Astrid Shirmer a un appartement tout en haut de la maison, Hans Messner a le sien au sous-sol (un sous-sol polychrome, fierté du propriétaire, peint à sa demande, le plus petit tuyau étant comme la réplique de ceux de Beaubourg). Entre les deux, l'étage de réception, puis, centre vital, l'appartement de Pierre Boulez, avec, dans sa chambre monacale, la plus belle de ses lampes, une grappe d'ampoules argentées suspendues à des fils qui descendent du plafond presque au ras du sol, une grappe comme une chute d'eau. Pierre Boulez sourit en la montrant, l'homme public s'efface devant l'homme privé mais maintient cependant une distance raisonnable, nécessaire.

« L'œuvre d'un artiste est la transcendance de sa vie privée, dit-il, *il n'y a aucun intérêt à ce qu'il vienne sur la place. Par curiosité, je suis allé un jour à Illiers pour visiter la maison de Proust. C'était incroyable de voir à quel point l'imaginaire avait transformé cette coque vide. L'existence de Proust, c'est celle qu'il s'est inventée, comme tout artiste. Ce n'est quand même pas une déception sentimentale qui a inspiré à Mahler sa sixième symphonie ? Dans son journal, Cosima Wagner note cette anecdote : un soir où elle assistait avec son mari à une représentation de* Tristan, *l'empereur aurait déclaré :* « Wagner a dû avoir une grande aventure amoureuse pour écrire une musique pareille. » *A quoi Wagner répliqua :* « Quel imbécile d'avoir pu dire ça. »

Une génération de machines

Mais le cœur de la journée, le saut final et spectaculaire du dix-neuvième siècle baroque vers le futur, ce sera la visite à l'ancienne gare de Baden-Baden. Là, dans le Pavillon, une annexe, un chapiteau métallique est aménagé pour créer le volume scénique de *Répons*. En vedette, la 4 X, machine à fabriquer du son synthétique, star de l'IRCAM, est, pour l'instant, isolée des autres machines dans un placard qui lui sert de loge, où les ordinateurs se reflètent dans des miroirs dorés. Sous le chapiteau, sous un enchevêtrement de tubes et de câbles, parfois un son traverse l'air, déjà on peut déterminer aux « quatre coins » l'emplacement des six sources sonores : pianos, vibraphone, xylophone, harpe et cymbalum.

Mais la 4 X ? *« Elle peut imiter parfaitement la réalité,* dit Pierre Boulez, *et elle peut créer une sorte de réalité amplifiée ou déformée. Elle peut prendre et capter le son des instruments — par exemple des notes de piano, — leur donner un autre timbre, un profil différent, les prolonger rythmiquement, les transporter dans l'espace. Elle peut donc « déréaliser » les instruments et leur communiquer une extension structurelle dans la composition. Ainsi, elle acquiert des fonctions de composition. »*

Le mariage entre l'exact (la machine) et l'inexact (l'interprétation), ce jeu entre l'impersonnel parfait et le personnel aléatoire, c'est ce qui, concernant son œuvre ou celle des autres, passionne Pierre Boulez (*« De cette tension naît un monde musical tout à fait spécifique dans sa poésie »*). Pierre Boulez tient à l'ordinateur comme instrument même du concert, et il prépare, bien sûr, la nouvelle génération des machines. *« Il faut toujours penser en avance,* dit-il. *Rien n'est plus dangereux que des lauriers sur lesquels on se laisserait dormir. Et d'ailleurs, le laurier c'est la feuille de l'oubli. »*

★ Concerts « Hommage à Boulez », en direct de Baden-Baden, à 20 h 30, les 29, 30, 31 mars et le 1er avril (France-Musique).

(1) IRCAM : Institut de recherche et coordination acoustique/musique que dirige Pierre Boulez, au Centre Pompidou.

Georges-Henri Rivière, le fondateur du musée des ATP, est mort

Georges-Henri Rivière, ethnologue, fondateur du Musée des arts et traditions populaires et l'un des principaux initiateurs de la muséographie contemporaine, est mort dimanche 24 mars à Louveciennes (Yvelines). Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

Georges-Henri Rivière était né le 5 juin 1897 à Paris. Il était le neveu du peintre Henri Rivière, auquel il rendait volontiers hommage. Ce « fils de cul-terreux », *comme il le disait lui-même avec humour, s'était d'abord destiné à la musique, à l'orgue. Mais les études au Conservatoire de Paris, ne le passionnant guère, furent plutôt pour lui une raison de s'intéresser au jazz. Original, volontiers sur les marges, il commença donc sa carrière en écrivant des chansons pour Joséphine Baker.*

1925 : Georges-Henri Rivière paraît changer de voie. Familier de ce qu'il appelle la « haute société culturelle et mondaine », *ami des surréalistes, proche de Georges Salle, il entre, sur les conseils de ce dernier, à l'Ecole du Louvre, qui met un terme à sa carrière musicale, ce qu'il regrettera toujours. Il va alors collaborer aux* Cahiers d'art *de Christian Zervos, et c'est celui-ci qui lui suggérera d'aller pour la première fois au Musée d'etnographie du Trocadéro à l'occasion d'une exposition d'art précolombien. L'avenir de Georges-Henri Rivière est désormais tracé.*

Rivière rencontre en effet Paul Rivet avec lequel il va travailler à partir de 1928 pour aboutir en 1937 à la fondation, dans l'enceinte du Musée de l'homme, d'un Musée des arts et traditions populaires.

En découvrant les arts primitifs, Georges-Henri Rivière s'était en effet passionné pour la vie rurale, pour tous ces aspects de la civilisation jusqu'alors ignorés, quelques fois méprisés, et qui vont de l'architecture à ces métiers de la campagne si fragiles souvent que, sans lui, on en aurait tout à fait perdu les techniques et les traces. C'est bien avec Rivière que la culture populaire a finalement acquis ses lettres de noblesse.

Mais de 1937 à la fondation d'un musée autonome, bien de l'eau allait couler sous les ponts. Au lendemain de la guerre, est d'abord créé le Laboratoire d'ethnologie française. Et c'est « l'énorme aventure de l'Aubrac », *comme il nous l'avait raconté au cours d'un long entretien (le Monde daté 8-9 juillet 1979). Une aventure qu'il poursuit avec Leroy-Gourhan :* « La recherche coopérative sur programme la plus importante qu'on ait faite dans le domaine français avec les six gros volumes qui en seront issus. J'ai acquis là, *disait-il* le sens de l'interdisciplinarité, ce sens que j'ai introduit dans la muséologie. »

Un pionnier du patrimoine

L'ethnologie, puis la muséologie. En ce domaine aussi, l'ancien organiste devait se montrer un précurseur, transformant un art de la présentation encore assez largement empirique, subjectif, en art de la compréhension, de la pédagogie. Rivière sut retrouver les gestes, les coutumes en faisant « chanter juste » les objets. On s'en rend bien compte aujourd'hui dans la galerie permanente du Musée des arts et traditions populaires, finalement inauguré en 1968, un an après que Rivière eut pris sa retraite. Pour l'architecture du nouveau musée, Rivière avait fait appel à Dubuisson. De même, il avait eu l'intelligence de faire appel à Lévi-Strauss pour la galerie culturelle. La plus haute compétence parvenait ainsi à s'exprimer de la manière la plus simple.

Vers 1960, avait commencé aussi pour Rivière la réflexion sur les écomusées, une extension de la notion de musée à celle d'écologie, à celle d'environnement, termes qui n'étaient pas encore vraiment à la mode. L'écomusée du Creusot devait en être le plus célèbre rejeton. Et l'on s'aperçoit maintenant combien le patrimoine industriel, désormais si vigoureusement défendu par le ministère de la culture, est redevable aux principes généraux établis par Rivière, d'abord pour la France rurale.

Georges-Henri Rivière fut, avec une brochette de pionniers du Musée de l'homme, un des premiers à percevoir toute la complexité de la notion de patrimoine, son extension possible (et donc les limites à trouver), ses ramifications dans des domaines, des époques, jusqu'alors ignorés. Il avait compris combien l'interaction du patrimoine et du présent est importante, son œuvre est comme à la limite de l'un et de l'autre.

Premier directeur du Conseil national des musées (ICOM), Rivière avait créé en 1966, en liaison avec le CNRS, le Centre d'ethnologie française. En 1979 il recevait enfin le grand prix national du patrimoine. Prix qui récompensait le scientifique et le précurseur, mais aussi, pour ses très nombreux disciples et amis, ses « petits », *comme il aimait à dire, un homme d'exigence et de générosité.*

FREDERIC EDELMANN.

A Hollywood

HUIT OSCARS POUR « AMADEUS »

Amadeus, de Milos Forman, a remporté huit oscars à Hollywood le 25 mars. Consacré meilleur film, il a également été primé pour la réalisation, le premier rôle masculin (Fahrid Murray Abraham, en Salieri), le scénario-adaptation (Peter Schaffer), la prise de son, la direction artistique, les costumes et le maquillage. L'autre grand favori de cette cinquante-septième cérémonie organisée par l'Académie des arts et techniques du cinéma, *la Route des Indes*, de David Lean, n'a obtenu que deux récompenses : meilleur rôle féminin (Peggy Ashcroft), et meilleure musique originale (Maurice Jarre).

Le meilleur film étranger est *la Diagonale du fou*, de Richard Dembo (Suisse) (1), et le meilleur documentaire, *The Times of Harvey Milk*, de Robert Epstein.

Meilleure actrice : Sally Field, dans *les Saisons du cœur*. L'auteur, Robert Benton, a également remporté l'oscar du meilleur scénario original. Trois oscars sont allés à *la Déchirure*, de Roland Joffé : pour le second rôle masculin (Haing S. Ngor), les prises de vues (Chris Menges) et le montage (Jim Clark).

Enfin, Stevie Wonder reçoit l'oscar de la meilleure chanson originale (dans *A Woman in red*), Prince celui de la meilleure adaptation musicale (*Purple rain*). L'oscar des effets spéciaux est allé à *Indiana Jones*. Et un oscar spécial a été décerné à James Stewart pour l'ensemble de sa carrière.

(1) Coproduction franco-suisse, *la Diagonale du fou* a eu, en France, le prix Louis-Delluc 1984.

■ **FONDATION DU JUDAÏSME FRANÇAIS.** — Le prix annuel de la Fondation du judaïsme français a été attribué pour 1985 à Claude Lanzmann pour son film *Shoah*, document sur le génocide des juifs en Europe.

■ **FIN DE « DUO POUR UNE SOLISTE ».** — La comédienne Anny Duperey étant hospitalisée, les représentations de *Duo pour une soliste* au Théâtre Montparnasse, s'interrompent plus tôt que prévu : à partir de ce mardi 26 mars, et non le 30.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MUSICA MUSICA : Rond-Point (256-70-80), 20 h 30.

L'ENTRÉE EN MATIÈRE : Lucernaire (222-26-50), 18 h.

EN ATTENDANT GODOT : Atelier (606-49-24), 21 h.

LE CONCILE D'AMOUR : Théâtre de Paris (280-09-30), 18 h 30 et 21 h.

LA FOLIE DON QUICHOTTE : Espace Marais (271-19-10), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Félicité.

☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand théâtre, 20 h : Hernani ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : Hôtel de l'homme sauvage.

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : l'Heureux Stratagème.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : la Donna et Olympe dort.

☞ TEP (364-80-80) Théâtre, 19 h : les Mémoires d'un Bonhoumme ; 21 h 15 : l'Engeance.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Ballet : 20 h 30 : Ballet du vingtième siècle (1er programme ; G. Mahler/P. Henry).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Volpone, de Jules Romains.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 20 h : la Poussière de soleils ; 22 h 30 : Brecht opéra.

☞ AMANDIERS (366-42-17), 20 h 30 : Folies burlesques internationales.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

☞ ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : le Terrier.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Moi-29e à l'ombre ; 21 h : la Vie unanime ; Oncle Vania.

☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.

ATHENEE (742-67-27), 18 h 30 : Impasse-Privé.

☞ BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Othello III, 3.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : les Incurables ; Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Lulu.

CINQ DIAMANTS, 20 h 30 : les Femmes fatales.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), La Resserre, 20 h 30 : le Dernier jour d'un condamné ; Galerie, 20 h 30 : Le plus heureux des trois.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h 15 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

☞ DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

☞ EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : Relax.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), 20 h 30 : Big Bang dans l'île de Callisto.

☞ ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Tragédie dans les classes moyennes.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Morpioni's palace.

☞ ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : la Parenthèse de sang ; 22 h 15 : Adam et Eve.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants.

☞ ESSAION (278-46-42), I. 17 h 45 : le Chant profond du Yiddishland ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. 19 h et 21 h : le Combat de Tancrède et de Clorinde ; Chant dans la nuit.

☞ FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

☞ GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06), 20 h 30 : Atlantide ma mort.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : La pupille veut être tuteur. II. 18 h : l'Entrée en matière ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Lou Andreas-Salomé.

☞ MARIE-STUART (508-17-80), 19 h : l'Air du large ; 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : la Porte - la Crise.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berline.

☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau. Petite salle 20 h 45 : les Fantasmes du boucher.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, relâche. Petite salle, 21 h : Tchekhov Tchekhova.

☞ NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Micropera.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme.

☞ PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Double foyer.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

☞ SALLE VALHUBERT (584-30-60), 20 h 30 : Ruy Blas.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le Lion.

☞ THÉATRE DE PARIS (280-09-30) : 18 h 30, 21 h : le Concile d'amour.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : la Madeleine Proust en forme.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16). I. 22 h : Ce qui est bon dans la tarte. — II. 22 h : l'Ascenseur.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : Musica Musica ; Petite salle, 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.

☞ THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 18 h 30 : le Journal d'un fou ; 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 20 h 30 : Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen Cru.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h : 2 000 moins 15 ; 21 h 15 : Baby or not Baby ; 22 h 30 : Chants d'elles.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle !

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02). I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Des gratte-cul dans la crème fraîche ; 22 h 15 : Viola volàt.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : la Voix humaine.

La danse

☞ BASTILLE (357-42-14), 21 h : Trahisons-Men.

☞ CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Rajarajeswari.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Cie A. Germain.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h : Rapatrié monégasque.

☞ ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Ph. Val ; 22 h 15 : P. Font.

FORUM DES HALLES (297-53-47), 21 h : Mannick.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h 30 : A. Aurenche.

☞ MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : E. Macias.

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04), 21 h : M. Sardou.

☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.

☞ THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 21 h : L. Escudero.

Les concerts

Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Chœurs pueri-cantores, Ensemble instrumental de l'orchestre Cronne, dir. : S. Koesler (Honegger, Moraz).

☞ Th. des Champs-Elysées, 18 h 30 : Trio Henry (Tisné, Brahms, Ravel).

☞ Lucernaire, 20 h : J.-L. Haguenauer, P.-H. Xuereb, M. Marder (Bach, Brahms, Haydn...)

Salle Pleyel, 20 h 30 : D. Fischer-Dieskau, H. Holl (Schumann).

Th. Mouffetard, 21 h : Th. Huillet (Schumann, Ravel, Liszt).

Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : R. Shankar, A. Rakha, G. Govinda, V. Bataju.

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h 45 : Académie royale, J.-C. Veilhan (Vivaldi).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : Chœurs d'hommes, dir. : F. Legrand Van Parys (Schumann, Schubert, Berlioz).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Ensemble vocal M. Piquemal, Orchestre de chambre B. Thomas (Bach).

Eglise Saint-Eugène, 20 h 30 : Ensemble vocal du Conservatoire D. Milhaud, Ensemble vocal du Conservatoire du XVIe, Ensemble instrumental Amamus, dir. : D. Barda (Bach).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre des PTT.

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h 45 : Académie royale de musique de Paris, dir. : J.-Cl. Veilhan (Vivaldi).

Mardi 26 mars

Eglise N.-D. du Liban, 20 h 30 : Orchestre symphonique Paris rive droite, dir. : M. Podolak (Schubert, Mozart, Grieg).

Ecole alsacienne, 18 h 45 : Ensemble G. Tailleferre, S. Schimbori (Mozart).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Bach ou la vie de famille, ensemble baroque A. Stocchetti.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Blue Duck.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Y. Chelala.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : Cl. Barthelemy, J.-L. Ponthieux, J. Mahieux.

MUTUALITÉ (329-64-66), 20 h : Big Youth.

☞ NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : J. Jones, Cl. Jordan, C. Slinger, J.-L. Rassinfosse.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Cl. Bolling trio.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Boto et Novos Tempos.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : G. Colliers's London All Stars.

SUNSET (261-46-60), 23 h : Trio Ch. Vander.

ZENITH (240-60-00), 20 h : T. Turner.

En région parisienne

ARCUEIL, Salle J.-Vilar (547-53-02), 21 h : Jazz au Conservatoire.

☞ BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant.

CLAMART, CC J.-Arp (645-11-87), 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Mozart, Rossini, Beethoven).

☞ CLICHY, Th. Rutebeuf (739-28-58), 21 h : l'Ombre assassinée ou l'Après-Carmen.

☞ CRÉTEIL, Maison des arts (899-94-50), 20 h 30 : L. Konitz, M. Solal.

☞ ÉLANCOURT, APASC (062-82-81), 21 h : Hymen.

☞ GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : l'Ecole des femmes.

☞ IVRY, Th. des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : Amour de don Perlimplin avec Bélise dans son jardin.

MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45) 20 h 30 : l'Ecole des femmes.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : la Fausse Suivante.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), 21 h : Camerata de Versailles (Stockhausen, Berio, Xanthoudakis).

☞ VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74), 21 h : Arsenic et vieilles dentelles.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : Boissière, de F. Rivers ; 19 h : 70 ans d'Universal : le Rivage oublié, de A. Harvey ; 21 h : Cinéma japonais (S. Hidari) : Maman et ses onze enfants, de H. Gosho.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE GARBO (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-32).

ALPHABET CITY (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04). — V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sue., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65)

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Miramar, 14e (v.f.)/Richelieu, 2e (233-56-70).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 9e (233-67-06).

SPECTACLES

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
C.H.U.D. (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
COTTON CLUB (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).
LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
DUNE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93); Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Studios Galande, 5e (354-72-71).
EL NORTE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).
LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).
GREMLINS (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).
HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Calypso, 17e (380-03-11).
JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).
LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Saint-Ambroise (Hsp), 11e (700-89-16).
LES NANAS (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
O AMULETO DE OGUM (v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
LA PART DES CHOSES (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).
PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Images, 18e (522-47-94).
LA PETITE FILLE AU TAMBOUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp.), 15e (554-46-85).
PURPLE RAIN (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
RACINES NOIRES 1985 – FESTIVAL DE FILMS ANTILLAIS ET BRÉSILIENS – BLACK STARS ON SILVER SCREEN, CINÉMA AFRICAIN : Latina, 4e (278-47-86) ; Centre Georges-Pompidou, 4e (277-12-33) ; Maison des cultures du monde, 6e (544-72-30).
RAS LES PROFS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (526-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40).
LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA RIVIÈRE (A., V.O.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (757-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
LES ROIS DU GAG (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).
SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76).
SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Forum Orient express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Passy, 16e (288-62-34) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Images, 18e (522-47-94).
SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
STALINE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-36) ; PArnassiens, 14e (335-21-21).
STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Tourelles, 20e (364-57-98).
TRAIN D'ENFER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).
TRANCHES DE VIE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
URGENCE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).
VARIETY (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Denfert, 14e (321-41-01).
LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (330-30-19).
VOYAGE A CYTHERE (Grec, v.o.) : 14 Juillet Montparnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (561-10-60).

LES FILMS NOUVEAUX

ANTARCTICA, film japonais de Koreyoshi Kurahara : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
LE COW-BOY, film français de Georges Lautner : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA JUIF : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).
MISSION NINJA (v.o.) (*), film américain de Mats Helge : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00).
LA NUIT PORTE JARRETELLES (*), film français de Virginie Thevenet : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR, film français de Ludwig Trovato : Studio 43, 9e (770-63-40).
PIANOFORTE (*), film italien de Francesca Comencini (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).
ROMANCE DU FRONT, film soviétique de Piotr Todorovski (v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).
SAC DE NŒUDS, film français de Josiane Balasko : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (326-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 26 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Jeu : Enigmes au bout du monde.
De J. Antoine et C. Savarit.

21 h 35 Série : La passion de la vie.
De Jacotte Chollet et André Voisin.
Dans ce quatrième volet d'une série consacrée aux premières heures de la vie, Jacotte Chollet et André Voisin se sont installés à la maternité de l'hôpital de Pithiviers, où le chirurgien Michel Odent s'est fait connaître internationalement pour la réflexion qu'il a menée autour de l'accouchement.

22 h 25 Tintam'arts : Spécial érotisme.
Emission d'Antoine Gallien.
L'érotisme a envahi tous les arts, même l'opéra.

23 h 25 Journal.

23 h 45 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : Tueur de dames.
Film anglais d'A. Mackendrick (1955), avec A. Guiness, K. Johnson, C. Parker, P. Sellers, H. Lom.
Une vieille dame habitant une maison isolée découvre que les cinq charmants musiciens auxquels elle loue une chambre pour leurs répétitions sont des bandits. Que va-t-il lui arriver ? Comédie d'humour anglais tournée à une époque où la veine du genre commençait à s'épuiser.

22 h 15 Mardi cinéma.
Avec Richard Bohringer, Jean-Louis Trintignant, Françoise Fabian, Catherine Rouvel.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Docteur Françoise Gailland.
Film français de Jean-Louis Bertucelli (1975), avec A. Girardot, J.-P. Cassel, F. Périer, I. Huppert.
Une femme-médecin, qui n'arrive pas à mettre de l'ordre dans sa vie privée, apprend, brusquement, qu'elle est atteinte d'un cancer du poumon. D'après un livre de Noëlle Loriot racontant une expérience vécue, un mélodrame socio-médical dont l'interprétation d'Annie Girardot a fait le succès.

22 h 15 Journal.

22 h 45 Georges-Emmanuel Clancier ou l'écriture des jours.
L'itinéraire intellectuel et personnel de ce poète, romancier, essayiste, né à Limoges, dont l'œuvre le Pain noir *a été adaptée par Françoise Verny et Serge Moati à la télévision.*

23 h 35 Allegoria.

23 h 40 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Oum le dauphin ; 17 h 10, Ciné 16 : Photo souvenir ; 18 h 35, L'invité PIC : Jean Maheu ; 18 h 50, Atout PIC ; 19 h, Janique Aimée ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 50, La Chèvre, film d'A. Poiré ; 22 h 5, Ronde de nuit, film de J.-C. Missiaen ; 23 h 40, La Palombière, film de J.-P. Denis ; 1 h 5, Vol du condor ; 2 h, Batman ; 2 h 25, Top 50.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : en direct du Salon du livre.
21 h Charlotte Perriand ou l'art d'habiter, entretien avec Paule Chavasse.
21 h 30 Diagonale ou l'actualité de la chanson française et étrangère.
22 h 30 Nuits magnétiques : le Mali.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (saison lyrique) : *l'Eau*, opéra de Ahmed Essyad (création), livret de T. Ben Jelloun, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. Y. Prin P.Y. Artaud, flûte, sol. L. Williams, M. Lindsey, Y. Nara, sopranos...
23 h Les soirées de France-Musique : Jazz-club (en direct du New-Morning).

Mercredi 27 mars

PREMIÈRE CHAINE : F 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : Cap sur l'aventure.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 40 Vitamine.
Feuilletons, dessins animés, variétés, infos-pratiques...
16 h 15 Info jeunes.
Noah à la Une. Initiation en vingt-cinq leçons avec le champion de tennis. Michel Hidalgo à la Une : tout sur le football, du jeu de tête au tir au but.
16 h 50 De A à Zèbre.
BD, rock, look...
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h 5 Le village dans les nuages.
18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 35 Série : Cœur de diamant.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.
19 h 55 Tirage du Tac-o-tac.
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du Loto.
20 h 40 Série : Dallas.
21 h 30 Document : Romands d'amour.
Le rêve aujourd'hui pour une jeune Mauricienne, le conte de fée moderne, c'est de traverser l'océan pour épouser un Suisse. Un phénomène en passe de devenir un fait de société. Jean-Louis et José Roy sont allés d'un côté à l'autre de ce courrier transatlantique qui finit par une bague au doigt. Une extraordinaire émission, pleine d'intelligence et d'intimisme où il y a cette manière particulière de tout dire, sans omettre ni juger, de dépasser le sociologique pour atteindre l'humaine condition.
22 h 30 Cotes d'amour.
Emission de G. Foucault et L. Toitou.
Avec Blancmange, P. Bailey, Les Calamites, Blow Monkeys...
23 h 15 Journal.
23 h 35 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin (à 8 h 30, feuilleton : les Amours des années grises).
10 h Récré-A2.
Avec Dorothée.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années folles.
13 h 45 Cinéma : la Guerre des mondes.
Film américain de B. Haskin (1952), avec G. Barry, A. Robinson, L. Tremayne... (Rediffusion).
Les Martiens débarquent en soucoupes volantes en Californie et commencent la conquête de la Terre, avec un rayon destructeur. Adaptation d'un roman de H.G. Welles reflétant les hantises et les craintes de l'Amérique au temps de la guerre de Corée. Trucages impressionnants.
15 h 10 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; les Viratatouns ; Teddy ; Pac Man...
16 h 50 Micro Kid.
17 h 25 Carnet de l'aventure.
Flash back, de L. Dickinson.
18 h Platine 45.
Avec Gino Vannelli, Regrets, Vince Taylor, Jean-Pierre, Bucolo...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : la Mer du temps perdu.
D'après la nouvelle de G. Garcia-Marquez, réal. S. Hoogesteijn, avec O. Berisbeitia, J.-N. Urdaneta.
Un véritable miracle se produit une nuit dans un village côtier : une odeur de roses qui vient de la mer. Des touristes affluent aussitôt suivis de marchands, d'un prêtre fou et de l'homme le plus riche de la terre. Une parabole sur l'arrivée des « Yankees » en Amérique du Sud par l'auteur de Cent ans de solitude, *adaptée par l'Allemand Jakob Hausman.*
22 h 10 Téléfilm : Enquête sur une parole donnée... La lettre perdue.
D'Y. Beller, réal. P. Koralnik avec F. Périer, B. Haller.
Presque un essai de mise en image d'une psychanalyse, qu'on suit comme une enquête policière. François Périer, magistral, subtil, mouvant.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Téléfilm : la Cinquième Victime.
Réal. Ivan Nagy.
Quatre femmes sont assassinées de la même manière. Une cinquième affaire éclate. La victime, vivante, est amnésique.
22 h 10 Journal.
22 h 35 Les Médicales.
Émission d'Igor Barrère et Victor Cohen-Adria.
Les maladies de la vision.
23 h 35 Urba.
Magazine de la ville de Dominique Baillaud.
Invité : Léo Malet. Au sommaire : Chinatown à Paris ; sous la ville (les galeries souterraines de Lyon) ; le métro de l'an 2000 ; l'hypermarché, nouveau centre-ville.
0 h 10 Allegoria.
Léonard de Vinci.
0 h 15 Prélude à la nuit.
Aria, *de Haendel, par les Douze Violons de Paris.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, Cabou Cadin (les gym's, Les Minipouss, Cobra, Le conte des deux cités) ; 11 h 15, Ronde de nuit, film de J.-C. Missiaen ; 13 h 5, Rue carnot (et à 17 h 30) ; 13 h 30, Cabou Cadin (Sherlock Holmes, les Quatre filles du docteur March, Pataclop Pénélope) ; 14 h 20, Johnny Hallyday au Zénith ; 15 h 10, Série : Colette ; 16 h 55, Batman ; 18 h, TLC ; 18 h 40, Jeu ; 19 h 40, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 21 h, The Stunt man, film de R. Rush ; 23 h 10, Chaleur et poussière, film de J. Ivory ; 1 h 20, Un étrange voyage, film d'A. Cavalier.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture : 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : Secrets d'archives et à 10 h 50 : Le petit geste du fumeur ; 9 h 5, Matinée de la science et des hommes ; 10 h 30, Musique : Miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, Le livre, ouverture sur la vie : Rencontre avec des jeunes lecteurs ; 11 h 30, Feuilleton : Le paysan parvenu ; 12 h, Panorama : Radio jeunes : Notre Monde ; 12 h 45 : la Yougoslavie ; 12 h 45, Avant-première : la Tragédie dans les classes moyennes, au Théâtre de l'Escalier d'Or ; 14 h, Un livre, des voix : Vitaliano Brancati « le Bel Antonio » ; 14 h 30, Reprise : Passage du témoin (diff. le 23 mars) ; 15 h 30, Lettres ouvertes, en direct du Salon du livre avec William Styron ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct de Douarnenez ; 18 h, Subjectif : en direct du Salon du Livre ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : les origines de la vie ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Happy birthday Pierre Boulez.

20 h 30 Antipodes : Ecrire les langues françaises, trois débats tenus au Salon du livre (langue et cultures ; comment circulent les influences ; la langue : outil, objet, enjeux.
21 h 30 Pulsations : musique traditionnelle de l'Iran.
22 h 30 Nuits magnétiques : Au fil des génies retour du Mali.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Turcs et Maures ; 7 h 10, L'imprévu : magazine d'actualité musicale ; 9 h 8, Le matin des musiciens : Pierre Boulez, multiples - Qu'est-ce qu'une politique musicale ? Œuvres de Berg, Berio, Bach, Webern... ; 12 h 5, Le temps du jazz : feuilleton James P. Johnson, père des pianistes ; 12 h 30, Concert (39e Festival de Montreux-Vevey) : œuvres de Bach, Berio, Ballif, Ligeti, par C. Hendel, violoncelle, A. Adorjan, flûte, J. Pontet, clavecin, G. Poulet, violon ; 14 h 2, Tempo primo : Spécial Erik Berchot, œuvres de R. Schumann, Rachmaninov, Debussy ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : George Sebastian interprète des œuvres de R. Schumann, Brahms, Wagner, Bruckner ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ? ; 19 h 15, Spirales : magazine de la musique contemporaine ; 20 h 4, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross, piano ; 20 h 15, Avant-concert : œuvres de Brahms.

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Ouverture pour une fête académique*, de Brahms ; *Concerto pour violoncelle et orchestre en mi mineur*, d'Elgar ; *Symphonie n° 8 en sol majeur*, de Dvorak, par l'Orchestre national de France, dir. R. Abbado, sol. Yo Yo Ma, violoncelle ; complément de programme : *Mélodies*, de Brahms.

23 h Les soirées de France-Musique : America America.

COMMUNICATION

Propriétaire majoritaire du « Matin de Paris » la coopérative UES Média a d'autres projets

La récente prise de participation majoritaire (53 %) dans le capital du *Matin de Paris* par une union d'économie sociale, UES Média, a provoqué quelques remous, y compris dans les milieux enseignants dont cette société coopérative est issue. Pour sa part, M. Henri Caillavet, invité samedi 23 mars à une journée d'étude sur « Le droit de la presse » – à usage des avocats, – a annoncé que la commission pour la transparence et le pluralisme qu'il préside allait se pencher sur le cas du *Matin*.

Les interprétations diverses – et parfois tendancieuses – données de la *récente prise de participation* majoritaire au *Matin de Paris* par une union d'économie sociale (UES Média, société coopérative anonyme groupant des organismes relevant des milieux éducatifs et universitaires, ont incité les responsables de cette opération à organiser une conférence de presse. Président d'UES Média, M. Pierre Roussel a tenu à « *la replacer dans son contexte, tout en remarquant l'importance à lui donner sa vraie valeur à l intérieur d'objectifs globaux visant à améliorer nos outils de communication. Elle a sans doute surpris tant l'intervention de nos milieux d'économie sociale dans le secteur des médias est chose nouvelle* ». « *Ferions-nous figure de « mouton noir » dans le troupeau ?* », a lancé M. Roussel.

Cette entrée spectaculaire de l'économie sociale – un secteur qui emploie 800 000 salariés – dans le monde de la presse a été favorisée par la loi du 20 juillet 1983 qui a voulu « *démontrer* », comme l'a précisé M. Jean Gatel, secrétaire d'État à l'économie sociale, que « *les termes économie et social n'étaient pas antinomiques* ». A telle enseigne que M. Gatel a accepté le rôle de « *parrain* » d'UES Média qui, comme nous l'avions indiqué lors du rachat du *Matin (le Monde* du 2 mars), groupe :

– Trois coopératives : la Casden BP, SA coopérative de banque populaire (président : M. Jean Desvergnes) ; la CAMIF, SA coopérative de consommation (M. Hubert Arnault) ; la CIEPEP, SA coopérative de consommation à Toulouse (M. Maurice Piques) ;

– Trois mutuelles : la MAIF, société d'assurance à forme mutuelle (M. Jean Germain) ; l'UNMRIFEN, société mutualiste (M. René Teulade) ; l'UMU, Union mutualiste universitaire (M. René Labes) ;

– Deux associations : Arts et Vie, association déclarée sans but lucratif (M. Pierre Roussel) ; la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, association reconnue d'utilité publique (M. Jean-Louis Rollot).

Tout récemment, une quatrième mutuelle, la MNEF (Mutuelle nationale des étudiants de France), est venue rejoindre UES Média, laquelle se présente comme une « *structure ouverte* ». Quant aux objectifs que poursuit cette union d'économie sociale, ils sont précisés dans l'article 3 des statuts :

– *Gérer les intérêts communs de* ses associés résultant de la création, l'étude et la diffusion de tous procédés et supports médiatiques, et notamment la régie publicitaire, la télématique, l'informatique, la presse écrite et parlée, la vidéo ;

– Fournir toutes prestations de service se rattachant à l'objet social ;

– *Plus généralement*, effectuer toutes opérations immobilières, mobilières, industrielles, financières et autres se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

M. Pierre Roussel a alors indiqué que, *en dehors de la prise de participation au Matin de Paris*, UES Média a déjà apporté son soutien à la mise en route du « train-forum » de l'éducation nationale et que l'union se proposait d'intervenir dans le secteur des radios locales privées, en *faveur* également de *la création* d'une banque de données d'économie sociale et pour lancer une régie publicitaire propre à ce secteur d'activité.

Soulignant pour sa part l'importance de la loi du 20 juillet 1983 (1), M. Jean Gatel a reconnu cependant qu'une des exigences actuelles – « *les sociétés coopératives doivent détenir au moins un tiers du capital et des droits de vote* » – constitue un facteur de blocage qui nécessite réforme. Le secrétaire d'Etat fera une proposition au Parlement au cours de la session de printemps, pour faire « *sauter ce verrou* ».

CLAUDE DURIEUX.

(1) Les collectivités locales peuvent participer aux UES. Leur création implique cependant que les trois quarts, au moins du capital et des droits de vote soient détenus par des organismes de l'économie sociale.

AU SALON DU LIVRE

Retours aux sources

Maintenant que la cohue du week-end s'est calmée, que les vedettes se font plus rares, au Salon du livre, les visiteurs ont le loisir de faire preuve d'un peu d'imagination.

Pour les amateurs, au sens plein, du livre et de son histoire, il est un stand à ne pas manquer, même si on le voit moins que ceux des grands éditeurs, c'est celui des éditions Promodis (1), *qui proposent notamment* une *Histoire de l'édition*, dont la publication a commencé en 1982 (le troisième volume paraîtra fin 1985 et le quatrième en 1986). « *Tout ce que nous faisons est un peu sorti de cette histoire de l'édition*, explique le directeur de Promodis, M. Jean-Pierre Vivet, *que ce soit lié à la bibliophilie, la bibliographie, la sociologie du livre, etc.* »

Ainsi les collectionneurs trouveront un *Argus du livre*, répertoire bibliographique des ventes publiques entre 1982 et juillet 1984. Aux amoureux de l'« objet livre », Promodis a réservé un ouvrage de Sophie Malavieille, *la Reliure et les Cartonnages d'éditeurs en France, 1815-1865*. « *C'est à la fois un beau livre, avec de nombreuses illustrations et une analyse de qualité, puisqu'il s'agit d'une thèse de l'École des chartes*, précise M. Vivet. *De même*, la Caricature contre Napoléon *n'est pas seulement un bel objet, avec quatre-vingt-seize planches en couleurs, mais le travail d'une jeune femme, Catherine Clerc, qui a soutenu une thèse sur les caricatures antinapoléoniennes françaises de 1799 à 1815 sous la direction de François Furet et de Pierre Bourdieu.* »

Si l'on veut remonter aux sources du livre, le premier ouvrage imprimé – la Bible de Gutenberg – est aux Editions les Incunables (2), dont il est la première publication. Cette nouvelle maison, née de la passion de M. Jean-Marie Dodu, un agrégé d'histoire bibliophile et désireux de créer une entreprise, va se consacrer « *à la réédition de beaux livres du passé* », dit M. Dodu. « *Il y a tant de manuscrits du Moyen Age qui dorment dans les bibliothèques...* ». La Bible de Gutenberg, reproduite « *en totale fidélité à l'original (1455) étape par étape* », sera disponible dans quelques semaines. Elle est vendue 24 000 francs pendant la durée du Salon (un paiement par mensualités de 700 francs est possible). Les souscripteurs sont déjà au nombre de quatre cents.

Plus loin encore, aux origines de l'écriture, on trouve les hiéroglyphes. Et, en arpentant les galeries du premier étage, on a la surprise de découvrir l'obélisque de la place de la Concorde, ou du moins sa réplique au 1/5 (5 mètres). Trois sculpteurs, MM. Olivier Bardon, Christophe Ducourant et Pascal Vitte, se relaient pour graver, pendant la durée du Salon, les mille cinq cents hiéroglyphes de l'obélisque originel. C'est la manière inattendue qu'ont choisie l'Institut d'Orient (3) et son animateur – un jeune journaliste d'origine copte, M. Michel Sidhom – pour célébrer le succès de la réédition du manuscrit de Champollion, dont le dix millième exemplaire a été remis au premier ministre, M. Fabius, le soir de l'inauguration. Ce livre, qui reproduit intégralement le manuscrit de Champollion, introuvable depuis des années, est en vente au prix de 680 francs. L'Institut d'Orient en a vendu deux cent cinquante exemplaires depuis le début du Salon, dont quatre-vingt-dix à des libraires. Quant à l'obélisque, il sera mis en vente le dernier jour. Tous ceux qui n'emporteront *pas ce monument hiéroglyphique* peuvent tout de même faire écrire leur nom en hiéroglyphes, grâce à l'ordinateur à leur disposition sur le stand et au programme informatique de transcription mis au point par des chercheurs du CNRS.

Jo. S.

(1) Promodis, 18, rue Dauphine, 75006 Paris.

(2) Editions les Incunables, 13-15, place des Vosges, 75004 Paris. Tél. 274-57-14.

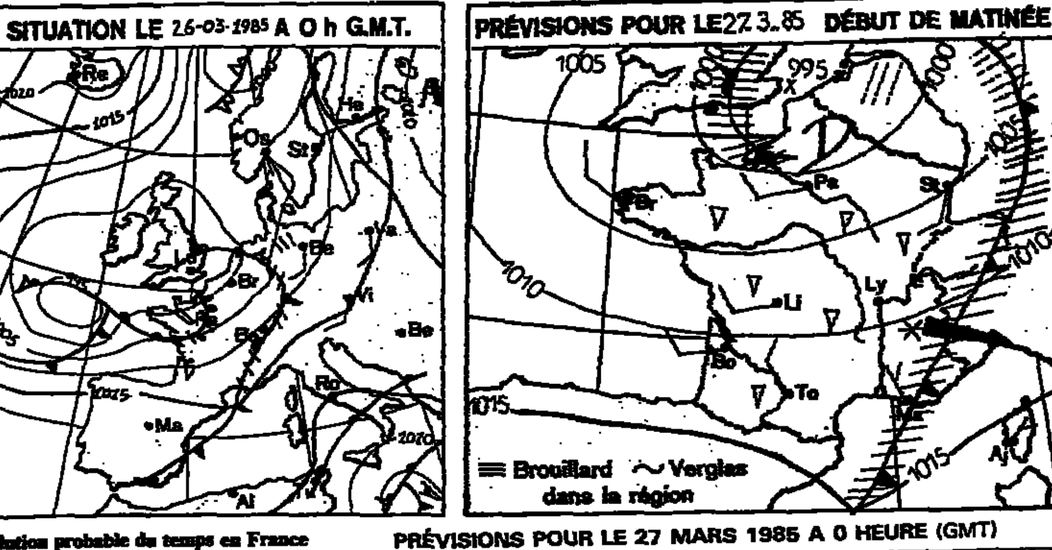
(3) Institut d'Orient, 51, rue Lacépède, 75005 Paris. Tél. 535-50-50.

● *Françoise Sagan et les éditions de La Différence.* – A la suite de l'affaire opposant Mme Françoise Sagan et les éditions de La Différence – la première *demandant* et obtenant la saisie d'un livre portant sa signature, et publié par les mêmes éditions, tandis que La Différence déposait une plainte pour coups et blessures contre la romancière et contre un ami de celle-ci, M. Marc Francelet (*le Monde* du 26 mars), – nous avons reçu le communiqué suivant de Me Jean-Claude Zylberstein, avocat de l'écrivain :

« *Françoise Sagan dément catégoriquement les imputations par lesquelles les éditions de La Différence, rendues sans doute furieuses par son intransigeance à défendre ses droits moraux d'écrivain, tentent de la discréditer. Cela en exploitant ses liens avec une personne qui a payé ses dettes anciennes envers la société, et dont, au demeurant, elle revendique l'amitié. Elle a résolu d'invoquer aussitôt en justice l'article 373 du code pénal qui sanctionne la dénonciation calomnieuse.* »

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 26 mars à 0 heure et le mercredi 27 mars à 24 heures.

Les perturbations actives qui traversent le pays seront suivies, mercredi, d'air plus frais et toujours très instable.

Mercredi matin, les nuages prédomineront des régions du Nord et de l'Est, aux Alpes et à la Corse. Ils seront accompagnés de précipitations plus marquées sur les régions du Nord-Est.

Un ciel peu nuageux sera observé des pays de Loire aux régions du Centre et à l'Aquitaine.

Au cours de la journée, une zone de temps nuageux avec averses s'étendra progressivement vers le sud-est, pour atteindre en soirée les régions s'étendant des Charentes au Jura.

Cette zone sera suivie d'un temps très instable, avec de fréquentes averses, pouvant être orageuses ou de grêle.

En revanche, un temps peu nuageux se maintiendra de l'Aquitaine à la Méditerranée.

Le vent, qui tournera au nord-ouest puis au nord, soufflera parfois fort près des côtes de la Manche.

Les températures minimales seront voisines de 3 à 6 degrés dans l'intérieur, de 6 à 10 degrés près des côtes. L'après-midi, les maximales atteindront 8 à 18 degrés du nord au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 27 MARS 1985 A 0 HEURE (GMT)

Temps prévu pour la fin de semaine

Jeudi, un temps instable se généralisera. De nombreuses giboulées se produiront. Elles seront parfois orageuses et pourront donner de la grêle. Généralement la neige tombera au-dessus de 500 mètres mais des flocons sont possibles en plaine dans le nord et le nord-est. Les nuages seront plus abondants et les averses plus nombreuses de la Manche orientale aux Vosges, aux Alpes et à la Corse, ainsi que sur les Pyrénées. En revanche, des éclaircies plus belles se développeront en fin de journée sur les côtes atlantiques ainsi que sur le littoral méditerranéen.

Les vents de nord-ouest à nord seront irréguliers avec des rafales plus fortes près de la Manche et du Pas-de-Calais. Un mistral assez fort soufflera près de la Méditerranée.

De faibles gelées pourront se produire sur l'extrême nord le matin. Ailleurs, les températures minimales seront comprises entre 3 et 5 degrés. Les températures maximales varieront entre 7 à 9 degrés près des frontières du nord et du nord-est, et de 13 à 15 degrés près de la Méditerranée.

Vendredi, la matinée sera fraîche avec de fréquentes gelées de 0 à –2 degrés. Quelques formations brumeuses réduiront un peu la visibilité au lever du jour sur les régions de l'ouest alors que des averses se produiront encore des Ardennes aux Vosges, aux Alpes-du-Nord et à la Corse.

Dans la journée, de belles éclaircies se développeront sur la plupart des régions. Toutefois, un temps instable se maintiendra sur la Corse et le mistral soufflera encore près de la Méditerranée. De plus, une nouvelle aggravation nuageuse suivie de pluies débutera en fin de journée près de l'Atlantique, accompagnée d'un renforcement des vents du sud.

Samedi, la nouvelle zone pluvieuse traversera d'ouest en est une grande partie du pays pour se localiser le soir des Pyrénées aux Vosges et au nord des Alpes. A l'avant, le temps restera assez ensoleillé près de la Méditerranée. A l'arrière, un temps plus variable avec éclaircies et averses s'établira l'après-midi de la Bretagne et de la Vendée à la Normandie et au Nord.

Les vents de sud puis sud-ouest souffleront fort du golfe de Gascogne aux côtes de la Manche. Les températures maximales, voisines des normales saisonnières sur la moitié nord, atteindront 15 à 18 degrés sur les régions méridionales.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le mardi 26 mars, à 7 heures, de 1003,4 millibars, soit 752,6 millimètres de mercure.

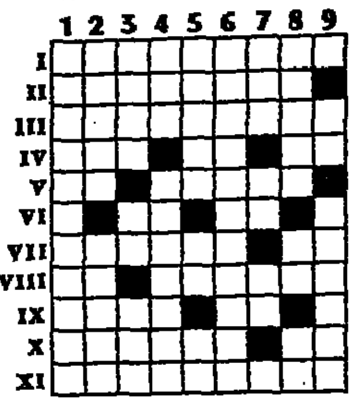
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 mars ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26 mars) : Ajaccio, 15 et 4 degrés; Biarritz, 18 et 10; Bordeaux, 14 et 7; Bourges, 10 et 7; Brest, 12 et 6; Caen, 12 et 7; Cherbourg, 10 et 5; Clermont-Ferrand, 16 et 7; Dijon, 13 et 5; Grenoble-St-M.-H., 19 et 5; Grenoble-St-Geoirs, 15 et 5; Lille, 10 et 7; Lyon, 14 et 7; Marseille-Marignane, 16 et 9; Nancy, 14 et 7; Nantes, 14 et 9; Nice-Côte d'Azur, 15 et 9; Paris-Montsouris, 11 et 8; Paris-Orly, 10 et 7; Pau, 18 et 6; Perpignan, 18 et 5; Rennes, 13 et 8; Strasbourg, 15 et 8; Tours, 13 et 8; Toulouse, 16 et 4; Pointe-à-Pitre, 29 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 8; Amsterdam, 11 et 6; Athènes, 18 et 13; Berlin, 12 et 5; Bonn, 12 et 8; Bruxelles, 11 et 7; Le Caire, 24 et 11; îles Canaries, 22 et 15; Copenhague, 6 et –1; Dakar, 22 et 18; Djerba, 19 et 14; Genève, 15 et 4; Istanbul, 11 et 7; Jérusalem, 16 et 4; Lisbonne, 17 et 8; Londres, 10 et 4; Luxembourg, 11 et 5; Madrid, 16 et 0; Montréal, 2 et –9; Moscou, 6 et –3; Nairobi, 27 et 14; New-York, 10 et –1; Palma-de-Majorque, 17 et 5; Rio-de-Janeiro, 31 et n.c.; Rome, 17 et 6; Stockholm, 1 et 0; Tozeur, 25 et 13; Tunis, 14 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3931



HORIZONTALEMENT

I. Dans leur marché, on trouve tout ce qu'on veut, sauf ce qu'on cherche. – II. Peut aussi bien qualifier la route que l'automobile. – III. Souvent à la tête d'une compagnie quand il est général. – IV. Souffle. Note. Ordre ou encouragement. – V. Négation. Peut qualifier une langue ou la sauce qui en accompagne une autre. – VI. Note. Fit porter des cornes à Junon, qui, en échange, l'en dota d'une belle paire. – VII. Est sonnée avant même que soient donnés les premiers coups. Se réfugie dans la clandestinité. – VIII. Représentation à caractère martial. Froide, elle peut calmer une tête chaude. – IX. Matériau de construction éphémère. Note. – X. Mouvement d'haltérophile. Unité au carré. – XI. Nid de certaines punaises.

VERTICALEMENT

1. Hommes de chambrée promus hommes de chambre. – 2. Telle une femme apparemment consentante. Passé touchant celui qui a passé à côté. – 3. Homme théoriquement chaste ne dédaignant pas le contact de la chaire. Brillante divinité. On passe l'un, l'autre permet de passer. – 4. Blonde légère souvent en ballon. Celle du langage fait rougir les oies blanches. – 5. Chasseur auxiliaire. Gautier les associe aux Camées (épelé). Mesure. – 6. Rentrées. – 7. Distrait par jeu ou par nécessité. De tout un peu. Démonstratif. – 8. En mesure d'assurer un service inédit. Interjection. Forme d'avoir. – 9. A donné le jour à Thoutmès. Chez elle, ce sont les poulets qu'on emballe.

Solution du problème n° 3930

Horizontalement

I. Capuchon. – II. Doryphore. – III. On. Raisin. – IV. Ut. Esope. – V. Ceux. Tilt. – VI. Hus. – VII. Erablière. – VIII. Ga. Al. – IX. Etriers. – X. Tartes. Em. – XI. Essuyeuse.

Verticalement

1. Douche. Eté. – 2. Conteur. As. – 3. Ar. Usagers. – 4. Pyrex. Battu. – 5. Upas. Il. Rey. – 6. Chiot. Irisé. – 7. Hospice. – 8. Oriel. Rares. – 9. Nen. Théisme.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 28 MARS

« Musée de Cluny », 14 h 15, caisse.

« L'habitat populaire autrefois », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Les salons de l'Hôtel de Ville, 15 heures, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (Anne Ferrand).

« Les jésuites au quartier Saint-Paul », 15 heures, 101, rue Saint-Antoine.

« La place de l'Étoile et l'Arc de triomphe », entrée Arc de triomphe.

« L'hôtel de Poultry », 15 heures, métro Solferino.

« Les Buttes Chaumont, des carrières au parc », 15 heures, place Armand-Carrel.

« Monsieur Vincent », 15 heures, métro Vaneau.

« Les Gobelins, ateliers en activité », 14 h 45, 42, avenue des Gobelins.

« De l'ancien boulevard du Crime au faubourg Saint-Martin », 14 h 30, métro Filles-du-Calvaire.

« Hôtels du Marais », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau.

« De Renoir à Picasso (collection Walter Guillaume) et les « Nymphéas », de Monet », 14 h 30, place de la Concorde, entrée musée de l'Orangerie.

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul.

« La Conciergerie », 14 h 15 et 15 heures, 1, quai de l'Horloge.

CONFÉRENCES

17 h 30, 6, rue Ferrus : « Un tournant dans le terrorisme international » (Gérard Chaliand, écrivain).

18 h 30, 35, rue des Francs-Bourgeois : « La Bavière dans l'Allemagne et l'Europe d'hier et d'aujourd'hui » (Ferdinand Kinsky).

18 h 30 : « Des menus énergétiques, soleil, chaleurs et vapeurs, des vents, la lune » (sur inscription (1) 707-85-44, poste 1170 ou 1151).

18 h 30, Centre Georges-Pompidou : « Littérature/nouvelles technologies ».

20 heures, 26, rue Bergère : « L'énigmatique Pythagore » (Boris Marinovitch).

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* des lundi 25 et mardi 26 mars :

DES ARRÊTÉS

● *Modifiant l'arrêté du 17 juillet* 1984 portant ouverture à titre expérimental du service de l'annuaire électronique.

● Fixant les dates des épreuves écrites des concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles (section des sciences, groupe D) en 1985.

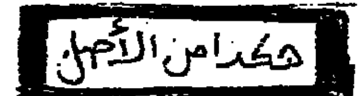
● Fixant le montant des subventions accordées au titre de l'année 1984 à divers bénéficiaires du soutien financier à l'industrie cinématographique.

EXPOSITION

LES HANDICAPÉS ET LE MONDE DU TRAVAIL. – La préfecture de Paris organise jusqu'au 29 mars une exposition sur le thème « Les handicapés et le monde du travail ». Onze panneaux traitent de l'action de l'Etat en faveur des handicapés, des aides financières et de la règlementation sur le *nombre des handicapés en entreprise*. Du 25 au 29 mars, la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) tiendra une permanence. Les non-voyants peuvent consulter sur place les documents écrits en braille qui concernent l'exposition (17, boulevard Morland, Paris 75004, de 10 heures à 17 heures).

D'autre part, les groupements interprofessionnels régionaux pour *la promotion de l'emploi des personnes handicapées* (GIRPEH) animeront le mardi 26 mars à 14 heures un atelier destiné à aider les handicapés dans leur recherche d'un emploi (comment lire une petite annonce, rédiger un curriculum vitae, et aussi quand et comment parler de son handicap). (Renseignements et inscriptions : *Tél. : (1) 567-35-85, poste 409.*)



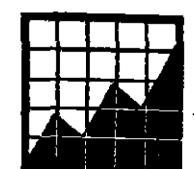


	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

THOMSON SEMICONDUCTEURS
DIRECTEUR DU MARKETING "MICROSYSTÈMES"

Poursuivant notre développement face à la compétition internationale, nous avons créé un département microsystèmes : il dispose de moyens autonomes de conception de développement et de fabrication de ces produits, précurseurs des composants de l'avenir. Pour en prendre la Direction Marketing, nous recherchons un Ingénieur Électronicien possédant une expérience de 5 à 10 ans de l'industrie électronique ou informatique. Âgé d'environ 35 ans, nous lui demandons une double compétence à la fois technique et marketing qui lui permettront d'assurer :

- la conception du plan marketing à long terme des produits et la définition du plan marketing opérationnel,
- l'orientation de l'action commerciale et l'animation des ingénieurs des ventes sur les produits microsystèmes,
- l'élaboration de la politique de prix en fonction de notre stratégie et de notre environnement concurrentiel,
- la mise en œuvre de la promotion et des campagnes de communication des produits,
- la politique de marge par produit et marché, et sa réalisation.

Ce poste, situé à Grenoble peut évoluer vers la Direction des Études et du Marketing pour l'ensemble du département microsystèmes ou pour d'autres Divisions de Thomson S.A.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 90355/M à Monique Nervet - Directeur du Développement des Ressources Humaines - 101, boulevard Murat - 75781 Paris Cedex 16.



HAVAS CONTACT

NOTRE BANQUE PROPOSE

à un

exploitant confirmé

(VII - VIII, 35 ans minimum)

un poste de

DIRECTEUR DE SUCCURSALE

ALSACE

Nous souhaitons un CANDIDAT DE FORMATION SUPERIEURE, disposant d'une expérience équivalente dans l'exploitation.

Grâce à notre développement commercial actuel et aux parts de marché qu'il devra conquérir, il pourra se voir proposer des responsabilités de haut niveau. La taille de notre Groupe offre les plus larges perspectives de carrière sur l'ensemble de la France et éventuellement à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite (CV, photo et prétentions) en rappelant sur l'enveloppe la référence 53454 à PROJETS, 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui transmettra en toute discrétion.

Réflexion et action pour directeur du développement

Notre société de services spécialisés (CA : 100 millions de francs) est leader sur le marché de la promotion de biens d'équipement industriels.

Nous recherchons aujourd'hui notre directeur du développement dont les missions seront :

1. **Développement,** en liaison étroite avec la Direction Générale :
- définir l'évolution nécessaire des produits existants,
- prendre en charge la réalisation de nouveaux produits,
- établir les programmes d'action correspondants, en France et à l'Etranger, pour l'entreprise elle-même et ses sous-traitants.

2. **Commercial,** en dirigeant le Service Commercial :
- définir les objectifs et suivre leur réalisation,
- organiser et animer le Service Commercial et le Réseau International.

A la fois homme de réflexion et homme de terrain, vous êtes un animateur et un coordinateur capable de vous impliquer constamment personnellement au sein de structures volontairement légères et de mener plusieurs projets de front.

De formation supérieure, vous parlez couramment l'anglais et l'allemand. Âgé d'environ 35 ans, vous disposez d'une expérience confirmée de 4 à 5 ans dans ce type de fonction.

Société du Groupe C.E.P., nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous référence MN 15, à

CEP
Relations Sociales
20 avenue Hoche
75008 Paris

SOURCES

Directeur Général

Le Président d'une Société de 350 personnes cherche son futur Directeur Général.

Cette Société est composée de plusieurs centres de profits autonomes à la fois :
- à caractère commercial (distribution de matériels de grandes marques (moteurs, manutention, hydraulique),
- à caractère industriel (travaux de SAV, de réparation et d'entretien industriel).

Ce poste conviendrait à un ingénieur ECP, AM, ayant au moins 10 ans d'expérience technique, la maîtrise du commercial, de la distribution et de la gestion, l'expérience de l'animation du personnel. Il est nécessaire qu'il ait assumé la direction d'une société ou d'un centre de profits à caractère industriel et commercial.
Il se formera aux spécificités de la Société en étant d'abord le Directeur de l'exploitation.

La réussite dans ce poste implique les qualités marquées d'un chef d'entreprise à la fois animateur sur le terrain et concepteur de politiques et stratégies à long terme.
Poste à Paris.
Rémunération à la mesure des responsabilités et comprenant un intéressement aux résultats.

Ecrire sous réf. OW 386 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris — etap

Membre de Syntec

ATTACHE DE DIRECTION-FUTUR DIRECTEUR GENERAL

Paris — ±300.000 Frs

Notre client est une entreprise moyenne spécialisée dans la communication. Indépendante, bénéficiaire et commercialement agressive, elle prépare l'arrivée des nouveaux médias et des nouveaux modes de vie. Ses intérêts très variés exigent de ses dirigeants une rare combinaison de rigueur gestionnaire, de créativité, de disponibilité et d'instinct pour les affaires. Bref, du talent.

Si vous possédez ce talent, s'il est conforté par une expérience réussie d'au moins 5 ans, s'il est appuyé par une volonté intense de développement personnel et une jeune santé solide, nous pourrions discuter avec vous de cette remarquable opportunité.

Envoyez-nous d'abord un CV détaillé et une lettre explicative nous permettant de détecter, entre les lignes, les premiers points de convergence. Indiquez-nous votre salaire actuel et donnez-nous votre numéro de téléphone. Ecrivez à :

Noël Wickland & Associates

High Croft, Manchester Road, Chapel-en-le-Frith, Stockport, Cheshire, SK12 6UH, England.

Ce poste est ouvert aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Toute candidature recevra réponse. Votre confiance sera totalement respectée.
Les entretiens auront lieu à Paris en avril/mai.

Dans le cadre de son développement
Société Anonyme d'HLM Région Parisienne

cherche son **DIRECTEUR DU PATRIMOINE**

Le poste : Responsable de la maintenance du patrimoine (10 000 logements en Ile-de-France);
Direction des antennes de gestion décentralisées.
Membre à part entière de l'équipe de direction générale.

L'expérience : Formation ingénieur (A.M., etc);
Connaissance pratique du bâtiment.
Solide expérience dans un poste de haute responsabilité.

Le profil : Rigoureux et méthodique, attentif aux problèmes concrets, ayant le souci de l'efficacité.
Homme de synthèse et d'organisation sachant diriger, déléguer et contrôler.
Homme de dialogue, à l'aise en toute circonstance.

SALAIRE : 280 000 +

Envoyer c.v. de lettre manuscrite à : réf. MF, C.P.M.
Hommes et Structures, 18 bis, rue Violet, 7515 PARIS.

DIRECTEUR INFORMATIQUE

Entreprise du secteur tertiaire (plus de 1000 pers.), nous cherchons le Directeur de notre Informatique. Rattaché à la Direction Générale, il aura pour mission d'améliorer et de moderniser les outils existants (matériels, logiciels, méthodes) pour accroître l'efficacité et la performance.

La définition, puis la mise en place d'un nouveau plan informatique, revêtira des aspects très complexes tant au niveau de l'élaboration que de la réalisation.

C'est donc une fonction que nous destinons à un candidat de très haut niveau, diplômé d'une grande école d'ingénieurs (X, Centrale, Mines, Ponts) et ayant une solide expérience de la gestion d'un site informatique.

Adressez votre candidature sous référence 455 à notre Conseil :

UNILOG Ethnos — 9 rue Alfred de Vigny 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC Informatique

DESSEIN

Importante Industrie 1000 personnes, trois usines recherche pour son siège de Strasbourg

DIRECTEUR DU SERVICE RELATIONS HUMAINES

Maitrise Droit, Sciences Economiques ou équivalent.

Missions :
- Gestion du Personnel,
- Politique des salaires et avantages sociaux,
- Amélioration de conditions de travail et de sécurité,
- Formation.

5 à 10 ans d'expérience : gestion du personnel, relations industrielles, problèmes du droit du travail, sont nécessaires.

Adr. CV dét. ss. réf. 1105 à

seletec Conseil — 67009 STRASBOURG CEDEX

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Directeur Administratif
Paris/Banlieue Est

La Filiale France d'un important groupe italien recherche son Directeur Administratif pour assurer la gestion administrative et financière.

Véritable bras droit du Directeur de la Filiale, il anime une petite équipe pour les fonctions : comptabilité, personnel, administratif import/export, gestion des stocks.

Il établit le bilan et le reporting pour la Maison mère. L'implantation informatique en cours lui permettra de mettre en œuvre des outils de gestion performants.

Diplômé de l'enseignement supérieur, le candidat apportera une expérience d'au moins 7 ans acquise en Entreprise Internationale, au sein d'unités à taille humaine. Devant travailler tant en Français qu'en Italien, il maîtrise bien les deux langues.

Poste évolutif tant en France que dans les autres filiales.

Votre dossier sera étudié en toute confidentialité ; merci d'écrire sous référence 409 A, à :

Marcelline BISESTI, Conseil de Direction
11, rue La Boétie 75008 PARIS



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Des responsabilités immédiates pour un jeune ingénieur

Filiale du Groupe Luchaire, NCS dispose à 20 km de Rouen d'une unité de fabrication en plein développement.
L'ingénieur, que nous cherchons pour cette usine, est débutant ou 1ère expérience et possède une formation A et M ou école d'électricité.
Il prendra la responsabilité d'une chaîne de fabrication et sera rapidement orienté vers des missions plus larges le conduisant dans un délai relativement court à la direction de notre établissement.
Nous souhaitons trouver chez vous ambition, stabilité, sens des responsabilités et compétence.
Si nous sommes exigeants, c'est que l'opportunité offerte est rare.

Pour l'envisager avec nous, adressez lettre manuscrite et CV, à
GESTION ET METHODES,
CONSULTANTS D'ENTREPRISES
1 bis, place du Commerce, 75015 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC



entreprise en pleine expansion implantée à Niort (Deux-Sèvres), recherche pour renforcer son département informatique

2 INFORMATICIENS

Ils devront posséder une maîtrise ou un DESS informatique ou MIAGE.
Leur expérience professionnelle leur permettra de :

- participer à la définition d'un plan informatique à moyen terme prenant en compte les besoins d'organisation administrative de l'entreprise ;
- concevoir des systèmes informatiques de gestion ;
- participer à leur réalisation et à leur programmation en utilisant des générateurs de programmes.

Si vous répondez à ce profil, merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo et desiderata de rémunération au :

Département des Affaires Sociales
INTER MUTUELLES ASSISTANCE
B.P. 300 - 79033 NIORT CEDEX



DIRECTIONS
Nationales et Internationales

Leader sur son marché,
Centre de Formation aux nouvelles technologies recrute
SON DIRECTEUR
DE RECHERCHE ET PROSPECTIVE

Vous êtes :
- Diplômé(e) d'une Ecole d'Ingénieurs (ESE, Télécoms, ENSI-Grenoble, Toulouse,...)
- Au fait des nouvelles technologies en électronique *et informatique*
- Ouvert(e) aux techniques de marketing, expérimenté(e) à l'outil informatique.

Basé(e) à Rouen, vous analyserez et définirez les nouveaux besoins des entreprises en matières d'emploi et de qualification professionnelle liées aux mutations technologiques, proposerez les créations de formations répondant à ces besoins.
- Prendrez en charge la Direction d'une équipe responsable de la mise en place de nouvelles méthodes d'enseignement à distance basées sur des échanges «télématiques» (minitel ou autre).

Merci d'adresser votre CV, photo et prétentions à :
Liliane MANENT
5, rue Gabriel Péri — 92110 CLICHY

Le département de l'OISE RECRUTE SON
DIRECTEUR
des services départementaux de la solidarité

FONCTIONS : assurer la responsabilité du service départemental dans le cadre des transferts de compétences prévus par la loi du 22 juillet 1983.
CONDITIONS REQUISES : peuvent faire acte de candidature les fonctionnaires ayant vocation à l'emploi de directeur départemental des affaires sanitaires et sociales de l'Etat (décret nº 77 539 du 27 mai 1977 modifié par le décret nº 81 356 du 13 avril 1981).

Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

Adresser candidature avec c.v. détaillé à M. le Président du conseil général de l'OISE, direction générale des services — serv. départemental du personnel — 1, place de la Préfecture, B.P. nº 241, 60008 BEAUVAIS CEDEX.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

RESPONSABLES
ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS
AFRIQUE - MOYEN-ORIENT - 280 000 F NET +

Important groupe français recherche pour ses filiales à l'étranger des responsables administratifs et financiers.

Agé d'environ 28 ans, de formation Ecole de Commerce + DECS, vous avez une première expérience dans un cabinet d'audit ou en entreprise et, de plus, vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Aujourd'hui, *vous souhaitez évoluer. Si, au-delà de vos compétences* professionnelles, vous êtes un homme de contact, autonome, pragmatique et ambitieux, nous vous proposons une opportunité de carrière à l'étranger, dans un pays en forte expansion.

Outre tous les aspects de la gestion financière et administrative de nos filiales (comptabilité, trésorerie, budgets, procédures...), vous serez chargé d'établir et de maintenir des relations privilégiées avec les administrations locales.

Votre sens de la diplomatie et votre efficacité détermineront votre réussite dans cette mission et votre avenir au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la réf. 3462/LM, à **COMMUNIQUE** - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

MERLIN GERIN

Evolution technologique, croissance et dimension internationale

Spécialiste mondial des matériels électriques et électroniques de commande et de protection, est l'un des plus importants constructeurs européens pour l'appareillage haute et basse tension et pour les ensembles électriques «clés en mains». 16 000 personnes - 43 filiales et participations en France et dans le monde - 6,4 milliards de chiffre d'affaires en 1984 dont 50 % à l'exportation.

AUBENAS (07)

• Pour sa filiale S.E.A. en pleine expansion

ingénieur organisation industrielle réf. CFR 251

Rattaché au Directeur de la Filiale, il anime le service Méthodes chargé de l'industrialisation des fabrications et le Bureau d'Etudes. *Il prend en charge la gestion technique des produits.*

Missions : • il définit les investissements de production, • il organise les ateliers, • il gère les flux de production, • il analyse les problèmes techniques de fabrication et recherche les solutions.

Il fait partie de l'état major de la filiale et contribue directement à ses résultats.

Nous souhaitons intégrer un ingénieur mécanicien diplômé ayant acquis une expérience industrielle de plusieurs années dans la fonction Méthodes. Nous attachons une grande importance à sa personnalité et à ses capacités de manager et d'organisateur.

Nous offrons de fortes perspectives d'évolution au sein du groupe MERLIN GERIN.

GRENOBLE

• Pour son Département SYSTEMES ET ELECTRONIQUE DE SURETE de la Division ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE

ingénieur chargé d'affaires Réf. CFR 250

Domaine d'activité : clientèle militaire française (terre - air - mer) et export.

Missions : Dans un contexte concurrentiel, il participe à l'élargissement du domaine d'activité avec l'appui de la Force de Vente de la Société et conduit les affaires en découlant (établissement des offres, négociations, conclusion des contrats, coordination études, réalisation, mise en service, maintenance).
Il est l'interlocuteur privilégié du client et devra se déplacer fréquemment en France et à l'étranger.

Compétences : Ingénieur Electronicien ayant des compétences informatiques.
Expérience de plusieurs années dans une activité similaire, avec une connaissance de la clientèle militaire.
Pratique courante de l'anglais.
Une expérience au sein d'un organisme militaire, service technique ou achats, serait un atout supplémentaire.

Ce poste s'adresse à un ingénieur à fort potentiel, désireux d'évoluer dans un secteur de pointe ouvert à l'export.

BRETAGNE

• Pour sa filiale M.G.B., proximité Rennes

ingénieur chargé d'affaires Réf. CFR 248

Dans le domaine des équipements Basse Tension, commande contrôle moteur, distribution et automatismes industriels, vous conduirez, sous l'autorité du responsable du service technico-commercial : • l'étude du dossier technique • la réalisation du devis • le suivi des affaires.

Ces activités impliquent des déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

De formation ingénieur électrotechnicien, vous avez une expérience de quelques années dans une activité similaire et une bonne pratique de la langue anglaise (lue - écrite - parlée).

responsable administratif Réf. CFR 249

Sous la responsabilité du Directeur de la filiale, vous aurez à :
- participer à l'élaboration des plans de direction et des budgets
- assurer la responsabilité et l'animation des services comptabilité (générale et analytique)
- gérer *l'administration des ventes (contrats France et Export)*
- mettre en place les procédures nécessaires à l'organisation administrative de la filiale au moyen de l'outil informatique.

De formation supérieure comptable et de gestion, vous avez une expérience de quelques années en milieu industriel. Anglais souhaité (lu - écrit).

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec prétentions en précisant la référence au Service Recrutement *des Ingénieurs et Cadres* 38050 GRENOBLE CEDEX.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.86





Nous sommes un important groupe industriel français, leader mondial pour les Accumulateurs Alcalins, les *Générateurs Spéciaux et les Piles à usage technique.* Nous recherchons un

JEUNE RESPONSABLE RECHERCHE
(INGENIEUR ELECTROCHIMISTE)

pour la Direction Technique de notre Département Piles situé à POITIERS.

Au *sein d'un groupe de produits traditionnels (piles alcalines, salines, amorçables et industrielles),* vous contribuerez au maintien de la qualité en améliorant les connaissances des mécanismes électrochimiques.

Ce poste s'adresse à un débutant ayant des capacités d'initiative et d'adaptation. Anglais nécessaire.

Merci d'adresser votre candidature sous référence P.2.4 à SAFT - Direction des Ressources Humaines - 57, rue de Villiers, 92200 NEUILLY-S/SEINE.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.6

Bodet 275 personnes
C.A. 90 MF.
Horlogerie industrielle, chronométrage, télé-affichage, recherche

INGENIEUR METHODES ET INDUSTRIALISATION H/F

Position : Rattaché au Directeur de Production - Liaison étroite avec le B.E.
Mission : Animation de l'équipe - méthodes (gammes, nomenclatures). Industrialisation des fabrications (petites et moyennes séries). Etablissement et amélioration des Prix de Revient. Mise en service et suivi de la GPAO.
Profil : Ingénieur diplômé. Première expérience souhaitée de préférence dans entreprise *à dominante électrique* ou électromécanique.
Utilisation active de l'outil informatique.
Personnalité ouverte et convaincante.
Merci d'adresser sous identification D914, C.V. complet avec références, photo et indication de *salaire au*



Conseil d'entreprises
CEIP 56270 PLOEMEUR

Jeunes Ingénieurs
AM ou équivalent

Seita

Prenez tout de suite des responsabilités opérationnelles.

La SEITA (8 500 Personnes), leader sur le *marché du tabac* vous propose des postes «terrain» dans ses usines de l'Ouest, du Centre et du Sud-Ouest.

Avec nous, vous démarrez votre *carrière industrielle.* Vous aimez animer, gérer, mettre votre marque, créer. Vous vous formerez à nos activités, à nos équipements (machines à cadence rapide, intégrant des automatismes poussés). *Vous jouerez un rôle majeur dans l'encadrement de nos unités.*

Une première expérience en production (biens de grande consommation) - même au cours d'un stage - serait un atout.

La taille de notre groupe, la variété de nos établissements permettent une évolution de carrière diversifiée.

Merci d'adresser votre CV + lettre manuscrite en mentionnant vos prétentions sous réf. 3075 M à Ph. VINCHON à



65, Avenue Kléber - 75116 Paris
Paris - Lille - Lyon - Strasbourg

MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SPÉCIALISTE "SALLES BLANCHES" POUR UNE USINE DE POINTE

Ingénieur, la trentaine...
Rodé aux équipements de salles blanches par 5 ans en entretien, travaux neufs, à l'aise en anglais, l'envie de construire, vous serez notre

FACILITIES MANAGER (Responsable des installations)

Venez démarrer à Nancy notre nouveau centre de fabrication très automatisé de circuits intégrés avec les équipements les plus sophistiqués. En charge des "facilities" (climatisation, énergies et fluides, bâtiments...) et de la sécurité, vous les gérez au moindre coût, en assurez (avec votre équipe très qualifiée) le fonctionnement 24 h sur 24, et les adaptez en permanence aux évolutions techniques. Rémunération et perspectives d'avenir sont à la hauteur de vos performances.

Merci d'envoyer votre candidature sous référence 81432/LM à notre conseil qui l'étudiera en toute discrétion : Jean-Paul MENASSIER, SELE CEGOS, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex.

HAVAS CONTACT



THOMSON SEMICONDUCTEURS

DS Chef de département

Recherche et Développement

Compagnie internationale de services appliqués à l'industrie pétrolière, nous développons au sein de notre centre de recherche de St-Etienne, des techniques d'interventions utilisées sur nos chantiers dans plus de 50 pays.

Nous recherchons un chef de département. Il aura la responsabilité du développement d'équipements destinés à l'industrie pétrolière : mixage de produits, injection dans les puits, mesure des résultats à l'aide de capteurs et de systèmes d'acquisition de données.
Il sera amené à soutenir des argumentations aussi bien auprès de nos clients qu'auprès de nos ingénieurs qui travaillent sur les chantiers ou dans d'autres centres Schlumberger.

Nous souhaitons confier ce poste à un ingénieur d'environ 35 ans possédant 10 ans d'expérience dans des domaines similaires.

Animateur et homme de communication, il doit, par ses compétences techniques et son tempérament de leader, obtenir l'adhésion de son équipe composée de 40 personnes dont 20 ingénieurs. Il aura acquis une excellente pratique de l'anglais à l'occasion de séjours prolongés dans des pays de langue anglaise.

Merci d'adresser votre candidature au Service du Personnel EFDS, BP 90, 42003 St-Etienne Cedex ou pour informations complémentaires, téléphoner à J. Geourjon (77) 32.64.23.

DOWELL Schlumberger

Jeunes ingénieurs pour techniques avancées

Var - Côte d'Azur

Etablissement scientifique et industriel de très grande importance, nous recherchons 3 JEUNES INGENIEURS, pour réaliser et coordonner les études et essais de systèmes liés au développement d'engins tactiques.

Futur chef de la division essais-évaluations
ENSAM, INSA, ENSI...

Assistant les industriels, centres d'essais et personnels de bord concernés dans les tirs d'évaluation d'engins, vous interviendrez notamment dans les essais et évaluations de dispositifs électro-pyrotechniques.

Vous procéderez également aux enquêtes après incidents, aux analyses des défaillances et études de fiabilisation, ainsi qu'aux examens des rapports sécurité sous l'angle fiabilité-sécurité des engins entrant en service.

Animant une petite équipe de techniciens, vous évoluerez à court ou moyen terme vers le poste de CHEF DE LA DIVISION ESSAIS-EVALUATIONS.

Le poste conviendrait à un ingénieur ayant des compétences en mécanique, électromécanique, électronique. Des connaissances en pyrotechnie, métrologie (mesures) et qualité fiabilité-sécurité seront appréciées. (Réf. 8517/LM)

Chef du service mesures informatiques
ENSEEIHT, ENSERG, ENSERB, DOCTORAT, DEA...

Animant l'équipe mesures (16 personnes) et le futur service informatique (3 personnes) vos activités concerneront :
- La définition et la mise en œuvre des moyens informatiques ainsi que des équipements de mesure et d'enregistrement.
- Le dépouillement et l'exploitation des mesures.
- La modélisation des phénomènes.

Vous serez en relation avec l'ensemble des ingénieurs chargés des études et des essais ainsi qu'avec les laboratoires spécialisés nationaux et internationaux.

Cette fonction, à caractère scientifique, s'adresse à des candidats pouvant avoir des compétences en mathématique, calcul scientifique, acquisition et traitement du signal, modélisation, métrologie... (Réf. 8518/LM)

Chef du groupe lancement
ENSEEIHT, ENSERG, ENSERB, ISEN, ESIM...

Vous serez directement chargé de la maintenance et du suivi technique de systèmes électroniques liés au lancement et à la conduite d'engins tactiques. Réalisant les études d'avaries et de modifications, vous participerez également aux opérations d'essais à la mer.

Vous animerez une équipe de huit électroniciens et aurez des relations permanentes avec les cadres des services concernés ainsi qu'avec les officiers des bâtiments porteurs de systèmes d'armes.

Ce poste conviendrait à un ingénieur spécialisé en basses fréquences, ayant de bonnes connaissances en électromécanique et systèmes asservis de faible et forte puissance. (Réf. 8519/LM)

* * * * *

L'ANGLAIS EST NECESSAIRE. UNE PREMIERE EXPERIENCE DANS DES DOMAINES SIMILAIRES EST SOUHAITEE MAIS NON INDISPENSABLE.

Merci d'adresser C.V. + photo + lettre manuscrite, en précisant la référence choisie, à notre Conseil J. Carlotti - CAPFOR - Aix/Marseille - C.A. Evolic - Bastide Blanche - B 5 - 13127 VITROLLES, qui traitera confidentiellement les candidatures.

MEDIA BA

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - CAEN
ANGERS - BREST - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER - RENNES

JEUNE INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL ASSISTANT DU DIRECTEUR DES VENTES

ENI - ENSI - INSA (électromécanique) ou similaire + 1 à 2 ans expérience BE ou Services Techniques.

Une industrie de niveau international en expansion, fabriquant des équipements électropneumatiques spécialisés pour industries diverses (chimie, mécanique, alimentaire, appareillages scientifiques, etc.), recherche ce jeune cadre pour sa filiale française proche de Saint-Louis (68).

Mission : traitement des consultations des clients, offres techniques et commerciales, conseils techniques aux clients, gestion de l'après-vente, actions publicitaires, expositions.

Allemand ou anglais efficacement parlé indispensable.

Poste d'avenir, évolutif.

Adr. CV dét. ss réf. 1117 à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

Journaliste en entreprise

Les techniques et les marchés évoluent. De nouvelles aspirations apparaissent... L'entreprise et ses salariés doivent s'adapter à de nouvelles exigences. La qualité de la Communication est l'une des pièces maîtresses d'un management efficace : elle favorise la mobilisation des énergies, parce qu'elle permet à chacun de situer sa mission dans la structure et de percevoir les orientations et enjeux de l'entreprise. Numéro un de la VPC, nous croyons que notre évolution passe par l'efficacité et l'initiative de chaque individu dans son travail.

JOURNALISTE CONFIRMÉ

Vous êtes, comme nous, convaincu que l'entreprise joue un rôle essentiel, à la fois dans la création de richesses et dans l'épanouissement personnel des individus. A trente ans environ, vous avez déjà prouvé que vous savez faire partager ces convictions. Après une solide formation (ESJ, CELSA...), vous avez acquis une expérience réelle de la communication en entreprise. Attentif aux événements et aux hommes, vous savez mettre à profit vos connaissances techniques (écrit et audiovisuel) pour faire vivre un message, comme pour développer l'organisation de l'information. Professionnalisme et enthousiasme vous seront absolument nécessaires pour entraîner dans cette volonté de communiquer, aussi bien votre équipe que tous les relais qui sont nécessaires dans une structure importante.

JOURNALISTE DÉBUTANT

Nous vous proposons vos premières vraies responsabilités en vous confiant l'animation de notre support écrit hebdomadaire. Par ailleurs, membre du Comité de Rédaction, vous aurez ainsi l'occasion de participer à la construction de notre Plan de Communication et de signer des articles pour plusieurs supports.

Les métiers dans notre entreprise sont variés (Commercial, Opérationnel, Technique...) mais l'exigence en matière d'information est réelle dans tous les secteurs. Le champ d'action que nous proposons est donc suffisamment vaste pour répondre à vos attentes et désirs d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature (Lettre, CV, Photo et Prétentions) sous réf. 57 M à Véronique SILVAIN 57, rue de Blanchemaille 59100 ROUBAIX.



La mutuelle des motards

recherche pour son siège de Montpellier

UN CADRE

Niveau 3e cycle, études supérieures. Expérience production. Envoyer C.V., photo et prétentions à :
CLAUDE ITIBARIAN
B.P. 1103
34007 MONTPELLIER CEDEX
ou tél. (67) 52-20-20.

L'école d'architecture de Clermont-Ferrand, recherche architecte ayant solide expérience professionnelle, capable produire cours théorique comme support à enseignement du projet.
Contrat de 3 ans, renouvelable une fois, service de 15 heures hebdomadaires. Respect réglementation cumul d'emplois. Traitement brut : 11 444 F. Adresser candidature et proposition pédagogique avec dossier d'œuvre avant le 6 avril 1985 par courrier recommandé avec A.R. au Directeur de l'école d'architecture de Cl.-Ferrand, 71, bd Côte-Blatin, 63000 Clermont-Ferrand.

Filiale française locat. maisons vacances cherche pour bureau près Concarneau

COLLABORATEUR (trice)

Tâches commerciales, prospection, négociations, contrats propriétaires, etc., également accueil clients pendant la saison.
Licence ou maîtrise en Droit et bonnes connaissances allemand nécessaires.
Vous êtes disponible, aimez contacts humains.
Adresser cand. manuscrite, C.V. détaillé, photo, copies diplômes à :
VOYAGES SUD-SOLEIL S.A.
Zeughausgasse 18,
CH 6300 ZOUG (Suisse).

La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Angers

recherche un

Collaborateur pour son Service Commerce Extérieur

Il sera chargé de missions d'information et de conseil auprès des entreprises et de la mise en place tant en France qu'à l'étranger d'actions de promotion.
Il lui sera également demandé de participer à la réalisation d'études de marché et à la recherche de débouchés.
Ce poste conviendrait à *un candidat de formation supérieure* ayant acquis, si possible, et de préférence sur le terrain, une expérience sérieuse en commerce international.

Adresser curriculum-vitae, photo, lettre manuscrite et prétentions sous référence 741 M à

APRODI 87-89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

NOUS NE PILOTONS PAS SEULEMENT DES AVIONS

Le transport aérien est un secteur aux aspects multiples et diversifiés, impliquant chaque jour **décision et action.**
Dynamisme, compétence et enthousiasme sont donc les qualités maîtresses que doivent posséder nos cadres parce que chaque jour ils décident et agissent.
Nous vous invitons, dans le cadre de notre développement, à venir les rejoindre si votre profil correspond à l'un des postes proposés:

3 CADRES COMMERCIAUX H/F
ESSEC, SUP de CO ou équivalent

première expérience réussie, puissance de vente largement prioritaire.

Deux d'entre eux deviendront:
DELEGUES REGIONAUX
Mobilité impérative requise. réf. CD/DR



Au troisième nous proposerons le poste:
D'ATTACHE DE DIRECTION COMMERCIALE
Poste basé à TOURS réf. CD/ADC

2 CADRES CONFIRMES DE DIRECTION FINANCIERE H/F

Postes basés à TOURS réf. CC/DF

Expérience réussie (minimum 5 ans) dans la fonction sera votre meilleur atout après une formation efficace: DECS et/ou diplôme de Grandes Ecoles spécialisées en Finance - ESSEC, SC. PO.

2 INGENIEURS DEBUTANTS H/F
ENAC, ENSICA, ESTACA

Postes basés à DINARD réf. ID
Spécialisés en maintenance aéronautique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au Service du Personnel T.A.T. BP 0237 37002 TOURS Cédex

TAT

Un Ingénieur pour concevoir l'industrialisation de la carte de paiement à mémoire

Orléans

Filiale d'un groupe monétique important, notre entreprise est spécialisée dans la fabrication des cartes de paiement (carte bleue...). Nous sommes un des principaux partenaires de la conception des cartes bancaires à mémoire. Le produit est au point et nous en lancerons prochainement la fabrication.
L'ingénieur que nous recherchons sera totalement responsable de cette mission d'industrialisation : étude et définition du processus, conception de la chaîne de fabrication (automates et robots, découpe, thermo-soudure...), choix des sous-traitants, négociations, installation et lancement de la production. Son budget sera à la hauteur du projet. Par une bonne maîtrise des méthodes, il devra atteindre un objectif de qualité et de rentabilité.

Ingénieur mécanicien, vous avez, à 35 ans environ, plusieurs années d'expérience en mécanique de précision (horlogerie, circuits imprimés...) et une bonne maîtrise de l'automatisation. Polyvalent, vous saurez diriger le projet de l'étude à la réalisation. Vous avez *un fort potentiel de travail* et de créativité : nous devons faire le progrès.

Votre dossier de candidature, envoyé sous la réf. LM 8517/3, sera étudiée par notre Conseil :

Gilles Delalandre Consultants
3 rue du Maréchal Foch 37000 TOURS

AFCOREM

SODETEG T.A.I.

*Filiale de SODETEG, INGÉNIERIE du GROUPE THOMSON, nous sommes spécialisés dans l'ingénierie de systèmes d'automatique et d'informatique industrielle. Nos 480 Collaborateurs (plus de la moitié sont Ingénieurs), conçoivent et mettent au point des systèmes informatiques complexes, de haut niveau technologique dans des domaines variés : **production et transport de l'énergie, gestion automatisée, productique** (leader français des systèmes de conduite d'**ateliers flexibles**), **réseaux de télécommunications, systèmes transactionnels, ingénierie des courants faibles, gestion centralisée de grands ensembles**... Nous réalisons 60% de notre C.A. à l'export, nous cherchons :*

CHEFS DE PROJETS LOGICIELS CONFIRMÉS A FORT POTENTIEL

*Pour ces postes des connaissances sont requises dans les domaines suivants : réseaux de télécommunications, messagerie, système d'exploitation UNIX, systèmes de gestion de base de données ; systèmes informatiques temps réel, avec une solide expérience de conduite de projet, depuis l'étude (participation à l'élaboration des spécifications avec le client), jusqu'à la réalisation et la mise en service. Connaissance réseaux industriels (Ethernet, et/ou base de données appréciée, ainsi que celle d'un ou plusieurs des matériels **MINI 6, DPS 7, GOULD-SEL série CONCEPT, VAX**) ; ils sont responsables du développement de logiciels d'application des affaires et de l'équipe de développement et de réalisation des projets (logiciel en temps réel). Anglais souhaité. (Réf. 1/M)*

CHEFS DE GROUPE LOGICIEL

chargés de l'encadrement technique des Chefs de projet logiciel sur différents projets (messagerie, télécom, système d'exploitation UNIX, systèmes de gestion de base de données...), ils sont aussi les correspondants méthodologiques de la Direction Technique. Anglais souhaité. (Réf. 2/M)

INGÉNIEUR EN PLANIFICATION (ou équivalent)

Il sera chargé de l'élaboration des plannings d'affaires (à l'aide de la méthode PERT), de l'analyse des projets avec les responsables (mise à jour et suivi), de la maintenance des programmes de planification sur micro-ordinateurs. Nous souhaitons rencontrer des candidats possédant une expérience de l'ingénierie informatique et de la planification. Anglais indispensable. (Réf. 3/M)

INGÉNIEURS LOGICIELS CONFIRMÉS

*Spécialiste temps réel, vous justifiez d'une expérience de plusieurs années dans la conception et réalisation de logiciels (process industriel, système d'aide à l'exploitation). La connaissance d'un ou plusieurs des domaines suivants est requise : **BASE de DONNÉES, SOCRATE, UNIX, langage PASCAL, calculateurs GOULD, MINI 6, DPS 7, VAX...**). Anglais souhaité. (Réf. 4/M)*

INGÉNIEURS CHARGÉS D'AFFAIRES

*• Pour notre activité **"RÉSEAUX de TÉLÉCOMMUNICATIONS"**, nous créons un poste de conseiller en organisation de réseau et télématique, qui nécessite une solide connaissance et un bon contact client.*

*• Pour notre activité **"TRANSPORT SUR RAILS ET GESTION TECHNIQUE CENTRALISÉE"** : Vis-à-vis de sa hiérarchie, de ses clients et partenaires : c'est un véritable Chef d'Entreprise pour son Affaire. Il dirige les équipes de développement et réalisation, y compris l'installation sur site (80% du C.A. à l'export). C'est un technicien d'ingénierie informatique et un gestionnaire de projet.*

Pour ces postes, des connaissances sont requises dans les domaines suivants : réseaux de télécommunications, messagerie, système d'exploitation UNIX, systèmes de gestion de base de données. Les candidats ont une expérience de quelques années en logiciel temps réel, encadrement d'équipe de réalisation de projets comprenant de l'informatique, relation avec les partenaires et sous-traitants. Anglais souhaité. (Réf. 5/M)

INGÉNIEURS BASE DE DONNÉES

*Profil : **"DATA BASE ADMINISTRATOR"**. La connaissance en DPS 7 et en DPS 8 est indispensable. Anglais souhaité. (Réf. 6/M)*

Pour tous ces postes, les candidats Ingénieurs Grandes Écoles ou 3e cycle, sont débutants ou ont quelques années d'expérience dans plusieurs des spécialités énumérées ci-dessus.

AGENTS TECHNIQUES

Niveau BTS ou équivalent, vous justifiez d'une expérience de quelques années, pour la mise en service sur site, et la maintenance de systèmes VAX. Anglais souhaité. (Réf. 7/M).

Lieu de travail situé en proche banlieue ouest de Paris.

*Nous vous remercions d'adresser votre candidature en précisant la référence du poste choisi à Mme MICHOT – Chef du Personnel – **SODETEG/TAI** – 283, rue de la Minière, B.P. 11, 78530 BUC.*



HAVAS CONTACT

IMPORTANT HOLDING FINANCIER recherche

Assistant du Contrôleur de Gestion *HF*

Sa mission sera d'élaborer les budgets et les plans de trésorerie des différentes sociétés du groupe, d'assurer le suivi de la réalisation des objectifs et d'analyser les écarts.

Ce poste s'adresse à un candidat de niveau D.E.C.S. pouvant justifier d'une expérience d'au moins 3 ans, ayant si possible des notions de micro-informatique.

Lieu de travail : Paris.

Adresser C.V. avec prétentions sous réf. 86252 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX

D'abord le recrutement puis la gestion des ressources humaines

Nous sommes une importante société de services techniques (1 000 personnes), filiale d'un des plus puissants groupes français. Dans le cadre de l'évolution de nos structures et compte tenu de notre développement, notre Direction des relations humaines recherche un Responsable du recrutement. Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et bien que jeune, votre expérience professionnelle du recrutement d'au moins 3 ans en entreprise ou en cabinet vous permet d'être crédible et reconnu comme tel par nos responsables avec qui vous définirez les postes à pourvoir (ingénieurs principalement) et les méthodes appropriées pour y parvenir. Vous aurez une grande autonomie d'action. Vous serez le correspondant de la société et le garant de son image auprès des grandes écoles, des organismes professionnels et des prestataires de service. Un candidat de valeur peut être assuré d'évoluer vers une fonction globale de gestion des ressources humaines dans notre société ou dans notre groupe.

Si vous pensez avoir le profil de la personne (femme ou homme) que nous recherchons, merci de faire parvenir votre dossier de candidature en précisant la référence 510 à :



j.l parichon
38 rue de Lisbonne - 75008 Paris - Tél. : 563.03.10



IMPORTANTE SOCIETE DE CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX
recherche pour la province

JEUNES JURISTES

MAITRES EN DROIT DES AFFAIRES.

Petite expérience nécessaire (en Entreprise ou en Cabinet de Conseils).
Formation comptable souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo s / réf. 1172 à PARAPHE, 10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.

UTI SERVICES

recherche

DANS LE CADRE DE LA DIVERSIFICATION DE SES ACTIVITÉS

CHEF DE PROJET

Sens du contact clientèle

Connaissance UNIX-C et COBOL et matériel IBM-OS/MVS appréciée.

ANALYSTE

2 à 3 ans d'expérience sur GROS SYSTÈMES IBM exploités sur OS/MVS-TSO Connaissance Adabas/Natural appréciée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, en précisant le poste choisi, à : UTI SERVICES M. COURVOISIER Service du personnel 9, rue La Pérouse 75784 PARIS CEDEX 16

Pfizer — *5ème laboratoire mondial, PFIZER fabrique à feu continu, dans son usine de Massy (180 pers.) des produits chimiques à usage pharmaceutique.*

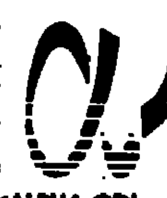
RESPONSABLE DU SERVICE SECURITE : UN INGENIEUR

Vous assurez et améliorez l'hygiène et la sécurité dans l'entreprise. Tout problème de sécurité est le vôtre, qu'il concerne les conditions de travail et les installations existantes ou nouvelles car d'importants projets de rénovation sont en cours. Principal artisan du programme annuel de sécurité et des CHSCT que vous animez avec le Directeur de l'usine : vous établissez des normes, conseillez les responsables de production, proposez des solutions et bien sûr informez et responsabilisez le personnel. Vos moyens : un budget de fonctionnement et d'amélioration, 2 collaborateurs, les équipements indispensables et surtout votre imagination et votre sens pédagogique.
Ingénieur, chimiste de préférence, une expérience d'au moins 5 ans de la sécurité dans une «unité de production à risques» et une bonne connaissance de l'anglais sont indispensables. (Référence 688 UM)

JEUNE INGENIEUR METHODES : CENTRALE, AM...

Au sein du Service Production et en assistance des responsables d'atelier, votre mission consistera à concevoir et à proposer les méthodes de travail qui améliorent l'organisation, le suivi de la production, la circulation de l'information... Vous serez responsable de l'implantation de la micro-informatique de production et prendrez en charge la formation de ses utilisateurs.
Ce poste et destiné à un jeune centralien, débutant ou doté d'une toute première expérience ayant l'esprit largement ouvert à l'informatique. (Référence 689 UM)

Adressez votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence du poste choisi à notre Conseil, **ALPHA CDI**, 181 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE.





Le Département COMMUNICATIONS dans le cadre de l'expansion de ses activités liées aux produits TWICE : logiciels de communication portables aux normes ISO offrant un service clé en main complet, renforce son équipe responsable du développement de ces produits et recherche

ANALYSTES - PROGRAMMEURS

formation DUT minimum, possédant première expérience.

INGENIEURS LOGICIEL

— débutants grande école option « télécom » ou « système »,
— 3 ans d'expérience environ dans un contexte réseaux.

Pour tous ces postes, la pratique du langage C, la connaissance d'un OS (UNIX, MS / DOS, XENIX...) seraient fortement appréciées.

La connaissance de l'anglais est indispensable.
Postes situés Mº Malakoff Plateau de Vanves.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous réf. C / L
à Ariane CHARTIER - THOMSON-TITN
1 à 5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS.

UN DES PREMIERS GROUPES EUROPEENS DE B.T.P. recherche

jeune responsable financier export de zone géographique

POSTE : il sera le représentant de la Direction Administrative et Financière auprès d'une ou de plusieurs directions opérationnelles de zone, auprès de chantiers ou d'établissements à l'étranger, auprès des organismes exportateurs français (COFACE, DREE...) et des banques pour les problèmes concernant sa zone.

A ce titre, il participe activement à la préparation des soumissions et actions commerciales, met en place et gère les moyens financiers nécessaires aux chantiers.

PROFIL : 26 à 30 ans - diplôme de Grande Ecole de Commerce ou équivalent - Anglais très courant - Première expérience obligatoire, connaissance des mécanismes financiers export et internationaux - Ouverture d'esprit, dynamisme, grande motivation, disponibilité, mobilité.

Merci d'adresser CV, photo et prét. sous réf. 7878 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.85

UN GROUPE FRANÇAIS parmi les premiers mondiaux dans son secteur industriel dont l'efficacité reconnue repose sur un projet d'entreprise impliquant une politique de participation, mobilisation et responsabilisation de son encadrement, ainsi que sur un choix de diversification dans le domaine porteur de technologies nouvelles

recherche

Directeur de l'audit

Ce poste de tout premier plan implique le développement en matière d'audit interne, d'une autorité de compétence.

Ses missions seront :
- *de développer des méthodes communes* à l'ensemble des auditeurs et d'assurer leur continuité,
- de contribuer à l'amélioration de l'organisation administrative et comptable,
- de veiller à la sécurité du patrimoine ainsi qu'à la fiabilité des informations d'ordre comptable, financier et de gestion,
- d'assurer les audits opérationnels,
- de promouvoir l'exercice du contrôle par la hiérarchie.

La réussite dans ce poste nécessite :
- une formation supérieure HEC, ESSEC, Sciences Po... MBA,
- 5 ans d'expérience dans un grand cabinet d'audit anglo-saxon à un niveau MANAGER ou SENIOR confirmé,
- une envergure personnelle permettant d'être l'interlocuteur avisé de la Direction Générale et des Directeurs opérationnels.

référence HR 394 AM

Contrôleur de gestion

Rattaché à la Direction du Contrôle de Gestion du Groupe, il sera chargé :

- *de participer* au développement de la comptabilité analytique en liaison avec un grand cabinet anglo-saxon,
- de participer à l'élaboration des budgets pluriannuels et à la mise en place des modèles de simulation,
- d'être le correspondant des contrôleurs de gestion des unités décentralisées et de prendre en charge progressivement, le contrôle budgétaire du Groupe.

La réussite dans ce poste important, implique :
- une formation ESCP (finances-comptabilité) ou maîtrise de gestion + DECS ou équivalent,
- 3 ans environ d'expérience en contrôle de gestion et de solides connaissances en comptabilité générale et analytique,
- une bonne familiarisation avec l'informatique et l'utilisation personnelle de la microinformatique,
- de solides qualités de contact et le goût du terrain.

référence IS 395 AM

La réussite à ces postes constitue un tremplin pour des responsabilités de futurs cadres dirigeants du Groupe. Connaissance de l'anglais nécessaire.
Lieu de travail : Paris.

Ecrire en précisant la référence



4, rue Massenet 75116 Paris

Jeunes ingénieurs électroniciens intégrez les circuits d'un grand groupe industriel !

Groupe industriel de dimension internationale,
nous sommes prêts à vous confier la responsabilité d'une équipe
TEST CIRCUITS INTEGRES

Vous êtes un(e) jeune diplômé(e) d'une Ecole d'Ingénieurs (Centrale, ESE, INSA...), familiarisé(e) avec la physique et la technologie des semi-conducteurs, vous avez une solide connaissance des circuits intégrés bipolaires ou ECL, et l'expérience des tests de qualité et de fiabilité paramétrique et fonctionnel de ce type de matériel.

L'anglais est votre langue de travail, vous avez le sens des responsabilités et celui du contact humain.

Pour ce poste basé dans la région parisienne, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) sous référence 1821M, à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris, qui transmettra.

Pour l'un de nos secteurs en expansion, dans le domaine de la MONETIQUE et de la BUREAUTIQUE BANCAIRE, notre département ETUDES BANCAIRES chargé d'assurer le développement des produits attendus par le marché (guichets automatiques et terminaux financiers) recherche

INGENIEURS LOGICIELS EXPERIMENTES

H/F - FORMATION ECOLE D'INGENIEUR

■ **Leur mission :**
la conception et la réalisation de progiciels d'application et de logiciels de base dans un environnement micro-ordinateur avec operating system multi-tâches.

■ **Le domaine d'application :**
la gestion temps réel des automates bancaires en liaison avec les réseaux téléinformatiques des banques.

■ **Le profil des candidats :**
- une première expérience et une forte motivation pour travailler dans un environnement micro,
- une bonne connaissance système,
- la connaissance d'un langage évolué est un atout.

Pour nous la qualité de nos produits ainsi que la satisfaction de nos clients est une priorité.
A ce titre notre exigence Qualité nous impose une méthodologie de développement de logiciels.

Poste basé en proche banlieue Sud-Ouest (RER à proximité).
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre, C.V., prétentions) sous référence 5322 M (à noter sur l'enveloppe) à l'Agence AFFLUENTS - 49, avenue Trudaine 75009 PARIS qui transmettra.



ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

DIVISION AUTOMATISMES

recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS ET AUTOMATICIENS

(ARTS ET METIERS - ENSEEIHT - ENIB...) Débutants ou expérimentés

Passionnés par les techniques de pointe à base de microprocesseurs.

au sein de petites équipes souples et de très haut niveau, ils se verront confier la responsabilité de nouveaux produits et systèmes.

INGENIEUR DE PRODUCTION

En liaison avec les services techniques et généraux de la Division, il sera chargé de mettre en place la production et les essais des nouveaux produits auprès des sous-traitants.

Sensibilisé à la productivité et à la qualité, il assurera le suivi et la gestion de ses fabrications.

Ce poste conviendrait à un ingénieur électronicien diplômé, ayant quelques années d'expérience, sachant concilier dynamisme et méthode, innovation et rigueur.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous référence 7947 en précisant le poste choisi à
ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT, Administration du Personnel,
55, quai Carnot, 92214 Saint-Cloud.

CONTESSE

Une Société d'Ingénierie en Informatique, partenaire d'un Groupe de dimension internationale. recherche dans le cadre de son expansion un

Responsable de Grands Projets

EN TELECOM

qui aura pour mission de diriger des projets importants de mise en place, clés en mains, de systèmes d'informatique distribuée (péricommutations, téléphonie, réseaux de données, Vidéocom, télématique...) en ayant la maîtrise complète de ces affaires.

Le poste s'adresse à un ingénieur Grande Ecole, ayant déjà une solide expérience de management d'équipe et une haute connaissance technique (7 à 10 ans) de ces domaines.

Le poste est basé à Paris Ouest.

Adresser C.V. détaillé, en précisant votre salaire actuel, et rappelant la référence SY 53 sur l'enveloppe à :

CGS CARRIERES
53 Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS

CHEF DU PERSONNEL

Proche banlieue Sud-Ouest de Paris

Une Société française (1000 personnes) spécialisée dans la fabrication d'équipements et systèmes «haute technologie» destinés à des industries de pointe (aéronautique, spatial,...) recherche LE CHEF DU *PERSONNEL* de son Etablissement qui en constitue également le centre technique de Recherche et Développement et le Siège Social. Rattaché au Directeur de l'Etablissement, il assurera l'administration du personnel (législation, statistiques, gestion des données «Personnel» du fichier informatique, prêts à la construction,...) et il sera chargé du recrutement et des relations sociales avec mise en oeuvre des plans de *communication/expression* des salariés et formation continue. Il élaborera et suivra le plan Qualité Sociale de l'Etablissement et il assistera le Directeur de l'Etablissement dans les relations avec les partenaires sociaux. Il développera une consolidation des données de gestion du personnel des différents Etablissements de la Société (bilan social,...). Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'environ 30 ans, de formation Droit, *Sciences Po, Sciences Humaines* et possédant quelques années d'expérience similaire acquise dans une entreprise industrielle et commerciale. Le titulaire de ce poste à créer devra posséder une «présence certaine» et de réelles qualités de contact et d'écoute. Ecrire sous référence 760/M à :

GRH conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

AFCOREM

INGENIEURS INFORMATICIENS DE TYPES DEVELOPPEURS

CONTRIBUEZ AU SUCCES D'UNE GAMME FRANCAISE DE POSTES DE TRAVAIL GRAPHIQUES

matériels et systèmes C.A.O. compétitifs mettant en jeu des technologies très évoluées, en lancement par la Nouvelle Division d'une Société de 5000 personnes faisant partie d'un important Groupe Privé. Les postes sont basés à Paris.

TECHNICO COMMERCIAUX | **RESPONSABLE INTEGRATION** | **RESPONSABLE FORMATION** | **RESPONSABLE APRES-VENTE**

Si vous avez quelques années d'expérience et pratiquez l'anglais, merci d'écrire en précisant, vos goûts et vos desiderata, sous référence PG8130 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.
Discrétion et réponse rapide assurées.

CONTESSE

Responsable
électricité - automatismes - régulation

Assurer la fiabilité et l'optimisation des installations d'une nouvelle usine.

La filiale d'un des premiers groupes français dans sa branche recherche *un* **Responsable Électricité – Automatismes – Régulation pour son usine située dans le Midi de la France,** particulièrement performante, maintenant sa phase de démarrage achevée, grâce à la mise en œuvre de techniques avancées.

Spécialiste des technologies de pointe de l'unité, il garantira avec son service (10 personnes) l'exploitation efficace et la fiabilité des installations par :
- *une assistance technique aux opérationnels de l'entretien,*
- un développement et un suivi des méthodes et programmes de maintenance,
- la direction d'études et de réalisations nécessaires aux améliorations des matériels.

De formation ingénieur automaticien, il aura renforcé et diversifié ses compétences (électricité de puissance, électronique, régulation) grâce à une expérience industrielle d'environ 10 ans.
Ses motivations techniques, son sens de l'organisation et de la gestion, sa disponibilité, ses qualités relationnelles lui permettront de s'affirmer dans une responsabilité large et vivante.

Membre de Syntec

Écrire sous référ. CM 390 CM – *Madame* SANTAMARIA
11, rue Calvé, 33000 BORDEAUX
DISCRÉTION ABSOLUE



Audit senior
évolutif en finances et gestion

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, 18 milliards de francs de CA, nombreuses filiales France et étranger, offre des perspectives de carrière motivantes de management opérationnel à **l'Auditeur Senior** qu'elle souhaite intégrer à un poste intéressant et évolutif.

Sa mission :
- il participera à l'élaboration d'un système d'instructions cohérent, pratique et fiable,
- il *contribuera* à l'amélioration des procédures administratives et comptables,
- il sensibilisera *la hiérarchie* à son rôle en matière de contrôle,
- il conduira des missions d'audit opérationnel.

Son profil :
- *candidat de premier plan, HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, désireux de valoriser une expérience de 2 à 3 ans acquise dans un grand cabinet d'audit anglo-saxon.*

Ces fonctions impliquent un fort potentiel garant de la réussite dans la fonction et *la possibilité d'accession à des responsabilités importantes dans le Groupe.*
Bonne connaissance de l'anglais.
Poste à Paris.

Membre de Syntec

Écrire sous référ. DN 391 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris



Nous sommes numéro un français de la distribution micro-informatique professionnelle et avons triplé notre chiffre d'affaires depuis notre création, il y a trois ans.

Nous souhaitons compléter notre équipe, qui regroupe aujourd'hui 80 personnes.

Vous avez une **FORMATION TECHNIQUE SUPÉRIEURE**, une expérience d'environ 5 ans en maintenance, et vous avez exercé la **FONCTION DE CHEF DE GROUPE.**

Votre atout supplémentaire : une connaissance de la micro-informatique et des périphériques.

Vous parlez l'anglais et possédez un permis de conduire.

VOTRE MISSION : sous la responsabilité du directeur des opérations techniques, vous agirez dans les domaines suivants : support technique de notre réseau de distribution, relation avec nos centres de maintenance agréés et nos fournisseurs, encadrement d'une équipe de technicien, planification de tests ponctuels de contrôle qualité, préparation de la facturation, service après-vente, suivi des pièces détachées.

En relation avec nos distributeurs et les centres de maintenance agréés, vous devez faire preuve de grandes qualités d'animation et d'initiative.

Une rémunération attractive sera offerte pour ce poste-clé.

Merci d'envoyer c.v., photographie et prétentions à :
MEGALPHA INTERNATIONAL
SERVICE DU PERSONNEL
97, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

ASSURANCES COLLECTIVES
Cadre fort potentiel

Pour futur poste de haute responsabilité commerciale

UN GRAND GROUPE INTERNATIONAL, parmi les premiers européens dans l'Assurance de personnes, propose un poste de formateur et évolutif à un cadre de valeur, désireux de développer ses qualités de contact, d'animateur et de négociateur.

Il aura une formation supérieure : X, HEC, ESSEC... et une première expérience de vente d'environ 5 ans. (La connaissance du domaine "assurances" serait un atout supplémentaire.)
Après avoir acquis une solide formation, il animera un réseau d'agents, de courtiers, et il assurera les contacts avec les grands clients : dirigeants d'entreprises, établissements financiers...
Poste basé à Paris.
Déplacements fréquents en province.

Membre de Syntec

Écrire sous référ. LV 398 CM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris



Ingénieurs grande école
fort potentiel



SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES (1 milliard de francs de CA) en bonne santé économique et financière, filiale d'un groupe international (50 000 personnes), renforce son potentiel technique et recherche des Ingénieurs grande école fort potentiel.

Affectés au Département des Études, ils seront formés durant une période d'un an environ à la conception des produits (outils CAO/DAO disponible).
Au-delà, ils se verront confier la responsabilité technique de projets dans le domaine des transmissions mécaniques destinées à l'automobile.
Ingénieurs mécaniciens diplômés AM, ENSI, ENI..., débutants ou disposant d'une première expérience d'études, leur potentiel devra leur permettre d'évoluer rapidement vers des postes de responsabilités dans la société.
Lieu de travail : banlieue ouest Paris.

Membre de Syntec

Écrire sous référ. JT 396 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris

etap

Un Groupe italien prestigieux opérant dans le secteur textile-habillement recherche son candidat pour occuper la position de

Responsable du Service Administratif Financier et Comptable de sa propre filiale de Paris

Rattaché directement à la maison mère italienne.

Ce poste convient à un homme de 35 ans environ, avec une solide expérience, confirmée et réussie de préférence auprès de filiales à l'étranger d'entreprises italiennes, dans le domaine administratif-financier, à caractère d'évaluations économiques, d'analyses budgétaires et de contrôle de gestion. Il devra en outre avoir une bonne connaissance des systèmes informatiques appliqués à ces domaines ainsi qu'une connaissance approfondie des procédures fiscales et civiques françaises.

Le poste est à pourvoir à Paris.

La préférence sera donnée à un candidat maîtrisant la langue italienne.

Une rémunération d'intérêt certain sera proportionnée aux connaissances et à la réelle capacité professionnelle des candidats.

Prière de bien vouloir envoyer curriculum vitae détaillé sous nº 6.741 LE MONDE Pub
service annonces classées.
5, rue des Italiens. 75009 PARIS.

Mines, ECP, Arts et Métiers...
dans 2 ans diriger la production

SOCIÉTÉ FRANÇAISE, de réputation internationale, numéro 1 sur son marché en France, recherche le Responsable de l'une de ses productions.

Soucieuse de la parfaite intégration de ses cadres, la société formera ce responsable pendant 2 ans en lui confiant des missions variées lui permettant de maîtriser les technologies mises en œuvre.
Ce poste sera confié à un ingénieur ayant une première expérience d'au minimum 4 ans dans le domaine de l'industrie lourde (sidérurgie, métallurgie, chimie agro-alimentaire).
Un bon potentiel d'animateur de production est indispensable.

Poste grande ville est de la France.

Membre de Syntec

Écrire sous référ. MW 399 CM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris



Organisateur
poste évolutif pour jeune ingénieur

PUISSANT GROUPE ALIMENTAIRE de dimension internationale recherche pour une de ses filiales un **jeune Organisateur animateur et réalisateur.**

Son profil :
ENSIA, AM, ENSI, une première expérience de la vie d'une entreprise (1 à 2 ans) est souhaitée, si possible dans le domaine agro-alimentaire (les candidatures des débutants pourront être prises en considération en fonction de leurs motivations et de leurs stages).
Sa mission :
Rattaché à la Direction Informatique et Organisation, il sera responsable de l'ensemble des études en organisation concernant en particulier le secteur gestion administrative.
Son rôle ira de l'analyse à la mise en œuvre des solutions dans des domaines variés et en étroite liaison avec l'outil informatique (IBM 38).

La réussite à ce poste permettra l'accession à un développement de carrière au sein de la société ou du groupe.
Poste ville universitaire Bourgogne.

Membre de Syntec

Écrire sous référ. MU 384 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris

etap

LABORATOIRE DE THERAPEUTIQUES NATURELLES
PME proche de Versailles

Recherche

RESPONSABLE SERVICE EXPORT :
ce poste conviendrait à médecin-pharmacien ou équivalent bilingue ou trilingue ayant exercé fonction de responsabilité à l'export dans laboratoire pharmaceutique.

PHARMACIEN :
responsable commercial ventes en pharmacies ayant expérience confirmée dans laboratoire pharmaceutique, poste exigeant imagination créatrice et organisation.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo, à :
Institut de recherche
Service du personnel
29, rue de Noisy. 78870 BAILLY.

NEUTROGENA CORPORATION
SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
SPÉCIALISTE DERMOCOSMÉTOLOGIE

RECHERCHE
pour renforcer son équipe finance-comptabilité

UN CADRE COMPTABLE H.F.

PROFIL :
- Age 26-36 ans.
- Formation DUT/BTS.
- Expérience dans les domaines finances comptabilité et/ou contrôle de gestion dans une P.M.E. ;
- Bonne connaissance en anglais.

Envoyer lettre avec c.v. détaillé, photo et prétentions à :
NEUTROGENA CORPORATION
8, rue Copernic, 75016 PARIS.

GROUPE INTERNATIONAL EN PLEINE EXPANSION
recherche pour une de ses divisions son

CHEF DU PERSONNEL

Rattaché au Directeur de la Division, il appliquera la politique du personnel et des affaires sociales dans le cadre de la politique générale de la Direction Centrale du Personnel : la gestion du personnel, la formation, l'information, les relations avec les syndicats, la sécurité...

De formation supérieure, il a une pratique professionnelle dans un poste similaire depuis au moins 5 ans. Il justifie en outre d'une connaissance approfondie des problèmes de rémunération et de législation sociale.

- Anglais souhaité.
- La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat.
- Larges possibilités d'évolution dans le Groupe.
- Le poste est basé dans l'Ouest de la région parisienne.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et rémunération actuelle) sous réf. 78441 M à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

LE GROUPE GENEST,
groupe d'entreprises de TRAVAUX PUBLICS et de BATIMENT,
réalisant 2 milliards de CA en France et à l'Etranger,
recherche, dans le cadre de sa **direction générale,** un

INGENIEUR
responsable du service contentieux

Ingénieur diplômé d'une grande école, (X, Centrale, E.S.T.P., A & M...) il a dix ans au moins d'expérience de direction effective de chantiers et a acquis une bonne pratique du droit administratif et commercial propre aux entreprises de B.T.P.

Il a pour mission d'assurer, en liaison avec les avocats du groupe, l'argumentation technique des dossiers contentieux des différentes sociétés.
- Il effectue des réclamations auprès des maîtres d'ouvrage,
- contrôle la rédaction des marchés et sous-traités,
- rédige les protocoles et statuts des sociétés en participation,
- suit les expertises et rédige les mémoires,
- assume globalement auprès des sociétés du groupe un rôle de conseiller technique et de formation.

Ce poste exige d'excellentes qualités rédactionnelles, la pratique de l'anglais indispensable et de l'espagnol souhaitée. Poste basé à Viry-Chatillon (91).

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant votre rémunération actuelle, sous réf. 573 M à Denis JOUSSET

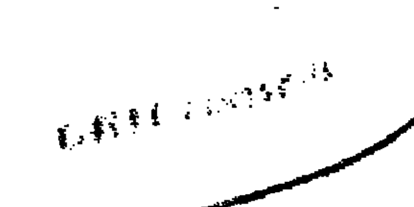
plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche pour son
Siège Social Parisien

FISCALISTE

- Formation ENI et expérience administration exigées
- 5ans de pratique auprès d'une clientèle privée sont souhaitables.

Merci d'adresser CV et prétentions s/réf. 53459 à PROJETS
12, rue des Pyramides
75001 Paris, qui transmettra



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



France

usine de Corbeil-Essonnes

Au sud de Paris

recherche

Pour ses Départements d'Études de procédés semi-conducteurs

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES H/F.

Débutants ou possédant une première expérience industrielle.

• Formations - Spécialités :

Micro-électronique - Électronique - Génie physique matériaux - Généralistes grandes écoles - Informatique

Bonne connaissance de l'**anglais.**

Tous ces postes sont à pourvoir dès maintenant et sont évolutifs en fonction des goûts et des aptitudes.

Merci d'envoyer lettre de candidature et C.V. détaillé à :
IBM France - Service du Recrutement des Cadres
224, bd John-Kennedy - B.P. 58 - 91102 Corbeil-Essonnes Cedex.

MASH

Imaginons votre avenir ensemble

Chefs de produits informatiques

Groupe Marketing

Hewlett-Packard France : 56 % de croissance du CA en 1984, 2900 personnes, 3ème exportateur de matériel informatique en France, leader dans le domaine de l'instrumentation électronique. Les signes de cette expansion : le démarrage d'un nouveau site industriel en 1984 à Lyon - l'Isle d'Abeau. Les fondements de cette réussite : des solutions commercialement adaptées, une forte capacité d'innovation, la gestion attentive des ressources humaines. Hewlett-Packard France favorise le choix des carrières dans un *environnement international où les activités sont* très diversifiées et où autonomie, *sens du défi* et mobilité *sont* des critères porteurs d'évolution et de réussite.

Nous sommes convaincus que notre réussite future dépendra de notre vive capacité à anticiper, apprécier les besoins des marchés et à y adhérer. L'organisation actuelle d'HP, basée sur le couple -solutions informatiques/marchés- en est la preuve. Nous souhaitons renforcer notre groupe marketing, par deux chefs de produits, l'un orienté vers les systèmes de gestion (HP 3000), l'autre vers la micro-informatique (HP 150,...) et ses applications.
• Analyser les marchés concernés en développant et en exploitant des circuits d'informations pertinents, • mobiliser votre esprit de synthèse et votre créativité pour concevoir, réaliser et mesurer des mix-produits performants, • mettre en œuvre votre capacité à convaincre le management et à impliquer vivement la force de vente, • participer activement à la négociation des affaires commerciales majeures : tels seront les grands axes de votre mission, menée au sein d'une équipe jeune.
Vos interlocuteurs français et étrangers seront aussi bien les concepteurs usines que le management marketing commercial et la force de vente. De formation grande école de gestion, vous bénéficiez nécessairement d'une expérience de vente réussie de 2 à 5 ans dans une SSII ou chez un constructeur informatique. Compte tenu de l'environnement international de la fonction, une très bonne pratique de l'anglais est indispensable. L'intégration au groupe marketing d'HP sera largement porteuse d'évolution.
Le chef de produit systèmes de gestion sera basé à Grenoble. (Réf. MARK/15/1/M).
Le chef de produit micro-informatique se situera à Evry. (Réf. MARK/15/2/M).

Merci d'envoyer votre dossier de candidature -CV, photo et prétentions- en précisant la référence choisie, à Bénédicte EMELIEN, Service Recrutement, Hewlett-Packard France, Parc d'Activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cédex.

Hewlett-Packard France :
le partenaire de vos ambitions.



HEWLETT PACKARD

Nous rendons les ordinateurs intelligents

Ingénieurs d'Affaires

PARIS - LYON - MARSEILLE - MONTPELLIER
ORLEANS

ECS est la première société française de location d'ordinateurs, avec un parc de 25.000 ordinateurs et périphériques. Le rythme de progression de notre C.A. est important (+ 58% en 1984). Nous réussissons parce que nos équipes commerciales d'un haut niveau de compétence savent écouter, conseiller et *conquérir de nouveaux clients . Elles apportent, par ailleurs,* une prestation complète (de la formation à la maintenance).

Nous vous proposons de rejoindre l'une d'entre elles au sein d'une agence à Paris ou en province. Vous commercialiserez et négocierez les contrats de financement auprès de la clientèle - Grands Comptes, P.M.E., P.M.I...

Le bon niveau de vos interlocuteurs et l'importance des contrats parfois traités nous amènent à rechercher des hommes et femmes possédant une formation supérieure (Ingénieur ou E.S.C.) et une expérience réussie de la vente de matériel informatique.

Autonomie et décentralisation procurent à ceux qui nous rejoignent un environnement professionnel attrayant.
La rémunération, liée aux résultats, peut être très élevée.

ECS

Merci d'adresser votre candidature lettre manuscrite + CV) sous Réf. AC 528 à Françoise NOGAREDES, Responsable des Ressources Humaines.
E.C.S. 16, rue Washington 75008 PARIS.

AGENCE FRANCE PRESSE

recherche pour son Siège à PARIS (2e)

INGÉNIEUR INDUSTRIEL

pour occuper au sein du Service Recherche et Développement, un poste charnière entre les études et la fabrication. Il sera responsable de l'industrialisation de prototypes et de matériels électroniques (petites et moyennes séries), ainsi que du suivi des phases de recettes et contrôle. Il participera à la mise en place des moyens de gestion des dossiers et des matériels.

PROFIL :
• diplôme d'Ingénieur d'une grande école d'électronique,
• expérience professionnelle de quelques années,
• solides connaissances dans la réalisation et la fabrication des matériels électroniques,
• esprit critique et goût des contacts humains,
• bonne pratique de l'anglais,
• capacité de rédiger un cahier des charges et d'animer des groupes pluridisciplinaires.

Les candidats se verront offrir des conditions de travail attractives dans un environnement professionnel motivant.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et **prétentions**), à M. L'Administrateur du Personnel Technique de l'A.F.P., 11 à 15, place de la Bourse, 75002 PARIS. (réf. M 3/2)

HAVAS CONTACT

CHEF DU SERVICE QUALITE INDUSTRIELLE

Grande banlieue Ouest de Paris

Une société française (1000 personnes) spécialisée dans la fabrication d'équipements et systèmes «haute technologie» destinés à des industries de pointe (aéronautique, spatial, ...) recherche UN CHEF DU *SERVICE QUALITE INDUSTRIELLE pour l'un de ses Etablissements* employant plusieurs centaines de personnes. Sous l'autorité du Directeur d'Etablissement et en relation fonctionnelle avec le Directeur Qualité de la Société, il sera le garant vis-à-vis des clients et des services officiels de la conformité des produits fabriqués à leur définition. Il fera participer son Service à l'action d'industrialisation des produits en l'associant aux Services Etudes, Achats, Méthodes Industrielles et Fabrication, afin de préserver, tout au long du processus industriel, le niveau de qualité requis par l'expression des besoins clients. Il mettra en application la *politique Qualité Centrale et en fixera les moyens et procédures d'accomplissement.* Avec ses collaborateurs, il aura en charge de promouvoir l'esprit de «qualité totale» en généralisant la démarche «qualité» à l'ensemble de l'environnement industriel. Il dirigera et animera les activités de plusieurs dizaines de personnes. Le candidat retenu, âgé d'environ 33 ans, de formation Ingénieur A & M ou équivalent, possèdera plusieurs années d'expérience industrielle acquise soit dans une fonction semblable soit en méthode industrielle ou bien encore en production au sein d'une entreprise dont les fabrications exigent une extrême précision.
Ecrire sous référence 744/M à :

GRH conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS. Discrétion assurée.

AFCOREM

CHEF DES SERVICES GENERAUX ET TRAVAUX NEUFS
INGENIEUR DE SECURITE

Proche banlieue Sud-Ouest de Paris

Une Société française (1000 personnes) spécialisée dans la fabrication d'équipements et systèmes «haute technologie» destinés à des industries de pointe (aéronautique, spatial,...) recherche LE CHEF DES SERVICES GENERAUX et TRAVAUX NEUFS de son Etablissement qui en constitue également le centre technique de Recherche et Développement et le Siège Social. Rattaché au Directeur de l'Etablissement, il sera chargé de l'entretien des bâtiments et de la maintenance des équipements (gestion technique des contrats de maintenance, planification et contrôle des opérations, relations avec les organismes de vérification,...). Il participera aux études d'implantation et d'extension *des bâtiments. Il sera l'Ingénieur de Sécurité de l'Etablissement (sécurité* extérieure et sécurité du travail) et devra avoir les connaissances en législation nécessaires. Il gèrera les stocks de produits consommables. Il prendra en charge l'exploitation de l'Etablissement (gardiennage, télécommunications, accueil, transport, médecine du travail, archives, reprographie,...). Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation Ingénieur type A & M, Marine Marchande,... possèdera une expérience de plusieurs années acquise dans une fonction semblable au sein d'une entreprise «technique».
Ecrire sous référence 761/M à :

GRH conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

AFCOREM

Développez nos ventes dans l'électronique !

Filiale d'un Groupe Multionational, nous fabriquons et distribuons des composants destinés à la protection et à la connexion de fils et câbles.
Nous recherchons un jeune

INGENIEUR ELECTRONICIEN
180 000 F.

pour promouvoir nos produits dans les marchés militaire, aéronautique et aérospatiale.

Il analysera les besoins des clients et participera au développement des produits en liaison avec la Direction Technique et les usines du groupe.
Ce poste requiert une formation d'Ingénieur Electronicien ou Electromécanicien et une première expérience de 3 à 5 ans, de préférence en bureau d'études ou des méthodes. Il offre une opportunité intéressante pour un candidat souhaitant s'orienter vers le commercial et le développement de nouveaux produits.
Anglais indispensable.
Poste basé en banlieue Ouest. Voiture de fonction.
Nous vous assurons une étude sérieuse de votre dossier.

Merci d'écrire avec CV et photo sous réf. 7798 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 338.15.65

Une importante société de marketing et de conseil
recherche
dans le cadre du développement
de son activité internationale en télématique

Responsable d'affaires

(réf. CL. A28/M)

bilingue au minimum (anglais-français). Il possède une expérience technico-commerciale de 3 à 4 années dans le secteur informatique et/ou électronique. Il prospecte la clientèle étrangère et suit les affaires induites.
Il assure en France et à l'étranger des présentations devant des auditoires spécialisés de haut niveau.
Il apporte sa contribution à l'amélioration des produits existants et au développement de nouveaux produits.
Le poste est basé à Paris.

Attaché de marketing

(réf. CL. A29/M)

débutant ou ayant une première expérience professionnelle.
Bilingue, anglais-français ou espagnol-français.
Il a une formation technique — micro-électronique ou informatique de préférence — et le goût prononcé des contacts et de la communication.
La connaissance et le suivi permanent du développement de la télématique en France — mise en œuvre produits — est indispensable.
Il assiste les ingénieurs d'affaires dans leurs activités commerciales internationales. En particulier, il organise et suit les visites des clients en France.
Il est capable d'assurer des présentations devant des auditoires de spécialistes.
Le poste est basé à Paris et ne prévoit pas de déplacements fréquents.

Technicien hard/soft

(réf. CL. A30/M)

BTS électronique, possédant l'anglais technique + une expérience minimale de 2 ans.
Créatif, passionné, il a l'esprit audacieux.
Il s'associe à la mise en œuvre des produits de pointe dans le cadre de projets variés et dans une ambiance dynamique.

Les candidats intéressés par l'un de ces trois postes sont priés d'adresser sous la référence correspondante un dossier comprenant lettre manuscrite, CV, photo, en précisant leurs prétentions à



Emplois et Entreprises
18, RUE VOLNEY 75002 PARIS
qui transmettra et les assure de sa discrétion.

CIPA 1er FABRICANT EUROPÉEN DE RÉTROVISEURS

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Assurera dans son ensemble le bon fonctionnement de la partie administrative de la société commerciale comprenant :

- Les approvisionnements, la gestion des stocks magasins, le traitement des commandes, la facturation, les expéditions ;
- En outre, il assumera l'élaboration des tarifs et du budget, la tenue du tableau de bord, le suivi des statistiques de vente ;
- L'ensemble du personnel administratif et du magasin sera placé sous son autorité directe ;
- Il dépendra du directeur de l'établissement ;
- Dominante du profil : gestionnaire.

Qualités requises : autorité naturelle, expérience dans poste équivalent, familiarisation avec l'outil informatique, sens de l'organisation, goût du travail en équipe, connaissances du monde de l'équipement automobile, ouvert à l'aspect technique des produits.

- Formation : école de commerce ou équivalent.
- Langue anglaise appréciée.

Envoyer curriculum vitae + lettre manuscrite + photo à : Société CIPA, 20-25, rue du Télégraphe, 75020 PARIS.

Groupe industriel français à vocation internationale

recherche pour l'un de ses établissements (CA : 250 MF, 600 pers.), spécialisé dans la conception, la fabrication, la commercialisation et l'installation d'équipements électriques et électroniques (50 % à l'export) un :

Chef de projets informatiques

Il aura une double mission :

- *réaliser des applications d'envergure en informatique de gestion et conduire le développement de la bureautique.*
- *élaborer et mettre en œuvre le plan informatique à cinq ans, qui implique la coordination de moyens décentralisés en CAO, DAO, CFAO.*

Ce poste, basé dans la proche banlieue Nord de Paris, sera confié à un jeune ingénieur justifiant de quelques années d'expérience informatique sur matériel IBM 43 xx sous DOS-VSE, avec sérieuses compétences CICS et DLI, et une aptitude réelle aux contacts humains. L'évolution du poste est liée à la capacité et au dynamisme du candidat.

Adresser confid. C.V., photo et courte lettre manuscrite en précisant votre n° de tél. sous réf. 859 LM à Rosie SCHWARTZ



Carrières
47 bis, avenue Hoche 75008 PARIS



THOMSON-CGR

METTRE L'ÉLECTRONIQUE AU SERVICE DE LA SANTÉ

*Nous sommes l'un des leaders mondiaux dans la conception, la production et la commercialisation d'**équipements d'imagerie médicale**.*

Nous recherchons un

INGÉNIEUR D'ÉTUDES EN ORGANISATION

Rattaché au Directeur du Contrôle de Gestion et du Plan, vous serez chargé d'études d'organisation et de méthodes permettant la mise en place de procédures au sein de notre Groupe.

Vous participerez à la définition et au suivi de "grands projets" concernant plusieurs de nos filiales et/ou plusieurs de nos Directions opérationnelles.

Vous êtes diplômé d'une Grande École (Mines, Centrale, Supélec...). Vous avez environ trente ans, avez acquis une pratique du contrôle de gestion et une expérience opérationnelle en secteur industriel.

La dimension internationale de nos activités nécessite la maîtrise de l'anglais et si possible de l'allemand.
Ce poste, basé à Paris (15e), comporte de courts déplacements en province et à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature au Service du Personnel – THOMSON-CGR – 33, avenue du Maine, B.P. 50, 75755 PARIS Cedex 15.

THOMSON
ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT

Un jeune ingénieur pour développer nos composants optoélectroniques

Jeune diplômé(e) d'une Ecole d'Ingénieurs, vous avez déjà de solides connaissances en semi-conducteur et êtes familiarisé(e) avec les technologies utilisées dans l'élaboration des composants : épitaxie, photogravure, métallisation, caractérisation physico-chimique.

Nous sommes prêts à vous confier la responsabilité de notre activité technologie pour le développement des composants optoélectroniques : prise de process dans le secteur études, mise en œuvre de nouvelles technologies de fabrication, démarrage des pré-séries pour les nouveaux produits, industrialisation des processus...

Rejoignez l'un des grands groupes industriels français ! Pour ce poste, basé au Sud de Paris, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) sous référence 1820 M à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris
qui transmettra

Nous sommes une Société leader en France dans le domaine de l'électronique Grand Public

Nous recherchons des

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(ENST, ESE, SUP'AERO, ...)

débutants ou ayant quelques années d'expérience, pour mener des études dans les domaines
- du codage et du traitement des images de télévision numérisées
- de la réception directe par satellite
- de la micro-informatique et de la télématique.

Lieu de travail : proche banlieue parisienne.

L'importance de notre Compagnie et des Sociétés qui lui sont associées, ainsi que nos liens avec une Compagnie leader dans le domaine, au niveau mondial, ouvrent de larges perspectives de carrières en France ou au niveau international pour ceux qui le souhaiteraient.

Veuillez adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 7976 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.85

Quand un ordinateur rencontre un autre ordinateur... Que se raconteraient-ils si nous n'existions pas ? Notre vocation, est précisement d'organiser ce dialogue. Notre maîtrise des interconnexions entre matériels hétérogènes nous permet de répondre aux demandes et exigences croissantes de la TELEINFORMATIQUE et des RESEAUX.
Nous concevons, développons, produisons et installons une large gamme de produits performants et diversifiés : processeurs de communication, convertisseurs de protocoles, émulateurs, concentrateurs. Notre croissance, supérieure à 30% par an, constitue une reconnaissance de notre savoir-faire et de notre dynamisme. Nous recherchons plusieurs

INGENIEURS DE DEVELOPPEMENT LOGICIEL

Informaticiens de haut niveau, pratiquant l'Assembleur ou le langage C, ils seront chargés, au sein de notre important Service Etudes, de la réalisation et de la mise au point de logiciels (depuis l'analyse jusqu'à la qualification des produits chez nos clients), généralement sur système 68000 Temps Réel.
Ces logiciels concernent des applications diverses dans le domaine de la Téléinformatique et des réseaux : émulation de terminaux, interfaces de systèmes hétérogènes, protocoles de communication...

Débutants ou confirmés, mais particulièrement motivés, comme nous, par ce domaine d'application en plein essor, les candidats recrutés seront à la fois des passionnés et des professionnels aux compétences affirmées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 673 à notre Conseil ALPHA CDI - 181, Avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

DESSEIN

DIRIGEZ UN ENTREPOT

LAMPES ET APPAREILS D'ÉCLAIRAGE
18 000 m2 - 60 personnes — **proche banlieue Nord**

Nous sommes une importante Société Industrielle, filiale d'un Groupe Multinational, et nous retiendrons pour ce poste un candidat d'environ 35 ans, de formation supérieure et bilingue anglais, qui aura une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire.
Chef d'établissement, il sera responsable de l'EXPLOITATION, des INVESTISSEMENTS et de la GESTION DU PERSONNEL de l'entrepôt.
Il assurera en outre les ÉTUDES, l'ORGANISATION et la MISE EN PLACE de solutions logistiques adaptées à l'évolution du commerce moderne (informatisation, problèmes de stockage, palettisation, transport).
IMPORTANTE POSSIBILITÉ D'ÉVOLUTION A LA MESURE DU GROUPE.

Adresser CV, photo et prétentions à N.4500 - PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire 75011 Paris qui tr.

AGENCE FRANCE PRESSE

recherche
pour son Siège à PARIS (2e)

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

• Après avoir informatisé sa production (transmissions des informations de presse) selon un système constitué de six minis interconnectés, l'A.F.P. entreprend la refonte générale de son informatique de gestion.

Le candidat, qui dirigera cette étude au sein du Service Informatique, doit répondre aux conditions suivantes :
• être diplômé Ingénieur ou équivalent,
• avoir déjà participé à la direction d'un projet d'informatisation de gestion d'une entreprise,
• avoir l'expérience du TEMPS RÉEL,
• posséder une bonne pratique de l'anglais.

En outre, des connaissances de la gamme VAX de DIGITAL et de systèmes de gestion de bases de données seront appréciées.

Les candidats, se verront offrir des conditions de travail attractives dans un environnement professionnel motivant.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, cv, photo et prétentions, à M. l'Administrateur du Personnel Technique de l'A.F.P., 11 à 15, place de la Bourse, 75002 PARIS. (Réf. M 3/1)

HAVAS CONTACT

GAZ DE FRANCE

RECHERCHE POUR PRISE DE FONCTION IMMEDIATE

JEUNES INGENIEURS DIPLOMES GRANDES ECOLES

LIBERES DES OBLIGATIONS MILITAIRES

— **UN INGENIEUR** ayant des connaissances approfondies dans les domaines de la physique, de l'instrumentation et de l'informatique industrielle.

Il travaillera au sein d'une équipe au développement de méthodes de calculs et de bancs d'essais dans le domaine des caractéristiques physique des gaz.

Le poste nécessite une aptitude pour des travaux de recherche et de développement.

Une pratique courante de l'anglais est souhaitée.

Lieu de travail : **PARIS.**

— **UN INGENIEUR** ayant de bonnes connaissances en mécanique des fluides, en modélisation numérique et en informatique.

Il intégrera une équipe chargée de la mise au point de modèles concernant la dispersion des gaz.

Lieu de travail : **NANTES**

Salaire de 130 600 F à 151 200 F suivant diplôme.

Adresser C.V. à Division Recrutement EDF-GDF
12, place des Etats-Unis - 75783 Paris cedex 16

THOMSON SEMICONDUCTEURS COURBEVOIE

Notre fort développement international nous amène à bâtir un nouveau système informatique à la hauteur d'une technologie et de produits d'avant-garde. Pour prendre la responsabilité de la mise en place et de l'exploitation de notre future application de gestion commerciale, nous recherchons un

RESPONSABLE DE PROJET, RÉSEAUX TÉLÉCOMS NATIONAUX et INTERNATIONAUX.

Ingénieur télécom ou Diplômé d'une Grande École, vous avez environ 30/35 ans, vous possédez une expérience réussie de la conception et de la gestion d'un projet Réseaux Télécom important. Vous connaissez CICS, DL1, TSO. Vous avez une bonne maîtrise de l'anglais. Nous vous proposons de participer à la conception, l'implantation et la gestion d'un très grand projet international. Notre activité commerciale export représente 60% du C.A. de la Branche et justifie l'envergure de la mission. Dans chaque pays, vous aurez à étudier les spécificités techniques, vous participerez au schéma-directeur du réseau, réaliserez les connexions au niveau national et de toutes nos filiales dans le monde.

ALPHA-CDI — Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil ALPHA CDI – 181, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly, sous référence 126/M.



HAVAS CONTACT

FILIALE GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL

recherche

POUR SON DEPARTEMENT BUDGET ET CONTROLE DE GESTION

UN JEUNE CADRE H/F

SA MISSION :
• Contribuer au développement de 3 types de contrôle mis en œuvre au sein du groupe : contrôle de gestion, contrôle budgétaire et contrôle analytique.
• Participer à l'analyse mensuelle des résultats et au développement des différents outils nécessaires à cette analyse.

SON PROFIL :
• Diplômé d'enseignement supérieur en gestion avec de bonnes notions d'économétrie.
• 2 à 3 ans d'expérience dans une Direction Financière ou dans une Société de Conseil.

SES QUALITES :
• *Capacité conceptuelle et rigueur dans l'analyse.*
• *Autonomie de réflexion.*
• Capacités de persuasion et de coordination.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez rapidement lettre manuscrite, CV, photo récente, rémunération actuelle et prétentions sous réf. 2/85 à Geneviève POULETTY - Département des Ressources Humaines, MIDLAND BANK S.A. - 2, Place de Rio de Janeiro B.P. 130-08 - 75360 PARIS CEDEX 08.



publitop

Choisis pour prendre en charge l'ingénierie de systèmes d'information de haut niveau dans de grandes organisations, nous souhaitons renforcer nos équipes de développement en intégrant des

Ingénieurs réseaux hétérogènes

Vous interviendrez sur d'importants projets nationaux ou internationaux concernant l'interconnexion de systèmes hétérogènes.

Ces missions de conseil vous permettront de diversifier vos compétences en réseaux (architectures, protocoles, procédures, normes) ou d'acquérir une première expérience après une formation supérieure spécialisée (ENST, ESE, ENSIMAG...). Vous aurez ainsi la possibilité de mettre à profit vos qualités d'adaptabilité, de créativité et d'autonomie.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous la référence IRH/13/M à SG2, Direction du Recrutement 12, avenue Vion-Whitcomb, B.P. 215 16 PARIS cédex 16.

la maîtrise informatique



PARIS ETOILE

Société commerciale (1 000 personnes) filiale d'un important groupe étranger recherche pour sa DIRECTION DU PERSONNEL

UNE RESPONSABLE

Dans le cadre d'une équipe polyvalente, elle sera plus particulièrement chargée du recrutement, de la gestion de la formation et du développement de l'information interne.

Une formation de type SCIENCES PO, CELSA ou équivalent est indispensable, de même qu'une première expérience dans un poste similaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à PIERRE LICHAU S.A. sous réf. 4518 - BP 220 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra, discrétion absolue garantie.

PARADOXES. . . . .

Plus de deux millions de demandeurs d'emploi. Parmi eux un nombre croissant de "diplômés" **et** Des entreprises qui investissent lourdement pour recruter, former et intégrer ... les mêmes, qu'elles ne trouvent pas ou mal.

Un appel pressant des jeunes pour l'épanouissement personnel et l'aventure individuelle. Le ras-le-bol de la médiocratie. **et** Des entreprises qui recherchent des personnalités "marquées" et offrent l'Aventure à chaque détour de leur démarche. Sans trouver - ou si peu - matière à exercer leur stratégie de de libération individuelle.

• PÊLE MÊLE : — Un désir diffus mais impérieux de sécurité et l'exigence antinomique d'une situation à hauts risques — La volonté de s'exprimer ... dans la discrétion — velléités de révolte ... sans lendemain — La recherche d'une nouvelle société ... construite par les autres. — Un nouvel humanisme ... sans ses contraintes — La liberté ... sans contrepartie. —

• TOUT ET SON « CONTRAIRE »

Ou nous sommes tout et pas le contraire. Ou nous sommes le contraire et rien pour vous.

• Nous autorisons - appuyons - permettons - renforçons de tous nos moyens matériels, pédagogiques et psychologiques - ils sont considérables - votre formation, votre épanouissement, votre initiative - votre responsabilité.

• Nous respecions votre identité. Nous vous offrons le marché sociologiquement le plus "porteur" de l'après-guerre.

• Nous payons bien et parfois au-delà du raisonnable.

Nous vous offrons le Futur au présent et l'Avenir au quotidien
Avec le Risque comme piment et la Fraternité comme garde-fou

Il suffit pour vous d'avoir 24 ans au moins, *de savoir vous déterminer*, d'être potentiellement libéré de toute attache professionnelle à partir du 15/04/85 et de disposer d'une formation initiale de type Ecoles de Commerce ou de Gestion, à défaut Bac + 2.

Villes prioritaires : Paris - Reims - Regnes - Rouen

Ecrire Bance Pub. 18, rue Léon 75018 Paris (merci de préciser s/l'enveloppe réf. 85326

Nous sommes un mensuel d'information et de services, leader sur le marché (1 million d'exemplaires), qui complète son équipe rédactionnelle et recherche :

JOURNALISTES

Nous leur confierons la réalisation de rubriques spécialisées, l'une portant plus particulièrement sur la vie personnelle et familiale (petits enfants, couples, relations inter-générations, problèmes féminins).

Ils seront amenés à utiliser différentes techniques rédactionnelles (enquêtes, reportages, interviews, etc.), et devront animer une équipe de collaborateurs extérieurs.

Ces postes conviendraient à des professionnels confirmés qui, dans une structure légère, participeront étroitement à la vie du journal.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. MLA 415 à

ESPACE ET COMMUNICATION : 35, rue [illegible], 75009 Paris qui transmettra.

ASSISTANT DU DIRECTEUR GENERAL

PARIS - 130/150 000

L'entreprise est une imprimerie dans le centre de Paris. Elle compte également différentes unités en province. Le poste à pourvoir est celui d'assistant du Directeur Général et comporte des tâches opérationnelles de contrôle des services généraux et des tâches fonctionnelles d'études juridiques et technico-économiques.

De formation supérieure (IEP, Ecole Supérieure de Commerce...), les candidats ont 2 à 5 ans d'expérience acquise dans un poste de la fonction personnel, production, comptable...

Pour une information sur ce poste à pourvoir, écrivez sous la référence ADG à OPENS que nous avons chargé du recueil des candidatures.

OPENS
5, rue du Helder - 75009 PARIS

MEDIA PA

DISTRIBUTEUR AGRÉÉ IBM

QUARTIER ÉTOILE

recherche

TECHNICIEN

pour installation et maintenance MICRO-ORDINATEURS

Déplacements fréquents Paris et banlieue

Ecrire avec C.V., photo et prétentions nº M 86.267 BLEU. 17, rue Lebel 94307 Vincennes cedex, qui transmettra.

Chambre de commerce et d'industrie de Paris

recherche

UN STATISTICIEN-ÉCONOMISTE

— Formation ENSAE ou équivalent.
— Bonne connaissance de l'informatique exigée.

Envoyer lettre manuscrite C.V., photo et prétentions à : DPRS-CCIP 8, rue Chateaubriand 75008 PARIS.

INFORMATIS

INGENIERIE INFORMATIQUE pour démarrages de systèmes DPS 8 et IBM

INGÉNIEURS SYSTÈME

DPS 8/GCOS 8.
ILS S'OCCUPERONT DE :
l'installation et les tests des RELEASES. GÉNÉRATIONS ET TESTS des configurations, SUIVI du système pour améliorer ses PERFORMANCES Réalisations Logicielles d'outils.

INGÉNIEURS SYSTÈME

IBM/CICS/DL1
POSTES A RESPONSABILITÉS
28, r. Daubenton, 5e. 337-99-22.

ÉCOLE AU CENTRE DE PARIS recherche

PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Langue maternelle française licence ou équivalent, dipl. et exp. en français, langue étr. (Audiovisuel, etc.), à ts niv. pour adultes. Au courant recherches méthodiques.

Envoyer C.V., photo sous nº 303.850 M

RÉGIE-PRESSE
7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

180 000 F +

CONSTRUCTEUR SOCIAL

RECHERCHE SON

RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABLE

Dans le cadre d'une nouvelle structure d'organisation en « Réseaux » :
– Vous êtes responsable de la comptabilité générale de la Société ;
– Vous contrôlez et améliorez les procédures comptables ;
– Vous participez à la gestion et à l'évolution du système informatique ;
– Vous gérez et animez votre Service.

Si vous aimez le travail en équipe, si vous voulez participer au développement d'une entreprise qui, depuis 10 ans, promeut un cadre de vie de très haute qualité, si vous avez un minimum de 5 années d'expérience et êtes titulaire du DECS complet ou équivalent.

Adressez votre candidature, sous pli personnel, à : Monsieur le Directeur Général CNH 2000, 30, avenue Gallieni, 94100 Saint-Maur.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Composants optoélectroniques : poste stratégique pour un ingénieur caractérisation

Ingénieur confirmé, vous possédez aujourd'hui une grande expérience des mesures et de la caractérisation semi-conducteur et avez de réelles connaissances en physique du semi-conducteur et en fiabilité.

Nous sommes prêts à vous confier la responsabilité des secteurs de mesure et de fiabilité des composants optoélectroniques.

Vos missions concerneront ainsi : la mise en œuvre des bancs de mesures, l'industrialisation des procédés de mesures, l'acquisition automatique et le traitement informatique des données, la définition et la mise en œuvre des essais de caractérisation, la qualification et la sélection des composants, enfin une participation à l'amélioration de la qualité et de la fiabilité des composants.

Vous devrez également dynamiser et gérer une équipe d'environ 20 personnes, dont 2 ingénieurs.
Ce poste, basé au Sud de Paris, vous permettra d'intégrer un groupe industriel de dimension internationale.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous réf. 1819 M à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris qui transmettra

---

média-system





Nous vous remercions de noter qu'à partir du mardi 2 avril, Média-System sera heureux de vous accueillir dans ses nouveaux locaux
2 Rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris

280.63.11.

IBM - MOYENS SYSTEMES PRODUITS FINANCIERS.

Société de conseil recherche, pour ses besoins propres et ceux de ses clients

ORGANISATEUR PERSONNELS D'ETUDES

DIPLOMES ETUDES SUPERIEURES + expérience exigés.

Envoyer C.V., photo et prétentions à

MFD CONSULTANTS
74, rue du fbg
St-Antoine
75012 PARIS

Organisme para-public culturel et technique recherche pour stages et contrats :
- COMMERCIAL (25-30 ans), performant, compétent et bien introduit, pour vente de services divers (nouvelles technologies de communication) à sociétés.
- TECHNICIEN VIDEO-INFORMATIQUE (minim. DUT élect. + inform. + vidéo) compétent et expérimenté.

Ecrire CDFC, B.P. 172, 75564 PARIS Cedex 12.

PARIS
Cabinet de recrutement de haute notoriété recherche

UN CONSULTANT

ayant une expérience de 2 à 3 ans minimum dans la recherche et la sélection de cadres.
Acceptons des formations de natures diverses ou un transfuge de l'industrie.
Le poste exige des capacités de diagnostic et d'organis. et n'implique pas d'action commerciale. Bonne connaissance de l'anglais souhaitée. Adresser candidature et C.V. sous référence 3446 à Emplois et Entreprises 18, rue Volney 75002 Paris.

Pour son usine de LA COURNEUVE

NORTON S.A.

recherche

JEUNE INGENIEUR PROCEDES
- Formation A.M. ou équivalent
- Connaissances et minimum d'expérience en automatismes et informatique souhaitées.

INGENIEUR CERAMISTE
- Débutant ou courte expérience.

INGENIEUR MATERIAUX MINERAUX
- Débutant ou courte expérience.

Pour chacun, bon niveau d'anglais.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à *NORTON S.A. (bureau 339), B.P. 103* 93123 LA COURNEUVE Cedex

P.R.

SOCAPEX

CONNECTEURS POUR ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES PROFESSIONNELS

recherche

pour son établissement de SURESNES

CORRESPONDANCIER
(Homme ou Femme)
COMMERCIAL

TRILINGUE (ANGLAIS-ALLEMAND)

De niveau BTS, il aura à assister le Service Commercial Export en assurant les réponses aux demandes de prix — les relances des offres — l'enregistrement et le suivi des commandes jusqu'à leur livraison.

- 13e mois.
- CANTINE

Envoyez votre dossier de candidature (C.V. et photo) à SOCAPEX, Service du Personnel, 10 bis, quai Léon-Blum, 92151, SURESNES.

LAMIS INFORMATIQUE

recherche

INGÉNIEURS

connaissant matériel VAX et SOLAR pour projets temps réel. Expérience 3-4 ans.
Lieu de travail : 70 km sud de Paris.
Env. C.V. à M. PIERRET, 3, rue des Louviers, 78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE.

Important Service social recherche
CADRE
pour diriger une équipe prestations vacances au service de 135 000 personnes. Si vous avez plus de 35 ans, 15 ans d'expérience professionnelle dans le secteur loisirs vacances, tél. au 277-15-50 poste 37.93.

secrétaires

ORGANISME PARIS 14e
Recherche

Pour PÉRIODIQUE
TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

SECRÉTAIRE RÉDACTION CONFIRMÉ(E)

- Formation physique chimie niveau maîtrise ou équivalent.
- Expérience professionnelle dans le domaine de l'édition technique (préparation de la copie — REWRITING — procédés d'impression, maquettage).
- Maîtrise parfaite de la langue française.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 279 à SWEERTS 9, rue du Delta. 75009 PARIS qui transmettra.

Sté de transit et transports maritimes recherche

EXCELLENTE SECRÉTAIRE DIRECTION

connaissant si possible machine à écrire électronique à mémoires - sténo confirmée. Contrat à durée déterminée 5 mois (remplacement)
Se prés. avec réf. et CV à : Transafric, 128, rue de Rivoli, Paris-1er.

représentation offres

BITUME SPORTWEAR

Sté en pleine expansion recherche

REPRÉSENTANTS

multicarte
sud, sud-ouest
Adress. C.V. avec photo à l'attention de M. Michel, 75, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 75003 PARIS.

enseignement

MATH PHYSIQUE

VACANCES DE PAQUES
Stages intensifs du 1 au 6-04 ou du 9 au 13-04

MATH CONTACT

16, R. DU MAIL, 75002 PARIS
Tél. : 236-31-63
Mo Sentier ou Rue Montmartre.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'Étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75428 PARIS CEDEX 09.

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplômes. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C16) B.P. 402-09 PARIS.

travail à domicile

Dactylo confirmée, niveau universitaire, exécute tous textes : thèses, mémoires, en français ou en anglais. Présentation soignée, Sert, 8, impasse de la Baleine, 75011 Paris. Tél. : 700-69-23.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Peugeot 304 S. CAB. Bleu métallisé, 1973, 100 000 km.
Bon état général, capote neuve. Pneus neufs, amortisseurs neufs, freins neufs.
Prix : 10.000 F à débattre. Tél. : 250-80-71 le soir.

de 8 à 11 C.V.

VENDS MERCEDES 240 D, 1975, 97.000 kms d'origine. Blanche, état impeccable. 36.000 F - Tél. 781-69-68.

divers

BMW SÉRIE 3 - 5 - 7

84 et 85 peu roulé, garantie Auto Paris XV, Tél. 533-69-95 63, r. Desnouettes Paris 15e.

DEMANDES D'EMPLOIS

JOURNALISTE PROFESSIONNEL

Solide expérience presse magazine spécialisée et secteur livre pratique.

Disponible rapidement pour poste à responsabilités.

Etudie toutes propositions.

Ecrire no 5.311 à CONTACT-ESSOR, 65-67, r. du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui tr.

J.F. 32 ans, motivée, dipl. sciences PO + prép. ENA, anglais courant (proficiency), étudie tte proposition intéressante. Ecr. s/no 2.174 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Urgent, célibataire 29 ans, cherche place CHAUFFEUR poids lourds, permis C et C1. Expérimenté.
Téléphone : 075-75-03.

---

50 ans, résidant Nice, bonne expérience responsable journalisme presse écrite et parlée. Ancien directeur important organisme culturel, sens relations publiques, dialogue, initiative ! Formidable envie de participer entreprise motivante, enrichissante. Ouvert à toutes propositions.
Écrire à RÉGIE PRESSE sous no 079.868 M
7, r. de Monttessuy - Paris-7e.

Chef du personnel recherche travail à temps partiel. Ecrire sous no 2209, Le Monde Pub., services annonces classées, 5, rue des Italiens. 75009 PARIS.

J.H. 26 ans, docteur en histoire de l'Art contemp., bilingue angl. (écrit, et parlé), cher. 1er emploi. Tte propos. France ou Étranger. Tél. (81) 39-18-34.

MANAGER 42 ANS
- Organisation, Administration, Personnel ;
- Gestion : cpte expl.,
- Contrôle fin. ;
- Expérience expatriation ;

Cherche poste en expatriation DF, Adjt DG tous secteurs.
Ecr. s/no 7.067 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

NOTAIRE

en cours cession volontaire de son étude pour raisons familiales, recherche un établissement bancaire, de préférence dans une ville universitaire du *Sud-Ouest, offrant un poste de responsabilités à un professionnel du droit civil et fiscal* ayant l'esprit jeune et le sens du contact humain.
Écr. s/no 7.082 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire, parfaitement bilingue (français, anglais), espagnol courant, ayant sens de l'initiative et des responsabilités, cherche poste motivant. Tél. : 336-51-04.

DIR. ADM. & COM. AFRIQUE OCCIDENTALE FRANCOPHONE
- 35 ANS DESS GESTION-DESS FINANCE.
- Homme de terrain : vendeur.
- Parfaite connaissance de la région. EXCEL. RELATIONS.
- Actuellement dir. d'agence établ. financier, rég. paris.

Téléphone : 021-55-14.
Ecr. s/no 7.080 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Hme 53 ans. Bonne présentation, 20 ans de réf. dans la surveillance et la sécurité. Fonction, recrutement, enquêtes, contentieux commercial. Rech. emploi similaire.
Ecr. no 7362 Contesse 20, av. Opéra, 75001 Paris q. tr.

A 9 ans scolarisation, à 14 vie active !
A 26 Bac avec mention
A 30 DUT COMMERCE
A 37 ? Votre collab. F ou étr.
Tél. : (1) 889-04-46.

STATISTICIEN INFORMATICIEN Scientifique, ENSAE, MS (PRINCETON). Bilingue franco-anglais.
Ecr. s/no 2.181 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR MICROPROCESSEURS 18 ans exp., études informat. électron., digital analog., microproc., INTEL MOTOROLA. Assemb., Fortran, Pascal, Basic, espagnol, angl., cherche poste PMI collab., ou mi-temps libre actuel., étudie toutes propositions.
Ecr. s/no 2.213 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 36 ans, dipl. D + privé D + public sc. Po exper. Dion adm. ch. poste autonome respons.
Ecr. s/no 2.190 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. ayant organisé expositions (peintres, illustrateurs, photographes) et salons importants à Paris, ch. emploi similaire dans société spécialisée dans l'organisation de manifestations. Ecrire sous no 7091 *le Monde Pub.* services annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PROX. SAINT-MERRI
50 m² 6e ét. asc. rén. 703-32-31

4e arrdt

SAINT-PAUL
Loft 132 m² luxueux, aménagé. Cuisine à l'amér., 2 s. de b., superbe cheminée.
Prix 2 150 000 F.
Tél. : 546-57-75

5e arrdt

URGT mandatés par client. Rech. 2/3 p., 5e ou 6e. Max. 600.000 F. SPIC 770-06-00.

PANTHÉON 4 PIÈCES CFT 75 m² PX. 1 100 000 F. 327-28-60

LUXEMBOURG pierre de taille, ravalé, 2 p. tt cft., soleil. 460.000 F - 325-97-16.

6e arrdt

Mo ST SULPICE
Imm. pierre de taille living, gde s. à manger, 2 chbres, entrée, cuis. s. de bns, w.-c. + dche. chf cent. individuel. 17, rue du Vieux Colombier mardi, mercredi, 14 h-17 h.

LUXEMBOURG
7/8 pièces 190 m². 2e asc. Ch./cour, jard. bel imm.de t. LITTRÉ 544-44-45.

7e arrdt

AV. SUFFREN. GRANDE CHAMBRE DE SERVICE, 165.000 F - TEL. 322-61-35.

9e arrdt

Rez-de-ch. libre 93 m². R. LENTONNET. Téléphone : 380-75-20.

PRÈS PLACE ADOLPHE-MAX
39, RUE DE DOUAI
Salon, s.-à-mang., 1 chbre, cuis. équipée. Parfait état, bel immeuble, asc. 520.000 F. Visite CE JOUR 14 à 18 h.

13e arrdt

GOBELINS
Pptaire vend plusieurs beaux 2 pièces, cuisine, bains, refait neufs. Imm. pierre, ravalement et travaux en cours à notre charge. A PARTIR DE 360.000 F - Tél. : 526-99-04.

14e arrdt

Près DENFERT double liv. + 2 ch., impec. cuis. équipée. 3e sans asc. 1 080 000 F, park. poss. 222-08-19.

ALÉSIA, belle réception + 3 chambres, immeuble *pierre de taille, calme, soleil.* 1.460.000 F. Serv. possible. Tél. 548-27-13.

---

2 PIÈCES - CHARME. PRÈS PARC MONTSOURIS 330.000 F - 727-84-76.

16e arrdt

PTE ST-CLOUD, petit 2 P. REFAIT NEUF. PLEIN SUD. 465.000 F - Tél. 322-61-35.

17e arrdt

PEREIRE 5 pces, imm. bourgeois, cpt 1.060.000 F. Téléphone : 267-96-76.

AVENUE DE WAGRAM
Imm. excellent stand., début siècle, 3e étage, asc. 5 P, 190 m². Beaux volumes + ch. service. Tél. 261-84-52.

18e arrdt

A vendre rue Pigalle, dans immeuble ravalé, environ 85 m², au 4e ét. sans ascenseur. 4 pièces, salle d'eau-w.-c., cuisine, entrée, chauffage central individuel gaz, cave, calme et clair, 650.000 F. Tél. : 878-73-83.

20e arrdt

GAMBETTA très bel app. 105 m² imm. nf. bon cft. Px ex., 900 000 F, av. park. 633-01-61 de 14 h à 19 h.

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU, 60, rue de France à 45' de Paris, dans imm. de rapport, calme, surf. rénovées ou semi-rénovées, finitions au choix. STUDIOS et 2 PIÈCES - Direct pptaire. De 14 h 30 à 17 h - 329-58-65.

92 Hauts-de-Seine

Particulier vend appt 3 pces tout confort, à MEUDON-LA-FORÊT, Téléphone : 951-34-13.

93 Seine-Saint-Denis

PARTICULIER
Vend à Villetaneuse dans petit immeuble appartement type F 4. Chauffage individuel, garage, cave. *Prix : 380.000 F,* faibles charges.
Tél. : 822-80-62 (ap. 19 h).

Province

MULTIPROPRIÉTÉ A TIGNES (Val Claret)
Particulier vends les trois premières semaines d'avril d'un studio 4 personnes à INTER-RÉSIDENCES. Grand confort. Tél. : (3) 451-45-41.

---

38 ALPES-D'HUEZ
Studio 5-6 personnes, jamais habité, dans chalet entièrement rénové.
PLEIN SUD.
Face aux pistes. Prix très intéressant. Tél. : (1) 826-92-99. B.V. : (76) 80-61-20.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 5 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27, avenue de Villiers. 75017 PARIS. — 227-44-44.

appartements achats

RECHERCHE URGENT ttes surfaces même à rénover. Téléphone : 252-01-82.

Recherche 2 à 4 pièces PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e et 16e avec ou sans travaux. Paie comptant chez notaire. 873-20-67 même *le soir.*

GROUPE DORESSAY
3, rue du Vieux-Colombier, 6e rech. P. clientèle française, étrangère et diplomates APTS très HAUTE GAMME et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION. 624-93-33.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère, apparts et hôtels part. dans quartier résidentiel. Paiement comptant chez notaire. Tél. : 544-44-45.

POUR ACQUÉREURS SÉRIEUX
SERGE KAYSER
RECHERCHE A PARIS APPARTEMENTS AGRÉABLES
329-60-60.

locations non meublées offres

Paris

SAINT-DOMINIQUE
CHARMANT STUDIO. Cuis., bains, parfait état, 2.400 F *Tél. le matin 260-42-20.*

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers Paris-banlieue 707-22-06
Centrale des propriétaires et locataires, 43, r. Claude-Bernard, Paris 5e. Métro Censier.

Région parisienne

LONGJUMEAU GFF
Pavillon 5 pièces, bon standing avec double living, cheminée, jardin privatif et garage. Prix 4.779 F charges comprises. Tél. 778-42-21, poste 46.66 de 10 h à 13 h.

locations non meublées demandes

Paris

Pr. dirigeants et employés, IMPTE STÉ EUROPÉENNE INFORM. rech. apts 2 à 8 P, studios-villas Paris et env. Tél. : 504-01-34, poste 12

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pav. pour cadres. 889-89-66. — 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08

immeubles

JEAN FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet 15e, 566-00-75 Paie comptant, 15e, 7e arrts. IMMEUBLES même occupés.

Marchand de biens, cause réemploi immédiat, vend deux beaux immeubles récemment rénovés, prix 21 millions, évalués par expert cour d'appel et Crédit foncier. Rapport net impôts 5 ans, 2,2. Curieux et intermédiaire s'abstenir. Tél. : 335-31-76.

terrains

PALAISEAU
CENTRE-VILLE (partie de parc) 530 m², *exp. sud (vue sur vallée),* Prix 445 000 F. LOZÈRE : 1 087 m², exp. sud (vue s. vallée). Px : 500 000 F. Tél. : 014-33-68.

maisons de campagne

PARTICULIER A AMATEUR BELLE MAISON XVIe siècle BEAUCE. 85 km de PARIS pierres sculptées, four à pain, gros œuvre en parfait état, intérieur à aménager, 150 m² habitables dans beau village, pas de jardin. Prix : 138 000 F. Téléphone : 783-29-84.

NORMANDIE
250 km PARIS par autoroute entre BAYEUX et ARROMANCHES vd belle maison tt cft : cuisine - salle av. chem., salon, bureau, 3 chbres, salle de bains, garage, cellier ; cour close et pré planté 2.800 m².
Prix : 575.000 F.
Tél. Claude OLLIVIER hres burx : 16 (31) 92-09-34.

pavillons

PALAISEAU
VALLÉE DE CHEVREUSE
(calme, boisé, 600 m. métro) *PAVILLON 78, ss-sol, 150 m²* garage 3 voitures, 200 m² habitables : séj. 48 m² (ouvrant sur terrasse sud et jardin de 800 m² sans vis-à-vis), cuis. éq., 5 ch. bur., s. de jeux, 2 bns, cab. toil. PARF. ETAT. 450.000 F, T. (1) 014-33-68.

Part. à part. : VD PAV. F5 sur petit terr. dans rés. calme à Frépillon (95), 3 ch., 1 séj., 1 salon chem., 2 s. de b., garage.
Prix : 480 000 F
Tél. h. bur. : (3) 031-75-26
Le soir : (3) 038-88-81

fermettes

SARTHE (72)
Part. vd fermette restaurée, 3 gdes pces, bain, jardin. 210.000 F. T. (43) 82-24-60.

propriétés

A VENDRE LIBRE de petite ville de Touraine, 20 km de Bourgueil, belle maison neuve, s/parc 5 500 m². R.-de-ch. : entrée, gd séj. carrelé, cheminée, escalier chêne, cuisine équipée, bur., s. de bns, w.-c. ; 1er ét. : 5 ch., s. de bns, w.-c., cave, grand garage (2 voit.), chaufferie. Proche d'un lac, planche à voile, tennis. Prix à débattre. Me Lecornec, notaire à Savigné-sur-Lathan 37340. Téléphone : (47) 24-60-03.

TOURAINE 210 KM DE PARIS DEMEURE caractère, 8 p. cft, communs, joli jardin ombragé. Cab. Chatet, 37150 Francueil.

SUD-QUERCY, région Puy-l'Evêque ppté de caractère sur 3 ha, 2 habitat. rénovées + grange. Libre 620.000 F. Cabinet JARGEAU 47500 Libos. Téléphone : (53) 71-01-28.

URGENT, cause départ en retraite, vends propriété dans Le Lauragais, 85 hectares. Élevage, porcherie moderne en dur, polyculture. Sources abondantes sur la propriété, 65 hectares labourables, 20 hectares en bois et landes. Maison d'habitation, 5 pièces tout confort. Nombreuses dépendances. Prix intéressant à débattre. Tél. : GIMELLO - 16 (68) 60-40-76.

PROVENCE GRIMAUD
PPTÉ TYPE PROVENÇAL 70 VUE PANORAMIQUE SUR GOLF SAINT-TROPEZ Mais. maîtres 330 m² (récept. + 6 ch.) mais.gardiens 76 m². ÉQUIPEMENTS LUXUEUX PISC. HARICOT. TERRASSES LITTRÉ 544-44-45.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecr. No 203.059 à : ORLET, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

viagers

38.000 + 3.000 gd 2 p., imm. moderne 1982 près place d'Italie, gd stand. occupé couple 69/79 ans. 266-19-00.

FONCIAL VIAGERS 266-32-35 GRATUIT
Étude/expert ayant 45 ans d'expérience. Rente indexée. 19, bd MALESHERBES 8e.

Étude LODEL, 35, bd. Voltaire PARIS XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux — bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou SIÈGE SOCIAL
loc. bur., secrét., télex.
CONST. SOCIÉTÉS
ou créat. ttes entreprises ASPAC 293-60-50 +.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques
355-17-50

VOTRE SIÈGE A PARIS 17e domiciliation RM — RC SARL constitution Sté. 763-47-14

Siège social. Rue St-Honoré. Constitution Stés. tous serv. PARIS, ILE-DE-FRANCE INITIATIVES. 260-91-63

UNIQUE CENTRE VILLE MARSEILLE
Immeuble *indépendant*-bureaux, 1re partie rue de Rome entièrement neufs-insonorisés, 17 bureaux chauffés. Issue de secours.
Location pure.
12 000 F par mois hors taxe SONEMER (91) 33-70-70

Siège social ou bureau avec secrétariat partagé.
BUSINESS BURO (1) 346-00-55

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex, Location bureaux. Toutes démarches pour constitution de société.
ACTE 359-77-55

GARE DE LYON
860 m² BUREAUX
Immeuble récent
AGF 281-80-70

locaux commerciaux

Ventes

LA COURNEUVE
ent. av. hab. et cour ferm., 950 m², en tt prop.
1 380 000 F. 636-15-77

LOCAL PROFESSIONNEL
pr. Mo Tolbiac, rez-de-ch. sur cour, calme, très clair, idéal prof. libérale, type architecte. Créd.90% poss.Tél.329-56-65

économie

REPÈRES

Dollar : stabilisation à 9,88 F

Le calme a continué de régner, mardi 26 mars, sur les marchés des changes internationaux. En reprise la veille dans l'après-midi, à 9,92 F, le dollar s'est stabilisé un peu en dessous de 9,90 F. Il a été coté officiellement à 9,8790 F (contre 9,8595 F lundi).

Automobile : M. Semerena remplace M. Hanon chez American Motors

C'est M. Semerena et non M. Besse qui a été nommé administrateur d'American Motors, filiale à 46,11 % de Renault, en remplacement de M. Hanon, ancien PDG de Renault. M. Semerena est délégué à l'automobile de la Régie. Cette réunion mensuelle du conseil d'administration d'AMC a été l'occasion de rendre public le salaire de M. de Deurwaerder, le patron d'American Motors (279 170 dollars en 1984, soit de l'ordre de 2,5 millions de francs), et de préciser la balance entre importations et exportations de Renault. Renault a vendu pour 511 000 dollars à AMC (moteurs, composants, etc.) et acheté pour 409 000 dollars (Jeeps, composants). Enfin, selon Reuter, Renault aurait donné sa garantie à un emprunt de 150 millions de dollars de sa filiale pour la construction d'une usine d'assemblage au Canada.

Salaire horaire ouvrier : + 6,4 % en 1984

Le salaire horaire des ouvriers de plus de dix-huit ans a augmenté de 1,7 % au quatrième trimestre de 1984 (contre 1,9 % au même trimestre de 1983), soit un peu plus que ce qui était prévu (*le Monde* daté 10-11 février), selon les résultats définitifs de l'enquête trimestrielle du ministère du travail. Avec 6,4 % sur l'année, la décélération salariale est telle que, pour la première fois depuis 1958, la hausse du taux de salaire horaire ouvrier a été inférieure à l'inflation qui était de 6,7 % en glissement annuel (*le Monde* du 17 janvier). En un an, le SMIC a progressé de 6,9 %. La hausse du salaire mensuel est de 1,4 % sur trois mois et de 6,1 % sur l'année. La durée hebdomadaire du travail s'établit, en moyenne, à 38,9 heures pour l'ensemble des salariés. L'indice brut des effectifs salariés enregistre une baisse de 1,4 % sur le quatrième trimestre, soit 3 % sur l'année. Après correction des variations saisonnières, la baisse pour l'ensemble des secteurs marchands non agricoles peut être estimée à 1,4 % sur les douze derniers mois.

AFFAIRES

M. Servan-Schreiber quitte le Centre mondial informatique

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du Centre mondial informatique et ressource humaine, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat. Dans une lettre adressée au président de la République, datée du 15 mars, il confirme officiellement cette décision dont il lui avait déjà fait part en décembre dernier. Il écrit : « *Mes appréhensions d'alors, sur les choix gouvernementaux dans le domaine, délicat et crucial, de l'informatique sociale (matériels et logiciels) n'ont fait que s'aggraver. En particulier à l'occasion du projet de réseaux d'ateliers populaires. Je dois donc vous confirmer aujourd'hui, que je ne veux pas, en effet, dans cet environnement, conserver la responsabilité du Centre.* » Et M. Servan-Schreiber annonce son intention d'écrire un livre sur « *les voies et moyens de cette belle croisade* ».

Un successeur devrait être rapidement désigné, mais on peut se demander si le Centre mondial survivra longtemps à son créateur. Dans son rapport de fin de mandat, M. Servan-Schreiber définit la mission du Centre : « *Repérer et expérimenter tous les outils nouveaux, issus de l'informatique, qui vont permettre de maîtriser l'inévitable période de transition entre l'ère de la main-d'œuvre industrielle et celle des usines automatisées* ». C'est une tâche gigantesque, et l'action menée est plus modeste ; le mot de sensibilisation la résume assez bien. Le Centre a engagé des opérations spectaculaires comme « Volontaires pour l'informatique » ; il a formé des spécialistes aux techniques de l'intelligence artificielle dans des domaines comme la santé ou l'agriculture ; il a mis en place des centres de culture informatique dans deux pays africains, le Sénégal et la Tunisie ; il a aussi poussé au développement de réseaux régionaux d'ateliers de pratique informatique. Il a surtout accueilli plus de cent mille jeunes et adultes dans son hall d'initiation à l'informatique et contribué à faire découvrir la microinformatique à de nombreux jeunes.

En face de l'actif, il y a un passif : de nombreux scientifiques américains sont venus travailler au Centre lors de sa création ; plusieurs — dont le premier directeur général, M. Nicholas Négroponte — sont repartis de mauvaise humeur, ayant découvert une réalité bien éloignée de celle qu'on leur avait fait miroiter. La gestion du Centre semble avoir été plutôt laxiste, et ferait actuellement l'objet d'un examen critique par la Cour des comptes. Malgré cela, l'intendance n'a pas toujours suivi. Le plan « Informatique pour tous », que met en place le premier ministre, est assez éloigné des conceptions de M. Servan-Schreiber, qui semble avoir saisi là l'occasion de partir.

M. A.

LE TITRE ASSOCIATIF EN CONSEIL DES MINISTRES

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, présentera au conseil des ministres du mercredi 27 mars le projet de titre associatif préparé par un groupe de travail présidé par M. François Bloch-Lainé. Le titre associatif doit permettre à certaines associations de résoudre leurs problèmes de financement à long terme.

Le Conseil d'Etat avait, vendredi 15 mars, refusé ce projet comme étant contraire à la philosophie de la loi de 1901, qui interdit aux associations de « *partager des bénéfices* ». Le Conseil national de la vie associative, pour sa part, voit dans le titre associatif un moyen de « *concilier le besoin essentiel pour les associations de se constituer des fonds permanents avec le principe de non-lucrativité posé par la loi du 1er juillet 1901* ». Il suggère donc de « *ne retenir que la rémunération fixe du titre ou de mentionner que la partie variable de sa rémunération ne pourra être qu'éventuelle et dans les limites à fixer par décret* ».

● **Olivetti renforce sa présence aux Etats-Unis.** — Le groupe italien Olivetti, spécialisé dans l'informatique et la bureautique, a l'intention de racheter la totalité du capital de la société américaine Docutel, dont il détient déjà 46 % des actions. Cotée à la Bourse de New-York, et dont le siège se trouve à Dallas, elle distribue les produits Olivetti outre-Atlantique. Son conseil d'administration a, selon le groupe italien, donné un avis favorable à l'opération de rachat envisagée.

MONNAIES

Un colloque sur l'ECU

L'EUROPE A BESOIN DE CROISSANCE ET DE MOBILITÉ déclare le directeur français du Trésor

Prenant la parole, lundi 25 mars, au cours d'un colloque organisé par la section économique de la Ligue européenne de coopération sur le thème « *L'ECU, monnaie de l'Europe, monnaie de l'entreprise* », M. Daniel Lebègue, directeur français du Trésor, a déclaré : « *Nous souhaitons que la convergence entre les politiques économiques menées par les pays membres du SME (système monétaire européen) s'effectue sur des bases plus dynamiques. Il y a beaucoup de vrai dans le message que nous transmettent les Etats-Unis du président Reagan : plus de mobilité et plus de croissance.* » Le haut fonctionnaire français devait encore poser la question : « *Le moment n'est-il pas venu de réfléchir à la reconstruction, par étapes, d'un système monétaire international qui ferait place, à côté du dollar, à d'autres pôles monétaires, celui de l'Europe et celui du yen qu'il s'agirait de construire ?* »

M. Lebègue a précisé qu'il « *comprenait les appréhensions de la Bundesbank soucieuse de préserver l'autonomie de son statut* ».

Membre du Parlement européen, professeur à l'université catholique de Louvain et ancien membre du gouvernement belge, M. Fernand Herman devait dire : « *L'ECU ne deviendra pas tout seul monnaie internationale.* » L'idée qu'une puissante impulsion politique était nécessaire pour se rapprocher de ce but a été exprimée par tous les orateurs avec pour condition préalable que la France et l'Italie libèrent les mouvements de capitaux. Vice-président de la Banque européenne d'investissement, ancien sous-gouverneur de la Banque de France, M. Alain Prate devait déclarer que la position allemande avait une certaine logique et que l'avenir de l'ECU dépendait avant tout des progrès qui seront ou qui ne seront pas réalisés par l'ensemble des pays membres pour mener des politiques convergentes de stabilité.

● *Contrat de plan à la Société marseillaise de crédit.* — MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, et Jean-Paul Escande, président de la Société marseillaise de crédit (SMC), ont signé le 21 mars à Marseille un contrat de plan. Selon ce texte, le premier du genre signé entre l'Etat et un établissement de crédit, la SMC s'engage à favoriser le développement économique de la région (PME mais aussi clientèle particulière), à améliorer sa productivité et à diversifier ses activités. De son côté, l'Etat, actionnaire, confirme sa volonté de « *mener une politique de dividendes assurant à la SMC la possibilité d'accroître ses fonds propres* ».

Les Assises nationales du commerce

Grand-messe

Ils sont presque tous là — ou du moins leurs représentants, plus rarement leurs dirigeants, — les grands du commerce : hypermarchés, grands magasins, magasins populaires, succursalistes, grandes surfaces spécialisées, grossistes, multiples fédérations professionnelles, chambres de commerce et d'industrie, etc. Ils sont venus à l'hôtel Méridien entendre la grand-messe des quatrièmes Assises nationales du commerce, organisées par le Conseil national du commerce, une des composantes du CNPF, tandis que les petits, les obscurs, les sans-grade, arpentent les stands des quatre Salons qui composent, porte de Versailles, la Semaine internationale du commerce (*le Monde* du 22 mars).

Tradition oblige, c'est le secrétaire d'Etat chargé du commerce qui a ouvert ces Assises, lundi 25 mars, mais c'est dans une grande indifférence que l'assistance a écouté le plus jeune membre du gouvernement, M. Jean-Marie Bockel, parler d'allégement et d'allongement du paiement des droits de mutation, de la nécessité de la concurrence ou de la modernisation du commerce. Des applaudissements tout juste polis ont salué la fin de son propos et son départ vers d'autres obligations.

Tous les participants attendaient, au fil des interventions, où les grands problèmes de l'heure, tels que les rapports tendus que vivent industriels et commerçants autour des supercentrales d'achat, furent à peine évoqués, le temps fort de cette première demi-journée : la venue de M. Raymond Barre, que l'assemblée salua debout, par de chaleureux applaudissements.

L'ironie de M. Barre

C'est presque avec recueillement qu'on l'écouta ironiser sur la grande chance des chefs d'entreprises commerciales d'avoir « *évité le pire* », puisque, malgré leurs soucis, « *ils ont échappé à la fameuse réforme des circuits de distribution que la majorité politique actuelle proclamait indispensable lorsqu'elle n'exerçait pas le pouvoir et qu'une fois arrivée aux affaires elle s'est trouvée dans l'incapacité de réaliser* ».

Sans effets de voix, mais avec son habituelle acidité, le « meilleur économiste de France » se livra, à la critique, devenue classique de la politique gouvernementale, ne cachant pas à son auditoire que « *le poids du redressement est encore devant nous* ». Se refusant à entrer dans « *le détail des actions qu'il faudrait mener pour remettre durablement la France sur la voie de la croissance économique et du progrès social* », l'ancien premier ministre de M. Giscard d'Estaing cita au premier rang des conditions à réunir pour « *sortir l'économie du pays de la leucémie qui l'affaiblit* » la « *suppression du contrôle des prix et des marges* ».

Voilà le langage que l'assistance voulait entendre, et elle le lui montra bien. Cependant, M. Barre rappela que l'abrogation des ordonnances de 1945 sur les prix, réclamée par l'ensemble du commerce depuis des années, ne garantissait en rien la disparition des interventions gouvernementales en la matière et termina son propos par le souhait « *que tous les Français laissent au placard les querelles dogmatiques, qu'ils se méfient de l'outrance des idéologues, à quelque bord qu'ils appartiennent* ». Qu'importent les mots. M. Barre fut encore une fois chaleureusement et longuement applaudi.

Ce mardi, les participants devaient déjeuner avec M. Chirac et terminer leurs travaux en compagnie du ministre de l'économie, des finances et du budget, dont on attend autre chose que des mots. Rude tâche pour M. Bérégovoy.

JOSÉE DOYÈRE.

FISCALITÉ

La loi de finances pour 1985

Quelques points forts, des innovations...

LES grosses réparations faites par un propriétaire dans sa résidence principale peuvent être partiellement déduites de l'impôt sur le revenu. Les personnes qui auront fait construire ou acheté un logement neuf pour le louer pendant au moins neuf ans comme résidence principale pourront également déduire une partie de son prix de revient de leurs impôts sur le revenu. Ces dispositions sont les éléments forts de la loi de finances pour 1985 que nous analysons en détail dans l'étude ci-dessous. On y trouvera répertoriés tous les autres articles apportant une innovation, notamment le carry-back (1) pour les entreprises, les avantages fiscaux consentis aux sociétés immobilières d'investissement, l'extinction progressive des avantages accordés à la participation, le relèvement des taxes sur l'essence et le fuel, la majoration de l'impôt sur les grandes fortunes, la création du Loto sportif, le nouveau droit de perquisition et de saisie donné – sous certaines conditions – aux agents du fisc.

Cette analyse n'est pas exhaustive, mais elle rend compte de tous les articles importants de la loi de finances pour 1985 (on trouvera le texte intégral de cette loi dans le *Journal officiel* du 30 décembre 1984). Elle constitue le document *de référence, le projet de loi gouvernemental* (analysé dans *le Monde* du 14 septembre 1984) ayant été modifié sur bien des points lors de la discussion au Parlement.

● Baisse de l'impôt sur le revenu (article 2)

1) *Les tranches du barème de l'impôt sur le revenu* ont toutes été relevées de 7,6 %, pourcentage qui correspond à la hausse des prix 1984 en moyenne annuelle. De la sorte, l'augmentation des salaires – ou des revenus – qui ne fait que compenser la hausse des prix (et ne correspond donc pas à une amélioration du pouvoir d'achat) ne subit pas d'accroissement de la pression fiscale (2).

Fraction du revenu imposable (2 parts)	Taux (en %)
N'excédant pas 29 640 F	0
De 29 640 F à 30 980 F ...	5
De 30 980 F à 36 740 F ...	10
De 36 740 F à 58 100 F ...	15
De 58 100 F à 74 680 F ...	20
De 74 680 F à 93 840 F ...	25
De 93 840 F à 113 540 F ...	30
De 113 540 F à 131 000 F ...	35
De 131 000 F à 218 280 F ...	40
De 218 280 F à 300 200 F ...	45
De 300 200 F à 355 100 F ...	50
De 355 100 F à 403 940 F ...	55
De 403 940 F à 457 840 F ...	60
Au-delà de 47 840 F	65

2) *Le plafonnement des avantages fournis par le jeu du quotient familial* est relevé lui aussi de 7,6 % : la réduction d'impôt maximum passe de 9 250 F à 9 960 F par demi-part.

De même, le plafond au-delà duquel la déduction de 20 % ne joue *plus pour le calcul du revenu imposable* est relevé de 7,6 % et porté à 495 000 F de revenu brut (la déduction est donc elle-même limitée à 99 000 F).

3) *L'abattement accordé aux contribuables ayant des enfants mariés rattachés au foyer fiscal* (étudiants entre dix-huit et vingt-cinq ans ou même vingt-sept ans s'il s'agit d'études de médecine, enfants faisant leur service militaire...) passe de 14 230 F à 15 330 F par enfant (abattement calculé sur le revenu global).

4) *Le plafond de la déduction de 10 %* pour frais professionnels applicable aux traitements et salaires passe de 50 900 F à 54 770 F pour le calcul de l'impôt dû en 1985 sur les *revenus de 1984*.

5) *Les contribuables qui adhèrent à un centre ou à une association de gestion agréée* (commerçants, artisans, professions libérales...) bénéficient d'un abattement de 20 % sur leurs revenus professionnels (bénéfices). A partir d'un bénéfice imposable de 182 000 F (contre *165 000 F en 1984*), l'abattement est ramené à 10 %. Aucun abattement n'est pratiqué sur la fraction de bénéfice supérieure à *495 000 F* (contre 460 000 F pour 1984). Cette mesure vaut également pour *les rémunérations versées aux salariés* dirigeants de société qui détiennent plus de 35 % des parts de la société.

6) *L'impôt payé en 1985 sur les revenus de 1984 est réduit de 5 %.* Cette réduction s'applique de la façon suivante : baisse de l'impôt de 5 % pour les contribuables qui doivent *moins de 21 521 F*; entre 21 521 F et 26 900 F, la réduction est égale à quatre fois la différence entre 1 345 F et 5 % du *montant* de l'impôt dû ; entre 26 900 F et 32 280 F d'impôt, la majoration progressive est supprimée. Enfin, au-delà de 32 280 F, la majoration est maintenue, mais son taux est ramené de 8 % à 3 %.

La loi de finances précise que toutes ces limites sont des montants d'impôt avant déduction des crédits d'impôts, de l'avoir fiscal et des prélèvements ou retenues non libératoires.

[On estime que 15 millions de contribuables vont bénéficier de cette réduction].

7) *Les contribuables qui abriteraient sous leur toit* – alors qu'ils n'ont pas d'obligation alimentaire – *une ou plusieurs personnes âgées de plus de soixante-quinze ans* pourront déduire de leur revenu imposable le montant des dépenses engagées (avantages en nature).

Cet *avantage est applicable pour* la première fois et concerne donc les revenus de 1984. Cette déduction est soumise à *deux conditions* : *limitation* de la déduction aux critères retenus par la sécurité sociale pour les avantages en nature ; niveau des ressources des personnes abritées (le même que celui qui est fixé pour pouvoir bénéficier de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité).

● La taxe professionnelle réduite (article 4)

La taxe professionnelle est réduite de deux façons. D'une part, le montant de cet impôt local est abaissé de 10 % (le dégrèvement est calculé après application de la cotisation de péréquation mais avant application de l'allégement transitoire et du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée) ; d'autre part, le montant de la taxe professionnelle payée ne peut pas dépasser 5 % de la valeur ajoutée de l'entreprise (contre 6 % précédemment). Tous les contribuables (commerçants, artisans, industriels, professions libérales...) bénéficient de cette mesure.

● L'emprunt Giscard modifié (article 5)

Le régime fiscal applicable aux intérêts de l'emprunt Giscard d'Estaing 7 %, 1973-1988, est modifié. Les intérêts sont soumis aux règles du droit commun applicable aux emprunts indexés : pas de prélèvements libératoires de 26 %, pas d'abattement de 5 000 F à la base. Mais le montant du capital et des intérêts que l'Etat doit aux porteurs n'est pas modifié.

● Renforcement des fonds propres des entreprises (article 6)

Quand l'incorporation des réserves ou des provisions au capital d'une société s'accompagne d'un apport en numéraire équivalent (billets, chèques...), les droits dus au fisc sont réduits à 1 % (au lieu de 2 % et 6 %).

● Les promesses faites aux transporteurs routiers (article 7)

Trois mesures bénéficient aux transporteurs à la suite des *promesses faites pour mettre fin à la* grande grève de la profession en février 1984.

– *La première est que la déduction maximum de 50 %* de la TVA payée sur les achats de gazole sera possible à partir du 1er mai 1985 au lieu du 1er novembre.

– *La seconde concerne les seuls transporteurs internationaux.* La déduction de 50 % de la TVA payée sur les achats de gazole (depuis le 1er novembre 1984) passera à 65 % le 1er novembre *prochain, à 85 % le* 1er novembre 1986, et sera totale après le 1er novembre 1987.

– *Troisième mesure :* le gaz de pétrole liquéfié, lorsqu'il est utilisé comme carburant routier, bénéficie depuis le début de cette année des mêmes possibilités de déduction de TVA que le gazole.

[La déduction de la TVA payée sur les achats de carburants consommés par les professionnels dans l'exercice de leur métier n'avait jamais été admise.]

● Avantages fiscaux pour les sociétés immobilières d'investissement (article 11)

Les sociétés immobilières d'investissement (SII) sont autorisées à détenir des parts de sociétés civiles immobilières constituées à partir du 1er janvier 1985, en vue de construire et de gérer des immeubles affectés à l'habitation sur au moins les trois quarts de leur superficie. Les SII seront exonérées d'impôts sur les bénéfices correspondants aux loyers perçus par les SCI ; exonérées aussi d'impôts sur les produits des avances consenties aux SCI (intérêts des prêts), et cela pendant cinq ans.

[Ces mesures font partie d'un ensemble destiné à encourager la construction locative.]

● Le produit de l'exploitation des appareils automatiques (jeux...) assujetti à la TVA (article 16)

Cette mesure prend effet le 1er juillet 1985.

● Extinction progressive des avantages fiscaux accordés à la participation (article 18)

La possibilité de constituer une provision pour investissement exonéré d'impôts sur les sociétés avait été accordée pour compenser l'obligation qu'avaient les firmes de faire participer les salariés aux fruits de l'expansion (ordonnance de 1967). Cette déductibilité – dont les contribuables supportent indirectement le coût – a été progressivement réduite en 1973, 1974, 1975 et 1981 (la déductibilité des sommes distribuées aux salariés et bloquées pendant cinq ans dans l'entreprise continue, elle, de jouer intégralement).

Depuis 1983, la provision pour investissement *n'était plus déductible* que dans la limite de 12 %. Elle a disparu à partir d'exercices clos le *1er octobre 1984*. Toutefois, elle est maintenue pour les accords dérogatoires de participation (accords donnant des avantages supérieurs au droit commun) : le taux de déductibilité passe de 75 % à 50 % du montant des *sommes pour les textes signés* avant le 1er octobre 1973, et de 12 à 15 % pour les textes signés *après cette date.*

Les coopératives ouvrières et les sociétés à participation ouvrière conservent leur régime fiscal.

● Report du déficit des entreprises (carry-back) (article 19)

Un système de carry-back est institué, qui permet aux entreprises d'imputer le déficit d'une année sur les résultats des trois années précédentes (cinq années pour l'entrée en vigueur de la mesure, soit jusqu'à l'année 1979 pour un déficit enregistré en 1984). Jusqu'à présent, les entreprises qui enregistraient un déficit ne pouvaient l'imputer que sur les bénéfices des exercices suivants.

Le carry-back donne donc aux entreprises une créance sur l'Etat puisque l'imputation d'un déficit fait apparaître un trop perçu d'impôts sur les bénéfices. Cette créance, qui *pourra être négociée auprès des banques*, est assimilable aux fonds propres de l'entreprise. Elle n'est pas *imposable et est remboursée au bout* de dix ans. L'entreprise peut se servir de cette créance pour payer son impôt sur les sociétés.

● Le prélèvement sur les frais généraux des banques devient définitif (article 21)

La contribution exceptionnelle des banques créée dans la loi de finances *rectificative du 28 juin 1982* devient permanente. Elle est calculée sur les frais généraux, mais n'est pas *déductible* du résultat imposable.

● Majoration de l'impôt sur les grandes fortunes (article 26)

Trois mesures modifient l'impôt sur les grandes fortunes :

– Les tranches du barème sont *relevées de 3 %.*

– Une tranche à 2 % est créée pour les patrimoines dont la valeur est supérieure à *20 millions* de francs.

– La majoration de 1984 (8 % du montant de l'impôt) est reconduite en 1985.

Le barème de l'impôt sur les grandes fortunes est le suivant :

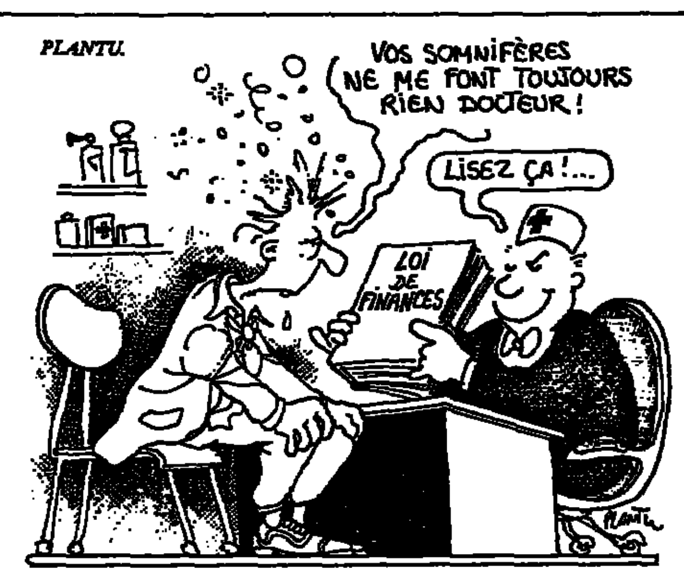
0 % en dessous de 3 500 000 F;

0,5 % entre 3 500 000 F et 5 800 000 F ;

1 % entre 5 800 000 F et 11 500 000 F ;

1,5 % entre 11 500 000 F et 20 000 000 F ;

2 % au-delà de 20 000 000 F.



● Relèvement des taxes sur l'essence et le fuel (article 23)

Les taxes sur les produits pétroliers sont relevés de 7,8 % sur le super et l'essence, de 6,9 % sur le gazole, pour la période janvier - février - mars. Pour le fuel domestique, la hausse de la TIPP est de 30,6 % sur la période janvier-avril. Pour le fuel lourd, elle est de 188 % entre février 1984 et février 1985 (la taxe passe de 5,27 F pour 100 kilos à 15,20 F).

[On notera deux choses concernant les hausses intervenues – ou à venir – sur les prix des produits pétroliers. La première est qu'aux augmentations de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) inscrites dans le budget de 1985 s'ajoutent des hausses fiscales sur les seuls carburants, destinées à alimenter le Fonds spécial des grands travaux, hausses qui ne figurent pas dans le budget. Si l'on ajoute celles-ci à celles-là, la hausse pour les mêmes périodes est de 10,6 % sur l'essence, 10,5 % sur le super, 10,4 % sur le gazole.

La deuxième remarque concerne la Caisse nationale de l'énergie. Les taxes parafiscales frappant l'essence et le super pour alimenter la Caisse nationale de l'énergie ont atteint jusqu'à 34 centimes par litre sur l'essence fin 1984, 33,62 centimes sur le super, 10,26 centimes sur le gazole, 9,27 centimes sur le fuel domestique. Ces taxes ont été fondues avec la TIPP avant que n'interviennent les augmentations de 1985. C'est dire que les hausses de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, calculées sur la période janvier-mars 1985, donnent une idée fausse – ou incomplète – de l'importance des relèvements fiscaux opérés, relèvements qui, à travers la TIPP, la taxe spécifique FSGT, la taxe CNE, ont par exemple été de 25 % sur le super entre avril 1984 et avril 1985.]

● Nouveau prélèvement sur les entreprises pétrolières (article 25)

Les entreprises qui exploitent en France des gisements d'hydrocarbures (liquides ou gazeux) doivent payer à l'Etat, au titre de 1985, une taxe égale à 12 % de leur bénéfice net imposable réalisé en 1983. Les entreprises dont le chiffre d'affaires en 1984 a été inférieur à 100 millions de francs sont exonérées. Le prélèvement n'est pas déductible des sommes servant à établir le bénéfice imposable.

[Les entreprises concernées sont ELF et Esso-REP.]

● Contribution complémentaire à l'impôt sur le revenu (article 31)

Le prélèvement social de 1 % est *maintenu sur* les revenus mobiliers perçus à partir du 1er janvier 1985 et soumis à prélèvement libératoire. Une contribution complémentaire à l'impôt sur le revenu au taux de 1 % est créée sur les revenus des capitaux mobiliers non soumis au prélèvement libératoire. Cette contribution s'applique également aux profits de construction soumis au prélèvement libératoire de 50 % ainsi qu'aux plus-values imposées à un taux proportionnel (le prélèvement social de 1 % est supprimé sur tous les autres revenus, salariaux notamment).

● Mesure favorisant les placements mobiliers en France des non-résidents (article 32)

La suppression du prélèvement de 25 % sur les revenus des obligations *détenues* par des non-résidents est la riposte du gouvernement français à une mesure similaire prise par les *Etats-Unis, en juillet 1984*, pour attirer les capitaux étrangers.

● Transfert aux départements des droits de mutation d'immeubles (article 35)

Les droits dus sur les mutations à titre *onéreux d'immeubles* destinés à l'habitation sont transférés aux départements. Ces droits subiront un *prélèvement de 2,5 %* au bénéfice de l'Etat au titre des frais d'assiette et de recouvrement.

● Création du Loto sportif (article 42)

Un droit de timbre de 3 % est appliqué au montant des enjeux du Loto *sportif. De plus*, un prélèvement, dont le montant n'est pas fixé par la loi de finances, s'appliquera également aux enjeux.

● Réduction d'impôts pour les grosses réparations immobilières (article 81)

Les dépenses de grosses réparations faites par un contribuable dans sa résidence principale – et s'il en est propriétaire – peuvent donner lieu à réduction de l'impôt sur le revenu. Pour cela, il faut que l'ensemble soit achevé depuis plus de vingt ans et que les dépenses de réparations soient payées entre le 1er janvier 1985 et le 31 décembre 1989.

La réduction est égale au quart des dépenses. Mais la loi prévoit un plafond des dépenses donnant droit à réduction : 8 000 F pour une personne, 16 000 F pour un couple marié (+ 2 000 F par personne à charge, 2 500 F pour le deuxième enfant, 3 000 F pour le troisième), cela pour la période du 1er janvier 1985 au 31 décembre 1989. Pour une même année, les déductions ne peuvent dépasser la moitié de ces chiffres.

Cette réduction ne peut se cumuler avec la déduction des intérêts des emprunts contractés pour les grosses *réparations.*

● Réduction d'impôts pour les logements neufs destinés à la location (article 82)

Les contribuables qui, entre le 12 septembre 1984 et le 31 décembre *1989*, auront acquis ou fait construire un logement neuf situé en France et destiné à être loué pendant au moins neuf ans à titre de résidence principale bénéficieront d'une réduction d'impôts. Celle-ci sera de 5 % du prix de revient du logement, dans la limite de 200 000 F pour une personne et de 400 000 F pour un couple marié.

La réduction ne jouera qu'une fois. Elle sera également accordée aux contribuables qui souscrivent au capital d'une société immobilière *d'investissement* (loi du 15 mars 1963) ou d'une société civile (loi du 31 décembre 1970) si la *souscription est destinée* à la construction ou à l'acquisition d'immeubles locatifs neufs affectés pour au moins les trois quarts à l'habitation.

La souscription devra se faire entre le 1er janvier 1985 et le 31 décembre 1989.

● Le crédit mutuel agricole et rural soumis à l'impôt sur les sociétés (article 85)

Les caisses de crédit mutuel agricole et rural sont assujetties à l'impôt sur les sociétés. Pour le premier exercice ouvert à compter du 1er janvier 1985, 60 % seulement des bénéfices seront imposés.

● Provisions pour départ en retraite ou préretraite (articles 86 et 87)

Les provisions constituées par une entreprise pour faire face aux indemnités ou allocations accordées aux personnes partant à la retraite ou en préretraite ne sont pas déductibles des bénéfices imposables.

● Droit de perquisition et de saisie donné à l'administration fiscale (article 94)

Les *agents des impôts, sous le* contrôle d'un juge, pourront perquisitionner pour rechercher la fraude *fiscale. Chaque visite* devra être autorisée par une ordonnance du président du tribunal de grande instance *et ne pourra s'effectuer* qu'en présence d'un officier de police judiciaire.

● Les agriculteurs imposés au forfait (article 111)

Les agriculteurs bénéficient actuellement d'une imposition forfaitaire lorsque leurs recettes sont inférieures à 500 000 F par an. L'année dernière, il avait été décidé d'abaisser cette limite à 450 000 F pour 1986 et 1987, et à 380 000 F à partir de 1988. Finalement, ces dates sont repoussées de deux ans : 450 000 F pour 1988-1989, 380 000 F à partir de 1990.

● L'emprunt UNEDIC payé par l'État (article 115)

L'Etat prend en charge le service de l'emprunt de 6 milliards de francs contracté par l'UNEDIC en 1981.

---

(1) *Le* carry-back, ou report en arrière, permet à une entreprise ayant subi une perte de la reporter sur les bénéfices de l'*année antérieure*, s'il y en a eu. Le «Journal officiel» du 24 mars a publié les textes d'application du carry-back qu'attendaient *les chefs* d'entreprise.

(2) Nous avions publié, dans *le Monde* du 16 janvier 1985, une formule permettant de calculer *rapidement* l'impôt dû à partir du barème 1985 sur les revenus de 1984.

Dossier établi par
ALAIN VERNHOLES

ÉTRANGER

LA GRÈVE GÉNÉRALE AU DANEMARK

Des îles coupées du monde

De notre correspondante

Copenhague. — Le conflit généralisé déclenché dans la nuit du 24 mars à la suite de la rupture des négociations pour le renouvellement des conventions collectives a fait immédiatement sentir ses effets dans la vie quotidienne. La plupart des journaux ont cessé de paraître ; les pannes d'électricité se multiplient ; la compagnie aérienne interscandinave SAS, après avoir annulé dimanche 190 vols partant de Copenhague, a expédié tous ses appareils à Stockholm et Hambourg, où ils seront provisoirement basés.

Une série de petites îles, desservies d'ordinaire par caboteurs sont complètement coupées du monde. Le port d'Aalborg (Jutland du Nord) est totalement privé de chauffage, en raison de la grève des ouvriers de la centrale thermique qui alimente quelque 75000 logements et bureaux. Les hôpitaux de la ville ont dû renvoyer chez eux plus de 600 patients. D'autres cités voisines sont menacées d'un sort analogue.

Lundi 25 mars, les pourparlers entre le ministre des finances et les syndicats de fonctionnaires ont débouché sur un constat d'échec, si bien que les services publics devraient à leur tour se joindre au mouvement de grève à partir du 1er avril. Le gouvernement dirigé par M. Poul Schluter (conservateur) est une coalition de quatre partis dits « bourgeois », c'est-à-dire non socialistes, qui ne dispose pas de la majorité au Parlement. Il jouit en général sur les décisions d'ordre économique de l'appoint des députés radicaux, qui soutiennent la politique d'austérité menée depuis deux ans et demi. Le Parti radical souhaiterait que le gouvernement impose rapidement un règlement pour mettre fin au conflit. Certains ministres sont cependant d'avis que le gouvernement ne doit pas intervenir avant que le mouvement de grève ait cessé.

Aucune décision définitive ne sera prise avant le conseil européen auquel doit assister M. Schlüter. Mais, dès son retour, le Parlement pourrait être convoqué en réunion extraordinaire pendant le week-end des Rameaux, afin d'arrêter des mesures d'urgence.

CAMILLE OLSEN.

ACCORD DE PRINCIPE AVEC LE FMI SUR LA DERNIÈRE PHASE DU PLAN D'AUSTÉRITÉ MEXICAIN

Le Mexique a conclu un accord de principe avec le FMI sur les conditions de la troisième et dernière année du plan d'austérité, mis en place peu après le krach financier de novembre 1982, indique le *Financial Times* du mardi 25 mars. Cet accord faciliterait la signature, vendredi 29 mars à New-York, d'un autre accord de restructuration de la dette publique du pays, qui s'élève à 48,7 milliards de dollars.

Si le conseil exécutif du Fonds approuve les termes du plan d'austérité, il ouvrirait au Mexique un crédit supplémentaire de 1,2 milliard de DTS (droits de tirage spéciaux).

De son côté, le président argentin Raoul Alfonsin est arrivé lundi 25 mars au Mexique pour une visite officielle de trois jours au cours de laquelle il doit aborder le problème de la dette (*le Monde* daté 24-25 mars). Il pourrait, à cette occasion, demander la convocation d'une réunion des chefs d'Etat d'Amérique latine.

TRANSPORTS

Air Inter renforce sa liaison entre Paris et Lyon

Reconquête...

Air Inter vent reconquérir la ligne Paris-Lyon, où le TGV a fait tomber le nombre des passagers de la compagnie aérienne de 700000, en 1980, à environ 466000 en 1984. Comment aurait-il pu en être autrement lorsque le prix du billet d'avion est plus du double de celui de la seconde classe en train, pour un gain de temps oscillant – de centre ville à centre ville – entre un quart d'heure et une demi-heure ?

« Nous voulons prouver que l'avion reste encore, même sur des distances moyennes, un moyen d'aller rapidement d'un point à un autre », a déclaré, le 25 mars, M. Pierre Eelsen, PDG d'Air Inter. A partir du 1er avril, la compagnie augmentera donc de dix-huit à vingt le nombre de ses vols quotidiens entre Paris et Lyon, de façon à rendre possible l'aller-retour dans la demi-journée, y compris à partir de l'aéroport Charles-de-Gaulle. L'embarquement sera réalisé au fur et à mesure de l'arrivée des passagers grâce à un comptoir spécialisé.

Une campagne de promotion vantera, auprès de la clientèle d'affaires, la formule *« horaires confort »* (un vol gratuit pour cinq vols effectués en vol bleus), la carte d'abonnement valable entre Paris-Lyon, Grenoble et Saint-Etienne, les réductions consenties aux entreprises, le forfait d'une journée complète à Paris pour 560 F (déjeuner et visite compris). L'objectif de l'année 1985 est d'augmenter de 3,5 % le nombre des clients.

M. Eelsen ne prévoit pas de *« se lancer dans une guerre tarifaire »*. Il compte sur une amélioration de la desserte de l'aéroport d'Orly par les transports en commun pour réduire la durée des voyages. Les discussions se poursuivent avec la RATP et Aéroports de Paris pour la construction d'une ligne « Aramis » entre Villejuif et les aérogares. Ces voitures entièrement automatiques desserviraient, vers 1990, les embarquements d'Orly-Sud et Ouest en correspondance avec la ligne de métro n° 7. Les devis de la ligne oscillent entre 800 millions de francs et 1,2 milliard, qui devraient être financés sans aucune subvention publique.

ALF.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,9020	9,9120	+ 145	+ 160	+ 250	+ 280	+ 390	+ 490
$ can.	7,1702	7,1812	– 14	+ 12	– 47	– 10	– 286	– 164
Yen (100)	3,8522	3,8568	+ 139	+ 150	+ 269	+ 287	+ 786	+ 835
DM	3,0496	3,0539	+ 129	+ 138	+ 240	+ 254	+ 667	+ 710
Florin	2,6996	2,7029	+ 90	+ 97	+ 164	+ 177	+ 471	+ 507
F.B. (100)	15,1801	15,1971	– 10	+ 41	– 24	+ 80	– 77	+ 168
F.S.	3,5981	3,6036	+ 151	+ 165	+ 289	+ 308	+ 851	+ 910
L (1 000)	4,7952	4,8037	– 184	– 166	– 346	– 315	–1 060	– 983
£	11,5754	11,5947	– 356	– 299	– 611	– 527	–1 015	– 851

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 7/16	8 9/16	8 3/4	8 7/8	8 15/16	9 1/16	9 3/4	9 7/8
DM	5 3/8	5 5/8	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16	6 1/8	6 1/4
Florin	6 5/8	6 7/8	6 3/4	6 7/8	6 7/8	7	7	7 1/8
F.B. (100)	10 1/8	10 5/8	10 1/2	10 3/4	10 9/16	10 15/16	10 3/4	11 1/16
F.S.	1 1/4	1 3/4	5 1/2	5 5/8	5 5/8	5 3/4	5 11/16	5 13/16
L (1 000)	14 1/4	14 3/4	14 3/8	14 3/4	14 1/2	14 7/8	15	15 3/8
£	14 1/4	14 3/4	14	14 1/8	13 5/8	13 3/4	12 5/8	12 3/4
F. franç.	10 1/2	10 5/8	10 1/2	10 3/4	10 11/16	10 15/16	11 1/4	11 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

GRANDE-BRETAGNE

● **Percée d'Ericsson dans les télécommunications.** – C'est finalement la filiale commune de la compagnie suédoise Ericsson et de la société britannique Thorn EMI qui a remporté le contrat de 100 millions de livres sterling (1,2 milliard de francs) destiné à moderniser le réseau des télécommunications britanniques. Cette commande, qui va équiper, en deux ans, plus de 10 % du réseau de centraux téléphoniques digitaux de type Axe 10, est une des plus importantes passées par British Telecom avec une entreprise étrangère. Elle s'inscrit dans la politique de la société et du gouvernement conservateur d'ouvrir à la concurrence internationale un marché traditionnellement réservé aux entreprises nationales.

Contrairement aux prévisions, c'est donc Thorn Ericsson Telecommunications qui a remporté l'affaire, et non la filiale du groupe néerlandais Philips et de la société américaine ATT. Thorn Ericsson Telecommunications devient ainsi le premier fournisseur de centres digitaux de British Telecom.

Social

● **Progression de la CGT et de la CSL chez Ford, à Bordeaux.** – Les élections de délégués du personnel, qui ont eu lieu à l'usine Ford de Blanquefort (Gironde), ont été marquée, par une certaine remontée de la CGT (+ 1,5 point), qui redevient le premier syndicat de l'entreprise, un recul de FO (- 5,7 points), qui perd la première place, et une poursuite de la progression de la CSL (+ 2,8 points) et le la CGC (+ 1,4). Sur l'ensemble des quatre collèges, la CGT a obtenu 38 % des suffrages exprimés (36,5 % en 1984), FO 33,6 % (39,3 %), CSL 19,5 % (16,7 %), CGC 8,9 % (7,5 %). La CGT a sept délégués (+1), FO six, la CSL trois, la CGC deux. C'est surtout dans le premier collège (ouvriers) qu'il y a eu des changements : la CGT a obtenu 45,07 % des suffrages exprimés (contre 42,89 % en 1984 et 52,70 % en 1983), FO 36,47 % (contre 42,65 % et 36,01 %), la CSL 18,46 % (contre 14,46 % et 11,28 %).

● **Des salariés de Thomson occupent la Bourse de Paris.** – Une centaine de salariés CGT du téléphone de Thomson et de la CGE ont occupé, mardi 26 mars de 11 h 15 à 13 h 15, la Bourse de Paris afin de protester contre les 676 licenciements annoncés ce même jour dans un comité central d'entreprise à Paris. Cette occupation a retardé l'ouverture de la séance boursière du jour.

● **Publication d'un décret sur le travail à temps partiel.** – A la suite des décisions arrêtées au conseil des ministres le 20 février (*le Monde* du 21 février), en faveur du travail à temps partiel, le *Journal officiel* du 20 mars a publié un décret qui modifie sensiblement les règles d'application du contrat de solidarité, réduction du temps de travail. Désormais, les employeurs devront seulement s'engager à établir un plan social d'accompagnement, en cas de licenciements, alors qu'on leur demandait précédemment d'abord de ne pas licencier pendant trois ans, puis de ne pratiquer que les départs en préretraite FNE ou les aides au retour pour les travailleurs immigrés. Enfin, les aides ou subventions d'Etat seront accordées, même dans le cas d'un contrat signé par les syndicats, dans un seul établissement et non plus dans l'entreprise.

● **Pechiney cède Tournus (casseroles) à Vivalp.** – Le groupe Pechiney a cédé à l'entreprise d'électroménager Vivalp sa participation dans la manufacture de Tournus, célèbre pour ses casseroles et ses poêles, a annoncé, le 20 mars, Vivalp. Vivalp a racheté pour un franc symbolique Tournus (quatre cents salariés), dont le siège se trouve dans la ville du même nom en Saône-et-Loire et qui a perdu 4 millions de francs en 1984, pour un chiffre d'affaires de 156 millions de francs. Pechiney possédait 92 % de cette société, inscrite au marché hors cote de la bourse de Lyon. Fondée en 1979, Vivalp a occupé une place importante sur le marché de l'électroménager (grille-pain, mini-fours) et a créé deux cents emplois en cinq ans dans la région de Rumilly (Haute-Savoie). Elle a réalisé en 1984 un chiffre d'affaires de 145 millions de francs et dégagé un bénéfice de 4 millions de francs après impôts.

Mme CORINNE MENTZELOPOULOS-PETIT ÉLUE AU CONSEIL INTERNATIONAL DU SALK INSTITUTE

On vient d'annoncer que Mme Corinne Mentzelopoulos-Petit, jeune femme d'affaires européennes a été élue au conseil international du Salk Institute pour la recherche biologique à San-Diego, Californie.

Le conseil international du Salk Institute est composé d'éminentes personnalités internationales dont l'action vise à promouvoir les objectifs et l'image de cet Institut à travers le monde.

Mme Corinne Mentzelopoulos-Petit est vice-présidente directrice générale de la société Exor (anciennement Felix-Potin), important groupe immobilier et agro-alimentaire français. Elle est également directrice générale de Château-Margaux et administrateur de la Société des industries chimiques du nord de la Grèce.

Licenciée ès-lettres et diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, elle est mariée à M. Pierre Petit. Avec leur fille Nathalie ils demeurent à Paris.

En faisant cette annonce le Dr. Frederic de Hoffmann, président du Salk Institute, a souligné le profond intérêt que Mme Corinne Mentzelopoulos-Petit porte à la recherche biologique et sa large expérience du monde des affaires et s'est dit très heureux de l'accueillir au sein du conseil, où son aide sera précieuse.

Le Salk Institute est une des plus importantes institutions indépendantes reconnues à travers le monde. Il concentre son activité sur la recherche biologique concernant les sciences médicales. Les savants du Salk Institute étudient le plus petit élément de la vie : la cellule, et son interaction avec les cellules de l'environnement. Ils pensent que l'étude de cette interaction permettra de comprendre de nombreux domaines où se placent les grands défis scientifiques et médicaux modernes : cancer, diabète, déficiences pré et post-natales, immunologie, ainsi que la fonction du cerveau et du système nerveux.

L'Institut comprend environ cinq cents personnes dont cent soixante agrégés et docteurs en médecine, qui travaillent dans dix-neuf laboratoires.

Parmi les collaborateurs permanents se trouvent quatre prix Nobel, six membres de l'Académie nationale des sciences américaines et quatre membres de la Royal Society de Londres.

Parmi les collaborateurs non résidents de l'Institut figurent trois prix Nobel.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OFP – Omnium Financier de Paris

Le conseil de l'OFP – Omnium financier de Paris, – dans sa séance du 22 mars 1985, a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1984. Le bénéfice s'élève à 101,1 millions de francs, proche de celui qui avait été prévu sur la base des comptes au 30 juin 1984. Il se compare à 122,5 millions de francs en 1983 mais le résultat de l'exercice 1984 a été affecté, comme cela avait déjà été annoncé, par des provisions de 46,2 millions de francs dont la majeure partie concerne Auxirep, pour l'ensemble de ses risques sur Amrep. En dehors de ces éléments exceptionnels, le bénéfice récurrent est en progression.

Les investissements d'OFP et de ses filiales ont été de 506 millions de francs, le plus important ayant permis à l'OFP de porter, fin décembre, sa participation dans Omnirex de 60 % à 100 % ; cette dernière société a cédé, au début de cette année, à Sogedip et à la Compagnie française des pétroles une partie de ses actifs dans les sociétés d'ingénierie et de services liés à l'industrie pétrolière. Après ces opérations, Omnirex détient maintenant presque uniquement de la trésorerie et une importante participation dans la Compagnie générale de géophysique.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 28 juin 1985 de distribuer un dividende unitaire identique à celui de l'année dernière : 43 F par action, auquel s'ajouterait l'impôt déjà payé au Trésor de 21,50 F, soit au total 64,50 F. La distribution globale serait ainsi de 71,3 millions de francs.

Une assemblée générale extraordinaire convoquée pour le jour même sera appelée à se prononcer sur l'absorption d'Omnirex par OFP.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 11,20 % février 1975

Les intérêts courus du 14 avril 1984 au 13 avril 1985 sur les obligations ELECTRICITÉ DE FRANCE *11,20 % février 1975* seront payables à partir du 14 avril 1985 à raison de F 100,80 par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 10 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 11,20 (montant global : F 112,00).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 16,79 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit F 1,12 faisant ressortir *un net de F 82,89. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III* de l'article 125 A du code général des impôts.

ELECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 10,20 % novembre 1975

Les intérêts courus du 25 avril 1984 au 24 avril 1985 sur les obligations ELECTRICITÉ DE FRANCE 10,20 % novembre 1975 seront payables, à partir du 25 avril 1985, à raison de F 91,80 par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 10 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 10,20 (montant global : F 102,00).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 15,29 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit F 1,02 faisant ressortir un net de F 75,49. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

ELECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 10,20 % mai 1976

Les intérêts courus du 30 avril 1984 au 29 avril 1985 sur les obligations ELECTRICITÉ DE FRANCE 10,20 % mai 1976 seront payables, à partir du 30 avril 1985 à raison de F 91,80 par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 9 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 10,20 (montant global : F 102,00).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de *prélèvement libératoire sera de F 15,29 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée* sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit F 1,02 faisant ressortir un net de F 75,49. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

ELECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 14,90 % avril 1983

Les intérêts courus du 25 avril 1984 au 24 avril 1985 sur les obligations ELECTRICITÉ DE FRANCE 14,90 % avril 1983 seront payables, à partir du 25 avril 1985 à raison de F 670,50 par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 74,50 (montant global : F 745,00).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 111,70 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit F 7,45 faisant ressortir un net de F 551,35. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125-A du code général des impôts.

ELECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 15 % avril 1983

Les intérêts courus du 25 avril 1984 au 24 avril 1985 sur les obligations ELECTRICITÉ DE FRANCE 15 % avril 1983 seront payables, à partir du 25 avril 1985 à raison de F 675,00 par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 75 F (*montant global* : F 750,00).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 112,45 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 7,50 faisant ressortir un net de F 555,05. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

SOCIÉTÉ ANONYME DE GESTION ET DE CONTROLE DE PARTICIPATIONS – (SAPAR) – Obligations à taux variable mars 1984

– Taux retenu pour 1985 : 13,1625 %.

Les intérêts courus du 2 avril 1984 au 1er avril 1985 sur les obligations SAPAR à taux variable mars 1984 seront payables, à partir du 2 avril 1985 à raison de F 592,31 par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 65,82 (montant global : F 658,13).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 98,67 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit F 6,58 faisant ressortir un net de F 487,06. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ — CRÉDIT LYONNAIS

A l'initiative de la CGE et du Crédit Lyonnais, un groupe d'investisseurs français vient de constituer, sous le nom de S.V. Eurofund, un fonds de prises de participation dans des petites et moyennes entreprises américaines, *spécialisées dans les hautes technologies* et tout particulièrement dans le domaine de l'électronique.

Etabli en liaison étroite avec le groupe américain Shearson-Lehman-American Express, ce fonds regroupe, outre la Caisse des Dépôts, trois groupes industriels (CGE, Thomson, Matra), des banques (Crédit Lyonnais, BNP, Société Générale, CCF) et des compagnies d'assurances (UAP, AGF, GAN).

Il sera géré par une équipe indépendante franco-américaine spécialement constituée à cet effet, par MM. E. Roe Stamps-IV et Stephen G. Woodsum, précédemment « partners » de l'une des principales sociétés américaines de venture capital. M. Jacques Eldin, actuellement directeur adjoint du développement de la CGE, représentera, au sein de cette équipe, le general partner français.

D'un montant de 63 millions de dollars, ce fonds interviendra conjointement avec un fonds de 100 millions de dollars (Summit Ventures) récemment *collecté auprès d'investisseurs financiers* principalement américains.

Par le montant des sommes qu'ils pourront ainsi investir au cours des prochaines années, ces deux fonds conjoints devraient devenir un des agents les plus actifs sur le marché du capital risque aux Etats-Unis.

La présence parmi les participants d'Eurofund des trois principales entreprises françaises du secteur de l'électronique (CGE, Thomson, Matra) devrait à la fois permettre à l'équipe de gestion de s'appuyer sur leurs compétences pour l'évaluation d'entreprises américaines spécialisées dans les hautes technologies et aux industriels français d'établir avec elles des relations privilégiées, susceptibles de déboucher sur des accords de coopération de toute nature.

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE (CMM)

Le conseil d'administration, réuni le 14 mars sous la présidence de M. Roland Haas, a examiné les comptes de l'exercice 1984 et mis au point le rapport qui sera présenté à la prochaine assemblée générale ordinaire.

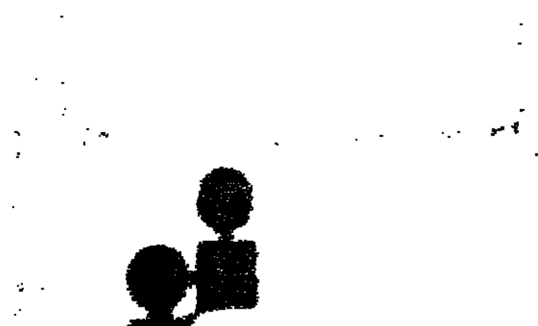
Pour la société mère (CMM), le chiffre d'affaires s'élève à 87,2 millions de francs, soit une progression de 16 %, en valeurs comparables, sur l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires consolidé a été de 154,2 millions de francs soit 31 % de plus que pour 1983, également en valeurs comparables.

Le résultat net de CMM, après amortissements, provisions et impôts, ressort à 2 425 224 F (soit 15,38 F par action) contre 2 223 009 F en 1983 (soit 17,88 F *par action*).

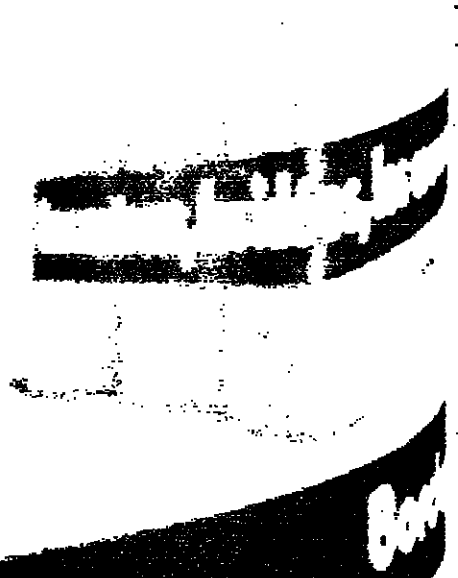
Le bénéfice net consolidé (part du groupe) sera d'environ 3,5 millions de francs (*soit 22 F par action*) contre 1,8 million de francs en 1983 (soit 14,40 F par action).

Le conseil proposera à l'assemblée générale la mise en distribution d'un dividende de 15 F par action donnant droit à un avoir fiscal de 7,50 F, soit un revenu *global de 22,50 F contre*, respectivement, 14,50 F et 21,75 F pour l'exercice précédent, dividende s'appliquant à un capital augmenté en cours d'exercice de 27 %.

Le conseil a, d'autre part, approuvé le principe d'une nouvelle augmentation *de capital destinée à financer le développement* des activités de la société et de ses filiales, notamment celui de la société ATG (spécialisée dans la production d'éléments de tôlerie fine pour l'informatique et l'électronique) qui se propose de réaliser un important programme d'investissements.







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 mars

Séance perturbée

La séance de mardi à la Bourse de Paris a commencé avec une heure un quart de retard. Les locaux avaient été envahis dès 11 h 15 du matin par une centaine de manifestants, salariés du groupe Thomson-CSF Téléphone et dirigés par des représentants syndicaux (CGT, CFDT, CGC), qui entendaient protester contre 676 licenciements économiques dont l'annonce devrait être faite à la fin du mois.

Finalement, à 13 h 10, le cortège évacuait le Palais dans le calme. Mais les cotations ne purent commencer avant 13 h 45 et le marché fut obligé de jouer les prolongations jusqu'à 15 h 45.

Des ventes bénéficiaires furent enregistrées à l'ouverture, mais apparemment elles furent assez bien absorbées dans l'ensemble. Au moment où nous mettions sous presse, l'indicateur instantané était en très léger repli de 0,11 %.

Phénomène le plus intéressant : le « papier » continue à bien se placer. Coïncidence ? L'action Thomson-CSF a baissé de 1,6 %.

Dans un communiqué, le groupe GTM-Entrepose a fait savoir que sa participation dans J. Lefebvre avait dépassé le seuil des 50 %. Il prend donc le contrôle de l'affaire.

L'or s'est un peu raffermi à Londres : 316 dollars l'once contre 314,60 dollars.

A Paris, le lingot a coté 99,750 F (après 99,550 F) contre 99,650 F. Le napoléon a baissé : 596 F (– 4). La devise titre s'est échangée entre 10,26 F et 10,29 F (contre 10,21 F - 10,30 F).

En raison des perturbations occasionnées par l'occupation de la Bourse, qui a entraîné une prolongation de séance, nous ne sommes pas matériellement en mesure de publier la cote complète du mardi 26 mars. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser et de se reporter à notre première édition de mercredi, daté 28 mars.

NEW-YORK

Repli

Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Les incertitudes sur l'évolution des taux d'intérêt et la perspective d'un ralentissement de la croissance économique ont provoqué, lundi à Wall Street, un repli des cours. Plus précisément, le mouvement amorcé vendredi s'est poursuivi en s'amplifiant. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 259,93, soit à 7,51 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la journée a été plus mauvais encore. Sur 1 987 valeurs traitées, 1 024 ont baissé, 524 seulement ont monté et 439 n'ont pas varié.

Autour du Big Board, toutes les conversations portaient sur le problème du loyer de l'argent. La commission du marché monétaire de la Réserve fédérale devait se réunir, mardi, pour définir la politique à suivre. A l'évidence, sa tâche ne sera pas aisée dans la mesure où elle devra tenir compte tant du facteur « dollar », dont le repli précipité serait nocif, que de la baisse de régime plus forte qu'attendu de l'expansion. Mais la décision prise au cours de cette réunion ne sera pas connue avant plusieurs semaines.

Autre facteur baissier : la prévision par IBM de bénéfices en diminution pour le premier trimestre.

L'activité a été faible et a porté sur 74,04 millions de titres (contre 99,25 millions précédemment), témoignant ainsi de l'attentisme général.

VALEURS	Cours du 22 mars	Cours du 25 mars
Alcoa	34 3/8	33 3/8
A.T.T.	21 1/2	21 1/8
Boeing	62 3/8	60 3/4
Chase Manhattan Bank	52 1/8	51 7/8
Du Pont de Nemours	51 7/8	52 1/4
Eastman Kodak	67 1/4	68 3/4
Exxon	49 1/2	50
Ford	42 5/8	42 3/4
General Electric	61 7/8	61
General Foods	61 1/2	61 1/4
General Motors	73 3/4	74 1/2
Goodyear	26 1/2	26 3/4
I.B.M.	127 3/4	124 1/2
I.T.T.	35 1/8	34 5/8
Mobil Oil	28 3/4	29
Pfizer	42 1/4	41 3/4
Schlumberger	38 5/8	38 1/2
Texaco	34 3/4	34 7/8
U.A.L. Inc.	44 1/4	44 5/8
Union Carbide	37 1/2	37 1/4
U.S. Steel	27 1/4	27 3/8
Westinghouse	30 1/2	29 5/8
Xerox Corp.	43	42 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ESSO-SAF. – Les comptes pour 1984 font apparaître un bénéfice net de 508 millions de francs (contre 334 millions l'année précédente). Cependant, ce résultat positif a été obtenu en réintégrant une provision pour fluctuation de cours de 800 millions de francs, rendue disponible par la baisse du niveau des stocks. En fait, la compagnie a été déficitaire. Sa perte d'exploitation s'élève à 341 millions de francs. Compte tenu des revenus financiers (dont 425 millions de francs de dividendes versés par la filiale Esso-Rep) et déduction faite des charges, le déficit courant est de 140 millions de francs.

Le dividende net est maintenu à 20 F. Un acompte de 15 F sera payable le 1er avril.

Les activités raffinage-distribution ont engendré une perte accrue de 1 008 millions de francs (contre 631 millions en 1983), que la compagnie attribue à la faiblesse des prix internationaux conjuguée en France avec les effets pervers du contrôle des prix.

BRITISH TELECOM. – Les actions de la compagnie britannique pourraient être prochainement cotées à la Bourse de Tokyo, selon le président du Kabuto-Cho, M. Michio Takeuchi. Actuellement, les compagnies candidates à la cotation doivent publier des informations sur leurs bénéfices et les distributions de dividendes pour les trois années précédant la demande. Or British Telecom, fruit d'une dénationalisation, n'existe que depuis le mois d'août dernier.

ASTURIENNE DES MINES. – Cette compagnie belge, spécialisée dans l'extraction de métaux non ferreux, annonce, pour 1984, un bénéfice de 124 millions de francs belges (contre 13 millions en 1983). La marge brute passe de 57 à 140 millions en 1984. Le service du dividende supprimé pour 1975 est repris : 40 F brut.

La Royale Asturienne, qui souligne la progression des résultats de sa filiale Asturienne France, a également bénéficié de la « bonne activité » du marché du plomb, notamment au premier semestre 1984.

La compagnie compte utiliser ces bons résultats pour rembourser, fin avril, les dettes reportées lors d'une restructuration financière intervenue en avril 1982.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	22 mars	25 mars
Valeurs françaises	111,8	
Valeurs étrangères	110,4	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	22 mars	25 mars
Indice général	208,1	209,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 26 mars .... 10 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25 mars	26 mars
1 dollar (en yens)	256,35	256,97

BOURSE DE PARIS Comptant 26 MARS

SECOND MARCHÉ / Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1820	....	Alser	221	....
Calberson	348	....	Bone	295	....
C.D.M.E.	720	....	Cellulose du Pin	114 50	113
C. Equip. Elect.	292	....	C.G.M.	10	....
Dafsa	265	....	Cochery	28	....
Dauphin O.T.A.	2000	1920	C. Sabl. Seine	110 50	....
Filipacchi	580	....	Coparex	505	505
Guy Degrenne	725	....	F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Marin Immobilier	339	....	La Mure	60	....
Métallurg. Minière	215 50	....	Mic	203	....
M.M.B.	395	399	Profils Tubes Est	1 52	....
Navale-Delmas	465	....	Pronuptia	120 50	....
Om. Gest. Fin.	315	....	Ripolin	....	....
Petit Bateau	364 90	....	Rorento N.V.	121 70	121 70
Petrofigaz	730	....	Sabl. Morillon Corv.	70	....
Pochet	1750	....	S.P.R.	152	....
Poron	320	....	Thann et Mulhouse	105	....
S.C.G.P.M.	318	....	Total C.F.N.	35 20	....
Sofibus	231	....	Ufimez	335	....
Sovac	785	....			

SICAV 25/3

Actions au comptant

Étrangères

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 859	9 879	9 500	10 050
ECU	6 828	6 828	....	....
Allemagne (100 DM)	305 650	305 570	294	314
Belgique (100 F)	15 208	15 200	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	270 370	270 380	260	280
Danemark (100 krd)	85 320	85 470	80	88
Norvège (100 k)	106 660	106 680	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 581	11 611	11 200	12
Grèce (100 drachmes)	7 060	7 142	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 805	4 803	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	360 690	360 320	3 500	3 710
Suède (100 krs)	106 680	106 700	103	110
Autriche (100 sch)	43 500	43 470	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 502	5 500	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 465	5 455	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 138	7 162	6 900	7 250
Japon (100 yens)	3 853	3 858	3 700	3 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/3
Or fin (kilo en barre)	100100	100150
Or fin (en lingot)	99650	99750
Pièce française (20 fr)	600	596
Pièce française (10 fr)	406	.....
Pièce suisse (20 fr)	577	575
Pièce latine (20 fr)	579	571
Souverain	721	721
Pièce de 20 dollars	4005	4025
Pièce de 10 dollars	2082 50	2082 50
Pièce de 5 dollars	1360	.....
Pièce de 50 pesos	3705	3745
Pièce de 10 florins	600	597

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

A L'ISSUE DU COMITÉ CENTRAL

M. Marchais annonce une « bataille résolue » contre toute « caricature de la proportionnelle »

M. Georges Marchais a indiqué le mardi 26 mars, en fin de matinée, au cours d'une conférence de presse, que le comité central et les secrétaires fédéraux du PCF, réunis lundi, avaient décidé l'organisation de mille débats, baptisés *« rencontres pour l'avenir »*, à partir de la fin du mois d'avril et jusqu'à l'automne prochain. Ces débats sont destinés à faire connaître la politique du PCF et son analyse de la situation économique, au moment où le gouvernement, selon M. Marchais, fait preuve d'un *« optimisme de commande »*, qui *« rappelle celui des pouvoirs précédents »*.

La vérité, a dit le secrétaire général du PCF, c'est que *« la poursuite de la politique de rigueur à sens unique aggrave tous les problèmes et ne conduit à rien d'autre qu'à l'enfoncement de notre pays dans la crise »*.

M. Marchais a dénoncé, d'autre part, *« la préparation de la loi électorale*, qui, a-t-il dit, *est centrée essentiellement sur la recherche de futures combinaisons politiciennes et la volonté d'affaiblir notre parti »*. Le secrétaire général du PCF a observé que, au comité directeur du PS, le 23 mars, le débat avait porté *« sur la recherche du meilleur système qui permettrait au Parti socialiste d'échapper au mécontentement des Français »*, et non sur le respect des *« engagements pris devant le peuple et ratifiés en 1981 »*.

« Nous voulons la proportionnelle, a déclaré le secrétaire général du PCF. *Nous jugerons, le moment venu, des propositions qui nous seront faites. Si le projet qui nous est soumis constitue une caricature de la proportionnelle et témoigne de la volonté de* [nous] *affaiblir, nous engagerons à l'Assemblée nationale et dans le pays une bataille résolue pour faire échouer cette entreprise. »* M. Marchais a observé qu'un scrutin proportionnel départemental, sans redistribution nationale des restes, *« aboutirait à affaiblir »* le PCF.

M. Marchais a relevé, d'autre part, que certains membres du comité directeur du PS s'étaient *« prononcés pour l'abandon de l'union de la gauche »*, et que *« des voix se sont élevées pour que le Parti socialiste s'engage maintenant vers un soi-disant centre-gauche »*. Il a affirmé que le PCF n'avait pas, lui, renoncé à l'union de la gauche, mais seulement aux accords pragmatiques.

● *Le congrès du PCF.* – L'ensemble des rapports, des interventions des délégués, la résolution et les organes de direction élus au vingt-cinquième congrès du Parti communiste réuni du 6 au 10 février dernier, font l'objet d'un numéro daté mars-avril des *Cahiers du communisme*, qui vient de paraître (512 pages, 100 F ; 6 boulevard Poissonnière, 75009 Paris).

NAUFRAGES AU LARGE DES COTES ESPAGNOLES : VINGT-TROIS DISPARUS

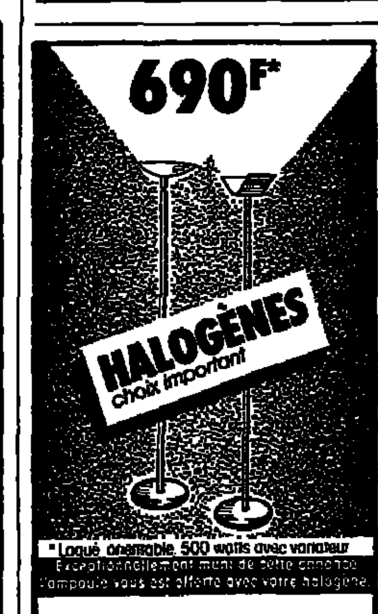
Huit des douze membres d'équipage d'un voilier suisse et les quatre personnes qui étaient à bord d'un yacht ouest-allemand – en perdition sur la côte atlantique de l'Espagne – étaient portés disparus dans la soirée du lundi 25 mars, un cargo espagnol n'ayant recueilli que trois survivants et le corps d'un des passagers du bateau de plaisance suisse.

Selon des sources maritimes espagnoles, le *Pirata*, battant pavillon helvétique, avait quitté la Grande-Bretagne il y a deux jours et naviguait vers le Portugal. Le voilier s'est échoué vers 17 heures locales (16 h GMT) aux abords de la ville de Cedeira, à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de la Corogne (Galice, nord-ouest de l'Espagne).

D'autre part, le cargo norvégien *Niels Henrik Abel*, qui transportait du gaz liquéfié, a coulé près de Ribadesella, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Santander ; aucun des quinze membres d'équipage n'a pu être retrouvé.

Enfin, le yacht ouest-allemand *Hunk* a été drossé sur la côte, par la tempête, dans la même région ; des bateaux de sauvetage ont été envoyés à son secours.

Le numéro du « Monde » daté 26 mars 1985 a été tiré à 470 318 exemplaires



Au Brésil

M. NEVES EST TRANSFÉRÉ D'URGENCE A L'HOPITAL DE SAO-PAULO

Brasilia, (AFP). – Le chef de l'Etat brésilien, M. Tancredo Neves, a été transféré d'urgence ce mardi 26 mars à l'hôpital de Sao-Paulo, spécialisé dans les problèmes cardiaques, à la suite d'une hémorragie intestinale, a annoncé le porte-parole de la présidence, M. Antonio Britto. Selon ce dernier, l'hémorragie s'est produite au cours des dernières heures. M. Neves, âgé de soixante-quinze ans, avait été hospitalisé pour une opération intestinale le 14 mars, veille de son investiture comme premier chef d'Etat civil depuis 1964. Des complications avaient exigé une deuxième opération.

L'EUROPE VEND CENT CINQUANTE LOCOMOTIVES A LA CHINE

M. Pierre Desgeorges, président d'Alsthom-Atlantique, signera le 27 mars avec les autorités chinoises un accord portant sur la vente de cent cinquante locomotives *« doubles »*. Le montant du contrat s'élève à 2,6 milliards de francs.

Sur le vif

Cure

Depuis la fin tellement subite, tellement inattendue de ce pauvre Tchernenko, de ce côté-là on était à peu près tranquille, on ne se faisait pas trop de bile pour la santé des princes qui nous gouvernent. Gorbatchev, bon, pas de problème. Reagan, son truc à l'intestin, c'est rien. Depuis qu'elle a fait dents neuves, Thatcher ne va même plus chez le dentiste. Et malgré son Parkinson, sa sclérose en plaques et son cancer terminal, Mitterrand, ça a l'air d'aller, il a plutôt bonne *mine*.

Donc, aucune raison de s'inquiéter. Et voilà que, l'autre jour à la radio, on nous annonce, sans aucune précaution, comme ça, bille en tête, ils sont d'une brutalité les journalistes, ils pourraient quand même ménager nos nerfs, on nous balance en pleine poire qu'après sa visite à Paris Kohl va entrer en clinique.

J'étais sciée. Si je m'attendais ! Je l'ai encore vu à la télé quand donc déjà ?... Eh ben, pas plus tard qu'hier. Il était en pleine forme, grand, fort, bien en chair. On sentait le bon vivant, l'amateur de saucisses, de bière et de frites à la mayonnaise. « Pommesses mit mayo », c'est comme ça qu'ils disent, là-bas.

C'est ça justement. Il se trouve trop gros, le chancelier. Il veut se faire maigrir. Il va en Suisse pour perdre 20 kilos. Il va suivre un de ces régimes ! Draconien. On va le mettre au pain sec et à l'eau. Oui, oui, absolument, comme au temps de la comtesse de Ségur. C'est le dernier truc à la mode : du vieux pain sec qu'on est prié de suçoter, de mâchouiller très lentement.

Non, je ne blague pas, c'est très sérieux. Au point qu'on a invité sur Europe 1 un grand professeur, un diététicien. On lui a demandé ce qu'il fallait penser d'une cure aussi sévère, aussi agressive. Il a été très alarmant. Il a évoqué le risque d'une grave dépression, d'une perte du contrôle de soi, de vertiges pouvant aller jusqu'à la syncope et au coma. Et il ne donnait pas cher de l'avenir de la RFA.

Les Allemands, moi, je m'en fous. Schmidt, ils n'avaient qu'à se le garder. Bon, d'accord, ça n'allait pas très fort non plus, le pacemaker, tout ça... Mais, enfin, au moins lui, il avait encore toute sa tête. Non, ce qui me panique, c'est nous, c'est Barre. Il ne bouffe plus rien. Ordre des médecins. Il gagne des points dans les sondages et il perd du poids sur les balances. Vaut mieux alerter l'opinion. Des fois qu'elle serait tentée de confier le pouvoir à un anorexique maniaco-dépressif.

CLAUDE SARRAUTE.

NOUVEAU RAID SUR TÉHÉRAN

La « guerre des capitales »

La « guerre des villes » qui a repris dans la nuit de dimanche à lundi entre l'Irak et l'Iran semble s'être transformée en une « guerre des capitales ». Après Bagdad qui a été touchée par un missile iranien, Téhéran a été bombardé, ce mardi matin 26 mars à l'aube, par l'aviation irakienne. Selon un bilan officiel, sept personnes ont été tuées et trente autres blessées au cours de ce raid. Trois points du sud de la ville, dans les quartiers populaires, ont été touchés et le bilan pourrait en fait être beaucoup plus lourd, estime le correspondant de l'AFP qui s'est rendu sur place.

En effet, de très nombreuses personnes s'entassent dans un seul logement de ces quartiers. Sur le point d'impact de l'une des trois roquettes, une maison a été détruite. D'autres, ainsi qu'une mosquée en cours de construction, ont été endommagées. Les sauveteurs qui continuaient, mardi matin, à fouiller les décombres ont indiqué que sur ce seul emplacement, cinq personnes sont mortes et une vingtaine ont été blessées.

C'est la première fois qu'un quartier populaire est touché depuis le début des raids aériens sur Téhéran. Jusqu'ici, seuls les quartiers bourgeois du nord de la capitale avaient été touchés par des roquettes et vingt personnes avaient été tuées, selon les bilans recueillis sur place par l'AFP. Téhéran est survolée en moyenne une fois par jour par les avions irakiens. Ils volent généralement à très haute altitude, quelque 6 000-7 000 mètres, quand ils lancent leurs roquettes, pour éviter la DCA qui a été considérablement renforcée, estiment des experts militaires qui soulignent l'inefficacité de ces méthodes d'attaque.

Téhéran a annoncé, d'autre part, que trois avions irakiens avaient été abattus lundi au-dessus du terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg. Selon l'agence iranienne de presse, ces avions, qui tentaient de bombarder le terminal pétrolier, ont été touchés par la DCA et au cours de combats aériens.

La reprise de la « guerre des villes » et des attaques de pétroliers dans le Golfe, intervient alors que les ministres des affaires étrangères des pays de la Ligue arabe, réunis à Tunis, ont renouvelé lundi, *« la solidarité totale des Etats arabes avec l'Irak dans la défense légitime de sa souveraineté, de son indépendance et de son intégrité territoriale »*.

Les ministres ont réaffirmé *« la nécessité de déployer tous les efforts pour mettre fin à la guerre irako-iranienne et pour l'ouverture de négociations en vue d'aboutir à une solution pacifique, juste et honorable du conflit »*.

De son côté, le chef de l'Etat gambien, M. Jawara, président du comité islamique de paix de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), qui avait déjà tenté plusieurs médiations infructueuses, prend depuis lundi des contacts à Djeddah, où il a rencontré le président de l'Assemblée nationale irakienne, M. Saadoun Hamadi, qui y a fait une visite impromptue.

Washington : opposition « absolue » aux armes chimiques

A Washington, le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, s'est entretenu lundi avec le secrétaire d'Etat George Shultz à qui il a réaffirmé la volonté de Bagdad de négocier un accord de paix *« global »* et non pas seulement *« partiel »* avec Téhéran.

M. Shultz, tout en se montrant intéressé par les *« idées »* irakiennes pour négocier un tel accord, notamment dans le cadre de l'ONU, a rappelé de son côté l'opposition *« absolue »* des Etats-Unis à l'emploi *« sans aucune justification par quelque pays que ce soit »* d'armes chimiques, a indiqué un porte-parole du département d'Etat.

LA GRANDE-BRETAGNE S'APPRÊTE A BAISSER LE PRIX DE SON PÉTROLE

Sans attendre la suppression, prévue à l'automne, de la Compagnie nationale des pétroles britanniques (BNOC) (*le Monde* du 15 mars), la Grande-Bretagne a décidé de modifier dès le mois d'avril son système de fixation des prix officiels du pétrole, et de lier ceux-ci aux cours du *marché libre*.

La BNOC, chargée d'écouler 51 % du brut britannique, qu'elle achète puis revend au secteur privé, a informé, lundi 25 mars, ses fournisseurs qu'à compter du mois prochain elle fixera *« mois par mois »*, selon une compagnie pétrolière, *« un prix lié au marché »*.

Le prix officiel d'achat de la BNOC (28,65 dollars par baril), inchangé depuis octobre 1984, devrait donc, en avril, diminuer d'environ 1 dollar par baril, compte tenu des cours observés sur le marché libre.

A DAMAS

Six organisations palestiniennes créent un « front » contre la « ligne déviationniste » de M. Arafat

Damas *(AFP)*. – La création d'un Front de salut national palestinien (FSNP), regroupant six organisations opposées à la politique du chef de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Yasser Arafat, a été officiellement annoncée, le lundi 25 mars, à Damas.

L'annonce a été faite au cours d'une conférence de presse, au siège du Conseil national palestinien (CNP, Parlement), en présence de M. Khaled Al Fahoum, ancien président du CNP, démis de ses fonctions lors de la dernière session du CNP à Amman en novembre dernier, et des chefs des six organisations : MM. Georges Habache (FPLP), Ahmad Jibril (FPLP-CG), Samir Ghocheh (FLPP), Talaat Yaakoub (FLP), Issam Al Kadi (Saika, d'obédience syrienne) et le colonel Abou Moussa, l'un des dirigeants du mouvement de dissidence au sein du Fath, principale composante de l'OLP.

Dans un communiqué, M. Abou Maher Al Yamani, secrétaire général adjoint du FPLP, a indiqué que le front, qui venait d'être constitué, *« luttera pour obtenir l'abrogation de l'accord jordano-palestinien (Hussein-Arafat) du 11 février dernier (...) et s'oppose à toute forme organisationnelle se posant comme un alternative à L'OLP ou portant atteinte à sa représentativité du peuple palestinien »*.

La lutte contre la *« ligne déviationniste »* de M. Arafat doit, selon le communiqué, s'accompagner d'une *« escalade de la lutte armée contre l'ennemi sioniste sur tous les fronts frontaliers de la Palestine et dans les territoires occupés »*. En outre, le FSNP prône le *« renforcement de l'alliance stratégique avec la Syrie pour libérer toute la terre arabe occupée »*.

Le communiqué souligne, enfin, que l'Alliance nationaliste (groupant quatre organisations palestiniennes pro-syriennes qui ont rejoint le FSNP) s'est dissoute. En revanche, aucune annonce officielle de la dissolution de l'Alliance démocratique (FPLP, FDLP, le Parti communiste palestinien et FLP) n'a été faite jusqu'à présent. Seuls le FDLP de M. Nayef Hawatmeh et le PC palestinien, membres de cette alliance, n'ont pas adhéré au FSNP.

[Cette nouvelle coalition appelle deux observations. D'abord, elle ne remet pas en cause l'existence de l'OLP, à laquelle toutes les organisations dissidentes appartiennent formellement, mais dénonce seulement ce que la coalition appelle la *« politique déviationniste »* du président de l'OLP, M. Yasser Arafat. D'autre part, le rapport des forces entre les « réalistes », que dirige ce dernier, et les « jusqu'au-boutistes » de Damas n'est pas modifié. La seule nouveauté est le ralliement du Front populaire du Dr Georges Habache aux organisations d'obédience syrienne dites de l'Alliance nationaliste. Le Front démocratique de M. Hawatmeh et le Parti communiste palestinien, qui n'ont pas rejoint la nouvelle coalition, conservent leur autonomie face à la Syrie et poursuivent le dialogue avec M. Yasser Arafat et ses amis.]





